LE FIGARO HISTOIRE

LE FIGARO HISTOIRE

NUMÉRO 8 – JUIN/JUILLET 2013 – BIMESTRIEL

NUMÉRO 8

313 Comment le Monde est devenu Chrétien

DE LA GRANDE PERSÉCUTION AU TRIOMPHE DE L'EMPIRE CHRÉTIEN

CONSTANTIN, CET INCONNU

LA RÉVOLUTION DE L'ÉDIT DE MILAN

JEAN MOULIN, UN HÉROS TRÈS SECRET

LE TRÉSOR DU VAISSEAU FANTÔME

L'ÂGE D'OR DES FÉODAUX

BEL.:7,60 € - CAN.:14,5 $C - CH.:11,5 FS - DOM.:8 € - LUX.:7,60 € - MAR.:75 DH - NL:8 € - PORT.CONT.:8 €

M 05595 - 8 - F: 6,90 € - RD

VOUS ÊTES BIEN SUR RADIO CLASSIQUE AVEC CHRISTIAN MORIN

Photo : © Radio Classique / Laurent Rouvrais

9H30-13H00 :
Tous Classiques

N°1 SUR LE CLASSIQUE

radio classique

PARIS 101.1 FM

Toutes les fréquences sur radioclassique.fr / Téléchargez l'application iPhone Radio Classique

ÉDITORIAL

Par Michel De Jaeghere

© BLANDINE TOP.

UN HOMME ET DES DIEUX

L'unité religieuse avait été au cœur de la constitution de la cité antique, cette première expérience d'unité politique obtenue en dehors de la soumission à un maître. Elle avait contribué à faire de l'amitié le fondement de la vie sociale, selon le vœu d'Aristote. C'est parce que les hommes avaient les mêmes dieux, note Fustel de Coulanges, qu'ils avaient pu dépasser le stade de la tribu fondée sur les seuls liens du sang pour se réunir en un corps visant au bien commun. Sans doute la constitution d'empires multiethniques avait-elle dû s'accommoder d'un certain pluralisme. Esprits éminemment pratiques, les Romains se satisfaisaient de la coexistence des religions des peuples qu'ils s'étaient assujettis. Il leur suffisait qu'ils invoquent leurs dieux pour la conservation de l'empire. Qu'ils pratiquent le culte impérial pour manifester leur loyalisme. Cette « tolérance » avait pourtant ses limites.

A l'instar de nombre de religions antiques, la religion romaine obéissait au principe de réciprocité. On redoutait les puissances invisibles qui se manifestaient par la foudre, les tremblements de terre, les tempêtes, les épidémies, les défaites militaires. Le culte visait à s'assurer de leur bienveillance, afin de conjurer les malheurs publics. Il ne répondait guère à des préoccupations spirituelles. César était grand pontife : il lui arriva de nier l'immortalité de l'âme devant le sénat. Il ne se serait pas permis de renoncer à l'accomplissement des rites prescrits. *Do ut des* : je te donne pour que tu me donnes. La religion faisait partie de la politique. Son objet était de garantir la *pax deorum* – la paix avec les dieux –, et la faveur qui avait valu aux Romains leur empire.

C'est ce qui explique l'aversion dont les chrétiens firent longtemps l'objet. Nul ne leur reprochait de croire à la Résurrection du Christ. Mais leur refus des prières et des sacrifices publics en l'honneur des divinités protectrices des nations dont ils étaient eux-mêmes issus, leur exclusivisme en faveur d'un Dieu qu'ils s'obstinaient à proclamer unique, apparaissaient comme inciviques dans la mesure où ils risquaient d'attirer sur la cité la colère des dieux du polythéisme.

C'est dire si la lettre signée en 313 par Constantin et Licinius, passée à la postérité comme l'édit de Milan, représentait une révolution. On en célèbre aujourd'hui le 1700e anniversaire par une exposition à Milan et à Rome, des colloques savants en Italie et en France, des publications universitaires. Elle a 1700 ans, elle reste décisive parce qu'elle constitue la première tentative de concilier l'unité morale, affective, intellectuelle sans laquelle l'unité politique est une coquille vide, un pseudo-contrat conclu entre enfants trouvés destinés à mourir célibataires, avec la liberté propre à l'acte de foi.

« Nous avons résolu d'accorder aux chrétiens et à tous les autres la liberté de pratiquer la religion qu'ils préfèrent, afin que la divinité, qui réside dans le ciel, soit propice et favorable, aussi bien à nous qu'à tous ceux qui vivent sous notre domination. Il nous a paru que c'était un système très bon et très raisonnable de ne refuser à aucun de nos sujets, qu'il soit chrétien ou qu'il appartienne à un autre culte, le droit de suivre la religion qui lui convient le mieux. (…) Il est digne du siècle où nous vivons, il convient à la tranquillité dont jouit l'empire, que la liberté soit complète pour tous nos sujets d'adorer le dieu qu'ils ont choisi, et qu'aucun culte ne soit privé des honneurs qui lui sont dus. »

Au contraire de ce que pouvait laisser craindre la violence des persécutions dont les chrétiens avaient été, avant son règne, les victimes, la conversion de Constantin ne donna pas le signal d'une revanche chrétienne susceptible de miner l'unité romaine. *« Constantin,* remarque Paul Veyne, *ne prétendait pas, ne prétendra jamais, et ses successeurs pas davantage, imposer de force sa nouvelle foi à ses sujets. »*

Il serait faux pourtant de faire de lui le précurseur de la laïcité moderne. A un empire déchiré par un siècle de troubles et d'anarchie, il se proposait au contraire de donner, avec le christianisme, un principe qui fut le garant de son unité spirituelle. Mais il savait aussi que dans une société acquise au paganisme, il eut été vain de prétendre imposer par la force la foi nouvelle. *« Mon premier désir,* écrit-il, *a été d'unifier l'attitude envers la divinité de toutes les nations, mon deuxième de restaurer et de soigner le corps de l'Etat, qui avait été gravement blessé. »* Le génie de Constantin, ce qui lui donne sa place dans l'histoire, est d'avoir tenu les deux bouts de la chaîne.

L'ensemble de ses décisions furent dictées par le vœu de préparer au monde romain un avenir chrétien, et il ne manqua guère, jusque dans ses documents officiels, de répéter que le paganisme lui apparaissait comme une superstition ; il donna à l'Eglise de nombreux privilèges, s'inspira de ses enseignements dans sa législation. Il jetait, par là, les fondements de la civilisation chrétienne. Pour autant, *« malgré son profond désir de voir ses sujets devenir tous chrétiens, il ne s'attellera pas à la tâche impossible de les convertir. Il ne persécutera pas les païens, ne leur ôtera pas la parole, ne les défavorisera pas dans leur carrière »* (Veyne). On détruisit les livres que Porphyre avait consacrés à la réfutation du christianisme, on frappa d'interdit l'oracle d'Apollon qui avait recommandé la persécution des chrétiens, on proscrivit l'activité des magiciens. L'Eglise se vit reconnaître immunités et avantages fiscaux ou judiciaires. On dressa un inventaire des biens des temples (331) et certains d'entre eux furent vidés de leurs trésors et de leurs ornements pour renflouer le Trésor public. S'il s'abstint de célébrer en 313 les jeux séculaires, Constantin conserva cependant le titre de grand pontife, il fit restaurer les temples de Rome qui menaçaient ruine ; il nomma de nombreux païens aux plus hautes fonctions, et laissa le sénat appointer les prêtres païens et subventionner les cultes publics qui furent célébrés jusqu'à la fin du siècle. Et s'il se mêla de questions religieuses, ce fut pour sévir, non contre les païens, mais contre les hérétiques qu'avaient condamnés les conciles, et qui remettaient en cause l'unité de l'Eglise dont il s'était fait le champion.

Païens et chrétiens cohabitaient pacifiquement dans les curies, au sénat de Rome et jusque dans l'entourage immédiat du souverain. Les uns et les autres se référaient à *« la Providence divine »* par un artifice sémantique qui gommait les divergences de fond. Les panégyristes étaient quelquefois d'authentiques païens qui paraissent n'avoir éprouvé aucune gêne à invoquer l'appui que la « divinité suprême » avait apporté aux armes de leur maître. Sans doute se désolaient-ils en privé des progrès que son soutien faisait faire à la religion chrétienne. Ils ne pouvaient manquer de constater qu'à un siècle de troubles, de divisions, de crise, l'empire chrétien avait fait succéder, de manière inattendue, une renaissance spectaculaire.

LE FIGARO HISTOIRE

CONSEIL SCIENTIFIQUE. **Président : Jean Tulard**, de l'Institut. **Membres : Jean-Pierre Babelon**, de l'Institut ; **Marie-Françoise Baslez**, professeur d'histoire ancienne à l'université de Paris-IV Sorbonne ; **Simone Bertière**, historienne, maître de conférences honoraire à l'université de Bordeaux-III et à l'ENS Sèvres ; **Jean-Paul Bled**, professeur émérite (histoire contemporaine) à l'université de Paris-IV Sorbonne ; **Jacques-Olivier Boudon**, professeur d'histoire contemporaine à l'université de Paris-IV Sorbonne ; **Maurizio De Luca**, ancien directeur du Laboratoire de restauration des musées du Vatican ; **Jacques Heers (†)**, professeur émérite (histoire médiévale) à l'université de Paris-IV Sorbonne ; **Nicolaï Alexandrovitch Kopanev**, directeur de la bibliothèque Voltaire à Saint-Pétersbourg ; **Eric Mension-Rigau**, professeur d'histoire sociale et culturelle à l'université de Paris-IV Sorbonne ; **Arnold Nesselrath**, professeur d'histoire de l'art à l'université Humboldt de Berlin, délégué pour les départements scientifiques et les laboratoires des musées du Vatican ; **Dimitrios Pandermalis**, professeur émérite d'archéologie à l'université Aristote de Thessalonique, président du musée de l'Acropole d'Athènes ; **Jean-Christian Petitfils**, historien, docteur d'Etat en sciences politiques ; **Jean-Robert Pitte**, de l'Institut, ancien président de l'université de Paris-IV Sorbonne, délégué à l'information et à l'orientation auprès du Premier ministre ; **Giandomenico Romanelli**, professeur d'histoire de l'art à l'université Ca' Foscari de Venise, ancien directeur du palais des Doges ; **Jean Sévillia**, journaliste et historien.

Récompensée par deux Booker Prize, la trilogie
d'Hilary Mantel arrive enfin en France.

Historique !

Sortie du tome 1
le 7 mai 2013

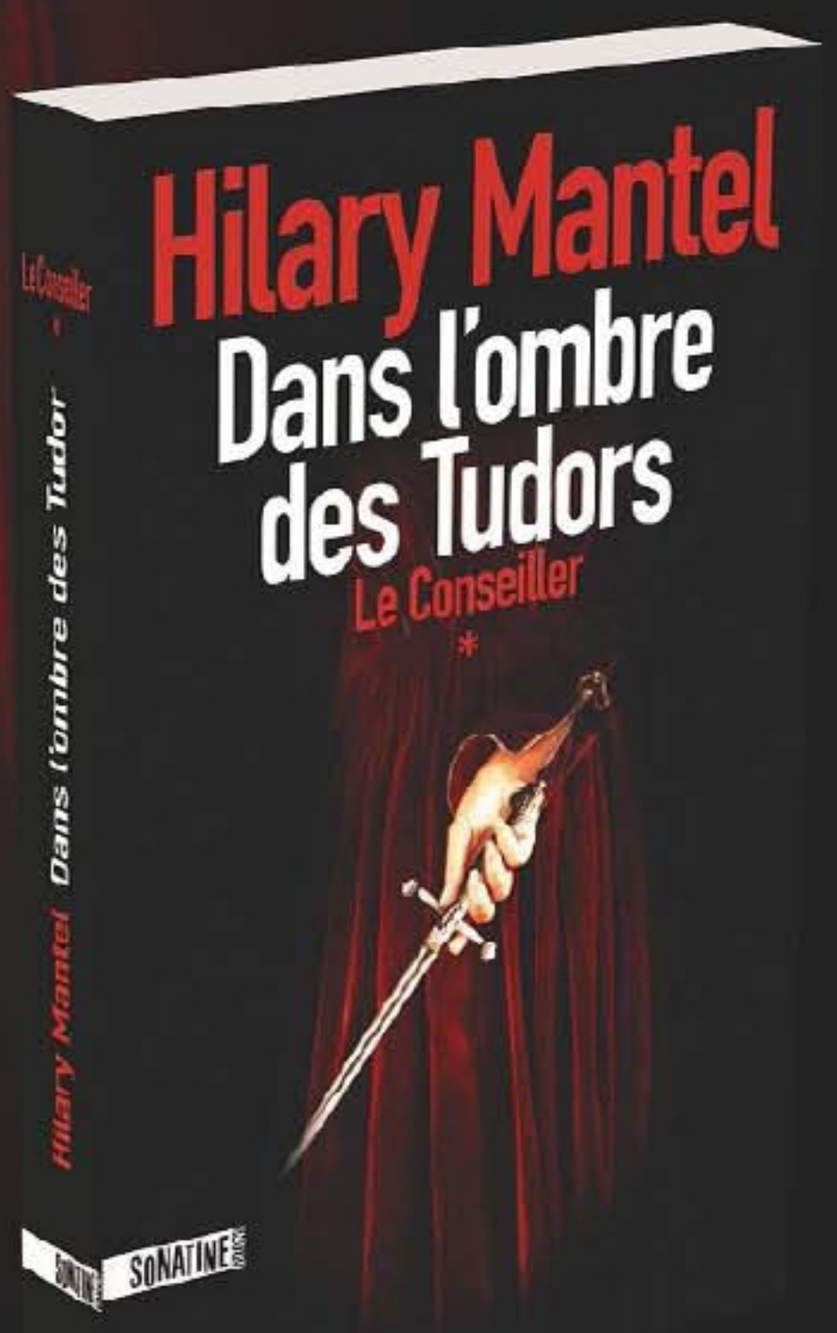

SONATINE EDITIONS

www.sonatine-editions.com

Au Sommaire

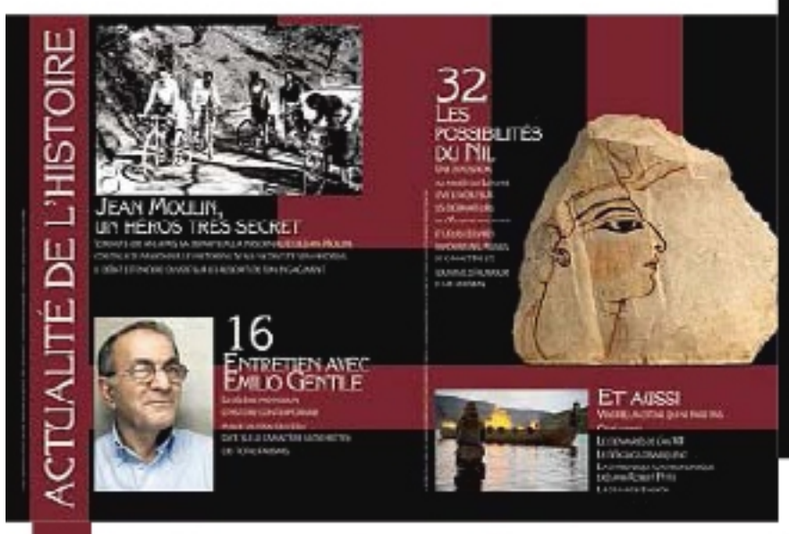

Actualité de l'histoire

8. Jean Moulin, un héros très secret
Par Henri-Christian Giraud
16. Les totalitarismes contre Dieu
Entretien avec Emilio Gentile.
Propos recueillis par Frédéric Valloire et Isabelle Schmitz
22. Vendée, un détail qui ne passe pas
Par Jean Sévillia
24. Côté livres
30. Les démariés de l'an XII
Par Jean-Louis Thiériot
32. Expositions *Par Albane Piot*
34. Les Vikings débarquent
Par Marie-Amélie Brocard
37. Umami, la cinquième dimension du goût
Par Jean-Robert Pitte, de l'Institut
38. La grande évasion
Par David Laboux

En couverture

42. Le songe de l'empereur *Par Jean-Louis Voisin*
52. Constantin, cet inconnu *Par Robert Turcan, de l'Institut*
56. La louve et la croix *Par Pierre Maraval*
66. Les voies du Seigneur *Par Marie-Françoise Baslez*
72. L'arsenal des lettres latines *Par Stéphane Ratti*
80. La galerie des illustres *Par Alexandre Grandazzi*
88. Mémoire d'empire
92. Bibliothèque de l'Antiquité tardive
98. Le siècle de Constantin *Par Albane Piot*

En partenariat avec
Europe 1

En partenariat avec
radio classique

L'esprit des lieux

106. Le trésor du vaisseau fantôme
Par Geoffroy Caillet
114. La cathédrale des anges
Par Théophane Le Méné
118. Renaissance catholique
Par Albane Piot
126. Feu sur l'histoire!
Par Sophie Humann
130. Avant, Après
Par Vincent Tremolet de Villers

Le Figaro Histoire est imprimé dans le respect de l'environnement.

Société du Figaro Siège social 14, boulevard Haussmann, 75009 Paris.
Président **Serge Dassault**. Directeur Général, Directeur de la publication **Marc Feuillée**. Directeur des rédactions **Alexis Brézet**.
Le Figaro Histoire. Directeur de la rédaction **Michel De Jaeghere**. Rédacteur en chef **Vincent Tremolet de Villers**.
Grand reporter **Isabelle Schmitz**. Enquêtes **Albane Piot**. Chef de studio **Françoise Grandclaude**.
Secrétariat de rédaction **Caroline Lécharny-Maratray**. Rédacteur photo **Carole Brochart**.
Editeur **Sofia Bengana**. Editeur adjoint **Robert Mergui**. Chef de produit **Emilie Bagault**. Directeur de la production **Sylvain Couderc**.
Chefs de fabrication **Philippe Jauneau** et **Patricia Mossé-Barbaux**. Responsable de la communication **Olivia Hesse**.
Le Figaro Histoire. Commission paritaire : 0614 K 91376. ISSN : 2259-2733. Edité par la Société du Figaro.
Rédaction 14, boulevard Haussmann, 75009 Paris. Tél. : 01 57 08 50 00. Régie publicitaire **Figaro Médias**.
Président-directeur général **Pierre Conte**. 14, boulevard Haussmann, 75009 Paris. Tél. : 01 56 52 26 26.
Photogravure **Key Graphic**. Imprimé par Roto France, rue de la Maison-Rouge, 77185 Lognes (France). Mars 2013.
Imprimé en France/Printed in France. **Abonnement** un an (6 numéros) : 29 € TTC. Etranger, nous consulter au 01 70 37 31 70, du lundi au vendredi, de 7 heures à 17 heures, le samedi, de 8 heures à 12 heures. *Le Figaro Histoire* est disponible sur iPhone et iPad.

Ce numéro a été réalisé également avec la collaboration de Philippe Maxence, Antoine Cerruti, Christophe Dickes, Marie-Noëlle Tranchant, Hannah Murphy, chef de produit adjointe, Blandine Huk, secrétaire de rédaction, Valérie Fermandois, maquettiste, Maria Varnier, iconographe, Camille de La Motte.
EN COUVERTURE : © per gentile concessione della Fabbrica di San Pietro in Vaticano. © Coll. Escoffier (image du livre *Jean Moulin artiste, préfet, résistant,* aux éditions Tallandier). © Teddy Seguin. © BPK, Berlin, Dist. RMN/image BPK-service de presse.

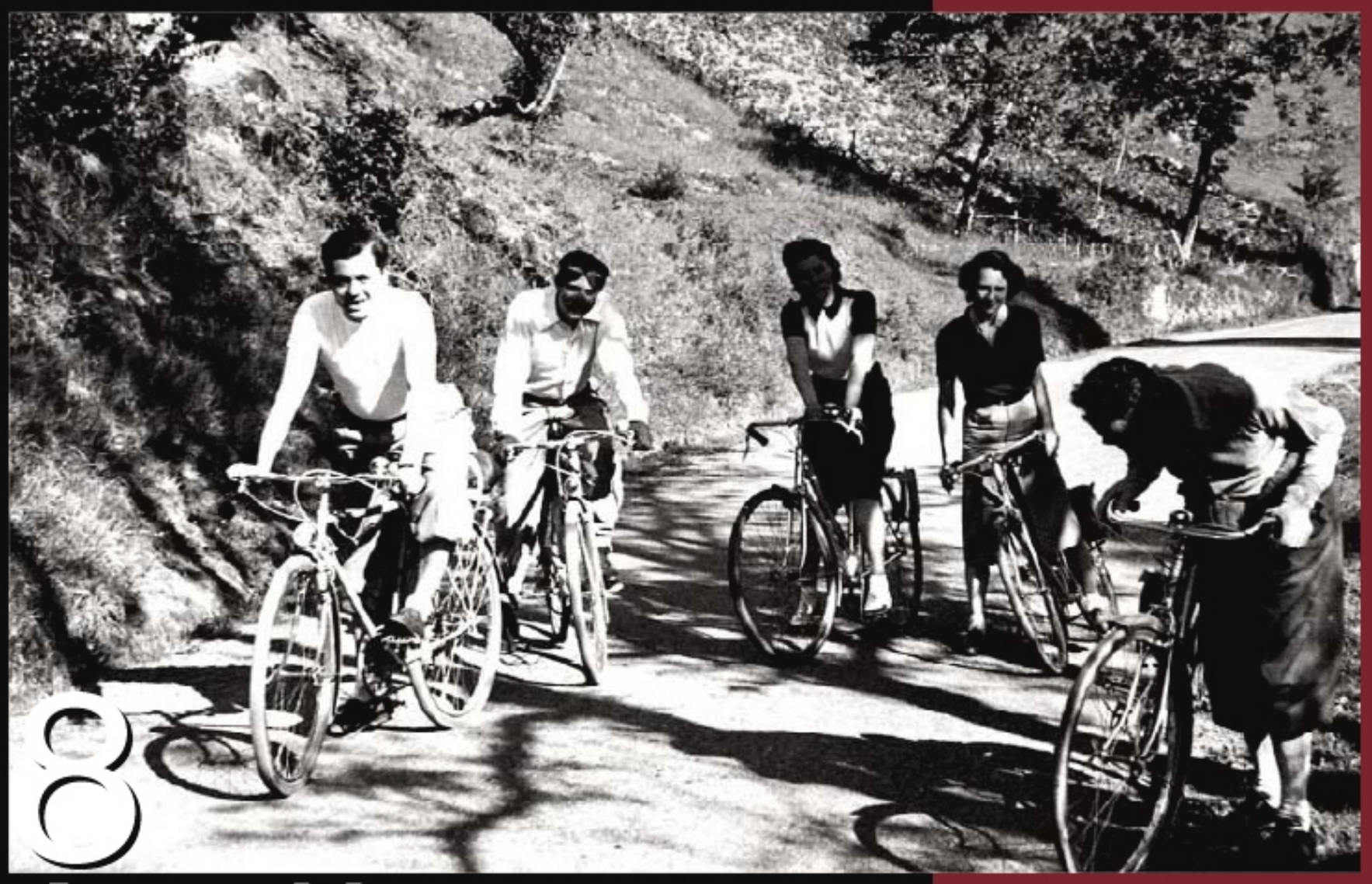

© COLL. ESCOFFIER, EXTRAIT DU LIVRE "JEAN MOULIN ARTISTE, PREFET, RESISTANT" AUX EDITIONS TALLANDIER. © ANDREW C. KOVALEV/LE FIGARO HISTOIRE

08

Jean Moulin, un héros très secret

Soixante-dix ans après sa disparition, la personnalité de Jean Moulin continue de passionner les historiens. Si nul ne discute son héroïsme, le débat est encore ouvert sur les ressorts de son engagement.

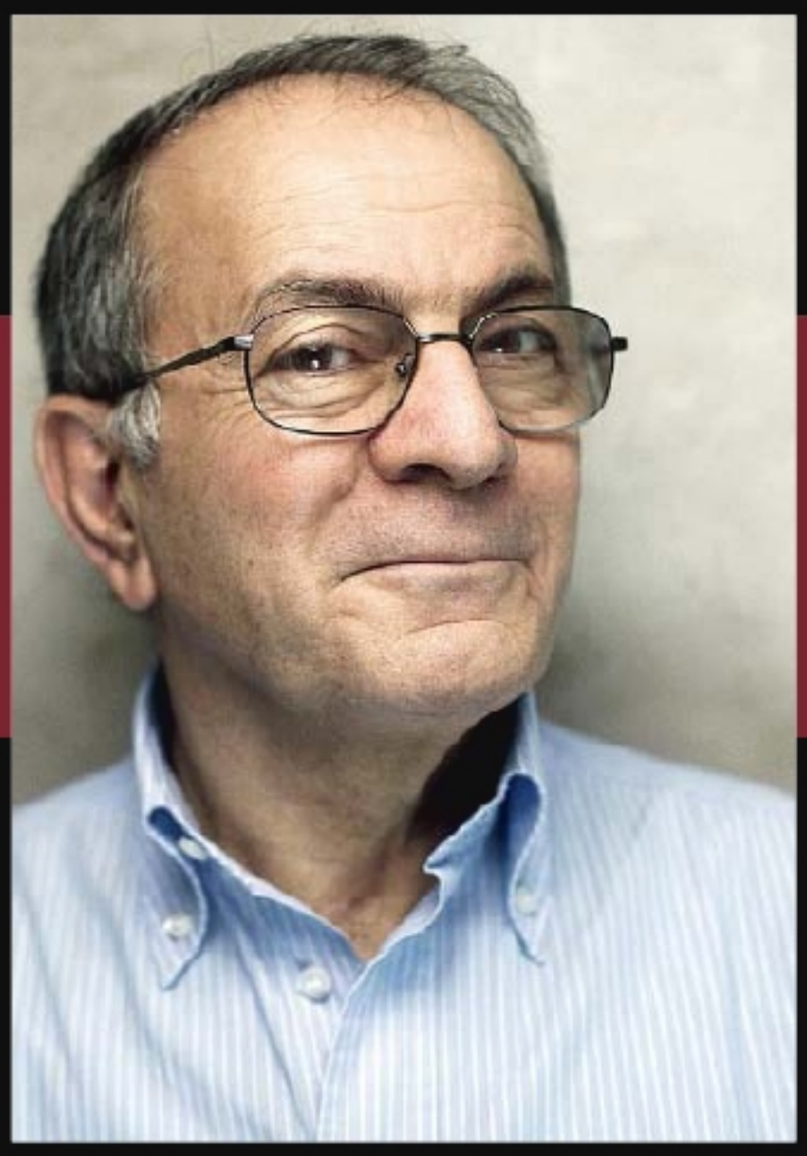

16

Entretien avec Emilio Gentile

Le célèbre professeur d'histoire contemporaine publie un essai qui fera date sur le caractère antichrétien des totalitarismes.

32

Les possibilités du Nil

Une exposition au musée du Louvre lève le voile sur les dessinateurs de l'Égypte ancienne et leurs œuvres savoureuses, pleines de caractère et, souvent, d'humour et de dérision.

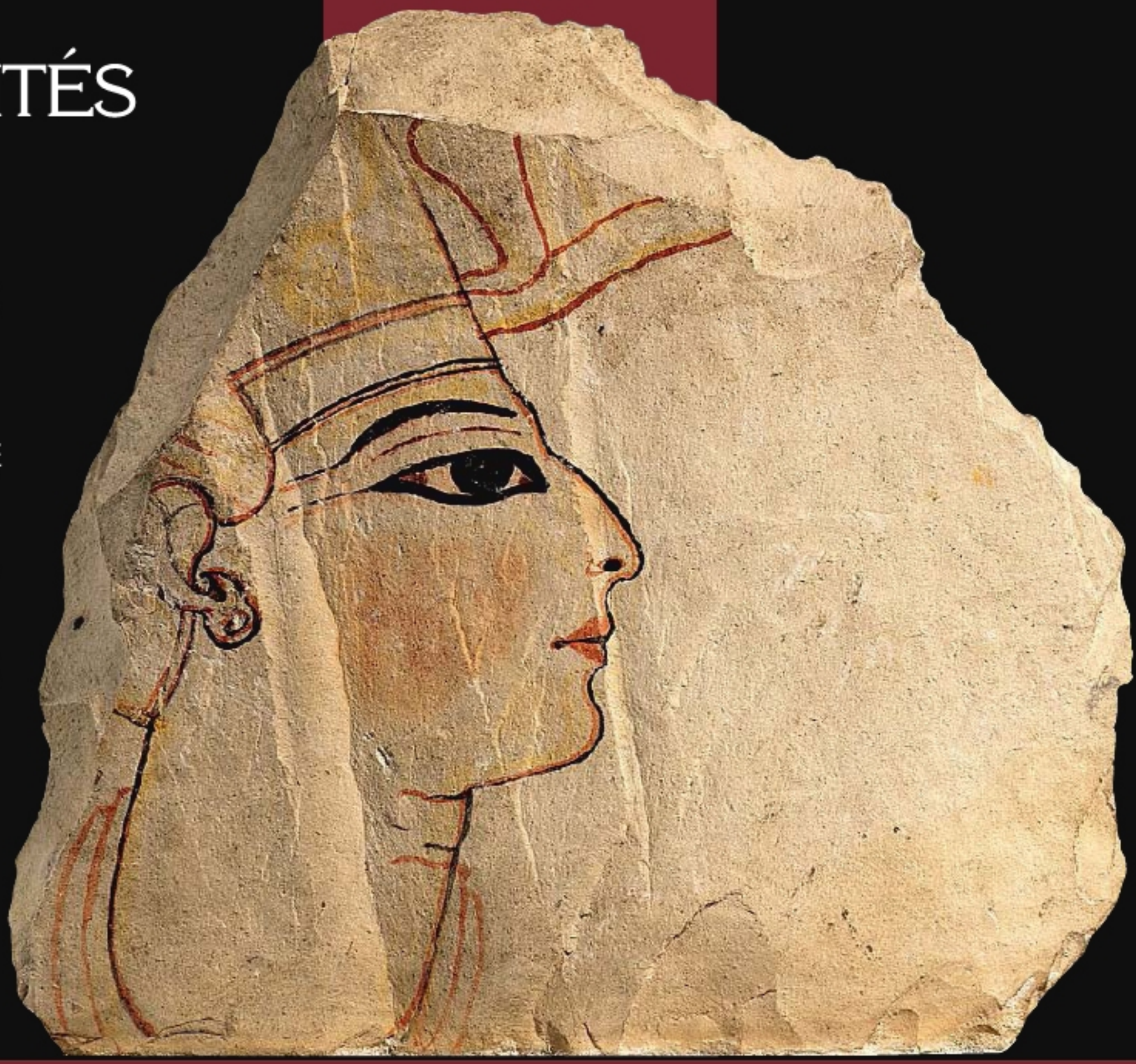

© MUSÉE DU LOUVRE, DIST. RMN-GP/CHRISTIAN DÉCAMPS-SERVICE DE PRESSE. © JONATHAN HESSION-2013 TM PRODUCTIONS LIMITED/TS VIKINGS PRODUCTIONS INC.

Et aussi

Vendée, un détail qui ne passe pas

Côté livres

Les démariés de l'an XII

Les Vikings débarquent

La chronique gastronomique de Jean-Robert Pitte

La grande évasion

À L'AFFICHE

Par Henri-Christian Giraud

Jean Moulin, un héros très secret

Le destin héroïque de Jean Moulin continue d'inspirer écrivains et cinéastes. Soixante-dix ans après sa mort, l'histoire se passionne toujours pour une figure dont les secrets n'ont pas été percés.

PHOTOS : © COLL. ESCOFFIER.

CARICATURES Au début des années 1920, Jean Moulin s'adonne à son passe-temps favori, le dessin. Il présente ses premières œuvres, comme cette *Leçon de danse*, sous le nom de Romanin, au Salon de la Société des beaux-arts de Chambéry, en juillet 1922.

« Jean Moulin, chargé de mission de première classe, sous-officier de l'armée française, préfet de la République, organisateur et unificateur de la Résistance, exemple d'indomptable courage, modèle rayonnant de sagesse et de cœur, inspirateur exaltant d'espérance, a commandé en chef devant l'occupant, est tombé le 21 juin 1943 aux mains de l'ennemi qui l'a torturé et assassiné. Chevalier de la Légion d'Honneur, fait Compagnon de la Libération sous le nom de caporal Mercier, héros légendaire, il appartient désormais à l'histoire et à la vénération de son pays sous son vrai nom de Jean Moulin. » On pouvait penser que tout était dit dans cette citation à l'ordre de la Nation. Il n'en était rien : le superbe album préfacé par Jean-Pierre Azéma que lui consacrent aujourd'hui Christine Lévisse-Touzé et Dominique Veillon révèle les facettes insoupçonnées d'un homme qui sous le pseudonyme (un de plus !) de Romanin déclinait son amour de la vie, ses plaisirs et ses peines, par de multiples talents artistiques : dessinateur dans la veine des caricaturistes Hansi et Poulbot, ou peintre d'eaux-fortes (destinées notamment à illustrer Armor de Tristan Corbière), il pouvait par son trait aussi bien rendre la frivolité des scènes de bistrot parisien que la noirceur des silhouettes de la misère et du chômage.

Ce portrait de « Rex » en artiste, qu'accompagnent toute une série de documents intimes jalonnant sa brève existence sur fond de tragédie finale, touche au cœur. Désormais, quand on parlera de lui, il faudra compter aussi avec ce personnage-là surgi de sa statue officielle tout frémissant de vie. Pourra-t-il aider l'historien à le saisir dans toute sa vérité ? Il faut l'espérer car, c'est un fait, rarement héros aura, comme Jean Moulin, fait l'objet d'autant d'interprétations contradictoires.

Diffusé fin mai sur France 3 à l'occasion du soixante-dixième anniversaire de la réunion constitutive du Conseil national de la Résistance à Paris, et réalisé par Alain Tasma d'après les *Mémoires* de Daniel Cordier, l'ancien secrétaire de « Rex » sous l'Occupation *(Alias Caracalla,* Gallimard, 2009), le film *Alias Caracalla, au cœur de la Résistance,* illustre avec efficacité la version officielle sans pour autant faire oublier les autres.

Une jeunesse française

Né à Béziers le 20 juin 1899, Jean Moulin est le fils d'un professeur de lettres radical-socialiste, franc-maçon, président de la section locale de la Ligue des droits de l'homme, mais aussi adjoint au maire puis conseiller général de l'Hérault et enfin vice-président de l'assemblée départementale.

© COLL. ESCOFFIER.

CÔTE D'AZUR Jean Moulin à bord de la *Gilda*, vers 1930, à Saint-Tropez. Il y retrouve chaque été Nena et Pierre Cot, ministre de l'Air de Daladier puis de Blum.

D'un militantisme ardent, il a, selon Laure, la sœur de Jean et sa première biographe, *« marqué son fils, par son seul exemple, d'une empreinte indélébile »* (*Jean Moulin*, Presses de la Cité, 1969). En effet, étudiant, le jeune Jean milite « à gauche » : il s'inscrit aux Jeunesses laïques et républicaines proches du Parti radical alors tout-puissant, et en 1917, grâce à l'appui paternel, il intègre la préfecture de l'Hérault comme attaché au cabinet du préfet. Mobilisé en avril 1918, il ne connaît pas l'épreuve du feu et, après l'armistice, reprend son poste et ses études. En 1921, il passe sa licence en droit et, en 1922, il est nommé à Chambéry, chef de cabinet du préfet de la Savoie. C'est là qu'il fait la connaissance de Pierre Cot, alors jeune avocat. Une rencontre qui va marquer et orienter toute sa vie. En 1925, Jean Moulin est nommé, à 26 ans, sous-préfet à Albertville. Il est le plus jeune sous-préfet de France ; c'est le début d'une carrière foudroyante puisqu'il sera également le plus jeune préfet de France. Programmée avec méthode et détermination, cette ascension est entrecoupée d'expériences ministérielles auprès de Cot (ministre de l'Air du gouvernement Daladier, ministre de l'Air puis du Commerce de Blum) dont il est le chef adjoint de cabinet en 1932, puis le chef de cabinet entre juin 1936 et janvier 1937, puis d'avril 1937 à janvier 1938, enfin de février à mi-avril 1938. Un parcours qui lui vaut l'appellation de *« préfet rouge »*.

Sa réputation d'efficacité n'est pourtant plus à faire puisque le 17 juin 1940, Charles Pomaret, ministre de l'Intérieur du maréchal Pétain, pensera à lui pour le poste de directeur de la Sûreté nationale… Et que, bien qu'ayant été *« relevé de ses fonctions »* le 2 novembre 1940, et alors qu'il est engagé dans le combat clandestin, Laval, détail piquant, lui proposera en 1942 un poste de superpréfet!

On note aussi que son premier geste de « démissionné » est de se fabriquer par ses propres soins et pendant qu'il en a encore les moyens une fausse carte d'identité au nom de Joseph Mercier, professeur à l'Institut international à New York. Ce qui, à tout le moins, indique un homme armé pour la clandestinité. Une clandestinité qu'il a sans doute acquise en tant qu'« homme de l'ombre » dans la guerre d'Espagne, au cours de laquelle il avait été chargé par un Pierre Cot de plus en plus fasciné par l'URSS de superviser l'approvisionnement clandestin des républicains en armement.

Bref, de quoi brouiller quelques lignes et d'expliquer ce jugement de l'historien Henri Michel, son premier biographe officiel : *« Tout portrait de Jean Moulin clandestin comporte une bonne marge d'obscurité et laisse une part à l'hypothèse. »* (*Jean Moulin l'unificateur,* Hachette, 1971).

A ce stade, une chose est sûre : Jean Moulin est un homme de réseau et, sur le plan idéologique, nettement plus à gauche que son père. Enfin, sous un physique de jeune premier, c'est un caractère indomptable.

Ce côté guerrier, il le prouve d'ailleurs très vite face à l'occupant et l'on peut s'étonner que les historiens ne voient qu'un acte de résistance dans l'attitude du préfet de Chartres, refusant, le 17 juin 1940, de céder aux sommations de deux officiers allemands de signer un document accusant à tort des tirailleurs sénégalais de l'armée française du massacre de femmes et d'enfants : en réalité, il s'agit aussi puisque nous sommes encore en guerre à cette date, d'un authentique fait d'armes. Et qui plus est victorieux, puisque les supérieurs des officiers responsables de sa séquestration et de sa tentative de suicide en seront réduits à évoquer un « malentendu ». Du jamais-vu! Et l'on comprend mieux à la lumière de cet exploit pourquoi *praefectus* (« placé en tête ») désignait dans l'Antiquité les chefs militaires.

Un gaulliste orthodoxe

Pour ce qui concerne la période de la Résistance proprement dite, *Alias Caracalla* immortalise le « Jean Moulin gaulliste » sur la base de cette affirmation de Daniel Cordier, évoquant la rencontre entre le chef de la France libre et l'ancien préfet de Chartres : *« Il est donc certain que (au moins sur le plan humain et celui de la conception et de la conduite de la guerre) ce fut entre les deux hommes une sorte de coup de foudre réciproque. »* (*Jean Moulin, l'inconnu du Panthéon,* Lattès, 1993, tome III).

Bien qu'apportant certaines nuances à cette assertion (ce n'est que progressivement que le *« républicain de gauche »* serait devenu un *« gaullien inconditionnel »*), les auteurs de l'album paru chez Tallandier soutiennent eux aussi la thèse d'un Moulin tout entier acquis au général De Gaulle. Avec quelques raisons : bravant les périls, les rivalités et les oppositions de toutes sortes, et de la création du Comité de coordination des mouvements de résistance de zone sud (octobre 1942) jusqu'à celle du Conseil national de la Résistance (27 mai 1943), en passant par la mise sur pied du Comité directeur des MUR (Mouvements unis de résistance) et de l'AS (Armée secrète), en quelque dix-huit mois d'action clandestine, Jean Moulin s'est fait avec autorité, voire une certaine tendance à l'autoritarisme, le pionnier du ralliement de la Résistance intérieure à la France libre. Réussissant in extremis à faire reconnaître son chef – au moment crucial de sa rivalité avec le général Giraud, alors auréolé par

© COLL. ESCOFFIER.

MARIAGE En haut : Jean Moulin avec sa femme, Marguerite Cerruti, une parente éloignée de Pierre Cot, qu'il a épousée en 1926. La jeune femme s'ennuie à Albertville où Jean Moulin est alors sous-préfet. Ils divorcent en 1928.

© MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE BÉZIERS.

VIE DE BOHÈME *Montparnasse for ever*, par Jean Moulin (Romanin), vers 1930. Nommé à la sous-préfecture de Châteaulin, en Bretagne, en janvier 1930, Jean Moulin se rend régulièrement à Paris. Il loge près de Montparnasse dont la vie artistique le fascine et l'inspire.

la victoire de Tunisie – comme le chef politique de la Résistance. Et donc comme le futur dirigeant de la France libérée puisque son message du 8 mai 1943 aussitôt communiqué urbi et orbi par le service de propagande de Carlton Gardens demandait textuellement *«l'installation à Alger d'un gouvernement provisoire, sous la présidence du général De Gaulle; le général Giraud devant être le chef militaire»*. Ce sera, pour commencer, le CFLN (Comité français de la libération nationale) que les deux généraux créeront ensemble le 3 juin 1943 et dont ils assureront durant quelques mois la coprésidence.

Interrogations

Ce portrait d'un Moulin *«artisan orthodoxe du gaullisme gaullien»*, selon la formule coulée dans le bronze de Jean-Pierre Azéma (*Jean Moulin*, Perrin, 2003), entend ne plus guère laisser de place à la moindre question, hormis, reconnaît l'historien, qu'il pourrait être légitime de se demander pourquoi le préfet de Chartres, après le refus, au péril de sa vie, de se soumettre au diktat de l'occupant, décida de demeurer, d'abord, à son poste sous Vichy, d'y appliquer les «lois liberticides» (notamment le statut des Juifs, du 3 octobre 1940) et d'attendre, pour les quitter, d'être *«relevé de ses fonctions»*, le 2 novembre suivant. Que ce qu'il a fait ensuite entre cette date et l'automne 1941 continue de constituer une sorte d'*«angle mort»*, selon l'expression de l'historien Laurent Douzou («Un an de réflexion ?» in *Jean Moulin face à l'histoire*, Flammarion, 2000). Et qu'on peut s'étonner que dans le rapport qu'il adressa aux Britanniques et à la France libre en octobre 1941, depuis Lisbonne, avant de partir pour Londres, rapport destiné à l'accréditer en tant qu'expert et porte-parole des mouvements

ALIAS CARACALLA

Avec le film aussi émouvant qu'efficace d'Alain Tasma, écrit par Raphaëlle Valbrune et Georges-Marc Benamou d'après ses *Mémoires* (*Alias Caracalla*, Gallimard, 2009), Daniel Cordier ne pouvait pas espérer meilleure mise en scène de son autobiographie. Ni, avec Jules Sadoughi, promis à une belle carrière, meilleure incarnation du jeune exalté d'extrême droite qu'il était dans son adolescence, puis du «Alain» qu'il fut ensuite dans la Résistance comme secrétaire de Jean Moulin. Même si Eric Caravaca a choisi d'interpréter un Jean Moulin plutôt en demi-teinte et certainement moins autoritaire qu'il ne fût réellement, le film sonne juste. Parfois, malheureusement, très juste, voire trop juste, car il révèle dans une tragique crudité, la mort rôdant autour des protagonistes, l'intensité des heurts qui ont opposé Moulin aux résistants de l'intérieur dépendant de Londres pour l'argent, les armes et les liaisons, mais renâclant devant la mainmise gaulliste sur la Résistance. OPA menée à marche forcée par le délégué du Comité national français pour imposer, avec la création du CNR, la légitimité de De Gaulle face à son rival, Giraud qui, à la tête d'une armée française ressuscitée, préside au même moment avec Eisenhower le défilé de la victoire à Tunis. *H-CG*

Alias Caracalla, par Alain Tasma, double DVD en vente dès le 20 juin 2013, France 3, 19,99 €.

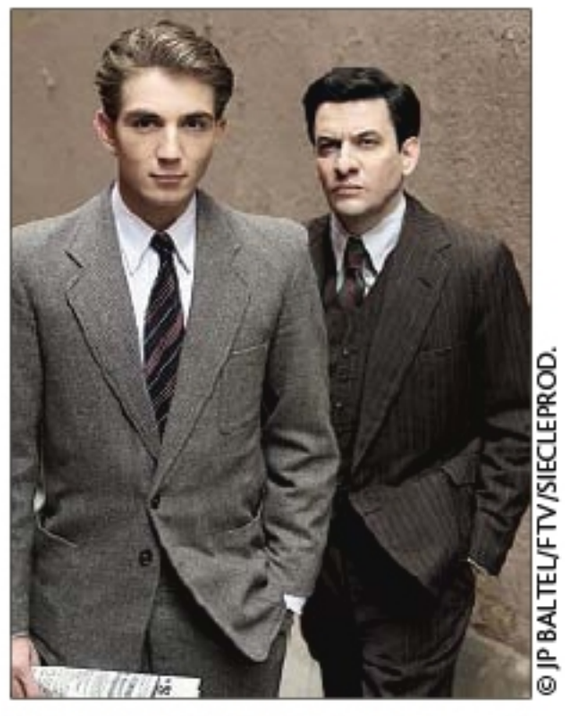

© JP BALTEL/FTV/SIECLEPROD.

ADAPTATION Jules Sadoughi *(à gauche)* et Eric Caravaca, les interprètes de Daniel Cordier et Jean Moulin dans *Alias Caracalla*.

© MUSÉE DU GÉNÉRAL LECLERC DE HAUTECLOCQUE ET DE LA LIBÉRATION DE PARIS MUSÉE JEAN MOULIN.

de Résistance, il fit bien état (pour les condamner) des poursuites engagées contre le personnel de la IIIe République, mais ne dit pas un mot sur les lois antijuives.

Il est sûr que les réponses apportées jusqu'à présent à ces interrogations sont peu convaincantes.

On pourrait également se demander pourquoi ayant obtenu fin février, sur présentation de sa fausse carte d'identité et grâce à l'entremise de son ami Manhès, un passeport portant le numéro 71, puis un visa de sortie autorisant *«M. Mercier à rejoindre les Etats-Unis par l'Espagne et le Portugal»*, puis encore obtenu, le 7 février 1941, ledit visa américain grâce aux 3 000 dollars nécessaires et à une fausse attestation de ses fonctions professorales à New York envoyés par Mme Pierre Cot, il a choisi – mais seulement après l'attaque de l'Union soviétique par Hitler – de changer de destination et de gagner finalement Londres.

© DÉPÔT DU MUSÉE DE L'ARMÉE.

TEMPS DE GUERRE Ci-contre : carte d'identité de Jean Moulin délivrée par le ministère de l'Intérieur en 1939. En haut : Jean Moulin au square du Peyrou à Montpellier, en octobre 1939. En haut à droite : Pierre Cot *(premier à gauche)* et Jean Moulin *(deuxième à droite)*, en 1937 après un saut en parachute.

Reste, aussi, un point à préciser : en se fondant sur les travaux de Cordier qui, disait-il alors, l'*«a démontré avec rigueur»*, Jean-Pierre Azéma fixait, dans son livre (page 170), au 25 octobre 1941 la date de la première rencontre – la *«rencontre décisive»* – entre De Gaulle et Jean Moulin. Or, dans sa préface à l'album des éditions Tallandier, il la fixe maintenant au 24, tandis que les deux auteurs s'en tiennent à la première date. Mais peut-être s'agit-il tout simplement d'une erreur…

Compagnon de route ?

A côté de ce portrait officiel du Jean Moulin gaulliste, un autre héros de la Résistance, Henri Frenay, le créateur et le chef de Combat, le premier et le plus important des mouvements de la Résistance intérieure, a, pour expliquer ses graves différends avec lui durant la guerre, dressé celui d'un Jean Moulin, *«compagnon de route»* du parti communiste. Rappelant notamment dans son livre enquête, *L'Enigme Jean Moulin* (Robert Laffont, 1977), qu'il avait appartenu au cabinet de Pierre Cot (ministre de l'Air entre 1933 et 1934 puis entre 1936 et 1938, pour finir *«honorable correspondant»* des Soviétiques pendant la guerre), et qu'il y avait été l'homme de l'aide clandestine aux républicains espagnols, à l'occasion de laquelle il s'était trouvé au contact avec les services secrets soviétiques qui se chargeaient de l'acheminement des armes aux «rouges». Etablissant très précisément que, depuis cette date, clairement engagé à gauche, membre directeur du « Cercle des nations », succédané du RUP (Rassemblement universel pour la paix), une officine d'origine moscoutaire, il avait fait équipe avec André Labarthe, agent soviétique, Louis Dolivet, kominternien, Henri Manhès, communiste sans carte, Pierre Meunier et Robert Chambeiron, tous deux communistes, dont il ferait, plus tard, les secrétaires du CNR.

La principale critique de Frenay portait sur la création du CNR qui avait redonné vie aux anciens partis de la IIIe République en mettant, en son sein, leurs représentants sur un pied d'égalité avec les mouvements de Résistance qui les considéraient

© LEGS ANDRÉE ESCOFFIER-DUBOIS, MUSÉE DU GÉNÉRAL LECLERC-MUSÉE JEAN MOULIN (EPPM). © KEYSTONE-FRANCE.

pourtant jusqu'alors, selon le mot de Brossolette repris par De Gaulle, comme des *«sépulcres blanchis»*. Il l'accusait, surtout, d'avoir permis, par là, au parti communiste de refaire surface et de dominer la scène nationale de l'après-guerre.

L'argument ne manque pas de poids : il ne faudra guère de temps en effet pour que, sur quatre membres, le bureau permanent du CNR soit aux mains de deux communistes et de l'un de leurs compagnons de route…

L'ancien patron de Combat avait été précédé (poussé ?) dans ce jugement par le colonel Passy, le chef du BCRA, les services secrets de la France libre, qui, dans le troisième tome de ses *Mémoires* (*Mission secrètes en France*, Plon, 1951), avait, quant à lui, accusé Moulin d'avoir *«mis en place une structure pernicieuse dominée par un parti qui était loin d'être au service exclusif de la France, structure qui devait paralyser les efforts du gouvernement provisoire au lendemain de la Libération»*. Ce que soutient à son tour aujourd'hui un autre résistant gaulliste, Pierre Lavéry (*Une autre histoire de la Résistance*, Michalon, 2004), qui dénonce dans la composition du CNR une *«image artificielle, grossièrement erronée, de la situation sur le sol métropolitain»* et qui rapporte cet aveu de Pascal Copeau : *«Pour tout dire nous avons beaucoup comploté avec Max, en vue d'éliminer des chefs historiques pour qu'ils laissent aux chefs de la deuxième vague la possibilité de travailler sans apporter avec eux toutes les histoires du début.»*

A la suite de Frenay dans le cadre d'une enquête très informée – et reconnue pour

À LIRE
L'AUTRE JEAN MOULIN
Thomas Rabino

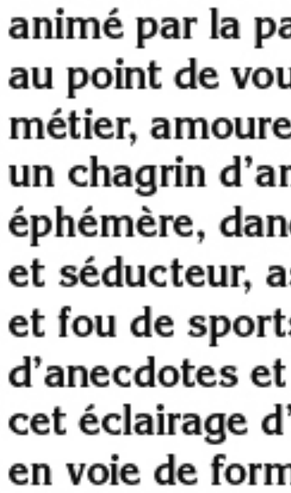

C'est, entre autres, grâce à la découverte, en Allemagne, par les chercheurs du musée des Lettres et Manuscrits, d'une vingtaine de lettres de Jean Moulin à sa mère et à sa sœur entre 1940 et novembre 1942 (lettres considérées jusqu'à ce jour comme «perdues») que Thomas Rabino, auteur déjà d'un remarquable ouvrage sur *Le Réseau Carte* (Perrin, 2006) et d'un non moins décapant essai sur la culture de guerre, *De la guerre en Amérique* (Perrin, 2011), nous entraîne dans l'intimité du jeune Moulin : successivement enfant espiègle et rêveur, adolescent animé par la passion du dessin au point de vouloir en faire son métier, amoureux frappé par un chagrin d'amour, époux éphémère, dandy flambeur et séducteur, assoiffé de voyages et fou de sports. Nourri d'anecdotes et de révélations, cet éclairage d'une personnalité en voie de formation laisse parfois entrevoir, à travers l'ambitieuse programmation d'une carrière préfectorale réussie, le ressort d'une volonté à toute épreuve. *H-CG*

Perrin, 258 pages, 21 €.

POINGS LEVÉS Le 5 juillet 1936, dans la forêt de Garches, André Malraux (en costume clair, juste à gauche du poing levé au milieu) et Jean Moulin (dans le cercle rouge), alors préfet et directeur de cabinet du ministère de l'Air, réunis pour la fête de la FSGT (Fédération sportive et gymnique du travail), lèvent le poing aux côtés des Républicains espagnols délégués par la Généralité de Catalogne. Au micro, le ministre de l'Air du Front populaire, Pierre Cot.

© COLL. ESCOFFIER.

telle – sur la pénétration soviétique en France au cours des années 1930, Thierry Wolton, s'appuyant notamment sur des déclarations de Léopold Trepper, l'ancien chef de l'Orchestre rouge, le principal réseau d'espionnage soviétique en Europe occidentale, a cru pouvoir déceler des connexions entre Jean Moulin et Henri Robinson, dit « Harry », le résident du GRU (le service de renseignement de l'Armée rouge) dans notre pays. Via un certain Maurice Panier, le principal agent de liaison de Robinson avec les « taupes » françaises. L'ouvrage (*Le Grand Recrutement*, Grasset, 1993) fit à sa parution grand bruit et le simple fait d'en rendre compte provoqua une tempête. Annie Kriegel, l'historienne reconnue du système communiste international, et l'auteur de ces lignes, également auteur d'un ouvrage sur les relations entre De Gaulle et les communistes pendant la guerre, en surent quelque chose (« Jean Moulin agent soviétique ? », *Le Figaro Magazine* du 6 février 1993).

Aujourd'hui, pour Jean-Pierre Azéma, la cause est entendue : la *« mémoire savante »*, tranche-t-il, a réduit à rien les *« attaques de Frenay habillant Moulin en crypto-communiste »*. A chacun d'en juger.

Mission secrète

Le troisième portrait, à l'exact opposé du premier, est celui qu'a dressé Jacques Baynac dans *Présumé Jean Moulin* (Grasset, 2007), une enquête d'investigation d'une ampleur peu commune fondée sur des archives inédites provenant notamment du SOE (Special Operations Executive, le service « action » britannique du temps de guerre), qui introduit une problématique nouvelle visant à faire de Jean Moulin une sorte de socialiste révolutionnaire et dépasse même, par l'ampleur de l'information et l'originalité des points de vue, le cas Moulin, pour esquisser une nouvelle histoire de la Résistance.

Tout en prenant en compte son passé d'extrême gauche, avec force détails qui viennent en appui de l'ouvrage de Thierry Wolton, l'auteur voit dans un Moulin définitivement vacciné par le pacte germano-soviétique le champion obstiné de la Résistance intérieure face au gaullisme londonien.

Baynac, qui ne dissimule pas son admiration pour le héros, s'emploie à montrer que rien n'atteste la théorie du *« coup de foudre »* et il remet en cause l'existence même du fameux ordre de mission publié par De Gaulle en annexe de ses *Mémoires* : *« Je désigne M. J. Moulin, préfet, comme mon représentant et comme délégué du Comité national, pour la zone non directement occupée de la métropole. M. Moulin a pour mission de réaliser dans cette zone l'unité d'action de tous les éléments qui résistent à l'ennemi et à ses collaborateurs. M. Moulin me rendra compte directement de l'exécution de sa mission. »* Il est vrai que jusqu'à ce jour personne ne semble avoir jamais vu le document, pas plus l'original qu'une copie ou un brouillon. Il est vrai également, que, pour des raisons de sécurité évidentes, Moulin n'a jamais été désigné sous son vrai nom dans aucun document officiel exporté en France, pas plus d'ailleurs que n'a été mentionnée sa qualité de préfet.

« Par là même, dit Baynac, *on est parfaitement fondé à s'interroger sur la nature exacte de la mission de Moulin. Non seulement parce que beaucoup trop de détails sont flous, discutables ou appuyés par des dires incontrôlables, mais aussi parce que trop de documents convergent pour montrer*

À BICYCLETTE En haut : Nena et Pierre Cot, les Chatin et André Labarthe lors d'un week-end à Rodez chez leur ami Jean Moulin, préfet de l'Aveyron en mars 1937 (il est alors le plus jeune préfet de France) et de juin 1938 à février 1939.

© COLL. ESCOFFIER.

ENTRE ICI ! Ci-contre : autoportrait de Jean Moulin. *« Aujourd'hui jeunesse, puisses-tu penser à cet homme comme tu aurais approché tes mains de sa pauvre face informe du dernier jour. »* André Malraux, le 19 décembre 1964, jour de l'entrée de Jean Moulin au Panthéon des Grands Hommes de la République française.

que les choses sont loin de s'être passées à Londres comme on l'a raconté. De plus, apparues publiquement il y a peu, de nouvelles informations autorisent à se demander si une autre mission n'aurait pas été confiée à Moulin par De Gaulle. » Et Baynac de citer Eric Roussel qui dans sa biographie de Charles De Gaulle (Gallimard, 2002) rapporte qu'Alexandre Bogomolov, ambassadeur soviétique à Londres, *« a souligné, dès novembre 1941, le désir du général d'entamer un dialogue avec le Parti communiste : "De Gaulle a demandé à quelqu'un d'entrer en contact avec les communistes français" »*.

Le nom du messager n'est pas indiqué, mais, de son côté, Alain Peyrefitte, dans *C'était De Gaulle* (Quarto Gallimard, 2002) fait dire au Général : *« (…) parce qu'il* (Moulin) *avait la réputation d'être un préfet de gauche, et même proche des communistes, justement parce qu'il avait été directeur du cabinet de Pierre Cot, il ne pouvait pas être récusé par eux. Sa mission était de les réintégrer dans la communauté nationale; il était le meilleur pour ça. Il a été droit comme un I (…). C'est Moulin plus que tout autre, qui a permis de faire entrer les communistes dans l'organisation de la France combattante et de les contrôler. »*

In fine, Baynac soutient que Moulin s'apprêtait, peu avant son arrestation, à prendre définitivement ses distances avec De Gaulle en prenant langue avec les services américains et, décidément iconoclaste jusqu'au bout, il n'hésite pas non plus à balayer la thèse d'une trahison à Caluire. Pour lui, et sa démonstration est particulièrement convaincante, le piège qui s'est refermé le 21 juin sur le président du CNR peut très bien avoir été le résultat de l'étendue des informations policières allemandes sur les organisations clandestines.

Héros et martyr

Gaulliste orthodoxe, crypto-communiste ou champion de la Résistance intérieure face au gaullisme londonien, mais à coup sûr héros et martyr, Jean Moulin, soixante-dix ans après sa disparition garde encore une part de mystère. Annie Kriegel disait que plus on l'étudie plus on découvre qu'il est complexe. Ce qui apparemment ne nuit aucunement à sa gloire : dans un sondage réalisé en avril 2000 pour la revue *L'Histoire*, 36 % des personnes interrogées le plaçaient au premier rang des personnages les plus sympathiques : ce qui le rangeait derrière Marie Curie, mais devant Jeanne d'Arc.

JEAN MOULIN, ARTISTE, PRÉFET, RÉSISTANT, 1899-1943

Christine Lévisse-Touzé, Dominique Veillon

Tallandier/ Ministère de la Défense-DMPA
192 pages
31,90 €

Et aussi : « Redécouvrir Jean Moulin », Paris, musée Jean-Moulin, jusqu'au 29 décembre 2013. Une exposition chrono-thématique à la gloire de Jean Moulin, artiste et résistant. parismusees.paris.fr

ENTRETIEN AVEC EMILIO GENTILE

Propos recueillis par Frédéric Valloire et Isabelle Schmitz

Les totalitarismes contre Dieu

Communisme, nazisme et fascisme professaient une conception de l'homme incompatible avec le christianisme. Mais le premier ne faisait pas mystère de son athéisme, quand les autres adoptèrent une attitude ambiguë.

Bojano : une petite ville au pied d'une colline des Abruzzes, en Molise, une région au caractère affirmé située au sud-est de Rome. C'est là qu'en 1946 naît Emilio Gentile, désormais retraité, la personnalité la plus connue de sa ville. Il faut dire qu'il est professeur émérite d'histoire contemporaine à la faculté des Sciences politiques de la Sapienza, l'université la plus vénérable de Rome qui remonte à 1303, qu'il a enseigné en Australie, en France et aux Etats-Unis et donné des conférences dans le monde entier. Ses thèmes de recherche ? Le fascisme italien et les totalitarismes du XX[e] siècle, cette forme nouvelle de régime politique apparue pour la première fois aux lendemains de la Première Guerre mondiale, qui aspire au monopole du pouvoir politique, s'appuie sur le régime du parti unique, souhaite contrôler l'ensemble de la vie sociale afin de créer une nouvelle civilisation à la suite d'un *« processus idéologique, culturel, organisationnel et institutionnel complexe »* marqué par la nécessité d'une révolution permanente. L'idée force de l'historien italien ? Loin d'être un simple mouvement politique lié à Mussolini, devenu totalitaire sous l'effet des circonstances et de la guerre, le fascisme italien, religion politique qui entendait forger un « homme nouveau », constituait dès l'origine la route italienne du totalitarisme.

© AKG-IMAGES.

EVÊQUE DU REICH Hitler et Ludwig Müller lors du rassemblement du parti national-socialiste, à Nuremberg, en septembre 1934. Personnalité dirigeante des Chrétiens allemands, le protestant Müller est nommé « évêque du Reich » en 1933.

Rien ne prédisposait Gentile à travailler sur ces phénomènes. Sa formation est celle d'un philosophe et d'un historien de l'art. Ses premiers travaux portent sur le Moyen Age italien, sur la pensée politique de Machiavel, et sur l'avant-garde artistique italienne du début du XX[e] siècle. C'est par le biais de cette dernière et de ceux qu'il nomme *« les hérétiques politiques et culturels »*, autrement dit les artistes et les jeunes intellectuels en quête d'esthétisme et de moralisme, de réalisme et d'idéalisme, qui attendaient l'avènement d'hommes nouveaux en réaction au positivisme et au rationalisme ambiants, qu'il se penche sur le fascisme. Mais ses curiosités historiques multiples lui donnent une

forme de recul, lui permettent de naviguer avec aisance entre les mythes, les rites et les monuments et de les lier aux idéologies et aux faits. Elles l'incitent à se pencher sur le charisme de certains individus et à avancer des explications pertinentes et nouvelles sur des sujets qu'il ne réduit pas, malgré leurs apparences, à des actions politiques ou à des institutions, et qu'il ne cesse d'approfondir de livre en livre. Avec cinq ouvrages majeurs qui envisagent la dimension religieuse de la politique, et précisément celle du fascisme italien sous ses multiples aspects (*La Religion fasciste,* Perrin, 2002; *Qu'est-ce que le fascisme? Histoire et interprétation,* « Folio histoire », 2004; *La Voie italienne au totalitarisme. Le Parti et l'Etat sous le régime fasciste,* Editions du Rocher, 2004; *Les Religions de la politique. Entre démocraties et totalitarismes,* Seuil, 2005; *L'Apocalypse de la modernité. La Grande Guerre et l'homme nouveau,* Aubier, 2011), Gentile va au fond des choses. Son dernier ouvrage, *Pour ou contre César? Les religions chrétiennes face aux totalitarismes,* très riche sur le plan de la documentation, ouvre encore de nouvelles pistes de recherche et dépasse par les interrogations qu'il suscite la simple analyse historique.

Comment se situe votre livre dans l'ensemble de vos recherches ?

Mon point de départ a été ce fait que j'avais établi naguère dans plusieurs de mes livres et que personne ne conteste plus sérieusement aujourd'hui : le fascisme est une religion, une nouvelle religion laïque qui sacralise l'Etat et que Mussolini entendait insuffler à des millions d'Italiens. La même remarque pourrait être faite pour le national-socialisme. En témoigne cette affiche de

RELIGION TOTALITAIRE

Emilio Gentile a consacré quinze années à l'étude des totalitarismes du XX^e^ siècle comme religions politiques de substitution. Son dernier livre, *Pour ou contre César?,* examine l'attitude des Eglises chrétiennes face aux régimes totalitaires.

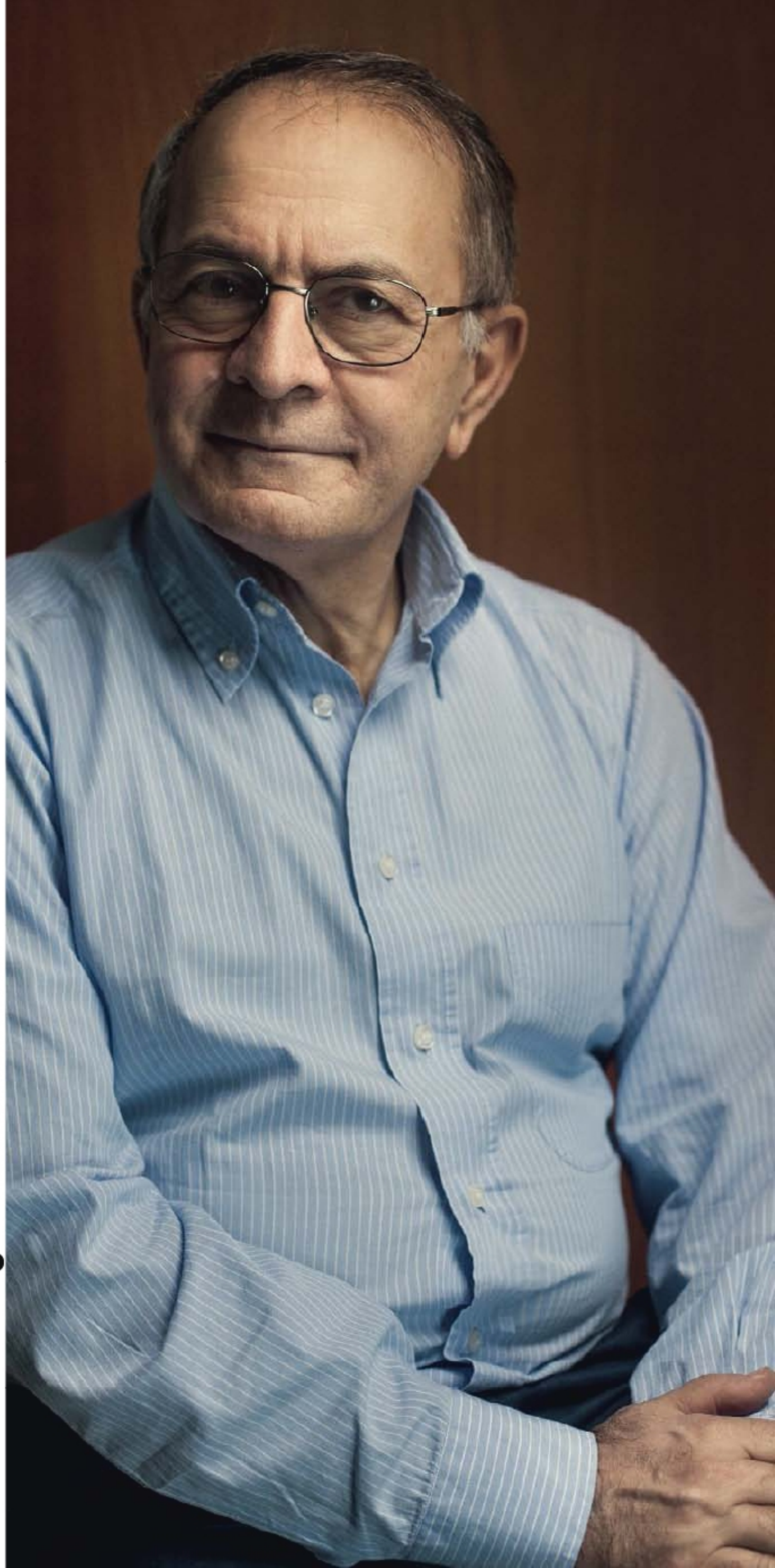

© ANDREW C. KOVALEV-LE FIGARO HISTOIRE.

© ROGER-VIOLLET. © ROGER-VIOLLET.

CONCORDAT A gauche : Mussolini, Mgr Pietro Gasparri et Mgr Borgongini Duca signent les accords du Latran, à Rome, le 11 février 1929. A droite : Pie XI, pape de 1922 à 1939. En mars 1937, il fait publier deux encycliques condamnant le nazisme et le communisme : *Mit brennender Sorge* (Avec une brûlante inquiétude), le 14 mars, et *Divini redemptoris*, cinq jours plus tard.

propagande de 1930. Qu'y voit-on ? Le jeune Führer, le regard décidé, l'air volontaire, porte haut le drapeau du national-socialisme. Derrière lui, une foule immense d'hommes en chemise brune, en marche serrée. Au-dessus de sa tête, tandis que le soleil dessine une auréole, un aigle vole, semblable à la colombe de l'Esprit divin suspendue au-dessus de Jésus au moment de son baptême dans les eaux du Jourdain. Aucun doute : il s'agit d'une sorte de décalque d'une image véhiculée par le christianisme, témoignant de l'ambition de se substituer à lui.

Fascisme et nazisme professaient une conception de l'homme et de la vie contraire à la doctrine et à l'éthique chrétiennes. La complexité tient à ce que cela n'empêchait pas leurs dirigeants de rendre hommage au christianisme et à la civilisation qui en était issue, non plus que de signer des concordats avec le Saint-Siège, le 11 février 1929 pour l'Italie, le 20 juillet 1933 pour l'Allemagne.

Avec le communisme soviétique, la situation était plus claire, puisqu'il professa toujours son athéisme militant et sa volonté d'extirper la religion de la conscience de l'homme. Avec lui, les relations des Eglises ont donc été moins compliquées : l'Eglise orthodoxe a vite perdu sa bataille et n'a pu survivre que dans une condition d'asservissement et de silence. Même destinée pour les autres Eglises vite persécutées, condamnées au silence et à la clandestinité. Aussi la condamnation du communisme par les Eglises a-t-elle été quasiment unanime et sans appel.

Fascisme et national-socialisme avaient à leur égard une attitude beaucoup plus ambiguë. Les réactions des chrétiens ont dès lors été diverses et contradictoires. Même si la confrontation s'est toujours achevée par une condamnation, on a le sentiment que ces phénomènes ont d'abord désemparé les institutions.

Dans l'Allemagne des années 1930, certains chrétiens ont un moment considéré, par exemple, qu'il n'était pas blasphématoire de rapprocher Hitler du Christ. Mieux : de nombreux protestants voyaient dans la révolution nationale-socialiste un événement d'inspiration divine ; des catholiques considéraient l'ascension de Hitler vers le pouvoir comme un événement providentiel. Pour les uns et les autres, le Führer paraissait être un messie envoyé par la Providence pour sauver l'Allemagne du bolchevisme, la ramener à la foi chrétienne, lui rendre son unité et sa grandeur. Pour d'autres, catholiques et protestants, cela relevait en revanche du sacrilège et révélait l'essence antichrétienne du national-socialisme. Loin d'être un messie, Hitler était à leurs yeux un Antéchrist.

Plutôt que de présenter les idéologies vous avez préféré mettre l'accent sur les hommes. Pourquoi ?

Je voulais faire une histoire des hommes, pas une histoire abstraite. Ce sont eux et leurs actions qui permettent de comprendre les doctrines, et ce sont eux qui font l'histoire, qui la vivent au quotidien et font l'expérience de ces nouveaux régimes. J'ai donc choisi de suivre des hommes, parfois de simples curés de campagne, solitaires, comme don Primo Mazzolari (dont le procès en béatification a été ouvert cette année), un aumônier militaire durant la Première Guerre mondiale qui, dès les années 1920, aborde avec angoisse, durant son ministère à Cicognara, dans la région de Mantoue, des thèmes et des problèmes que la culture chrétienne européenne ne se posera que dix ans plus tard. Le 21 août

1922 (avant donc la marche sur Rome, le 28 octobre 1922), il note : *«Même ici, le fascisme a des ferments de barbarie et prend un pli antireligieux.»* Puis en novembre : *«Ici, le fascisme, au-delà des ligues, des coopératives et des administrations rouges, frappe avec plus d'égards mais tout aussi méthodiquement la religion et les prêtres.»* Lui fait écho un franciscain allemand, le père Ingbert Naab qui publie en 1931 un opuscule, *Hitler est-il chrétien?* S'appuyant sur des passages tirés de ses discours, de *Mein Kampf*, et du journal du parti, le *Völkischer Beobachter*, il conclut par la négative. A côté d'eux, voici des intellectuels de haute volée, tel Luigi Sturzo, un prêtre, théologien, philosophe, qui dut s'exiler et dont le procès en béatification est en cours. Que dit-il ? Que le fascisme *«est une inversion des valeurs dont les racines remontent au paganisme classique»* et qu'il aboutit à *«une conception de l'Etat panthéiste»*, où la communauté *«se personnifie, s'idéalise, se perçoit comme un tout et se déifie. Elle ne connaît pas de limites : elle jouit d'une souveraineté absolue»*. Ou Anton Hilckman, un philosophe catholique qui, dès juillet 1932, développe une interprétation du national-socialisme comme phénomène de sacralisation du politique et de déification de la race nordique ou germanique, *«unité de mesure définitive et absolue»*. Il annonce : *«L'Eglise deviendra le centre principal de résistance contre l'introduction de la nouvelle hérésie néo-wotanienne, appelé Eglise nationale allemande.»*

Pourquoi les institutions dirigeantes des Eglises n'ont-elles pas eu tout de suite la même netteté dans la condamnation de ces régimes ?

Les raisons en sont nombreuses. Certaines sont liées à la nouveauté absolue que représentent les totalitarismes et qui surprennent dans un premier temps les Eglises (d'autant que les régimes eux-mêmes évoluent, qu'ils n'affichent pas d'emblée la brutalité qui prévaudra au fil du temps). S'y ajoutent des

CINÉMA

HANNAH ARENDT

Pour évoquer la personnalité d'Hannah Arendt, la réalisatrice allemande Margarethe von Trotta a choisi de se concentrer sur une période brève mais intense de sa vie : les années 1961 à 1963, durant lesquelles la philosophe va se confronter au criminel nazi Adolf Eichmann et élaborer sa théorie sur la banalité du mal. En 1961, Hannah Arendt mène à New York l'existence confortable d'une universitaire connue notamment pour son ouvrage *Les Origines du totalitarisme*. Née en 1906 à Hanovre dans une famille juive cultivée, elle s'est exilée en France en 1933, puis, après l'invasion allemande, en Amérique, dont elle est devenue citoyenne en 1951. Le film montre d'abord la femme dans sa vie quotidienne entre son mari, le philosophe Heinrich Blücher, sa plus proche amie, la romancière Mary McCarthy, et leur cercle familier d'intellectuels, pour la plupart Juifs allemands. La grande actrice allemande Barbara Sukowa donne à Hannah Arendt une féminité épanouie, un charme intelligent, dénué de frivolité, qui contraste avec l'élégance plus mondaine et plus piquante de Mary McCarthy. Apprenant qu'Eichmann, capturé par les Israéliens en Amérique latine, va être jugé à Jérusalem, Hannah Arendt persuade le directeur de la rédaction du *New Yorker* de lui confier un reportage sur ce procès exceptionnel. Elle n'a, explique-t-elle, jamais vu de nazi en face. Elle veut voir, et elle veut comprendre. On la suit à Jérusalem, où, habilement, Margarethe von Trotta la confronte au véritable Eichmann, à travers des images d'archives. Au retour, elle tarde à livrer les articles prévus. Enfermée chez elle, elle réfléchit, une éternelle cigarette aux doigts. Le temps de la pensée n'est pas celui de l'instantanéité médiatique. Ses conclusions très personnelles sur la banalité du mal vont susciter une polémique violente. Elle explique, en effet, qu'Eichmann n'est pas un monstre mais un fonctionnaire appliqué et docile qui fait son devoir sans jamais s'interroger sur les conséquences de ses actes. Attaquée, insultée, ostracisée, Hannah Arendt fait front. Il appartient aux philosophes de discuter ses arguments. Mais le film est un beau portrait de femme à l'indépendance d'esprit indomptable. Qui n'a jamais abdiqué le courage et la dignité de penser. *M-NT*

***Hannah Arendt*, de Margarethe von Trotta, avec Barbara Sukowa, 113 minutes.**

© ALINARI/ROGER-VIOLLET

LA GUERRE DES CROIX

Pie XII juste après son élection, le 23 mars 1939. Plume de l'encyclique de Pie XI, *Mit brennender Sorge* (1937), qui condamnait le nazisme, il réitéra la condamnation de toutes les formes de totalitarisme et de racisme dans sa première encyclique, *Summi pontificatus*, le 20 octobre 1939.

questions d'opportunité (les concordats, qui sauvegardent la liberté du culte, par exemple), le souci de protéger et de conserver l'attachement des fidèles, le danger que présente le bolchevisme et dont fascisme et national-socialisme semblent protéger, l'habileté des dictateurs qui assurent être de *« bons chrétiens »*, les orientations politiques d'une hiérarchie souvent hostile à la démocratie et toujours patriote.

Pie XI perçoit dès le début la nature dangereuse du fascisme. Mais il pensa d'abord pouvoir le *« domestiquer »* : malgré le concordat, la lutte fut cependant continuelle entre l'Eglise et le pouvoir fasciste. Reste que le Vatican n'est pas monolithique. Plusieurs courants y cohabitent : les uns pensent pouvoir utiliser le fascisme pour reconquérir la société et même le « catholiciser » ; les autres s'en méfient, mais pensent que les manifestations extérieures de religiosité fasciste sont marginales ; d'autres encore souhaitent temporiser et trouver un compromis en attendant que ces régimes disparaissent d'eux-mêmes. Reste que tous ces courants finiront par convenir qu'ils ont été trompés.

Y a-t-il une « ligne rouge » qu'aucune Eglise n'accepte de franchir ?

Il y en a plusieurs. Mais l'une d'entre elles me semble capitale, constante, et se retrouve dans tous les régimes totalitaires, celle de l'éducation. Car tous ces régimes pensent que l'Etat doit être le seul éducateur de la nation, que les enfants ne doivent plus appartenir à leurs familles, mais à l'Etat. D'où la nécessité d'effacer toute référence aux Eglises. Ainsi en Italie où une sorte de catéchisme fasciste inspiré de celui de l'Eglise catholique ne signale plus les saints comme témoins de leur foi, mais les célèbre comme Italiens, maillons de la grande lignée initiée par la Louve romaine jusqu'à Mussolini, et où l'on ne parle jamais de l'Eglise, mais de la *« religion des pères »*. Tout ceci afin de forger un « homme nouveau ». Avec un certain succès : *« En Italie,* remarque Sturzo en 1938, *le fascisme prend progressivement possession de l'âme des jeunes, accroît son pouvoir politique dans tous les domaines aux dépens du pouvoir spirituel et religieux, s'approprie les intelligences et asservit les volontés : on assiste à une lente asphyxie, à un empoisonnement graduel et continu. »* Il conclut qu'aucune politique de compromis ne pourra jamais *« effacer l'incompatibilité entre le christianisme et l'Etat totalitaire »*.

Cette prise de conscience va accélérer les condamnations officielles.

Tout se joue lors du pontificat de Pie XI, pape de février 1922 à février 1939. Tout est dit dans le courant de l'année 1937, que l'on pourrait appeler l'année de la croisade chrétienne contre le totalitarisme, même si elle fut menée de façon indépendante par les catholiques et par les protestants. En mars, voici les deux encycliques de Pie XI qui condamnaient l'une le communisme bolchevique, l'autre le nazisme, soit *« le matérialisme athée de l'internationale rouge et le néo-paganisme du nazisme brun »*. En juillet, la grande conférence d'Oxford réunit, sous le titre « Eglise, Communauté et Etat », 425 délégués protestants provenant de quarante pays différents pour répondre aux défis que lançait au monde chrétien l'Etat totalitaire. J. H. Oldham, l'un des organisateurs et l'un des pionniers du mouvement œcuménique, avait analysé dès 1936 les principes de l'Etat totalitaire, *« un Etat qui réclame l'homme dans la totalité de son être, qui proclame que son autorité est la source de toute autorité, qui refuse de reconnaître à la religion, à la culture, à l'éducation et à la famille leurs sphères respectives d'indépendance ; qui cherche à imposer à tous les citoyens sa propre philosophie de la vie »*. Dans son compte rendu de la conférence d'Oxford, il rappelle qu'*« entre la foi chrétienne et les tendances séculières et païennes de notre temps, un combat à mort est engagé »*.

Pie XI avait rédigé en 1939 une nouvelle encyclique, *Humani generis unitas*, condamnant les religions politiques de la nation, de la race et de la classe. Sa mort en empêcha la publication. Elle ne fut rendue publique qu'en 1995.

POUR OU CONTRE CÉSAR ? Emilio Gentile

Aubier
484 pages
28 €

« Une formidable fresque historique à la manière d'un Ken Follet. »

Blaise de Chabalier – *Le Figaro Littéraire*

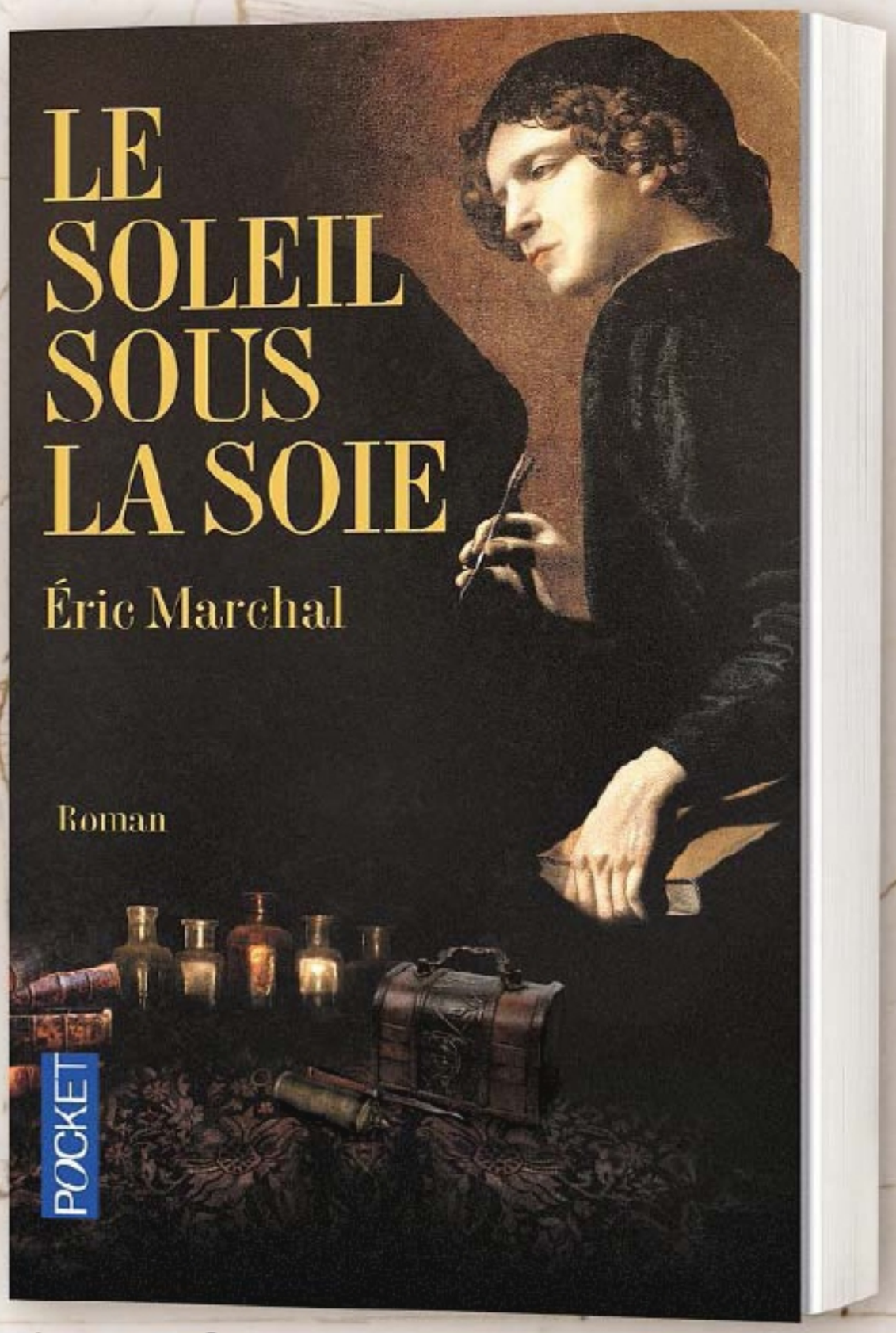

963 pages - 8,80 €

LE GRAND SUCCÈS D'ÉRIC MARCHAL ENFIN EN POCHE !

Le destin hors norme d'un pionnier de la chirurgie, haï par ses pairs et déchiré entre ses amours.
Un roman somptueux, richement documenté, captivant jusqu'à la dernière page.

POCKET

www.pocket.fr

Crédits photos : © Stuart Gregory / GO Free / Graphic Obsession

Par Jean Sévillia

© JOHN FOLEY/OPALE.

VENDÉE, UN DÉTAIL QUI NE PASSE PAS

L'universitaire Jean-Clément Martin conteste le caractère significatif de l'écorchement et du tannage des peaux de trente-deux prisonniers vendéens. Sans parvenir à expliquer quelle idéologie a rendu cette barbarie possible.

Le 11 mars 1793, deux semaines après la levée en masse de 300 000 hommes par la Convention, 5 000 paysans envahissaient Machecoul, en Loire-Atlantique, afin de protester contre une mesure qui heurtait un peuple qui n'avait jamais connu la conscription. Dès le lendemain, dans ce qui allait devenir la Vendée, région qui dépassait le département qui porte aujourd'hui ce nom, l'administration faisait état de plus de 20 000 insurgés. Le 19 mars, à Paris, l'Assemblée décrétait que tout révolté serait mis à mort dans les vingt-quatre heures…

C'était il y a deux cent vingt ans. Ainsi commençait une atroce guerre civile, longtemps occultée. « *Depuis deux cents ans*, estimait naguère François Furet, *la République a laissé la Vendée seule avec son malheur, et il est grand temps de refermer cette blessure.* » On ne peut que souscrire à cette déclaration de principe, mais force est de constater que, dès qu'il est question des guerres de Vendée, le feu des passions n'est pas éteint.

En 1986, les Presses universitaires de France publiaient une thèse de doctorat d'Etat soutenue, à la Sorbonne, par un chercheur de 30 ans, Reynald Secher : *Le Génocide franco-français*. Irréfutable par les faits exposés – la genèse et le déroulement des guerres de Vendée –, l'ouvrage allait déclencher une violente polémique en raison de son titre, retenu à l'instigation de Pierre Chaunu, qui avait fait partie du jury de thèse de Secher. Le mot « génocide » étant principalement associé à la Shoah, l'utiliser au sujet de la Vendée revenait à établir une comparaison entre les armées de la Convention opérant dans l'Ouest en 1793-1794 et les bourreaux nazis du peuple juif, rapprochement jugé intolérable aux yeux de ceux pour qui la Révolution française reste un événement sacré. Ils faisaient valoir en outre, non sans raison, que les Vendéens révoltés et les révolutionnaires appartenant à un même peuple, cela rendait problématique l'utilisation du mot « génocide ». A quoi Secher rétorque, également avec raison, notamment dans son dernier livre, *Vendée, du génocide au mémoricide. Mécanique d'un crime légal contre l'humanité* (Cerf, 2011), que Hitler a tué les juifs allemands, de même que les Khmers rouges ont massacré le tiers de leurs compatriotes cambodgiens, et que le terme de « génocide » ne suscite aucune réserve dans ce cas. Interminable débat… Génocide ou populicide (l'expression est de Babeuf), il y a une certitude : 170 000 Vendéens ont été tués pendant la Révolution.

Spécialiste de la Révolution française, professeur émérite à Paris-I-Panthéon-Sorbonne, Jean-Clément Martin a souvent abordé, dans des articles, les guerres de Vendée, y attaquant à chaque fois Reynald Secher, cherchant à discréditer sa méthode de travail comme ses conclusions, l'accusant de partialité antirévolutionnaire. A quoi Secher réplique en incriminant les présupposés idéologiques qui conduiraient Jean-Clément Martin, qui est membre de la Société des études robespierristes, à relativiser le drame vendéen.

De fait, la lecture du dernier ouvrage de Jean-Clément Martin, *Un détail inutile? Le dossier des peaux tannées, Vendée, 1794*, laisse un sentiment de malaise. En décembre 1793, près d'Angers, aux Ponts-de-Cé, plusieurs milliers de prisonniers vendéens furent tués par leurs gardiens; sur ordre d'un officier de santé, 32 de ces corps furent écorchés, leurs peaux étant confiées à un tanneur d'Angers. Le fait est avéré, et Jean-Clément Martin ne le conteste pas. Cependant, la tradition contre-révolutionnaire ou simplement critique à l'égard de la Révolution s'étant emparée de cet épisode pour en faire un emblème des horreurs commises en Vendée, au point, chez certains, d'interpréter comme une entreprise d'Etat ce qui n'était peut-être qu'une initiative particulière, Jean-Clément Martin en tire prétexte, a contrario, pour traiter cette affaire comme un accident non significatif, la replaçant dans la perspective plus large de l'histoire de l'écorchement, de l'Antiquité à nos jours. Or les seules questions qui vaillent sont de savoir si, en France, vers 1780, le fait de tanner une peau humaine était considéré comme normal, et la réponse est non, et de se demander par quel mécanisme idéologique ou psychologique un acte aussi barbare a pu être rendu possible.

© PHOTO JOSSE/LEEMAGE.

GÉNOCIDE *Portrait d'homme* dit *Le Vendéen,* par Théodore Géricault, entre 1815 et 1819 (Paris, musée du Louvre). Pendant la Révolution, 170 000 Vendéens ont été tués.

Des gestes barbares, il s'en est commis des milliers, en Vendée, pendant la Révolution. Comme dans toute guerre civile, il y en a eu dans les deux camps. Mais cela ne doit pas conduire à renvoyer ceux-ci dos à dos. Car la population civile vendéenne a bel et bien été l'objet, pendant la Terreur, d'une entreprise d'extermination.

Rappelons la chronologie. En 1789, la Révolution est reçue avec espoir en Vendée. En 1790, les habitants du département achètent des biens de l'Eglise, vendus comme biens nationaux. Mais en 1791, l'obligation faite aux prêtres de se soumettre à la Constitution civile du clergé (condamnée par le pape) suscite un mécontentement qui culmine, en 1792, quand les réfractaires sont pourchassés. En 1793, la conscription met le feu aux poudres. Les insurgés commencent par aligner les victoires, échouant devant Nantes, mais prenant Saumur et Angers. *«Détruisez la Vendée»,* lance Barère à la Convention. Pendant l'été 1793, le Comité de salut public fait converger plusieurs armées sur la région. Franchissant la Loire, les familles vendéennes fuient vers Le Mans et jusqu'en Normandie – c'est la Virée de Galerne –, avant de refluer sous les coups de leurs adversaires. Le 23 décembre 1793, les débris de l'Armée catholique et royale sont anéantis à Savenay. *«Je n'ai pas un prisonnier à me reprocher, j'ai tout exterminé»,* annonce le général Westermann à la Convention.

Ce n'est pourtant que le premier acte de la tragédie. Pendant qu'à Nantes, Carrier multiplie les atrocités, noyant 10 000 innocents dans la Loire, les colonnes infernales de Turreau sillonnent la Vendée, au prétexte de prévenir un nouveau soulèvement. De décembre 1793 à juin 1794, elles massacrent la population, incendient fermes et villages, détruisent récoltes et troupeaux. Or, au plus fort de la répression, en 1794, il n'y a plus de danger pour la République. Ni intérieur, dans la mesure où l'armée vendéenne a déjà été écrasée, ni extérieur, puisque les armées françaises ont accumulé les victoires entre octobre et décembre 1793. Impossible d'expliquer donc la violence des « Bleus » par le poids des circonstances : c'est bien pour des raisons idéologiques que le peuple vendéen a subi l'assaut des armées de la Convention. Des représentants en mission l'écrivirent au général Haxo : *« Il faut que la Vendée soit anéantie parce qu'elle a osé douter des bienfaits de la liberté. »*

Fondé en 1994, le Centre vendéen de recherches historiques, parrainé, à sa naissance, par Pierre Chaunu et François Furet, est un institut de recherche sur les guerres de Vendée lié aux meilleures universités. Alain Gérard, son directeur scientifique, chercheur à l'université de Paris-IV-Sorbonne, avait publié, en 1999, un remarquable livre, *« Par principe d'humanité… ». La Terreur et la Vendée* (Fayard), dans lequel il analysait la guerre de Vendée en tant que point focal de la Terreur. *« C'est par principe d'humanité que je purge la terre de la Liberté de ces monstres »,* affirmait Carrier à propos des Vendéens. Massacrer la population civile, c'était répudier le monde ancien pour régénérer l'humanité.

Dans un nouvel ouvrage, *Vendée. Les archives de l'extermination,* l'historien rassemble témoignages, comptes rendus et preuves de l'extermination des Vendéens (travail *« moralement éprouvant »,* avoue-t-il), en citant toutes ses sources. Or si nous possédons de nombreuses traces de consignes données à leurs soldats, par les conventionnels, de se montrer impitoyables (Reynald Secher en a produit de terrifiantes, mais elles restent parcellaires), il a constaté qu'il n'existait pas de document écrit prouvant que la Révolution avait arrêté la décision de liquider la population vendéenne dans sa totalité, comme un programme d'action préconçu et planifié à l'avance. Soulignant combien les procès intentés à Carrier et à Turreau, après la chute de Robespierre, avaient quelque chose de faussé, dans la mesure où ces deux hommes ont porté la responsabilité de tout le système criminel, Alain Gérard avance l'hypothèse selon laquelle, le pouvoir révolutionnaire avait visé, par là, à se couvrir d'avance.

À LIRE

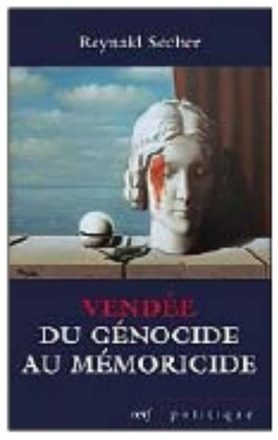

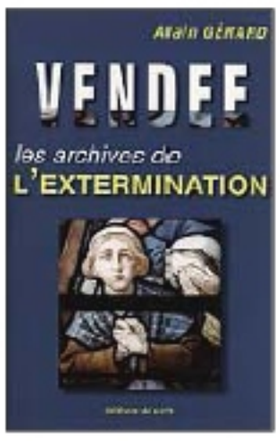

Vendée. Du génocide au mémoricide, de Reynald Secher, Cerf, 444 pages, 24 €.
Un détail inutile ? Le dossier des peaux tannées, Vendée, 1794, de Jean-Clément Martin, Vendémiaire, 156 pages, 16 €.
Vendée. Les archives de l'extermination, d'Alain Gérard, éditions du Centre vendéen de recherches historiques (87, rue Chanzy, 85000 La Roche-sur-Yon, www.histoire-vendee.com), 684 pages, 27 €.

Par Philippe Maxence, Frédéric Valloire,
Michel De Jaeghere, Albane Piot, Antoine Cerruti, Christophe Dickes,
Geoffroy Caillet, Vincent Tremolet de Villers.

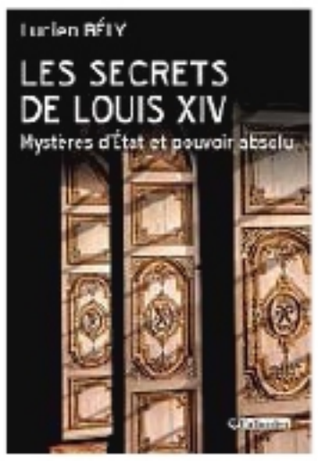

La face cachée du Soleil

Par Jean-Christian Petitfils

Espionnage, conspirations, enlèvements : Lucien Bély dévoile la part d'ombre du règne de Louis XIV.

A l'image du Roi-Soleil on associe généralement – et à bon droit – sa politique cérémonielle, sa quête flamboyante de gloire et de fastes, dont Versailles et son décor chatoyant constituent la plus belle façade. Cet univers de la représentation, avec ses mises en scène soigneusement élaborées, a fait l'objet d'une multitude d'études.

Lucien Bély, professeur d'histoire moderne à l'université de Paris-IV-Sorbonne, nous invite à une tout autre exploration, celle de la face cachée du Grand Siècle. Un sujet qui ne lui était pas inconnu puisqu'en 1990, il avait fait une plongée dans le monde des agents secrets et de la diplomatie parallèle en publiant une étude remarquée sur les *Espions et ambassadeurs au temps de Louis XIV*. L'entreprise, cette fois, est plus vaste et nous donne un livre passionnant, fourmillant de détails puisés aux meilleures sources. *« Le secret et le mystère sont un de vos premiers devoirs ; je vous prie de vous en souvenir »*, écrivait, en 1710, le ministre Pontchartrain au gouverneur de la Bastille, résidence ordinaire des prisonniers d'Etat. Mais s'il ne s'agissait que de cela! En réalité, comme le montre l'auteur, secrets et mystères affleurent partout au temps du Grand Roi : actes d'espionnage, conspirations, traités internationaux doublés de conventions occultes… Elevé par le tortueux Mazarin dans l'art de la dissimulation et le *« goût jubilatoire du secret »*, Louis XIV, chez qui le machiavélien le dispute parfois à l'*« honnête homme »*, modéré et raisonnable, s'est voulu indéchiffrable.

Ces affaires ténébreuses ne relèvent pas seulement de l'anecdote. En relisant l'histoire du règne au prisme des mystères de l'Etat, Lucien Bély dévoile un élément essentiel, constitutif de l'ancienne monarchie, une vaste et méthodique organisation du secret, faisant partie intégrante des pratiques politiques. Tout peut en relever, à un moment ou à un autre : les maladies ou les amours cachées du roi, les dépenses de la cour, la diplomatie, l'armée, l'économie, avec des conséquences redoutables pour les curieux ou les imprudents qui s'y trouvent mêlés : enlèvements de personnalités, incarcérations sans procès, par simple lettre de cachet… Ce sont là les mœurs du temps : il n'y avait pas de liquidations sommaires ; on finissait dans un cul-de-basse-fosse! Dans le courant du XVIII[e] siècle, les transformations culturelles sont sensibles : sous la poussée de l'opinion publique les portes du mystère commencent à grincer sur leurs gonds.

A notre époque, où l'on se gargarise du concept de « transparence » sans en mesurer toujours les limites, le remarquable travail de synthèse de Lucien Bély a quelque chose de fascinant en ce qu'il pose un regard à la fois interrogatif et subtil sur le mystère même du pouvoir, son opacité, sa part indélébile de ténèbres. C'est en cela que ce livre, sans équivalent dans l'historiographie française, représente une contribution majeure à la compréhension du règne de Louis XIV et, au-delà, à celle de la monarchie d'Ancien Régime.

Les Secrets de Louis XIV,
par Lucien Bély, Tallandier,
680 pages, 26,90 €.

© BERNARD WOLFF. © AKG-IMAGES/VISIOARS.

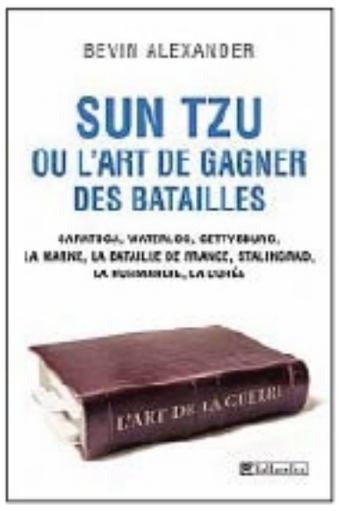

Sun Tzu ou l'art de gagner des batailles. **Bevin Alexander**

Mis en application avec efficacité par Mao Tsé-toung, découvert tardivement par les Occidentaux, *L'Art de la guerre* de Sun Tzu, écrit voici deux mille quatre cents ans, rassemble dans un langage concis et imagé les plus efficaces conseils pour gagner les guerres. Plutôt que de répéter dans un vocabulaire contemporain les maximes antiques du sage chinois (aujourd'hui disponibles en livre de poche), Bevin Alexander a préféré les appliquer de manière rétrospective à plusieurs batailles de l'Histoire et montrer comment leur respect conduisit ou non à la victoire. De la guerre d'Indépendance des Etats-Unis à la guerre de Corée, en passant par Waterloo, la guerre de Sécession et les deux guerres mondiales, il passe au tamis des principes de Sun Tzu le choix des plus célèbres chefs de guerre, Napoléon, Lee ou Manstein, par exemple. La démonstration est généralement éloquente. Elle aurait toutefois grandement gagné à ne pas se limiter au conflit classique, mais à s'étendre à la guerre subversive, comme le fit naguère Vladimir Volkoff. ***PM***

Tallandier, 304 pages, 21 €.

Marie-Thérèse d'Autriche. **Jean-Paul Bled**

Spécialiste de l'Allemagne et de l'Autriche, Jean-Paul Bled avait publié en 2001 une magnifique biographie de l'impératrice Marie-Thérèse d'Autriche (1717-1780), qui bénéficie aujourd'hui d'une version de poche enrichie. Personnage fascinant que celui de Marie-Thérèse, à la fois si parfaitement femme et si totalement souveraine, qui parvint, sans rupture, à redresser l'empire dont elle héritait et à l'entraîner dans la voie des réformes, consolidant ainsi son unité, malgré la perte d'une province. Elle fut une mère aussi, aimante mais exigeante et c'est encore comme *« mère de ses peuples »* qu'elle concevait son rôle de souveraine. L'auteur ne cache pas son admiration pour celle qu'il voit en modèle d'un *« conservatisme éclairé »*, ennemie des Lumières, insérée dans le mouvement du catholicisme baroque, alliant avec adresse la tradition et le progrès. Sa fille Marie-Antoinette, épouse de Louis XVI, aura, elle, moins de chance et laissera dans l'Histoire un autre souvenir… ***PM***

Perrin, « Tempus », 526 pages, 11 €.

Armand de La Rouërie. « L'autre héros » des deux nations

Alain Sanders et Jean Raspail

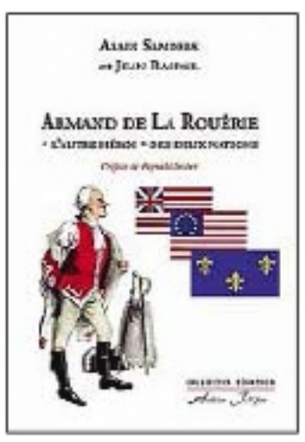

Beaucoup moins connu dans notre pays que La Fayette, Armand de La Rouërie fut l'un des héros français de la guerre d'Indépendance américaine dont il revint élevé au grade de général et décoré de la croix de Saint-Louis. Quand éclate la Révolution de 1789, La Rouërie, à la tête de l'Association bretonne, organise la résistance au pouvoir jacobin afin de sauvegarder les libertés provinciales et la monarchie française. Poursuivi, trahi, il meurt finalement le 30 janvier 1793, quelques jours après l'exécution de Louis XVI. Préfacé par Reynald Secher, ce livre de deux écrivains ressuscite merveilleusement cette figure héroïque, symbole de ces hommes d'Ancien Régime qui surent combattre pour une République en Amérique et mourir pour le roi et la religion en France. ***PM***

Atelier Fol'fer, « Xénophon », 232 pages, 20 €.

L'Anti-Napoléon. **Jean Tulard**

Ils portent parfois des noms illustres – Chateaubriand, Bonald ou Benjamin Constant ; sont d'autres fois de parfaits inconnus. Ce qui les réunit dans ce volume c'est la détestation qu'ils ont professée, à un moment de leur vie, à l'égard de Napoléon. Ni l'homme ni son œuvre ne trouvent grâce à leurs yeux. Le souverain est un usurpateur et un parvenu, le conquérant un fossoyeur de l'armée française, un ogre insoucieux de la vie humaine et, pour finir, l'incarnation de la plus repoussante des Bêtes de l'Apocalypse. Lâche, violent, cynique, ambitieux, sans principe, cruel jusqu'au sadisme, jaloux, grossier et versatile, fou, épileptique, galeux, débauché, sans esprit : il n'est guère de vice qu'ils ne lui aient attribué, d'aventure. Jean Tulard a fait de ces pamphlets, de ces réquisitoires, la plus savoureuse des anthologies. La mauvaise foi s'y conjugue avec la verve, le ressentiment et l'étroitesse d'esprit avec parfois un étonnant bonheur de style. Publié pour la première fois en 1965, alors que se préparaient les fêtes du bicentenaire de la naissance de l'empereur, ce livre fut pour Jean Tulard l'occasion d'un double malentendu. Il fut congratulé par Paul Morand qui y avait lu une charge contre le gaullisme, vilipendé par les gardiens du temple bonapartiste qui le tinrent pour complice des caricatures qu'il portait à la connaissance du public. C'était le prix à payer, sans doute, pour une publication scientifique qui procurait un tel plaisir de lire. ***MDeJ***

Gallimard, « Folio histoire », 352 pages, 9,10 €.

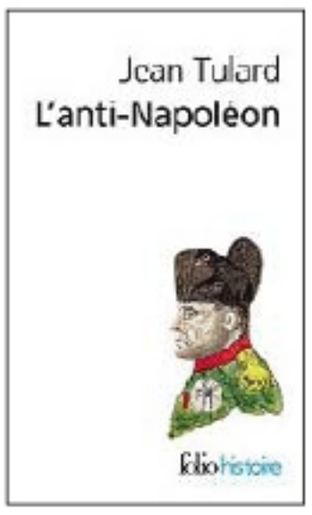

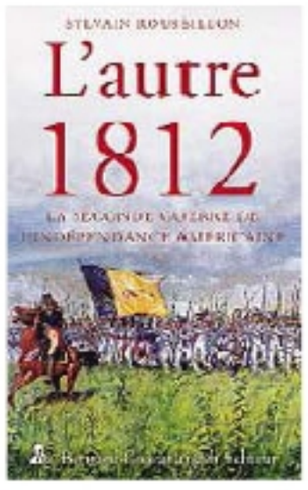

L'Autre 1812. La seconde guerre de l'indépendance américaine

Sylvain Roussillon

Une bataille navale sur le lac Ontario entre Américains et Anglais ? La Maison-Blanche et la bibliothèque du Congrès incendiées par les troupes britanniques ? Baltimore bombardée par l'artillerie du roi d'Angleterre George III ? Une fiction historique ? Tout visiteur des chutes du Niagara sait qu'il s'agit d'un conflit réel : une colonne commémorative, un village détruit, un fort pris et repris évoquent la violence des affrontements. Ce furent les Etats-Unis qui déclarèrent la guerre le 18 juin 1812, convaincus que les Anglais occupés par l'Empire français ne pourraient soutenir un double effort militaire. Des théâtres d'opérations, des alliances indiennes, des batailles et des conséquences (dont la doctrine Monroe) de cette guerre qui dura jusqu'en février 1815, l'auteur dit mieux que l'essentiel. Donnant ainsi le premier ouvrage en français sur ce conflit oublié. ***FV***

Bernard Giovanangeli Editeur, 192 pages, 18 €.

Conversations Hitler-Mussolini 1934-1944

Pierre Milza

A dix-huit reprises, le Duce et le Führer se sont rencontrés. Bizarrement, leurs entretiens n'avaient jamais été présentés et analysés dans le détail. Ils sont pourtant passionnants. Reconstitués à partir de multiples documents, essentiellement tournés vers la politique extérieure puis vers la guerre, ils montrent comment l'admiration mêlée de méfiance que les deux hommes éprouvent l'un pour l'autre au départ se transforme au fil des ans en une amitié réelle. Elle entraînera Mussolini à devenir le compagnon d'armes de Hitler, et *«à marcher avec cet ami, jusqu'au bout»*, ainsi qu'il l'avait déclaré à Berlin, en septembre 1937. Une promesse qui sera tenue. ***FV***

Fayard, 408 pages, 24 €.

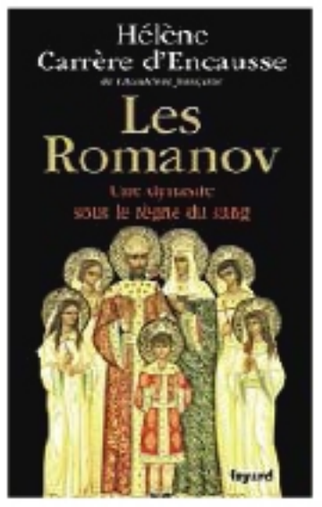

Les Romanov. **Hélène Carrère d'Encausse**

Une histoire longue de trois siècles, ponctuée de meurtres, d'usurpations, de coups d'Etat, de complots. Au centre, trois géants : Pierre le Grand, Catherine II, Alexandre II. Comme décor : le plus vaste des empires continentaux qu'on ait vu sous le ciel. A l'issue, l'une de ces tragédies qui marquent les mémoires, le meurtre d'une famille sur laquelle les fées, d'abord, avaient semblé penchées, ouvrant pour tout un peuple une ère de terreur et de misère. Les Romanov offrent à l'historien la matière de la plus extraordinaire des fresques. Du bruit et de la fureur, des retournements dignes de la plus éclatante des tragédies de Shakespeare. Hélène Carrère d'Encausse ne néglige aucun des soubresauts qui donnent son relief particulier au destin de la dynastie. Son mérite est d'avoir réussi à en concilier le récit avec un plus vaste dessein : celui de montrer quelle signification avait leur histoire et comment, à travers l'alternance de tsars modernisateurs et de souverains tentés par un retour aux sources historiques de la Sainte Russie, ils étaient parvenus à réinstaller un Etat, qui avait, à leur avènement, disparu, au cœur de l'histoire européenne. ***MDeJ***

Fayard, 468 pages, 24 €.

Dernier été à Primerol. **Robert Merle**

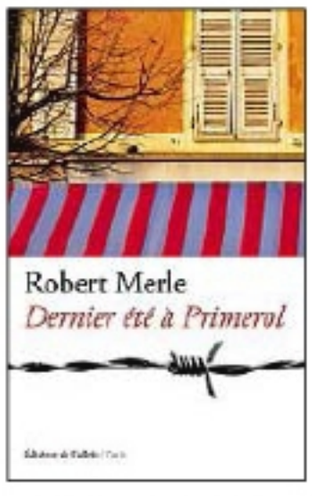

Fait prisonnier à Dunkerque, Robert Merle avait rédigé ce court récit au stalag d'où il avait tenté, en vain, de s'évader. L'évocation du camp de transit, de la captivité, y fait rapidement place au souvenir du dernier été de la paix, passé dans le cadre enchanteur d'un village des Maures, niché entre les collines couvertes de pins et la mer. Sur la terrasse de l'hôtel, de dignes estivants contemplent la Méditerranée depuis leurs transats dans l'odeur des eucalyptus, des lauriers roses et des bougainvilliers. Des jeunes gens se retrouvent sur la plate-forme du plongeoir pour lézarder. La micheline fait entendre le klaxon solaire et joyeux des vacances. Bientôt, pourtant, le ciel se couvre tandis que la TSF diffuse des hymnes guerriers. Au bar tabac, les sexagénaires commentent l'actualité avec d'autant plus d'intrépidité qu'ils ne sont plus mobilisables. La grande Histoire resserre soudain ses filets : la liberté et le bonheur de vivre se révèlent dans leur fragilité. Conservé inédit par l'auteur jusqu'à sa mort en 2004, ce texte éblouissant condense en quelques pages toute sa réflexion sur le poids des événements sur la destinée, en même temps qu'il compose avec un bonheur d'écrire, une verve parfois célinienne, un hymne aux joies de la paix. ***MDeJ***

De Fallois, 120 pages, 15 €.

La Fin de la IIIe République. **Emmanuel Berl**

Publié à l'origine dans la collection « Trente journées qui ont fait la France », ce livre revient aujourd'hui précédé d'une remarquable préface de Bernard de Fallois qui mérite à elle seule le détour. On doit à Emmanuel Berl (1892-1976) certaines des phrases les plus célèbres du maréchal Pétain *(« Je hais les mensonges qui vous ont fait tant de mal » ; « La terre, elle, ne ment pas »)* avant qu'il ne s'en écarte. C'est donc un témoin qui raconte comment la IIIe République disparut le 10 juillet 1940 dans les fumées de la défaite. On a l'impression, à le lire, d'entendre un vieux sage antique, pétri de culture et de recul, capable de poser des jugements avec sérénité et, même si on ne les partage pas toujours, on se dit que la liberté d'expression n'a pas vraiment fait depuis de progrès. ***PM***

Gallimard, « Folio histoire », 480 pages, 9,60 €.

Les Secrets du IIIe Reich

François Kersaudy

Très bon connaisseur du IIIe Reich, François Kersaudy explore à nouveau ce thème à travers huit dossiers passés au scanner du savoir historique. Secrets ? Disons plutôt mise en lumière de sujets controversés dans lesquels il sépare le bon grain historique de l'ivraie de l'imagination. Il revient ainsi sur des aspects méconnus d'événements importants, comme la Nuit des longs couteaux, l'étonnante envolée de Rudolf Hess vers l'Angleterre, le rôle de l'amiral Canaris dans la résistance allemande, la vie sexuelle compliquée de Hitler, et fait le point sur sa santé, le Führer étant une véritable pharmacie ambulante. Par-dessus tout, il éclaire les jeux de pouvoir et de suspicion des apparatchiks hitlériens, toujours prêts à se dénoncer mutuellement ou à se prémunir contre d'éventuels retournements de situation. Passionnant ! ***PM***

Perrin, 322 pages, 21 €.

Jean Fontenoy. **Philippe Vilgier**

On a oublié aujourd'hui Jean Fontenoy (1899-1945) et l'étonnant parcours qui fut le sien, qui montre combien le XXe siècle contint en lui-même des aspirations contraires. C'est avec l'exigence de l'historien que Philippe Vilgier aborde l'itinéraire de ce curieux personnage dont la fin tragique dans le Berlin en flammes de 1945 ne doit pas voiler l'inquiétude sociale qui l'habita tout au long de son existence. Journaliste et écrivain, Fontenoy parcourut le monde et troqua la machine à écrire contre le pistolet-mitrailleur de la Légion des volontaires français (LVF) dont il fut brièvement l'un des lieutenants. Comme nombre des collaborateurs avec l'Allemagne, il venait de la gauche et fit un bout de chemin avec les surréalistes. Il incarne ainsi aux yeux de son biographe *« l'homme fasciste »*, tendu entre le désir de la restauration du passé et une passion révolutionnaire. ***PM***

Via Romana, 364 pages, 25 €.

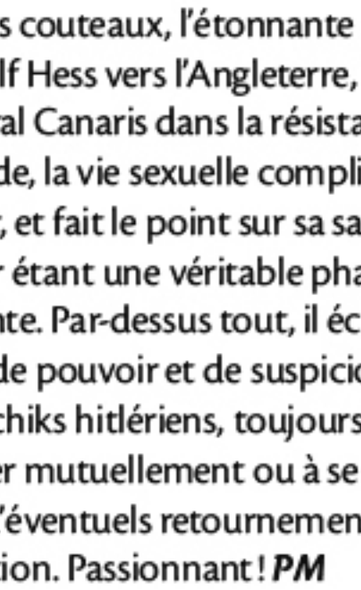

La Guerre sans haine. Carnets

Maréchal Rommel

Des généraux allemands de la Seconde Guerre mondiale, Erwin Rommel est certainement le plus connu. Dès la guerre, et pendant plusieurs décennies, il suscita l'admiration de tous, y compris de ses adversaires qui voyaient en lui une des dernières incarnations de l'idéal chevaleresque emporté par la fureur du monde moderne. On a revisité depuis le parcours de cet officier, l'accusant de complicité avec le régime nazi, malgré sa fin tragique liée à l'attentat de juillet 1944 contre Hitler. La réédition de ces carnets, cinquante après la dernière parution, permet de saisir sa réflexion stratégique et de la réévaluer. La très pertinente préface de Maurice Vaïsse propose une vision équilibrée du maréchal allemand, soulignant toutefois que ce dernier ne sut pas voir le caractère proprement idéologique de la guerre menée par Hitler. Cette édition, annotée et commentée, des *Carnets* de Rommel livre un témoignage capital sur le second conflit mondial. ***PM***

Perrin, 322 pages, 21 €.

Le Figaro Hors-série
présente

Le FIGARO Voyageur

Quand la culture est un voyage

Rendez-vous à Amsterdam

En vente actuellement
8, 90 €, chez votre marchand de journaux
et sur www.figarostore.fr

En partenariat avec
radio classique

Le Piège khmer rouge. **Laurence Picq**

A la différence du totalitarisme nazi fondé sur l'exclusion raciale, le communisme réussit à faire croire à la grandeur de son idéal. Et l'on entend encore de nos jours que cet idéal possédait une forme de noblesse dans ses intentions, la fameuse illusion décrite par François Furet. Cette illusion joyeuse, Laurence Picq l'avait en elle le jour où elle quitta la Chine pour le Cambodge afin de rejoindre son mari, cadre khmer rouge. Nous sommes en 1975 et Pol Pot s'est emparé du pouvoir. Le calvaire va durer cinq ans. Fonctionnaire dans un ministère, elle n'en est pas pour autant privilégiée et baigne dans un monde où même la vie intérieure et sentimentale est impossible. Sous forme de catalogue, elle décrit cette réalité crue et inhumaine. Un ouvrage coup-de-poing, en hommage aux millions de victimes du régime. ***CD***

Buchet Chastel, 424 pages, 22 €.

Le Roman des héroïnes de Dieu

Louis Daufresne

Directeur de la rédaction de Radio Notre-Dame dont il est aussi l'un des matinaliers, Louis Daufresne y montre une curiosité insatiable, une passion pour les témoins de l'Histoire. Journaliste jusqu'au bout du micro, il a choisi de quitter le torrent de l'actualité pour faire le portrait de huit femmes célèbres ou inconnues, huit héroïnes de Dieu. Kateri Tekakwhitha, une jeune fille de tribu iroquoise, Germaine l'amie des loups, une simple bergère des Pyrénées, ou Hélène, la mère de l'empereur Constantin. Esquissées d'une plume alerte, ces figures ont en commun une âme incandescente qui brûle d'un amour total et exclusif. Servantes d'un Dieu qu'elles n'ont jamais vu, elles subissent les mêmes moqueries, les mêmes incompréhensions. Rien cependant n'ébranle leur constance et leur fidélité, et leur témoignage s'achève souvent au pied d'un bourreau. Sans jamais verser dans le portrait édifiant, Daufresne tente de percer le mystère de ces âmes fortes. Il nous offre, en leur compagnie, une précieuse cure d'altitude spirituelle. ***VTV***

Editions du Rocher, 200 pages, 20,20 €.

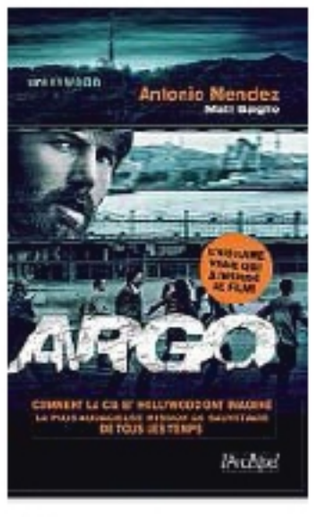

Argo. **Antonio Mendez et Matt Baglio**

Argo est d'abord le titre d'un film fictif : celui qui servit de couverture à la mission d'exfiltration des six diplomates américains réfugiés à l'ambassade du Canada à Téhéran, après l'assaut de leur propre ambassade par des islamistes iraniens, le 4 novembre 1979. C'est aussi le thriller, bien réel, tourné en 2012 d'après cet épisode et récemment auréolé de trois oscars. On découvre désormais, sous la plume de l'agent de la CIA qui en fut le chef, l'histoire exacte de la mission éponyme. Si le récit, bien plus sobre, d'Antonio Mendez fait mesurer tout ce que Hollywood est capable d'inventer en termes de péripéties, il s'enrichit d'un témoignage de première main sur les méthodes employées par la CIA. Au-delà de sa dénonciation d'un « *Etat voyou dirigé par des musulmans fondamentalistes* », il apporte surtout à la « crise des otages » l'éclairage géopolitique largement escamoté par le film de Ben Affleck. ***GC***

L'Archipel, 312 pages, 18,95 €.

La Bouteille de vin. **Jean-Robert Pitte**

Il n'est pas de grand vin sans bouteille, qui joue son rôle dans l'élaboration même du précieux liquide qu'elle contient. En voici l'histoire, depuis celle des premiers contenants – outres, amphores, tonneaux, pichets et gourdes – jusqu'à la naissance des grands modèles de bouteilles en verre, sans oublier ses détournements : les bouteilles à message jetées à la mer, le cocktail Molotov ou le « bouteillophone »… Spécialiste incontesté de l'histoire de la gastronomie et du vin, l'auteur nous raconte ici une longue histoire technique dont la richesse est trop méconnue, et qui convie à la fois celle du verre, de la viticulture, du commerce et des modes de consommation depuis l'Antiquité jusqu'à aujourd'hui, ainsi que leurs nuances selon les régions de production : Bordelais, Bourgogne, Champagne, Provence, illustrations et anecdotes à l'appui. ***AP***

Tallandier, 320 pages, 26,80 €.

Albrecht Dürer. Sa vie, son œuvre **Moritz Thausing**

On ne présente plus les éditions Jean de Bonnot. Dans ce prestigieux volume consacré à Dürer, l'histoire et l'art s'entrecroisent tant le célèbre graveur n'a cessé d'épouser les tourments d'une époque tiraillée entre la fidélité à Rome et la figure fascinante de Martin Luther. Le texte de Moritz Thausing, très pédagogique, est accompagné de magnifiques reproductions. Hanté par les limites humaines, l'artiste n'aura eu de cesse de chercher la perfection, ce qu'il appelait « *la beauté véritable* ». Cette quête a fécondé l'une des œuvres les plus profondes et les plus fascinantes de notre histoire. ***AC***

Jean de Bonnot, 432 pages, 99,82 €.

LA PART DE L'AUBE

Lyon, septembre 1777. À la veille de la Révolution, des textes gaulois sont découverts à Fourvière. Ce trésor va propulser l'avocat Antoine Fabert au centre d'une bataille dont l'enjeu n'est autre que les origines du peuple français.

Par Éric Marchal, l'auteur du best-seller *Le Soleil sous la soie*

« Une formidable fresque historique à la façon d'un Ken Follett. »

Blaise de Chabalier - *Le Figaro littéraire*

LYON 1777

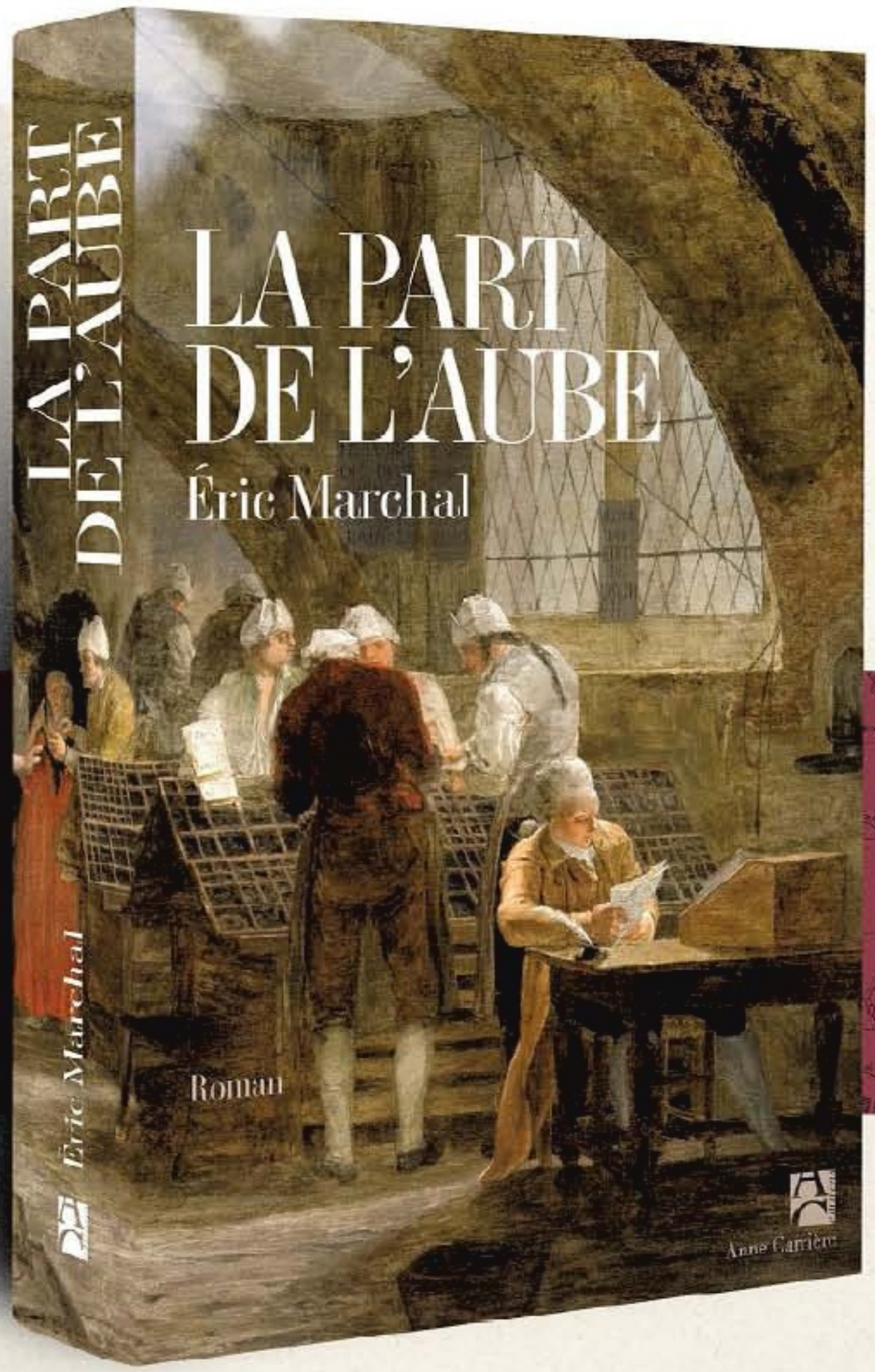

Anne Carrière

Par Jean-Louis Thiériot

© SANDRINE ROUDEIX

LES DÉMARIÉS DE L'AN XII

Les lois de société sont-elles irréversibles ? L'histoire de France n'offre qu'un exemple d'abrogation : celle des lois qui avaient autorisé le divorce en 1792 et 1804. Leur remise en cause n'intervint cependant qu'après un changement de régime.

L'adoption de la loi portant sur « le mariage pour tous » a ouvert le débat de la réversibilité des « lois de société ». Fortement contestée en son temps, la loi Veil de 1975 sur l'avortement n'a pourtant jamais été remise en cause. L'abolition de la peine de mort en 1981 est toujours en vigueur. En Espagne, la loi autorisant le mariage gay, adoptée par les socialistes à l'initiative du gouvernement Zapatero en 2005, n'a pas été abolie, en dépit de leurs promesses, par les conservateurs une fois revenus au pouvoir. Est-ce à dire que les lois sociétales sont par définition irréversibles? Pour démontrer le contraire, on cite souvent en exemple le cas de la peine de mort aux Etats-Unis. De 1972 à 1976, la Cour suprême a imposé un moratoire absolu aux exécutions par deux arrêts célèbres « Furman contre Géorgie » et « Gregg contre Géorgie ». L'opinion commune à l'époque était que le mouvement abolitionniste ne pourrait, dès lors, plus être arrêté. Pourtant, la peine de mort fut progressivement réintroduite, souvent par voie référendaire, au point qu'aujourd'hui ce sont 32 Etats américains sur 50 qui la pratiquent.

Cette expérience américaine est-elle transposable en France ? Il n'existe dans notre pays qu'un seul cas d'abolition d'une réforme de société, celle de la loi sur le divorce de 1792, partiellement supprimé par le Code civil de 1804, puis définitivement interdit par la loi Bonald du 8 mai 1816 jusqu'à la loi Naquet de 1884.

Après sa prohibition tout au long de l'Ancien Régime, en raison des interdits canoniques dont le frappait l'Eglise, le divorce avait été autorisé par la loi du 20 septembre 1792 dans la foulée de l'instauration du mariage civil. Tirant les conséquences de la philosophie consensualiste du contrat, qui réduit le mariage au seul accord des volontés indépendamment de toute dimension institutionnelle structurant la société, l'assemblée législative avait souhaité *« faire jouir les Français de la faculté du divorce, qui résulte de la liberté individuelle dont un engagement indissoluble serait la perte »*. Les conditions sont alors très peu contraignantes. Le divorce peut être prononcé par consentement mutuel. Un des époux a la faculté de *« faire prononcer le divorce sur la simple allégation d'incompatibilité d'humeur ou de caractère »*. Il n'est même pas nécessaire d'avoir recours au juge. En cas de divorce par consentement mutuel, un constat établi par *« les amis de la famille »* et présenté à l'officier d'état civil suffit à faire enregistrer la séparation définitive des époux. La réforme a aussitôt un succès étonnant. A Paris, près de 25 % des nouveaux mariages se soldent par des divorces. L'heure est au libertinage. C'est le temps des Muscadins, des Incroyables et des Merveilleuses.

Ce sont les changements de régime qui ont accompagné la fin de la tourmente révolutionnaire, le coup d'Etat du 18 brumaire et l'institution du Consulat qui vont conduire à la réforme de ce statut. Il s'agit de mettre un terme aux excès de la loi révolutionnaire. Le Code civil de 1804 s'efforce de réaliser un compromis entre l'indissolubilité propre à l'Ancien Régime et les libertés nouvelles. Son principal rédacteur, Portalis, attache une importance majeure à la protection du mariage, considéré comme le fondement de toute société durablement organisée. C'est selon lui un *« contrat perpétuel par destination »* car *« le mariage, qui existait avant l'établissement du christianisme, qui a précédé toute loi positive, et qui dérive de la constitution même de notre être, n'est ni un acte civil ni un acte religieux, mais un acte naturel qui a fixé l'attention des législateurs et que la religion a sanctifié »*. La rupture du lien matrimonial ne peut être, à ses yeux, acceptable qu'à titre exceptionnel. Avec un autre inspirateur du Code civil, Pothier, il entend *« vendre si cher le divorce que personne n'en voudra »*. L'article 233 du Code civil met au divorce par consentement mutuel des conditions tellement strictes – consentement des parents, cinq comparutions devant le tribunal, transfert immédiat de

© SELVA/LEEMAGE

TOURNOI Caricature sur le divorce présenté sous la forme d'un tournoi entre partisans et opposants, parue dans *La Caricature*, le 13 mars 1880.

CONCILIATION *Le Divorce*, par Jean-Baptiste Lesueur, gouache, fin du XVIII[e] siècle (Paris, musée Carnavalet).

la moitié du patrimoine aux enfants – qu'il tombe en désuétude. De fait, il ne reste que le divorce pour faute qui sanctionne les *«sévices, excès, violences»* et certains cas d'adultère. La jurisprudence est singulièrement exigeante. Alors que pour les femmes un simple constat suffit, pour les hommes, il est nécessaire d'établir que la relation extraconjugale est suivie et commise au domicile des époux. Le nombre de divorces chute de manière drastique. Les juges sont particulièrement réticents à le prononcer. Dans un arrêt du 7 mai 1812, la cour d'appel d'Orléans, citant Pothier, rejette une demande présentée par une femme maltraitée au motif qu'*«elle ne doit opposer que la patience aux mauvaises manières de son mari, et même à ses mauvais traitements. Elle doit regarder cela comme arrivant par l'ordre de Dieu et comme une croix qu'il lui envoie pour ses péchés»*… En revanche, il n'est pas touché aux effets des divorces déjà prononcés par consentement mutuel ou pour faute. Les personnes divorcées peuvent se remarier et les couples « recomposés » ne sont pas inquiétés.

Il faut un nouveau changement de régime, la Restauration, pour que soit définitivement fermée la parenthèse révolutionnaire. Dans l'enthousiasme qui fait suite à la chute de l'Empire considéré comme l'héritier de la République honnie, le publiciste catholique Louis de Bonald fait adopter par la Chambre introuvable la loi qui restera en vigueur jusqu'en 1884. L'exposé des motifs est sans ambiguïté : *« L'indissolubilité de la monarchie domestique garantit l'indissolubilité, c'est-à-dire la légitimité, de la monarchie politique. Il faut donc supprimer une institution outrageante pour la morale publique et contraire à la religion de nos pères. »* Adoptée sans véritable débat, la loi du 8 mai 1816, qui renverse tout l'édifice législatif existant depuis 1792, est d'un laconisme saisissant : *« Art. 1 : Le divorce est aboli. Art. 2 : Toutes demandes et instances en divorce pour causes déterminées sont converties en demandes et instances en séparation de corps; les jugements et arrêts restés sans exécution par le défaut de prononciation du divorce par l'officier de l'état civil, (…), sont restreints aux effets de la séparation. Art. 3 : Tous actes faits pour parvenir au divorce par consentement mutuel sont annulés; les jugements et arrêts rendus en ce cas, mais non suivis de la prononciation du divorce, sont considérés comme non avenus, conformément à l'article 294. »* Concrètement, le divorce est remplacé par la séparation de corps, elle-même soumise à des conditions très restrictives. Elle n'est admise que dans les cas où l'un des époux est victime *«d'injures graves»*, comprises selon l'étymologie latine d'*injuria*, c'est-à-dire d'injustice. La jurisprudence est extraordinairement exigeante. La transmission consciente d'une maladie vénérienne telle que la syphilis n'est, ainsi, pas considérée comme suffisante. N'est retenue que la violence réitérée ou la séquestration.

Les divorces définitivement prononcés et transcrits à l'état civil ne sont pas remis en cause, même si quelques ultras proposent de les annuler ainsi que les mariages qui leur ont succédé… Une loi est prévue pour régler définitivement le statut des divorcés et des séparés de corps. Mais compte tenu de son caractère éminemment sensible, elle ne sera jamais adoptée. Faute d'attention suffisante lors de l'adoption de la loi du 8 mai votée dans la ferveur, des situations kafkaïennes restent en suspens. Pour empêcher que le divorce soit demandé à la légère, l'article 295 du Code civil de 1804 interdisait ainsi aux époux divorcés de contracter une nouvelle union entre eux. Or, le législateur de 1816 oublie de revenir sur ledit article. Dès lors, les divorcés qui souhaiteraient reprendre la vie commune s'en trouvent empêchés et les enfants nés postérieurement à leur divorce sont considérés comme des enfants illégitimes… Danger des lois de circonstances trop hâtivement votées.

En l'absence de statistiques fiables, il est impossible de mesurer l'effet réel de la loi Bonald. Certains aspirants au divorce partent en Belgique où le divorce est autorisé et s'y font naturaliser. Mais cela ne touche qu'une minorité fortunée. Pour le reste, on mesure mal l'impact sur l'opinion. Le ministère de la Justice conserve 164 pétitions réclamant l'abolition de ce texte. C'est peu et beaucoup à la fois. En termes politiques, des tentatives sont faites pour revenir au statu quo de 1804, notamment en 1832 sous la monarchie de Juillet, puis sous la II[e] République au printemps 1848. Face à l'opposition d'une grande partie de l'opinion catholique, nul n'ose cependant les mener à leur terme.

C'est un nouveau changement de régime, la chute du Second Empire et l'instauration de la III[e] République qui consacre le retour à une situation proche de celle de 1804 avec l'adoption de la loi Naquet du 27 juillet 1884. Ce texte restera peu ou prou inchangé jusqu'à la loi du 11 juillet 1975 instaurant *«le divorce par consentement mutuel»* et le divorce pour *«rupture prolongée de la vie commune»*. Au XX[e] siècle, la seule tentative sérieuse pour revenir à une situation antérieure sera aussi le fait d'un changement de régime avec la loi de Vichy du 2 avril 1941 qui interdisait aux époux mariés depuis moins de trois ans de divorcer.

Sans qu'il soit possible de tirer une loi générale et absolue de deux siècles de pratique française, l'histoire du divorce montre néanmoins le lien étroit entre crise de régime et retour sur une réforme de société. C'est dire tout le poids des textes qui viennent d'être adoptés. Ce serait une nouveauté qu'ils soient abolis à la suite d'un simple changement de majorité.

© MUSÉE CARNAVALET/ROGER-VIOLLET.

Par Albane Piot

Les possibilités du Nil

Le musée du Louvre consacre une superbe exposition au dessin dans l'Egypte ancienne et décerne à ses créateurs anonymes le statut d'artiste.

© FONDAZIONE MUSEO DELLE ANTICHITÀ EGIZIE, TURIN. © CHRISTIAN TEPPER, MUSEUM AUGUST KESTNER, HANOVRE

Chez les Egyptiens, le scribe dessine les mots, le dessinateur écrit les images, et les deux, souvent, ne font qu'un. Ils sont *« ceux qui tracent les formes »*, les *« scribes des contours »*. Mais qui étaient-ils vraiment ? Comment travaillaient-ils ? L'exposition que leur consacre aujourd'hui le musée du Louvre lève le voile sur une communauté de créateurs trop longtemps négligée, quand on accordait bien plus d'importance à la philologie qu'à l'étude des dessins égyptiens. Ceux-ci apparaissent pourtant aussi révélateurs de la pensée égyptienne que l'écriture, tant la façon dont les Egyptiens ont représenté leur univers est le vrai reflet de leur pensée et de leur système d'expression, avec cette manière qu'ils ont notamment de ne pas reproduire les scènes et les êtres en perspective mais en multipliant les points de vue, afin que toute chose soit montrée sous les plus pertinents de ses aspects. Il y avait de l'audace à vouloir illustrer ce propos à Paris, par le seul biais de papyrus, stèles, reliefs, peintures murales ou ostraca (éclats de calcaire ou tessons de poterie ayant servi de support de dessins), alors qu'on le vérifie avec bien plus d'évidence en Egypte même, à l'intérieur des tombes. Pari réussi : l'ensemble des objets exposés révèle un univers créatif étonnant, prolifique et savoureux, plein de caractère et, souvent, d'humour et de dérision. Le portrait de Ramsès IV coiffé de la couronne (en couverture du catalogue), dessiné à l'encre rouge et l'encre noire et les joues fardées d'ocre rouge, dégage une impressionnante majesté, et contraste étonnamment avec la liberté débridée des parodies animalières ou des scènes érotiques du papyrus de Turin. De belles découvertes !

« L'Art du contour. Le dessin dans l'Egypte ancienne », jusqu'au 22 juillet 2013. Musée du Louvre, tous les jours, sauf le mardi, de 9 h à 18 h. Accès avec le billet d'entrée au musée : 11 €.
www.louvre.fr
Voir aussi : http ://recitsdegypte.arte.tv

PROFIL En haut : déesse hippopotame dédiée par les dessinateurs Parâhotep, Ipouy et Pay, XIX^e^ dynastie (Turin, Museo Egizio). Ci-dessous : femme respirant une fleur, paroi peinte, XVIII^e^ dynastie (Hanovre, Kestner Museum).

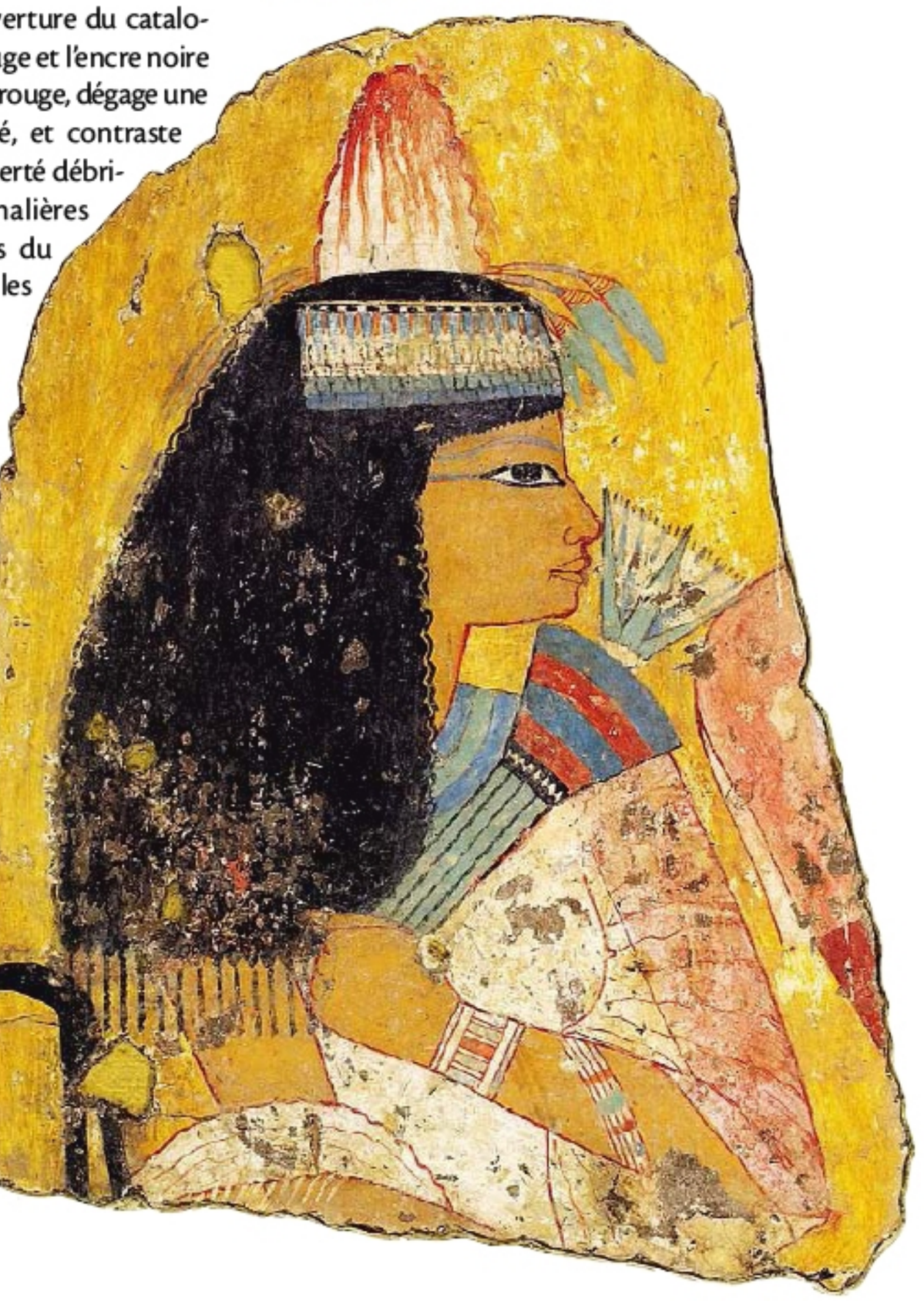

CATALOGUE DE L'EXPOSITION

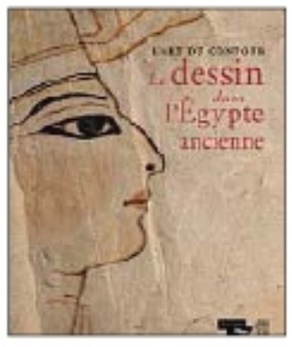

Sous la direction de Guillemette Andreu-Lanoë
Coédition Somogy/ musée du Louvre éditions
352 pages
39 €

Le roi et l'artiste

Quand Fontainebleau devint une capitale artistique grâce à Rosso Fiorentino.

En 1530, Rosso Fiorentino, le Florentin roux, arrive en France. L'artiste italien a fui Rome, comme beaucoup de ses pairs, lorsque la ville a été mise à sac par les troupes de Charles Quint, en 1527. Engagé par François Ier, il réalise à Fontainebleau le décor de fresques et de stuc de la galerie François Ier, créant du même coup une esthétique inédite qui allait faire école. Fontainebleau devient dès lors une nouvelle Rome, une capitale artistique dont l'influence va s'étendre dans l'Europe entière.

L'exposition présente le contexte dans lequel s'effectua cette rencontre si féconde entre un artiste et un roi, et l'onde de choc qui en résulta par une sélection d'œuvres de la collection de François Ier, de travaux du Florentin réalisés avant son arrivée en France ainsi qu'un florilège de gravures, tapisseries, dessins, émaux, vitraux réalisés à sa suite. Elle permet, par là, de mieux apprécier l'importance des décors du château qui l'abrite et l'aura qu'eut en son temps le règne de François Ier.

« Le Roi et l'artiste. François Ier et Rosso Fiorentino », jusqu'au 24 juin 2013. Château de Fontainebleau, tous les jours, sauf le mardi, de 9 h 30 à 18 heures. Circuit principal et exposition : 11 €/9 €. www.chateaudefontainebleau.fr

À LIRE

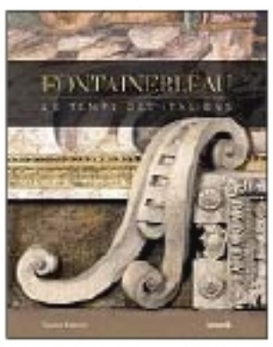

Catalogue de l'exposition, sous la direction de Vincent Droguet et Thierry Crépin-Leblond, RMN/Grand Palais, 232 pages, 39 €.

Fontainebleau, le temps des Italiens, par Xavier Salmon, conservateur général, directeur du patrimoine et des collections du château de Fontainebleau, Snoeck/Château de Fontainebleau, 272 pages, 39 €.

L'empire de l'Aigle

« Toujours lui ! Lui partout ! » s'exclame Victor Hugo dans son poème *Lui*, consacré à Napoléon. De 1800 à 1815, Napoléon étend son pouvoir par-delà les frontières de la France et se taille, à coup de batailles, de traités, d'alliances, de réformes, un gigantesque empire. L'exposition du musée de l'Armée est le fruit d'un immense travail sur les rapports de Napoléon avec l'Europe, sa politique, d'une part, et les réactions diverses qu'elle suscita, de l'autre, chaque point de vue faisant l'objet d'une section. Elle présente des objets variés, du magnifique *Portrait de Bonaparte franchissant le Grand-Saint-Bernard* de David à l'uniforme que portait Nelson lors de la bataille de Trafalgar. L'ensemble se révèle très instructif, plus didactique qu'esthétique.

« Napoléon et l'Europe », jusqu'au 14 juillet 2013. Musée de l'Armée, hôtel national des Invalides, Paris. Tous les jours, de 10 heures à 18 heures. Exposition seule : 8,50 € ; expo + musée : 12 €. www.musee-armee.fr

Elisabeth en son domaine

C'est dans le domaine de Montreuil que lui avait offert Louis XVI, son frère, qu'est aujourd'hui évoquée la personnalité attachante de Madame Elisabeth par le biais d'objets variés – peintures, dessins, objets d'art, costumes, bijoux. Une visite agréable dans le cadre raffiné où vécut la « Bonne Dame de Montreuil » avant sa mort tragique sur l'échafaud en 1794.

« Madame Elisabeth, une princesse au destin tragique », jusqu'au 21 juillet 2013. Domaine de Madame Elisabeth, 73, av. de Paris, Versailles. Du mardi au dimanche, de 12 h à 18 h 30 (parc ouvert de 11 h à 20 h). www.elisabeth.yvelines.fr. Entrée libre. A lire : *Madame Elisabeth*, d'Anne Bernet, Tallandier, 480 pages, 23,90 €.

Et aussi

- **« L'Automne de la Renaissance : d'Arcimboldo à Caravage » : une exposition magnifique sur l'art maniériste en France. Jusqu'au 4 août 2013. Musée des Beaux-Arts de Nancy. mban.nancy.fr**
- **« Musique et cinéma, le mariage du siècle ? », jusqu'au 18 août 2013. Cité de la Musique, Paris. www.citedelamusique.fr**
- **« D'ombre et de poussière, les soldats français en Afghanistan », du 1er au 8 juin 2013. Galerie Nabokov, 26, place Dauphine, Paris. www.galerienabokov.com**
- **« Le Monde enchanté de Jacques Demy », jusqu'au 4 août 2013. Cinémathèque française, Paris. www.cinematheque.fr**
- **« 1704 – Le Salon, les arts et le roi », jusqu'au 30 juin 2013. Domaine de Sceaux. domaine-de-sceaux.hauts-de-seine.net**

© COLLECTION DU MUSÉE NATIONAL D'HISTOIRE ET D'ART LUXEMBOURG, PHOTO : MNHA/TOM LUCAS. © NATIONAL MARITIME MUSEUM, GREENWICH L. © RMN GP (CHÂTEAU DE VERSAILLES)/GÉRARD BLOT/FRANCK RAUX.

TÉLÉVISION

Par Marie-Amélie Brocard

Les Vikings débarquent

La nouvelle saga de Canal+ est une plongée fascinante au cœur de la vie d'un peuple trop souvent caricaturé.

Dans les Terres baltiques de la fin du VIIIe siècle, Ragnar Lothbrok est un guerrier valeureux qui ne parvient pas à se satisfaire des expéditions commanditées par Haraldson, le seigneur du lieu, vers les terres de l'Est. Lui ne rêve que d'aller vers l'ouest dont les légendes disent que les territoires regorgent de richesses. Avec l'aide de son frère Rollo et de Floki, un ami à moitié fou, ils vont construire un navire révolutionnaire, plus léger et plus rapide, et réunir un équipage pour une expédition secrète. Ils abordent ainsi au nord de la Grande-Bretagne où ils pillent un paisible monastère d'où Ragnar ramène un moine comme esclave, Athelstan. Au fil de ses discussions avec ce jeune prêtre, il apprend à mieux connaître une culture et une foi qui lui sont étrangères et en tire astucieusement parti pour les expéditions suivantes. Mais le comte Haraldson prend bientôt ombrage des succès de l'ambitieux Viking, et la lutte qui s'engage entre les deux hommes pourrait changer le destin de tout un peuple.

Le créateur de *Vikings*, l'Anglais Michael Hirst, n'en est pas à ses premières armes en matière de production historique. Il a ainsi contribué aux deux films *Elizabeth* et *Elizabeth : L'Age d'or* avec Cate Blanchett. Créateur des *Tudors* et de la minisérie *Camelot*, c'est à lui que la chaîne américaine History Channel a confié la lourde tâche de réaliser une série alliant action et rigueur historique. Diffusée en mars aux Etats-Unis, elle a connu un succès aussi rapide qu'inattendu. Une moyenne de 4,3 millions de spectateurs. Des critiques élogieuses. Canal+ a acheté les droits pour la France dès la diffusion des premiers épisodes. Une deuxième saison de dix épisodes est annoncée. Le tournage débutera cet été.

En abordant *Vikings*, on redoute un peu de se trouver encore une fois devant l'une de ces séries dont le vernis historique semble servir de prétexte à des allers et venues entre sexe et violence, avec (et sans) costumes. On est au contraire très agréablement surpris par la qualité de cette nouvelle saga. On ne saurait lui faire le reproche de s'éloigner de la vérité historique en ce qui concerne Ragnar, un personnage dont on sait peu de chose et dont le souvenir est auréolé de légendes, ce qui laisse toute la place nécessaire à l'imaginaire fictionnel. Et si le scénario n'a rien de révolutionnaire, la qualité de la réalisation permet une véritable plongée au cœur de la vie des Vikings. C'est tout un monde qui s'offre au téléspectateur. L'ambition de Michael Hirst est de sortir les Vikings des idées reçues. Peuple brutal,

PHOTOS : © 2013 TM PRODUCTIONS LIMITED/T5 VIKINGS PRODUCTIONS INC.

GUERRIER Le comédien australien Travis Fimmel *(au centre)* a été choisi pour interpréter le personnage de Ragnar Lothbrok, un guerrier viking, dans la série que diffuse Canal+ au mois de juin.

certes, ils n'étaient pas pour autant les barbares que l'on croit. *«Ils ont été caricaturés. En réalité, ils pratiquaient une ébauche de démocratie. Leur société était très peu hiérarchisée, autarcique et égalitaire : ils se réunissaient et tout pouvait être discuté. (…) Leur technologie était en avance et ils construisaient de magnifiques bateaux; aucune autre société occidentale n'en a produit de comparables à la même époque.»* Le premier épisode voit ainsi Ragnar présenter à son frère un compas solaire, objet révolutionnaire qui va leur permettre de s'orienter en allant vers l'ouest. Avant la découverte de la boussole, les Vikings avaient en effet mis au point un tel système avec un simple disque en bois muni d'un petit axe planté au centre qui permettait, grâce à l'ombre projetée par le soleil, de garder leur cap. Le scepticisme de Rollo, qui s'inquiète des jours sans soleil, est également l'occasion de se familiariser avec la « pierre de soleil », une sorte de cristal permettant de trouver le soleil par temps couvert et qui aurait aidé les Vikings au cours de leurs navigations. Et, bien sûr, le fameux drakkar. Un bateau sorti de l'esprit fou de Floki, dont la légèreté et la souplesse lui permettent de ne pas butter contre les vagues mais de glisser dessus, une alliance de rames et de voile qui en fait une merveille de puissance et de navigabilité de sorte qu'il lui est aisé de s'aventurer en haute mer comme de remonter à l'intérieur des terres par les fleuves.

Bien que menée avec beaucoup de rythme, l'histoire n'est qu'un prétexte pour se confronter au fil des épisodes aux coutumes des Vikings, à leur mode de vie, parfois leur barbarie, mais aussi leur sens de l'honneur, leur courage face à la mort. On assiste aux assemblées où sont prises les décisions de gouvernement, à l'entrée dans le monde adulte de Bjorn, le fils de Ragnar, symbolisée par l'obtention de son bracelet, grâce auquel il est habilité à prêter allégeance à son seigneur et à prendre part aux assemblées. On participe à des procès, à l'exécution des sentences, aux hommages rendus aux morts.

Grâce à la curiosité d'Athelstan, on découvre peu à peu la mythologie nordique : Odin, dieu souverain, dont Ragnar prétend descendre et qui guide sa destinée; le Valhalla, ce paradis des guerriers que tous appellent de leurs vœux; Ragnarok, le «crépuscule des dieux» dont la seule évocation provoque aussitôt un silence hostile.

Les Vikings ont, dit-on, découvert l'Amérique quatre siècles avant Christophe Colomb. Par un juste retour des choses, c'est l'Amérique qui nous permet de les redécouvrir aujourd'hui.

Canal+, les lundis à 20 h 50, à partir du 10 juin 2013.

AVENTURE
La série canado-irlandaise *Vikings*, diffusée par Canal+, nous entraîne à la suite du guerrier viking Ragnar et de ses compagnons à la découverte des terres de l'Ouest grâce à un navire révolutionnaire, le drakkar, construit par leurs soins.

ABONNEZ-VOUS

LE FIGARO HISTOIRE

OFFRE SPÉCIALE

29€

SEULEMENT

1 an d'abonnement (6 nos) soit près de 30% de réduction

TOUT RESTE À DÉCOUVRIR

Commandez en appelant au

01 70 37 31 70

avec le code RAP13003

1 an d'abonnement au Figaro Histoire (6 nos) pour 29 € au lieu de ~~41,40 €~~

Offre France métropolitaine réservée aux nouveaux abonnés et valable jusqu'au 30/09/2013. Informatique et Libertés : en application des articles 38, 39 et 40 de la loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de radiation des informations vous concernant en vous adressant à notre siège.

Photos non contractuelles. Société du Figaro, 14 boulevard Haussmann 75009 Paris. SAS au capital de 16 000 000 €. 542 077 755 RCS Paris.

© GMT-MAKING PROD-JEAN-MARIE MARION.

Odysseus

Réconcilié avec le genre de la série historique par *Vikings*, c'est plein d'espoir qu'on aborde la série de l'été d'Arte, *Odysseus*. Dans la langue française, odyssée est devenue synonyme de « voyage ». En fait de voyage, *Odysseus* vous fera tout juste faire quelques tours à Ithaque. Quant à Ulysse, il faut attendre quatre épisodes, sur douze au total, avant de le voir apparaître, échoué sur une plage.
On ne distingue pas bien ce qu'il reste de l'œuvre d'Homère dans cette adaptation de Frédéric Azémar si ce n'est les noms des personnages et quelques symboles comme la tapisserie de Pénélope ou l'arc d'Ulysse.
On appelle cela « revisiter un mythe ». On assiste bien, au fil des épisodes, à une plongée dans le monde de la Grèce mycénienne. Sans être spectaculaires, les décors, l'architecture, les costumes, sont beaux. Le spectateur participe à des jeux, consulte l'oracle, découvre coutumes, cultes et rites. Mais à l'épopée fabuleuse d'Ulysse, très brièvement évoquée par lui de temps à autre auprès de son jeune scribe Homère, sont préférées les amours naissantes de son fils Télémaque pour une jeune esclave troyenne. Un Télémaque surprotégé par sa mère qui, sans quitter Ithaque – tant pis pour Fénelon –, passe miraculeusement de l'état de mauviette se laissant cracher dessus (ou pire) par les prétendants à celui de vainqueur du plus courageux des guerriers grecs.
Le second arc narratif de la série nous fait suivre le retour d'Ulysse et la difficulté des retrouvailles avec cet homme assoiffé de vengeance et de sang, sur fond de restauration de la tyrannie dans un royaume acquis, en son absence, aux idéaux démocratiques. L'action des dieux parmi les hommes a été totalement évincée au profit d'un récit plus réaliste. Leur présence se cantonne au culte voué à Artémis, puis à Apollon (choix étrange que celui de deux dieux ayant, chez Homère, combattu aux côtés des Troyens). Athéna est, quant à elle, étrangement absente jusqu'au tout dernier épisode, qui voit s'entre-tuer Ulysse et un Ménélas décidé à profiter du désordre pour mener sur Ithaque une guerre aux couleurs d'Anschluss. Quant à la poésie, elle a été bannie de l'œuvre du premier des poètes.

Arte, les jeudis à 20 h 50, du 13 juin au 11 juillet 2013.

ET AUSSI...

L'invention de l'Occident

D'où viennent les concepts fondateurs de ce que nous considérons comme les valeurs de l'Occident ? Jacques Attali prétend apporter ici une réponse à cette question. Il en situe l'origine dans un creuset judéo-hellénique qui fait curieusement l'impasse sur les apports de la romanité et du christianisme en risquant un parallèle osé entre Bible et textes homériques, Torah et philosophie grecque (Xénophon, Socrate, Héraclite, Thalès, Platon, Aristote...). Des rapprochements qui se veulent brillants, mais se révèlent souvent approximatifs.

Arte, mercredi 12 juin 2013, à 22 h 35, épisode 1 : « Athènes-Jérusalem », et à 23 h 30, épisode 2 : « La Bible d'Alexandrie ».

Sur le fil du rasoir

Graham Green, l'auteur d'*Orient-Express*, *Tueur à gages*, *La Puissance et la Gloire*, ou *Notre agent à La Havane*, fut lui-même un personnage de roman. Espion au sein du MI6, il nourrit son œuvre de ses missions et de ses voyages, de sa vie, mais aussi de ses interrogations religieuses. Ce documentaire mêlant de nombreuses images d'archives et extraits d'adaptations cinématographiques de ses œuvres permet de découvrir un personnage haut en couleur du XX^e^ siècle.

Histoire, mardi 11 juin 2013, à 20 h 35.

Versailles, l'autre visite

Le webdocumentaire réalisé par TV5 Monde en partenariat avec le château de Versailles offre un joli moyen, quasi ludique, de découvrir le domaine autrement. Douze objets originaux, parfois méconnus comme la pendule de Passemant ou le bâton du maître d'hôtel, servent d'introductions à des lieux insolites et des histoires méconnues du château, racontées par les voix des conservateurs, qui nous font découvrir ses rituels, ses métiers, ses symboles. Une belle réalisation.

www.tv5monde.com/versailles

Par Jean-Robert Pitte, de l'Institut

© CANAL ACADEMIE.

UMAMI, LA CINQUIÈME DIMENSION DU GOÛT

Où l'on découvre les richesses infinies du glutamate.

Chacun connaît le sage aphorisme de Brillat-Savarin dans sa *Physiologie du goût*, affirmant que *«la découverte d'un mets nouveau fait plus pour le bonheur du genre humain que la découverte d'une étoile»*. Que dire alors de M. Kikunae Ikeda, le savant japonais qui, en 1908, a mis en évidence cette réalité révolutionnaire : outre le salé, le sucré, l'amer et l'acide, les quatre goûts fondamentaux définis par le physiologiste allemand Adolf Fick (1829-1901), il en existe un cinquième qu'il a appelé *umami* (de *umai*, savoureux, et *mi*, goût)? En réalité, cette classification souvent admise en cinq saveurs ne rend pas totalement compte de la richesse de la perception dont nos papilles sont capables. Il faudrait y ajouter le piquant ou pseudo-chaleur, la pseudo-fraîcheur, celle du menthol, par exemple, l'astringent ou le métallique. Mais tentons de mieux comprendre ce merveilleux *umami* sans lequel il n'est pas de gastronomie, non seulement orientale, mais universelle. Brillat-Savarin – toujours lui – avait eu l'intuition de son existence et avait nommé *«osmazôme»* la *«partie éminemment sapide des viandes (…) qui fait le mérite des bons potages; (…) c'est par lui que se forme le rissolé des rôtis»*.

L'*umami* provient, entre autres, du glutamate, un acide aminé qui est un neurotransmetteur de notre système nerveux jouant un rôle essentiel dans l'apprentissage et la mémorisation; c'est dire si la relation entre l'intelligence et le goût est importante, contrairement à ce qu'un vain peuple pense! Consommé à l'excès avec régularité, il peut entraîner de graves pathologies allant jusqu'à la maladie d'Alzheimer. En revanche, le syndrome du restaurant chinois n'a pas livré tous ses secrets et le glutamate n'y est peut-être pour rien. Il est naturellement présent dans des aliments riches en protéines comme les viandes ou le fromage (roquefort, parmesan), mais aussi la tomate séchée ou concentrée, les fruits de mer, les crustacés, les poissons salés et fermentés (garum romain, pissalat d'anchois, nuoc-mâm). Au Japon, on parvient depuis des siècles à extraire et concentrer les acides aminés en élaborant un *dashi*, bouillon clair et savamment dosé d'ingrédients séchés : algues (*kombu*, de la famille des laminaires), bonite fumée que l'on râpe en fins copeaux *(katsuobushi)*, champignons (lentins du chêne dits *shiitake*). Il n'y a pas de repas réussi sans *dashi* qui est une base que les grands cuisiniers hissent au niveau du chef-d'œuvre grâce à la qualité des composantes et à l'équilibre de l'ensemble. C'est l'un des talents d'Eitichi Takahashi, quatorzième génération d'une famille de chefs qui possède le célèbre restaurant Hyo-Tei à Kyoto, ouvert il y a quatre cents ans. Il a été cette année le premier cuisinier à recevoir le titre de «patrimoine culturel immatériel de Kyoto». Ses œufs mollets sont inoubliables!

© KAKTUSFACTORY, NINPRAPHA LIPPERT/STOCKFOOD/STUDIOX. © NEWEDEL, KARL/STOCKFOOD/STUDIOX.

SAVEURS NIPPONES

Des champignons *shiitake* et des algues *kombu*.

© DESNERCK/COLORISE.

RECETTE

LA BLANQUETTE DE VEAU «UMAMISÉE»

Confectionnez une blanquette de veau crémée classique à votre manière, sans oublier le jus d'un demi-citron. Elle sera meilleure si vous mouillez de vin blanc sec plutôt que d'eau. La saveur *umami* sera donnée par l'ajout dès le début de la cuisson de *shiitake* séchés, préalablement gonflés dans de l'eau tiède, à raison de deux par convive. On en trouve dans toutes les épiceries asiatiques. Le mariage est saisissant. Accompagnez d'un vin du Jura.

ANNIVERSAIRE

Par David Laboux

La grande Evasion

En Belgique, il y a soixante-dix ans, un enfant juif, Simon Gronowski, s'évadait du convoi qui le menait vers la mort. Un épisode de la Seconde Guerre mondiale unique en Europe.

Ce 19 avril 1943, dans un crissement obsédant, le 20e convoi quitte Malines en Belgique et roule vers Auschwitz. Dans les wagons à bestiaux des centaines de détenus juifs. Simon Gronowski, 11 ans, est l'un de ces captifs. Il avait connu jusqu'ici une enfance heureuse. Au début des années 1920, Léon et Chana, ses parents, exilés polonais et lituanienne, s'étaient installés en Belgique. Ils s'y sont mariés, ont eu une fille, Ita, en 1924. Sept ans avant Simon. Depuis 1935, le couple tient un magasin de maroquinerie à Bruxelles.

En mai 1940, l'Allemagne envahit en quelques jours la Belgique. Très vite, la situation des Juifs se dégrade. Le 30 novembre, Léon doit faire enregistrer sa famille sur le registre des Juifs à la mairie. En août 1941, il est contraint de faire inscrire « Juif-Jood » sur la carte d'identité. En août 1942, suite aux ordonnances des nazis contre les Juifs, la famille doit renoncer au commerce. Fin juillet 1942, la persécution monte encore d'un cran : 10 000 Juifs reçoivent une « convocation au travail » en vue d'être déportés pour « travailler à l'Est ».

Ils doivent rejoindre la caserne Dossin de Malines (l'équivalent belge du camp de Drancy) entre Anvers et Bruxelles. Ce que l'on appelle le SS-Sammellager Mecheln : camp de rassemblement des Juifs de Belgique, d'où partiront 28 convois et près de 25 000 Juifs vers Auschwitz. Les convocations ne suffisent plus. En août et septembre 1942, les occupants organisent quatre gigantesques rafles à Anvers surtout, mais aussi à Bruxelles. Les Gronowski savent maintenant la véritable nature de la menace. A tout instant, ils redoutent une descente de la Gestapo !

Pour eux, comme pour beaucoup de Juifs belges, commence une vie de clandestinité. Léon, le père, loue en secret un minuscule appartement à Bruxelles. Il tombe malade et est hospitalisé. Le 17 mars 1943, à 9 heures du matin, on sonne avec insistance à la porte du petit appartement ! Un mot résonne comme une condamnation à mort : *« Gestapo ! »* Chana, Ita et Simon sont arrêtés et immédiatement emmenés au siège de la Gestapo à Bruxelles. Deux jours plus tard, ils sont transférés à la caserne Dossin où ils resteront un mois. Chana et Simon deviennent les matricules 1233 et 1234 dans le 20e convoi. Ita, la sœur de Simon, ne sera déportée qu'en septembre 1943.

La caserne Dossin, c'est « l'antichambre de la mort », mais les gens ne le savaient pas. Un quotidien d'attente et d'angoisse. Il est interdit de sortir des chambres plus de deux heures par jour. A tout instant, les captifs peuvent être victimes de coups et d'insultes, d'humiliations et de privations…

Lorsque le 20e convoi quitte la caserne, le 19 avril 1943, il compte 1 636 détenus, embarqués dans des wagons à bestiaux. Le trajet doit durer deux à trois jours, sans manger, ni boire… Dans chacun des wagons sont amassés 70 à 80 personnes. Parmi cette cohorte de captifs, 242 enfants ont moins de 15 ans. Simon en fait partie.

ANTICHAMBRE DE LA MORT

Ci-contre : la caserne Dossin, à Malines, d'où, entre 1942 et 1944, 25 000 Juifs belges furent déportés vers le camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau, en Pologne. Simon Gronowski et sa mère y passèrent un mois avant de faire partie du 20e convoi.

LA LIBERTÉ ET LA VIE

Ci-contre : Simon Gronowski avec ses parents, à Bruxelles, en 1942. Le 17 mars 1943, Simon, sa sœur Ita et leur mère Chana sont arrêtés par la Gestapo. En bas : Simon Gronowski, en 2012, à l'endroit même où il sauta du train de la mort.

© KAZERNE DOSSIN MUSEUM. © KD-FONDS GRONOWSKI. © ARCHIVE : MICHEL VAN DER BURG/PHOTO : MARC VAN ROOSBROECK.

Dès l'été 1942, les rumeurs les plus terribles sur le traitement réservé aux Juifs se sont propagées dans la presse juive résistante. Elles ont été relayées par *Le Flambeau*, organe de presse de la résistance juive, créé par le Comité de défense des Juifs (CDJ). Début 1943, dans l'urgence, trois jeunes membres du CDJ décident donc de tenter une action pour libérer les Juifs de l'un des convois qui les conduit à la mort. Youra Livschitz, dit Georges, est le chef. Ce jeune médecin est accompagné de deux camarades d'école, Robert Maistriau et Jean Franklemon. Parallèlement, des résistants juifs se sont débrouillés pour se rassembler dans des wagons communs. Ils ont notamment échangé leurs plaquettes avec leur numéro d'inscription dans le convoi. Décidés à s'évader, ils se sont procuré des outils dans les ateliers de la caserne afin d'ouvrir les wagons.

Le 19 avril, à une dizaine de kilomètres de Malines, les trois résistants se dissimulent dans les fourrés du tronçon ferroviaire. Ils ont avec eux une lampe-tempête couverte de papier rouge qui provoque, comme prévu, l'arrêt du train.

Leur plan est téméraire! Livschitz doit utiliser son pistolet pour contraindre le conducteur du train à rester sur place, pendant que Maistriau et Franklemon ouvriront les wagons et libéreront les prisonniers… C'est sans compter avec l'escorte du convoi, qui se trouve à l'avant! Le train arrêté, les soldats allemands jaillissent des wagons et la fusillade éclate. Maistriau parvient toutefois à ouvrir les seizième et dix-septième wagons : 17 prisonniers s'en échappent.

Grâce aux résistants de l'intérieur du train, 215 détenus vont profiter de l'occasion pour se sauver! Parmi eux, 26 seront abattus.

Simon Gronowski a pris part à cette incroyable évasion. Il raconte : *« Soudain ma mère m'a réveillé, je sentais une bouffée d'air frais, le froid de la nuit, j'entendais le fracas des roues sur les rails. Le train roulait et la porte était grande ouverte. (…) Me tenant de sa main droite la main droite, de sa main gauche l'épaule gauche, elle m'a conduit vers la porte, comme si elle me conduisait vers la liberté et la vie. »*

Soudain, le train ralentit. *« Saute »*, dit la mère de Simon. Elle, ne sautera pas. Quand le train s'arrête, et tandis que résonne la fusillade, Simon court de toutes ses forces. Il courra toute la nuit pour arriver à l'aube dans un village. Il sonne chez une dame qui l'emmène chez le garde-champêtre qui, lui-même, le conduit à la gendarmerie. Nous sommes dans le Limbourg belge. Le gendarme devine que Simon s'est évadé et décide de le protéger. Sans être contrôlé une seule fois, Simon rejoint Bruxelles en train. Il y retrouve son père.

Prudents, le père et le fils décident cependant de se séparer. Ils se cachent dans des familles belges. Simon restera ainsi caché jusqu'à la Libération chez deux familles successives.

Quand, le 3 septembre 1944, Bruxelles est libérée, Léon, atteint de dépression, attend des nouvelles de sa femme et de sa fille. En vain. En avril 1945, par la radio, lui et son fils apprennent l'existence de charniers et des camps. Le 9 juillet 1945, Léon meurt de chagrin… Simon a 13 ans, il est orphelin. Recueilli par une famille amie, il poursuivra ses études, deviendra avocat et se fera un nom comme pianiste de jazz. Soixante-dix ans après son incroyable évasion, le vieil homme n'a pas oublié l'enfant du 20e convoi.

L'ENFANT DU 20e CONVOI
Simon Gronowski

Renaissance du livre « Espace vital »
255 pages
12 €

EN COUVERTURE

42
Le songe de l'empereur

En mettant fin à la crise de la tétrarchie, Constantin a restauré l'unité du monde romain et jeté les bases de l'empire chrétien.

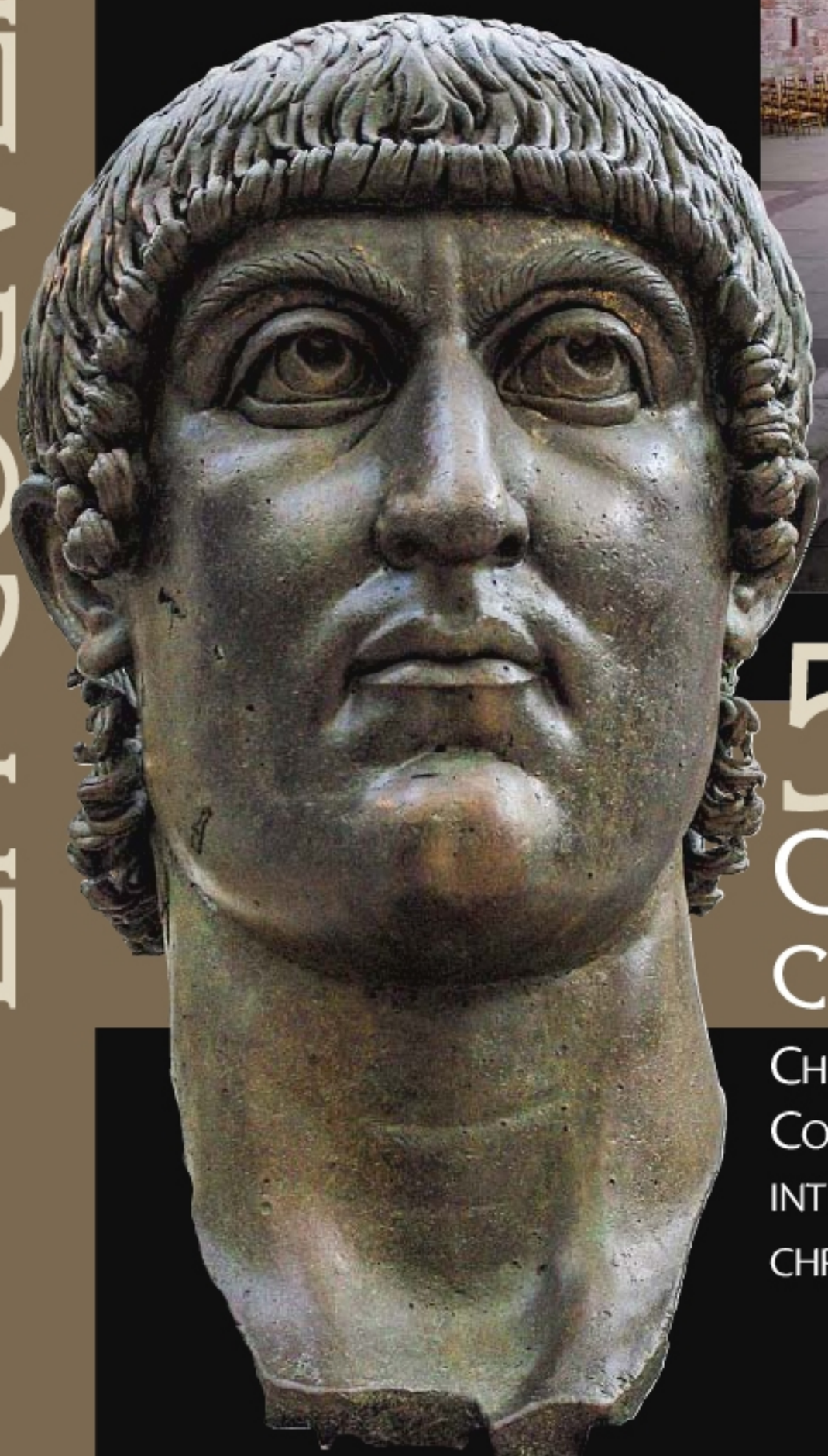

52
Constantin, cet inconnu

Chef de guerre et tête politique, Constantin a connu une tension intérieure obsédante entre la foi chrétienne et les nécessités de l'État.

© MDJ. © WWW.BRIDGEMANART.COM. © FOTO SERVIZIO FOTOGRAFICO MUSEI VATICANI. © BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE/7800834.

313 Comment le Monde est devenu Chrétien

56 La louve et la croix

Après plus de deux siècles de persécutions, l'édit de Milan a redéfini les conditions de la coexistence entre le christianisme et l'Empire romain.

Et aussi

Les voies du Seigneur

L'arsenal des lettres latines

La galerie des illustres

Mémoire d'empire

Bibliothèque de l'Antiquité tardive

Le siècle de Constantin

L'HOMME DE MARBRE
Vestiges de la statue colossale de Constantin. Elle avait été placée dans l'abside de la basilique construite par Maxence sur le Forum romain, marbre, 313-324 (Rome, Musei Capitolini).

© HUBERT STADLER/CORBIS.

Le Songe de l'Empereur

Par Jean-Louis Voisin

Maître de l'Empire romain au terme de la crise de la tétrarchie, Constantin a jeté les fondations d'un nouveau monde destiné à se perpétuer dans l'Orient byzantin et à marquer de son empreinte l'histoire de l'Occident chrétien.

© MDJ.

Pendant l'été 283, moins d'un an après sa prise de pouvoir, l'empereur Carus meurt brutalement près de Ctésiphon, sur le Tigre, où il a conduit à la victoire une expédition militaire contre les Perses sassanides. Il avait associé à son pouvoir ses deux fils adultes, Carin et Numérien, avec les titres d'Auguste. A Carin étaient confiées les provinces occidentales tandis que Numérien accompagnait son père dans la guerre en Orient. Il lui revint donc le soin de ramener l'armée en Syrie avant de regagner l'Europe. Au cours de ce retour, il fut retrouvé mort en Thrace.

Quelques jours plus tard, le 20 novembre 284, les chefs militaires élèvent au pouvoir Dioclès que l'armée salue aussitôt comme empereur, peut-être près de Nicomédie, en Bithynie. S'agit-il d'un simple putsch préparé par un petit groupe d'hommes comme le IIIe siècle en a tant connus ? La personnalité du vainqueur éclaire en partie son succès. Originaire de Dalmatie où il est né vers 245 dans une famille très modeste, cet officier qui a atteint un rang important dans l'entourage de l'empereur Probus (276-282) change son nom pour celui de Dioclétien, s'octroie le consulat ordinaire, associe à cet honneur un vieux sénateur. Ce n'est pas un intellectuel, mais son énergie créatrice, ses talents d'organisateur, sa volonté acharnée de reconstruire le monde romain, son dévouement au bien commun en font un personnage d'exception.

Premier objectif de Dioclétien, éliminer Carin qu'il affronte en Mésie supérieure durant l'été 285. Bataille indécise, mais les troupes de Carin assassinent leur chef et se rallient à lui. Ensuite, faire son entrée solennelle dans la ville de Rome pour que le sénat confirme sa légitimité. Il est possible qu'il l'ait fait. Enfin, se colleter au mal endémique du IIIe siècle, les menaces barbares aux frontières de l'empire. Fortes sur plusieurs secteurs en même temps, elles obligeaient les empereurs à se déplacer sans cesse d'un front à l'autre, provoquaient des crises militaires, lesquelles entraînaient à leur tour des crises politiques, sociales, économiques et morales, crises d'ailleurs inégales en intensité selon les périodes et les provinces. Cependant, pour l'essentiel, les structures administratives de l'empire demeuraient. Actuellement, le danger est à la fois sur le Danube, sur le Rhin, en Manche et en mer du Nord où sévissent des pirates francs et saxons, sans oublier les campagnes du nord de la Gaule où s'étend une révolte, celle des Bagaudes, qui réunit paysans ruinés, esclaves fugitifs et déclassés de toutes sortes.

Dieux de naissance et créateurs de dieux

Avec pragmatisme, se référant aux expériences passées qui avaient réussi, tirant également la leçon des échecs, Dioclétien remet la défense de l'Occident à Maximien, un général expérimenté, de quelques années plus jeune que lui, qu'il connaît, issu comme lui des provinces de l'Illyricum, pays rude, pépinière de soldats très attachés à la romanité. Pour lui, il se réserve l'Orient. Pendant l'été 285, il attribue à Maximien le titre de César et l'adopte afin de renforcer la concorde entre eux. Aucune division de l'empire, mais deux

ENTENTE CORDIALE En haut : groupe des tétrarques provenant du palais impérial de Constantinople, porphyre rouge, IVe siècle (Venise, basilique San Marco). Dès l'instauration de la tétrarchie par Dioclétien, en 293, monnaies, statues de groupe ou discours louent l'entente des souverains.

ÉNERGIE CRÉATRICE Ci-dessus : médaillon de Dioclétien, bronze, IVe siècle (Paris, Bibliothèque nationale de France). A droite : pilier avec les tétrarques, vers 305 (Serbie, Zajecar, Musée national). Elevé à la dignité d'empereur par l'armée en 284, Dioclétien met en place un nouveau système de gouvernement : la tétrarchie. A partir de 293, deux Augustes et deux Césars se répartissent les zones militaires pour lutter contre la menace barbare aux frontières de l'empire.

grands secteurs militaires. Aucune égalité non plus, Maximien César est l'auxiliaire de Dioclétien Auguste qui l'a choisi.

En Occident, Maximien rétablit progressivement la situation. Pour l'aider dans sa tâche, il confie la Bretagne et les côtes septentrionales de Gaule à un officier ménape (un peuple belge), Carausius. Vers 286, la piraterie est vaincue. Mais l'artisan principal de cette victoire, Carausius, prend son indépendance, se taille un royaume à cheval sur la Manche, se proclame empereur, c'est-à-dire Auguste. Est-ce pour cette raison que Dioclétien élève Maximien au titre d'Augustus au printemps 286 ? C'est très probable. Une dyarchie inégalitaire s'installe. Elle sera complétée l'année suivante par des ascendances divines qui donnent à cette solution institutionnelle une sorte de justification théorique : Dioclétien est dit « jovien », descendant et protégé de Jupiter ; Maximien, « herculien », descendant et protégé d'Hercule. Du premier émane le pouvoir, le second est à son service. Par ce biais, les deux Augustes, devenus « frères », échappent à toute entreprise de déstabilisation humaine. Cette même année, les Bagaudes sont contrôlés, le calme revient le long du Rhin, l'influence romaine est restaurée en Arménie et un traité est conclu avec la Perse.

Si l'usurpateur Carausius, qui frappe monnaie, demeure dans la sécession, la stabilité aux frontières est rétablie en 289. Pour autant, elle est fragile. Dioclétien le sait. Les années suivantes en apportent la preuve : agitation en Afrique, pression barbare sur le Rhin et le Danube, renouveau de la menace perse, troubles en Egypte. Aussi, à chaque Auguste, il adjoint le 1er mars 293 un assistant (un César), chargé d'un secteur militaire précis et investi du pouvoir impérial. Ce sont deux généraux, natifs également de l'Illyricum, Constance, surnommé Chlore en raison de son teint bilieux, et Galère.

© BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE/BNF.7853270. © NATIONAL MUSEUM, ZAJECAR.

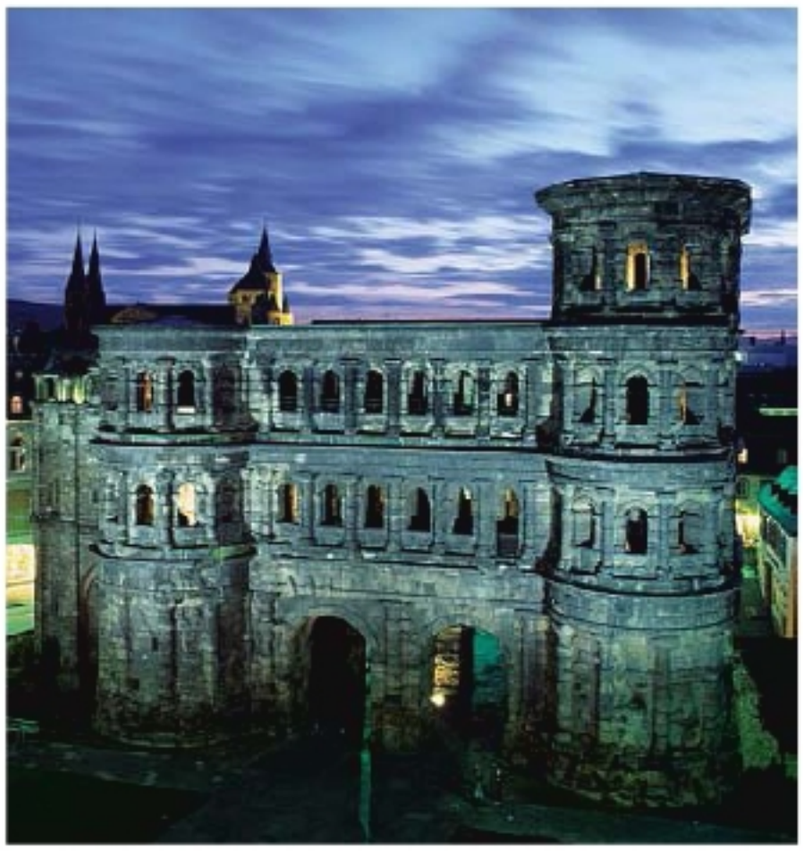

Le premier chargé de la lutte contre Carausius appuie Maximien ; le second, qui doit rétablir l'ordre en Egypte, collabore avec Dioclétien. Un nouveau système de gouvernement où Dioclétien conserve la préséance et où Constance l'emporte sur son collègue est mis en place, celui que les modernes nomment la tétrarchie. Pas d'innovation brutale, pas de théorie préconçue, pas de partage égalitaire, mais des ajustements pragmatiques à des situations militaires et politiques évaluées avec réalisme. Des mariages entre les Césars et la fille ou la belle-fille des Augustes scellent ces alliances et deux lignées divines, indépendantes des liens familiaux naturels, prennent corps, celles des joviens et celles des herculiens. Monnaies, statues de groupe, discours (les panégyriques) louent l'entente des souverains, leurs vertus, leur activité et célèbrent leurs ascendances divines qui doivent les mettre à l'abri de toute usurpation et de toute sanction humaine : l'empereur tient désormais son pouvoir d'un dieu et non du sénat ou de l'armée. Une borne milliaire les présente comme *« dieux de naissance et créateurs de dieux »*.

Très vite, cette répartition géographique des tâches se révèle efficace. Carausius est éliminé, son successeur battu ; en 297, la Bretagne réintègre l'empire. Maximien consolide les abords du Rhin puis mène une campagne dans les provinces africaines. Ayant ramené provisoirement le calme en Egypte, Galère tient tête à une invasion perse, s'avance jusqu'à Ctésiphon avant d'être rejoint par Dioclétien occupé à régler les affaires d'Egypte après avoir combattu sur le Danube contre les Sarmates et les Quades. Si ce n'est la Dacie perdue et les champs Décumates (entre Rhin, Main et Danube) abandonnés aux Alamans, l'empire retrouve sa plus grande expansion. Rome conserve son prestige, mais s'efface

© WWW.BRIDGEMANART.COM. © JON ARNOLD/HEMIS.FR.

EN PAYS RHÉNAN En haut : la Porta Nigra (porte noire), édifiée à l'entrée nord de Trèves par les Romains, au début du IIIe siècle. Ci-contre : la basilique de Constantin à Trèves, construite au début du IVe siècle. A la mort de l'Auguste Constance Chlore, en 306, son fils Constantin prend le titre de César et fait de Trèves sa résidence impériale jusqu'en 310. La basilique lui servait de salle d'audience.

lentement comme capitale impériale devant quatre villes : Nicomédie pour Dioclétien, Milan pour Maximien, Trèves pour Constance, Thessalonique pour Galère. La fiction d'un prince « premier des citoyens » s'est évanouie. L'empereur est un monarque absolu. Tout ce qu'il touche, tout ce qui l'entoure devient sacré. Son costume comme ses représentations figurées officielles en font un personnage surhumain devant lequel on se prosterne et autour duquel règne une stricte étiquette.

Le temps des réformes et des persécutions

Le 20 novembre 303, sont célébrés dans tout l'empire, mais surtout à Rome, les vingt ans, les fêtes vicennales, du nouveau pouvoir. Pour la première fois, les quatre empereurs et l'ensemble de leur famille sont réunis dans la ville mère. Un triomphe sur tous les ennemis vaincus au cours de ces vingt années est célébré comme une sorte de bilan symbolique du régime organisé par Dioclétien. Malgré ses critiques, *« son règne fut pourtant singulièrement heureux »,* reconnaît l'un de ses adversaires les plus implacables, le chrétien Lactance.

De fait, l'unité de l'empire est recouvrée et de vastes réformes sur la nature desquelles les historiens discutent toujours sont en chantier. Toutes tendent à restaurer la puissance de l'Empire romain et à consolider son unité. Pour remettre en valeur les vieux cultes et lutter contre les religions nouvelles, manichéisme et christianisme, une série d'édits (303-304) vise à les *« exterminer radicalement »*. Cette « grande persécution » qui frappe les chrétiens est appliquée strictement par les empereurs à l'exception de Constance Chlore. Pour rétablir l'austérité d'un *mos maiorum* (les usages des ancêtres) imaginaire et instituer une meilleure justice, des lois moralisatrices les ont précédés. Au service de la justice et de la morale plus que de l'économie, un édit du maximum (301) bloque les prix pour des centaines de produits et de services. Pour améliorer l'emprise du gouvernement central sur le territoire de l'empire, l'administration est réorganisée : disparition du statut particulier de l'Italie, extension du nombre de provinces regroupées dans douze diocèses, accroissement des fonctionnaires et des représentants de l'Etat. Pour disposer d'une armée solide, des changements matérialisent les adaptations militaires du siècle de fer que fut le IIIe siècle, mobilité plus grande, multiplication des légions avec des effectifs souvent moindres, croissance de la cavalerie, distinction nette entre corps expéditionnaire et unités préposées à la garde des frontières dont les lignes de défense sont réorganisées et renforcées, augmentation des effectifs et nouveaux types de recrutement. Enfin, pour financer l'ensemble, un système fiscal complexe et adapté à chaque région, combinant impôt foncier et impôt sur les individus, est mis sur pied et appliqué.

Est-ce à ce moment que Dioclétien rendit publique une décision mûrie auparavant, lourde de sens et étrangère à la mentalité romaine ? On le pense. Les Augustes doivent abdiquer, laisser la place aux Césars qui seront eux-mêmes remplacés par deux nouveaux Césars choisis selon leurs mérites. Le 1er mai 305, au cours d'une cérémonie qui se tient en même temps à Milan et à Nicomédie, Dioclétien et Maximien abdiquent, troquent leur costume impérial contre un habit de simple particulier et se retirent, le premier à Split, dans sa fastueuse villa, « le palais », le second en Lucanie, dans le sud de l'Italie. Constance Chlore et Galère deviennent Augustes. Quant aux Césars, Dioclétien les a désignés : Sévère pour Constance, Maximin Daïa pour Galère. Parmi l'assistance de la tribune d'honneur, un déçu, Constantin, le fils de Constance Chlore : *« Constantin ne pouvait admettre cette situation,* rapporte Aurelius Victor, un historien païen, *car son âme énergique et indomptable était, depuis l'enfance, animée d'un puissant désir de régner. »*

Constantin est né à Nis, en Serbie actuelle, dans la province de Mésie supérieure, vraisemblablement le 27 février 274 ou 275. Sa mère, Hélène, est servante d'auberge. Elle est la concubine de son père, Constance Chlore, alors à l'état-major impérial. Celui-ci deviendra préfet du prétoire de

À LA CONQUÊTE DE ROME En haut, à gauche : monnaie de Constantin, solidus d'or, IVe siècle (Paris, Bibliothèque nationale de France). A droite : l'arc de Constantin, à Rome. Erigé en 315 par le sénat à l'occasion des fêtes décennales célébrant les dix ans de règne de l'empereur, il commémore la victoire de Constantin sur Maxence au pont Milvius, en 312. Le lendemain de cette bataille, Constantin était proclamé *maximus Augustus* (« très grand Auguste ») par le sénat.

© BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE/BNF.7829351. © MDJ.

© KONSTANTIN AUSSTELLUNGSGESELLSCHAFT TRIER MBH, MUSEI CAPITOLINI E ARCTRON3D.

VISION CÉLESTE

A gauche : reconstruction hypothétique du colosse de Constantin dans la basilique de Maxence à Rome. Il n'en reste que la tête, retrouvée en 1487. Elle mesure à elle seule 2,60 mètres. Il semble qu'il s'agisse d'une tête retravaillée d'un portrait d'Hadrien exposée dans le temple de Vénus et de Rome. L'empereur est représenté en Jupiter assis, dans un calme imperturbable. Selon les indications d'Eusèbe de Césarée, on suppose que la lance qu'il tient à la main fut remplacée en 315 lors des fêtes de ses dix ans de règne par une hampe cruciforme portant le labarum *(à droite)*. Cet étendard impérial portait le monogramme du Christ adopté par Constantin après sa vision de la Croix lors de la bataille du pont Milvius en 312.

© MUSEO DIOCESANO DI MILANO/PAOLO E FREDERICO MANUSARDI.

SCEPTRE IMPÉRIAL

Ci-dessous : le sceptre de Maxence, orichalque, fer, bois et verre, IVe siècle (Rome, Museo Nazionale Romano, Palazzo Massimo alle Terme).

© ROMA, MUSEO NAZIONALE ROMANO, PALAZZO MASSIMO ALLE TERME/SOPRINTENDENZA SPECIALE PER I BENI ARCHEOLOGICI DI ROMA.

GUERRIER Ci-contre : reconstitution du casque couronne de Constantin (Milan, Museo Diocesano). On distingue sur le haut le monogramme du Christ.

Maximien, puis, en 293, son César et son gendre. Tous deux sont païens et Constance semble attaché à des croyances monothéisantes qui associent peut-être le culte d'une divinité suprême à celui du Soleil. De l'enfance et de l'adolescence de Constantin, nous ne savons quasi rien.

Autour de sa vingtième année, il se trouve à Nicomédie, à la cour de Dioclétien. Il y parfait son éducation littéraire et militaire et garantit la fidélité de son père à l'empereur suprême. Le jeune homme, que l'on surnomme Trachala («cou de taureau»), participe à des expéditions militaires au côté de Dioclétien, s'y illustre, étale sa vigueur physique et ne cache guère ses ambitions. Après l'abdication de Dioclétien, Galère se méfie de ce jeune ambitieux en qui il perçoit un éventuel compétiteur et dont le père est devenu Auguste en Occident. Précisément, son père le demande pour l'assister dans des opérations contre les Pictes et les Scots, habitants de l'actuelle Ecosse. Bravant la surveillance de Galère, Constantin rejoint à bride abattue son père durant l'été 305 à Boulogne, le suit dans sa campagne militaire et se rend populaire auprès de la troupe. Le 25 juillet 306, Constance Chlore meurt à York. Une armée sans chef? Impossible. Les soldats acclament Constantin Imperator, Auguste. Une usurpation? Sans doute, si les règles du système tétrarchique sont étroitement appliquées : Sévère, le César du défunt, aurait dû le remplacer comme Auguste. Mais Constance Chlore, en tant que premier Auguste, pouvait désigner son fils comme empereur et le recommander à ses troupes. Ce qu'entérine à demi, à l'automne 306, Galère, qui reconnaît Constantin comme César et non comme Auguste, et donne logiquement ce titre à Sévère. Réaliste, Constantin s'en contente et reconnaît la supériorité de Sévère. Il occupe la dernière place protocolaire de cette nouvelle tétrarchie avec Galère, Sévère et Maximin. Mais il est le seul à en être membre par les liens du sang.

Retour de la monarchie et unité de l'empire

A la fin de l'année 306, Constantin s'installe à Trèves, sa résidence jusqu'en 310. Des années d'intense activité : il embellit la ville par de somptueuses constructions dont un ensemble palatin avec une basilique, la salle d'audience impériale, exceptionnelle par sa taille et par son luxe ; il guerroie contre les Francs, écrase les Alamans, entreprend des négociations avec ces vaincus, en recrute pour son armée, renforce le dispositif militaire le long du Rhin, retourne en Bretagne, administre sagement la Gaule, relève Autun de ses ruines, favorise ses campagnes : les panégyristes gaulois lui rendent hommage.

Cependant, à Rome, la promotion de Constantin a suscité la fureur de Maxence, le fils de Maximien, l'ancien Auguste. Soutenu par les prétoriens et le peuple de Rome qui se sentent abandonnés, jouant sur son attachement à la tradition romaine, il prend le 28 octobre 306 le titre de princeps. L'Italie péninsulaire, l'Afrique le rallient. Est-ce pour encourager son fils, sur son invitation ou par désir personnel que Maximien quitte sa retraite, se rend à Rome et récupère le titre d'Auguste? A Nicomédie, Galère, l'Auguste le plus ancien, ordonne à Sévère, l'Auguste en résidence à Milan, de marcher contre Rome afin de rétablir l'autorité légitime. L'expédition tourne au désastre : Sévère est fait prisonnier, puis assassiné le 16 septembre 307 tandis que Maxence se fait donner lui aussi le titre d'Auguste. A l'évidence, le système tétrarchique ne fonctionne plus.

Suit une série d'événements confus, d'alliances improbables et de ruptures, de marches et de contremarches, d'entrevues stériles comme celle de Carnuntum en novembre 308 où le vieux Dioclétien quitta sa retraite de Split et essaya en tant que «père des Augustes» de remettre de l'ordre dans le système qu'il voyait se déliter, d'usurpations et de nominations légitimes telle celle de Licinius, un officier illyrien, compagnon de Galère, nouveau venu élevé directement à l'augustat en novembre 308 pour remplacer Sévère.

La guerre et la mort éclaircissent cependant la situation. Maximien, comploteur maladroit et aigri qui s'est successivement brouillé avec son fils, sur lequel il entendait exercer sa prééminence, et avec Constantin auprès de qui il avait trouvé refuge en Gaule, disparaît en 310 ; Galère meurt en 311 après avoir promulgué le 30 avril un édit de tolérance qui suspendait la persécution de Dioclétien contre les chrétiens et que reconnaissent les empereurs restants, Constantin (Gaules, Espagne, Bretagne), Maxence (Italie, Afrique) et Licinius (Balkans, Illyrie). Une exception, Maximin Daïa (Asie Mineure, Orient, Egypte).

De Trèves, d'où il poursuit ses raids contre les Barbares germains, Constantin suit ces événements. Il s'y implique avec retenue, s'allie à Maximien, puis le fait exécuter lorsque celui-ci profite de l'une de ses absences pour comploter contre lui tandis qu'il se bat sur le front. Aussitôt, les références à Hercule, la lignée divine de Constantin dans le système tétrarchique qui remonte à Maximien, disparaissent de ses monnaies tandis que le panégyrique de 310 prononcé en l'honneur de Constantin mentionne une parenté (fictive) avec l'empereur Claude II le Gothique (268-270), vainqueur des

© MUSEO DIOCESANO DI MILANO/PAOLO E FREDERICO MANUSARDI.

CAPITALE ORIENTALE
A gauche : buste de Constantin, marbre, 312-315 (Madrid, Museo Nacional del Prado). A droite : le mur d'enceinte de Théodose II, à Istanbul, qui clôturait Constantinople à l'ouest, vers la Thrace. Construit au début du Ve siècle, il devait remplacer, en raison de l'agrandissement de la ville, le mur de Constantin érigé vers 330.

Alamans et des Goths, et place son règne sous la protection d'Apollon, le dieu solaire, auquel il s'assimile au terme d'une visite au sanctuaire de Grand. La rupture avec la tétrarchie, avec ses hommes et sa théologie, est consommée : la monarchie est de retour.

Lors de la même visite, Constantin se voit promettre l'empire du monde entier.

Dans un premier temps, il lui faut réunir sous son autorité l'Occident, dont il est le seul empereur légitime. Autrement dit combattre Maxence. Au début de l'année 312, avec une armée où les contingents barbares sont nombreux, il franchit les Alpes, bouscule les troupes de Maxence à Turin, à Brescia, à Vérone, occupe la plaine du Pô, assure ses arrières et s'avance méthodiquement vers Rome. Le 28 octobre 312, c'est la fameuse bataille du pont Milvius, au nord de Rome, où Maxence meurt noyé. La veille, Constantin avait eu une vision céleste, celle d'une croix entourée de signes. Aucun doute, à ses yeux, c'est le Dieu chrétien qui lui a donné la victoire. Le 29, il entre à Rome, entrée solennelle selon les rites de l'adventus. Le même jour, le sénat le nomme *maximus Augustus* («très grand Auguste») ce qui lui confère une autorité sur les deux autres empereurs, Licinius et Maximin Daïa. A ce dernier, il écrit une lettre l'invitant à cesser les persécutions.

Les fondements d'un nouveau monde

En janvier 313, Constantin quitte Rome, se rend à Milan, y rencontre Licinius, une entrevue célébrée avec faste qui se prolonge jusqu'au mois de mars. Le but ? Sceller une alliance entre les deux souverains. Elle se concrétise par le mariage de Licinius avec Constantia, l'une des demi-sœurs de Constantin. Pourquoi cette alliance ? Pour éliminer Maximin Daïa qui avait des vues sur les territoires contrôlés par Licinius et qui poursuivait avec hargne la politique religieuse antichrétienne de Dioclétien, rêvant même de réorganiser le culte païen sur un modèle qui se serait inspiré de celui de l'Eglise chrétienne.

Profitant de l'absence de Licinius, Maximin passe le détroit du Bosphore, envahit la Thrace. La réplique de Licinius est foudroyante : Maximin se replie et meurt à Tarse en août 313. Restent face à face Licinius et Constantin, chacun maître d'une moitié de l'empire. Deux alliés, qui après un conflit en 316, une réconciliation en 317, sont attentifs au moindre faux pas de l'autre, au moindre empiétement de son territoire, au moindre manquement aux mesures prises en commun à Milan.

Parmi celles-ci, l'une concerne la religion chrétienne : c'est «l'édit de Milan», en quelque sorte le décret d'application de l'édit de tolérance de Galère. Licinius fait afficher ce rescrit à Nicomédie où Lactance le recopie, à Césarée de Palestine où Eusèbe le recopie lui aussi. Grâce à ces deux auteurs, nous en connaissons les buts (assurer *«la sécurité, la prospérité publique»*, *«le respect et l'honneur de la divinité»*), les principes (donner à tous *«la liberté et la possibilité de suivre la religion de leur choix»* et, par là, l'occasion de soutenir l'empire par leurs prières) et les mesures concrètes (restituer aux chrétiens leurs locaux confisqués, reconnaître l'Eglise comme une personne juridique, capable de posséder par elle-même).

© AKG-IMAGES. © JEAN-CLAUDE N'DIAYE/LA COLLECTION.

© ARTUR BOGACKI/AGE FOTOSTOCK.

La suite ? Elle se comprend facilement. Derrière une entente de façade, les relations entre les deux empereurs se dégradent assez vite. L'un, Constantin, fait traverser à ses troupes les territoires de Licinius, lors d'une campagne contre les Sarmates et favorise ouvertement les chrétiens. L'autre, Licinius, privilégie la religion traditionnelle et prend des mesures vexatoires à l'égard des chrétiens. Par-dessus cette divergence religieuse de plus en plus marquée, l'ambition de Constantin de régir tout l'empire est l'explication majeure de cette guerre. Les opérations, maritimes et terrestres, sont brutales et rapides, moins de trois mois, de juillet à septembre 324. Licinius se rend, dépose la pourpre. Six mois plus tard, accusé de comploter, il est mis à mort.

ADVENTUS Ci-dessous : arc de Constantin, vers 312-315 (Rome). Détail de l'entrée solennelle de Constantin dans Rome, en 312, après sa victoire sur Maxence au pont Milvius. Réalisée sous la houlette des sénateurs païens, l'iconographie ne comporte aucune allusion au christianisme. Les boucliers des légionnaires ne portent pas le chrisme. Des médaillons représentent l'empereur offrant un sacrifice à Diane.

Protégé d'Apollon puis du Christ, Constantin est désormais le maître de tout l'empire. Une ère nouvelle commence. Avec trois gestes symboliques dès les lendemains de sa victoire sur Licinius : la fondation d'une nouvelle capitale, Constantinople ; la création d'une nouvelle dynastie avec le titre de César donné à son fils Constance, un garçon de sept ans ; la tenue du concile de Nicée pour régler la date de la fête de Pâques et une question doctrinale, celle de la divinité du Christ et de la relation du Fils au Père. Jusqu'à la mort de Constantin, en 337, l'unité de l'empire ne sera pas remise en cause et aucun trouble intérieur d'importance ne sera signalé. Lorsqu'en 361 mourra le dernier fils de Constantin, le monde romain n'aura plus le même visage que celui qu'avait connu Dioclétien. Un monde s'efface, un autre naît qui empruntera certes au précédent mais qui s'affirmera de plus en plus comme profondément original. En filigrane se dessinera en Orient l'Empire byzantin, la suite de l'Empire romain, tandis qu'en Occident s'affirmeront des ensembles régionaux où s'élaborera peu à peu une nouvelle culture, romaine et barbare.

Jean-Louis Voisin est maître de conférences honoraire en histoire romaine à l'université Paris XII-Val-de-Marne.

Portrait

Par Robert Turcan,
de l'Institut

Constantin cet inconnu

© BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE/BNF.7905898. © MDJ.

Maître d'un empire païen, l'empereur a tenté de concilier son inclination pour la foi chrétienne et la raison d'Etat.

« *Il n'est pas d'homme, dans l'Antiquité, plus difficile à bien juger que Constantin le Grand* » (Jean-Pierre Rossignol). Voilà plus d'un siècle et demi, Jacob Burckhardt, auteur d'un livre plusieurs fois réédité sur *L'Epoque de Constantin le Grand*, jugeait vaines les tentatives des historiens pour pénétrer la conscience religieuse du premier empereur chrétien. De fait, on a pu voir en lui tantôt un calculateur machiavélique, tantôt un mystique, mais aussi « *un pauvre homme qui tâtonnait* » (André Piganiol).

Au vrai, il nous est bien difficile de sonder les reins et les cœurs d'hommes qui ont vécu bien longtemps avant nous. Même les individus que nous croyons connaître gardent une part de mystère. Nous n'avons pas la confession de Constantin. Et l'eussions-nous, il faudrait s'en défier. Il s'est confié à Eusèbe de Césarée, mais pour lui faire admettre le miracle de la vision qui légitimait sa victoire sur Maxence en 312.

Par ailleurs, il convient de ne pas oublier l'époque où a grandi Constantin. La crise du III^e^ siècle avait remis en cause les charismes d'un pouvoir qui avait partie liée avec le polythéisme et que les dieux passaient pour garantir. Or, entre l'orthodoxie chrétienne, que n'avait pas encore fixée le concile de Nicée (325), et le paganisme philosophique ou populaire, il y avait encore des franges incertaines. Les chrétiens croyaient aux dieux en tant que démons et à leur puissance qu'ils savaient maléfique. Beaucoup d'esprits demeuraient indécis entre la foi nouvelle et les valeurs du passé.

Un enfant de troupe

Fils d'un officier de carrière, Flavius Constantius (qu'on surnommera « Chlore » à cause de son teint maladif), Constantin naît à Naissus (Serbie) vers 275. Sa mère Hélène était fille d'auberge, peut-être originaire de Bithynie. Plus tard, on dotera Constance d'une ascendance prestigieuse qui l'apparentait à Claude II le Gothique (268-270).

D'abord éduqué par les soins d'Hélène, Constantin a dû vivre très tôt avec son père dans les camps. « *Médiocrement cultivé* », nous dit l'*Origo Constantini* (un texte des années 400 environ), il a connu dans l'armée le culte du « Soleil invincible », qu'Aurélien (270-275) avait promu, peut-être afin de rassembler sous ce nom païens et chrétiens. Vers cette époque, le Christ-Hélios des Grottes vaticanes *(en couverture)* illustre un syncrétisme à relativiser.

Constance honorait l'astre-roi. Mais il pourrait avoir concilié cette dévotion avec des aspirations chrétiennes. D'après une tradition singulière, il aurait instruit son fils dans les « Saintes Ecritures », et Mgr Louis Duchesne estimait comme « *probable que le christianisme avait pris quelque pied dans la famille de Constance* ». D'ailleurs, ce que nous rapporte Eusèbe (d'après Constantin) de la croix lumineuse vue par l'empereur en 312 donne à penser que

son père en avait déjà la connaissance. En 293, Constance devient le « César » ou prince héritier de Maximien Hercule qui régnait comme « Auguste » avec Dioclétien. Constantin vit donc à la cour de Nicomédie. Dioclétien le trouve « aimable » et digne de régner un jour. Cette existence à l'ombre du pouvoir n'est pas sans périls, et les faveurs mêmes de l'empereur suscitent (on l'imagine) certaines jalousies.

Le jeune homme apprend alors à dissimuler, surtout quand éclate la « grande persécution » (303) décrétée par Dioclétien à l'instigation de son César Galère, qui manœuvrait sourdement contre un futur rival. Sans le viser personnellement, cette persécution pouvait le forcer soit à tomber sous le coup de l'édit, soit à le déconsidérer aux yeux des chrétiens, déjà nombreux dans l'entourage impérial et l'administration. En tant que César, Constance ne fut pas soumis (semble-t-il) au sacrifice requis par les persécuteurs. Constantin a pu l'être. Mais nous savons aussi que les autorités se contentaient souvent de gestes symboliques. Ce double jeu, que lui imposaient les circonstances, a dû influencer sa conduite ultérieure, non sans désorienter même ses contemporains. Mais, quand on vise la pourpre impériale, il faut savoir louvoyer. Or Aurelius Victor écrit que *« l'ardeur du commandement »* l'animait *« depuis l'enfance », a puero.*

Il arrive un jour où l'on doit trancher avec résolution, et Constantin avait assez de caractère pour rompre avec une situation devenue intenable. En 305, on lui préfère Sévère, un soudard débauché, comme César de Constance. Marginalisé par Galère devenu Auguste, qui le brime en l'exposant un jour à un lion, Constantin n'ayant plus rien à perdre s'évade et gagne Boulogne, où

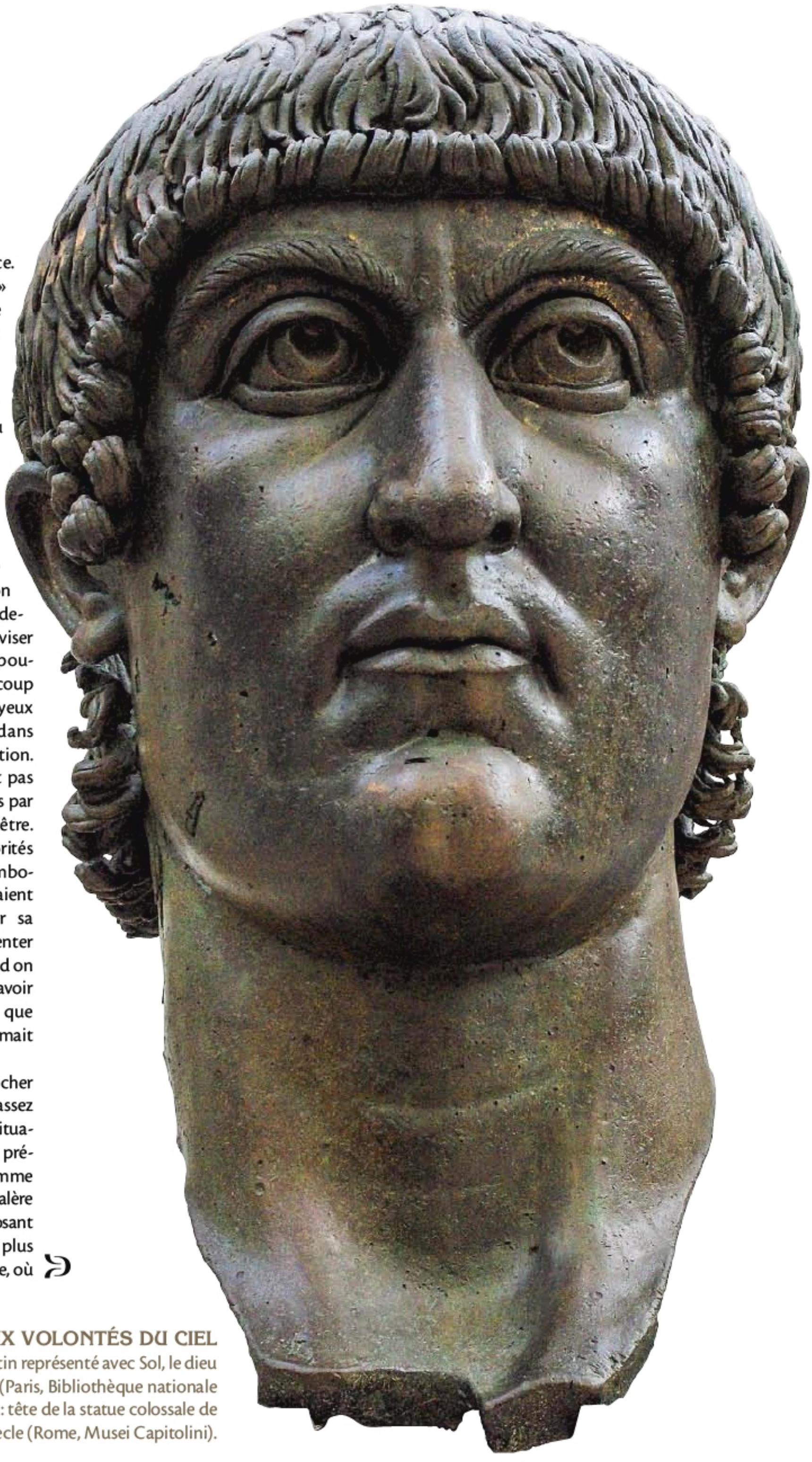

OBÉIR AUX VOLONTÉS DU CIEL

Page de gauche : Constantin représenté avec Sol, le dieu solaire, monnaie, or, IVe siècle (Paris, Bibliothèque nationale de France). Ci-contre : tête de la statue colossale de Constantin, bronze, IVe siècle (Rome, Musei Capitolini).

© AKG-IMAGES/RABATTI-DOMINGIE. © BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE/BNF.7905899.

MYSTÈRES Ci-dessus : *Mithra sacrifiant le taureau*, marbre avec des restes de polychromie, IIIe siècle (Rome, Museo Nazionale Romano, Palazzo Massimo alle Terme). Les représentations de Constantin s'inspirent aussi de la divinité indo-iranienne dont le culte, apparu à Rome au Ier siècle après J.-C., connaît son apogée au milieu du IIIe siècle. Il déclinera peu à peu sous Constantin, au profit du christianisme. A droite : Constantin à cheval, or, IVe siècle (Paris, BnF).

son père s'embarque pour la Bretagne : il y mourra un an plus tard. Proclamé alors par l'armée, son fils s'apprête à régner sur l'Occident romain.

Homme de sang-froid et de sens politique, Constantin sait qu'il doit s'assurer des combattants. La religion solaire sert alors ses desseins. En 310, un panégyriste fait valoir l'Apollon de Grand, un dieu guérisseur très populaire en Gaule. « *Tu as vu ton Apollon,* Apollinem tuum, dit l'orateur, *et tu t'es reconnu sous les traits de celui à qui les chants divins ont prédit l'empire du monde entier.* » Constantin laisse dire. Il a besoin des soldats gaulois qui le croient tout dévoué au culte du Soleil, dont l'image figure au revers des monnaies. Plus tard un médaillon nous montrera son profil accolé à celui du Soleil.

D'après son ami Lactance, « *on est dans la voie de la vertu, si l'on tend constamment son regard vers le ciel pour y contempler le Soleil* ». Les airs que Constantin se fait donner sur ses portraits répondent à cette intention. Eusèbe, son hagiographe, affirme que l'empereur avait les yeux fixés sur le firmament.

La physionomie que les monnaies et la sculpture officielle nous transcrivent est celle qu'avaient eue Alexandre le Grand puis l'empereur Gallien. C'est aussi celle de Mithra Tauroctone. Comme lui, Constantin est censé obéir aux volontés du ciel. Selon Platon, le Soleil est l'image visible du Bien invisible, comme le Christ l'est du Dieu invisible, selon l'apôtre Paul. Constantin profitait de ces affinités. Il est vrai qu'il souhaitait, comme Aurélien déjà, l'unité religieuse du monde romain. Ce souci allait de pair avec « *le principat du monde entier* » (Eutrope), qu'il a très tôt ambitionné.

Un homme de pouvoir

Maître de Rome, il n'a pas renoncé au titre de « grand pontife », qui lui imposait le patronage de tous les cultes païens. Même s'il a brimé les idolâtres par l'inventaire des trésors sacrés (qui serviront à renflouer le fisc) et s'il a prohibé certaines liturgies, voire détruit certains sites, il n'a pas fermé tous les temples. Mais, après sa victoire sur Maxence, il n'a pas satisfait aux rites du triomphe ni rendu grâce à Jupiter Capitolin. En 314, on ne fêta pas les Jeux séculaires, censés valoir à l'*Urbs* un bail d'éternité : d'où, pour l'historien Zosime, l'état catastrophique du monde romain… Zosime reconnaît que Constantin célébrait certains actes sacrés traditionnels, « *non par respect, mais par intérêt* », politique évidemment : il fallait ménager l'aristocratie sénatoriale. Mais il n'aime pas Rome, « *cité adoratrice de toutes les déités* » (Arnobe) et qui glorifie donc le polythéisme. Aussi fondera-t-il une autre capitale : Constantinople.

Il réprouve les sacrifices sanglants. Mais, sur ce point, il s'accorde avec Porphyre, ennemi des chrétiens, qui les rejette tout aussi radicalement. La circulaire ou « édit » de Milan n'institue pas non plus en 313 une totale liberté religieuse. Certes, les deux Augustes reconnaissent à chacun la faculté de suivre un culte de son choix, mais « *afin que tout ce qu'il y a de divin au céleste séjour puisse être bienveillant et propice* » à leurs sujets. C'est donc une question d'intérêt public, et la formulation exclut les dieux du monde inférieur, tous ceux que les chrétiens appelaient des « démons ». Le paganisme ordinaire relève désormais de la *superstitio*. Seule la *religio* de la *diuinitas*, dont l'arc de Constantin évoque en sa dédicace l'inspiration décisive, mérite considération.

Quand, avant d'affronter les soldats de Maxence, Constantin demande à Dieu un signe, il s'accorde non pas avec le Christ, mais avec la tradition païenne. Pour lui, le Fils n'est pas tout à fait l'égal du Père, mais l'intendant de sa création, un « docteur » enseignant et guérisseur. Constantin institue le repos du dimanche (un jour qui était cher aussi aux mithriastes). Il interdit de marquer les forçats au visage fait *« à la ressemblance de la beauté céleste »*. Il donne aux détenus le droit de voir le soleil chaque jour. Il prohibe les jeux sanglants de gladiateurs. Il supprime le supplice de la croix et la rupture des jambes. Sa législation s'intéresse aux pauvres, à la veuve et à l'orphelin.

Le poète de cour Porphyre Optatien le loue d'adoucir *« par sa justice les aspérités des lois »*. Eusèbe regrette sa clémence, plutôt réfractaire à la peine de mort. Il a effectivement un sens de la justice, mais plutôt rigoureuse et répressive en fait. Intransigeant sur le rapt et l'adultère, il est trop crédule aux propos de Fausta contre son fils Crispus, qu'il condamne ; après quoi, détrompé, il condamne sa femme. Il avait fait tuer son beau-père Maximien et son beau-frère Licinius.

On lui a reproché ses prodigalités, ses impôts excessifs, son amour de la gloire, son apparat vestimentaire, dont témoignent certains médaillons. On l'a même comparé à Héliogabale, dont la *Vie* lui est malignement dédiée dans l'*Histoire Auguste*. Ses monnaies lui donnent le titre de « maître » *(Dominus noster)* et le diadème des rois. C'était avant tout un homme de pouvoir, un pouvoir l'empêchant de s'affirmer chrétien : ce qu'il fait pour finir en dépouillant la pourpre, afin d'être baptisé avant de rendre l'âme. Sa volonté de régner sur un empire demeuré majoritairement païen aide à nous expliquer cette complexité qui a déconcerté bon nombre d'historiens.

Membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, professeur émérite à l'université Paris IV-Sorbonne, Robert Turcan est spécialiste d'histoire religieuse et d'archéologie du monde romain antique.

CONSTANTIN EN SON TEMPS
Robert Turcan

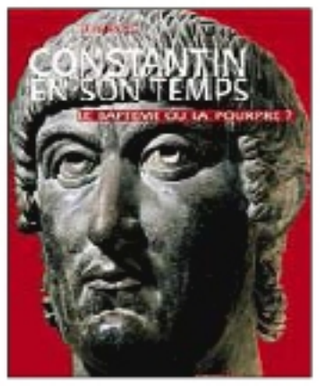

Editions Faton
320 pages
110 €

SOL INVICTUS
Ci-contre : tête d'Hélios-Sol, marbre polychrome, début du IIIe siècle (Rome, Museo Nazionale Romano, Palazzo Massimo alle Terme). Le culte du « Soleil invincible » est devenu la religion officielle de l'empire sous Aurélien (270-275). La famille de Constantin le pratiquait et lui-même y adhéra, un temps, par intérêt politique.

© AKG/DE AGOSTINI PICTURE LIB.

La Louve et la Croix

Par Pierre Maraval

La vie des chrétiens sous l'empire avant et après l'édit de Milan est encombrée de légendes et d'idées reçues. Dernier état de la recherche.

© FOTO SERVIZIO FOTOGRAFICO MUSEI VATICANI.

VICTOIRE *La Bataille de Constantin contre Maxence,* par Raphaël et atelier, mur sud de la chambre de Constantin, 1517-1524 (Vatican, Musée apostolique). Au centre : Constantin le Grand à cheval.

Pourquoi les chrétiens étaient-ils persécutés avant l'« édit » de Milan ?

Durant les trois premiers siècles, les chrétiens furent à plusieurs reprises l'objet de persécutions, de poursuites (c'est le sens premier de *persecutio*) menées par des autorités légales et comportant arrestations, procès, sentences capitales, dont les victimes furent appelées martyrs (témoins).

Pourquoi ces persécutions, alors que le monde romain était généralement tolérant en matière religieuse ? Deux reproches fondamentaux, d'ailleurs liés, étaient adressés aux chrétiens : celui d'être des athées, celui d'être de mauvais citoyens. L'accusation d'athéisme était provoquée par leur rejet des dieux traditionnels, qui leur faisait refuser de participer aux cérémonies du culte officiel. Or celles-ci étaient censées assurer à l'empire la protection de ces dieux : ce refus était vu comme un acte d'indifférence envers le salut de l'empire, voire de rébellion contre lui. Les autorités cherchaient donc, fût-ce par la contrainte, non à faire abandonner aux chrétiens d'adorer leur Dieu, mais à leur faire accepter de rendre aussi un culte aux dieux traditionnels, ce que les chrétiens ne pouvaient que refuser, car ils y voyaient un reniement de leur foi en un Dieu unique. Aussi, lorsque, à la suite de catastrophes (tremblements de terre, famines, épidémies, guerres) ou pour les prévenir, les autorités ordonnaient des cérémonies expiatoires ou des supplications aux dieux, leur abstention les désignait-elle à l'attention et les faisait-elle accuser d'en être responsables, voire de s'en réjouir – une accusation qui pouvait trouver un fondement dans l'attente exaltée de fin des temps que ces catastrophes suscitaient chez certains chrétiens. En outre, comme les chrétiens pratiquaient leur culte en privé, et souvent clandestinement, ils étaient en butte aux accusations stéréotypées qui visent fréquemment les groupes minoritaires, celles de commettre lors de leurs réunions nocturnes des crimes divers – meurtre rituel d'un enfant, anthropophagie, débauches collectives et même inceste, sans parler de pratiques magiques ou étranges telles que l'adoration d'une tête d'âne. Plusieurs de ces accusations résultaient d'une fausse interprétation de rites ou de pratiques chrétiens (eucharistie, baiser de paix). A tout cela s'ajoutait l'accusation d'être une religion nouvelle, avec toute la réprobation associée à la nouveauté dans une société attachée à la coutume des anciens ; elle se doublait de celle que provoquait son origine étrangère. Quant à l'accusation que rapporte l'historien Tacite de *« haine du genre humain »*, elle dénonçait l'attitude d'une communauté vivant en circuit fermé, à l'écart d'un mode de vie dont elle condamnait les valeurs.

Avant 250, les persécutions restèrent locales, temporaires, provoquées tantôt par des dénonciations, tantôt par des manifestations populaires hostiles, tantôt par des mesures prises par les autorités, et elles ne visaient que quelques individus. En 250, sous l'empereur Dèce, en 257/258, sous l'empereur Valérien, elles furent provoquées par des édits ou des rescrits impériaux qui concernaient l'ensemble des chrétiens ou les clercs. Ce fut le cas, davantage encore, entre 303 et 311, lorsque quatre édits successifs de Dioclétien entraînèrent ce que les chrétiens ont appelé la « grande persécution ». Le but de Dioclétien était d'assurer la restauration de l'empire, qui avait traversé de nombreuses crises politiques dans les dernières décennies du IIIe siècle, et il s'appuyait pour cela sur une théologie qui sacralisait le pouvoir impérial en faisant des empereurs les descendants de Jupiter ou d'Hercule. Aussi, dans l'Etat dont la prospérité et la stabilité étaient assurées par le culte rendu aux dieux traditionnels, le refus des chrétiens de les vénérer ne pouvait-il être toléré. Le premier édit ordonna de détruire leurs églises, le deuxième s'en prit au clergé, les deux suivants ordonnèrent à tous les chrétiens de sacrifier aux dieux. Avec de grandes différences selon les régions, en fonction du zèle ou de la mauvaise volonté des autorités chargées de l'exécution de ces édits, avec des pauses et des reprises, la persécution sévit de 303 à 311. A cette date, le successeur de Dioclétien, Galère, publia un édit de tolérance qui y mit fin ; elle se prolongea cependant encore plusieurs mois dans les territoires qui étaient sous l'autorité de Maximin Daïa, la Syrie et l'Egypte.

COMBATS *La Bataille de Constantin contre Maxence,* par Raphaël et atelier, mur sud de la chambre de Constantin, 1517-1524 (Vatican, Musée apostolique). Détail de soldats au combat.

Que représentaient les chrétiens en 313 ?

En 313, les chrétiens, quoique déjà assez nombreux pour que Dioclétien et Galère les aient considérés comme un danger, étaient encore minoritaires dans l'empire. Globalement, la partie orientale était plus christianisée que la partie occidentale : en Egypte, en Syrie-Palestine, en Asie Mineure, il existait des communautés chrétiennes importantes, bien que très rarement majoritaires. En Occident, l'Afrique du Nord était sans doute la région la plus christianisée ; en Italie, en Gaule, en Espagne ou dans les Balkans, le nombre des chrétiens ne dépassait guère le dixième de la population ; les provinces occidentales proches des frontières septentrionales de l'empire étaient encore peu touchées. Les chrétiens étaient surtout présents dans les villes, les campagnes étant encore peu évangélisées : le païen, c'était l'habitant des villages. Il existait des chrétiens dans la classe aristocratique, mais comme celle-ci ne rassemblait qu'une petite partie de la population, ils ne constituaient qu'un petit nombre ; la majorité se recrutait donc dans les classes populaires, voire parmi les esclaves. Dès cette époque, l'Eglise était fortement organisée : les évêques étaient les chefs des communautés, assistés par les prêtres et les diacres, sans parler de clercs de rang inférieur tels que lecteurs ou portiers. Les évêques de chaque province de l'empire étaient regroupés sous l'autorité de l'évêque de la capitale de la province ; ils se réunissaient en conciles provinciaux, voire interprovinciaux, qui assuraient l'unité de doctrine et de discipline de l'Eglise. Quelques titulaires de grands sièges avaient une importance particulière, dont celui de Rome, auquel était reconnue une primauté d'honneur, mais non de juridiction universelle. Pendant le IVe siècle, des conditions politiques favorables et une forte mobilisation missionnaire permirent un développement rapide du christianisme dans toutes les régions de l'empire et même au-delà, mais cela n'en fit pas encore la religion majoritaire. A l'époque de Théodose (379-395), le nombre des évêchés s'était certes multiplié (ainsi, en Gaule, on en comptait une trentaine au début du IVe siècle, entre 70 et 80 à la fin), les campagnes avaient commencé d'être évangélisées, mais le paganisme restait vivace. Les progrès de la christianisation ont été parfois présentés par l'historiographie chrétienne comme un triomphe rapide de la nouvelle religion, balayant sans difficulté des cultes traditionnels à bout de souffle. En réalité, la christianisation fut lente, souvent partielle, et suivit des rythmes différents d'une province à l'autre, voire d'une cité à l'autre. Il faut aussi se poser la question de sa profondeur, car ont longtemps subsisté mentalité et pratiques païennes. A la fin du siècle surtout, lorsque la faveur dont jouissait le christianisme et l'interdiction qui frappait le culte païen incitaient de grandes foules à se rallier au premier, un tel ralliement présentait d'évidents avantages, ce qui peut légitimement susciter des questions sur sa sincérité.

PHOTOS : © FOTO SERVIZIO FOTOGRAFICO MUSEI VATICANI

CONVERSION Ci-dessus : *Le Baptême de Constantin,* par Raphaël et atelier, mur ouest de la chambre de Constantin, 1517-1524 (Vatican, Musée apostolique). Détail de Damase Ier, pape de 366 à 384, entre la Prudence et la Paix.

Pourquoi Constantin s'est-il converti au christianisme ?

Constantin s'est converti, après la bataille du pont Milvius, parce qu'il a été convaincu que sa victoire sur Maxence lui avait été accordée par le Dieu chrétien. Il est important de se rendre compte du caractère exceptionnel de cette victoire, qui la fit considérer, même par les païens, comme le fruit d'une protection divine. Constantin avait en effet bien peu de chances de l'emporter : il avait entrepris la marche sur Rome contre l'avis de tous ses conseillers, ses troupes étaient moins nombreuses que celles de Maxence, elles arrivaient de Gaule après des semaines de marche, après de durs combats en Italie du Nord qui en avaient diminué le nombre. Rome, d'autre part, était à l'abri de ses murailles : dans les cinq années qui précédaient, elles avaient empêché Sévère, puis Galère, de s'en emparer ; on était fin octobre, et Constantin pouvait craindre de devoir faire un long siège en hiver… Or Maxence fit l'erreur de sortir des remparts, ses troupes furent défaites en un seul jour et lui-même tomba dans le Tibre et se noya. Ce succès inattendu ne pouvait être dû qu'à une intervention divine. Constantin n'était pas chrétien avant la bataille, mais il tenait Apollon, le dieu soleil, comme celui qui sacralisait son pouvoir ; il connaissait cependant les chrétiens et s'était abstenu, comme son père, de faire appliquer les édits de persécution dans ses territoires. Il avait, si l'on en croit Lactance, fait marquer les boucliers de quelques-uns de ses soldats d'un signe ambigu, proche à la fois du soleil apollinien et du chrisme chrétien. Après sa victoire, il considéra que celle-ci lui avait été donnée par le Dieu chrétien et il décida de l'adopter comme son Dieu. Le signe solaire disparut au profit du chrisme : celui-ci devait figurer ensuite sur certaines de ses monnaies et sur l'étendard qui précédait ses troupes, le labarum. Cette conversion eut besoin d'approfondissement – Constantin, selon Eusèbe, fit venir des prêtres chrétiens pour être éclairé sur leur doctrine –, mais sa sincérité n'est pas

SONGE *La Vision de la Croix,* par Raphaël et atelier, mur est de la chambre de Constantin, 1517-1524 (Vatican, Musée apostolique).

à mettre en doute : plusieurs textes de sa main, dans les années qui suivirent, font clairement état de ses nouvelles convictions, sans parler des décisions qu'il prit en faveur de l'Eglise, certaines presque au lendemain de la victoire. Cependant, si dans ses écrits il déclare à plusieurs reprises que la victoire lui a été donnée par Dieu, nulle part il ne fait état d'un signe annonciateur. Ce sont ses historiens chrétiens, Lactance et Eusèbe de Césarée, qui parlent le premier d'un songe, le second de la vision dans le ciel ; encore faut-il souligner qu'Eusèbe ne situe pas cette vision la veille de la bataille, comme le font ceux qui viendront après lui, mais durant l'une des campagnes militaires de l'empereur, et dans une région indéterminée ! Il est donc vain de chercher à en vérifier la réalité. Ce qui importe, c'est de comprendre le sens que lui donnent ceux qui les racontent : en l'occurrence, ils expriment la certitude qui fut celle des chrétiens de son époque, et de l'empereur lui-même : que la victoire lui avait été donnée par le Dieu chrétien.
Cette conversion servait-elle ses intérêts politiques ? Cela a été affirmé par plusieurs historiens, mais est dépourvu de fondement. A Rome même, comme dans tout l'Occident, la population chrétienne était très minoritaire, le sénat était païen, et plus généralement tout ce qui, dans l'empire, avait quelque influence par la culture, la naissance, la richesse ou la valeur, appartenait en masse au parti du paganisme. Adopter le Dieu chrétien n'apportait à Constantin que le soutien d'une minorité. Aussi, comme on le verra, il dut et sut se concilier les païens en faisant preuve envers eux d'une réelle tolérance. Il n'en est pas moins certain qu'il sut aussi utiliser son alliance avec l'Eglise pour un profit politique, en lui demandant d'être un facteur d'unité dans l'empire.

PHOTOS : © FOTO SERVIZIO FOTOGRAFICO MUSEI VATICANI.

L'édit de Milan a-t-il révolutionné le fonctionnement de l'Empire romain ?

L'une des premières mesures connues de Constantin est ce qu'on appelle l'édit de Milan. Le terme est traditionnel, mais impropre, car n'y a sans doute pas eu de véritable édit à Milan, ou nous n'en possédons pas le texte. Mais les témoignages de Lactance et d'Eusèbe traduisent les mesures prises lors de leur rencontre à Milan, en mars 313, par Constantin et Licinius (qui avait en charge la partie centrale de l'empire, de la Dalmatie à la Thrace). Ces mesures avaient été précédées d'une lettre de Constantin à Maximin Daïa, l'Auguste d'Orient, lui enjoignant de faire cesser dans son domaine la persécution des chrétiens, qu'il avait poursuivie malgré l'édit de tolérance de Galère.

La rencontre de Milan n'avait pas pour but premier de définir la politique religieuse des deux empereurs, mais de régler des problèmes politiques : Constantin y conclut une alliance avec Licinius, auquel il donnait sa sœur en mariage, et s'entendit avec lui sur le partage des territoires. Il y venait auréolé du titre de premier Auguste que lui avait décerné le sénat de Rome et de sa victoire sur Maxence. C'est Licinius, en réalité, qui aurait dû combattre Maxence, puisque Rome faisait partie du territoire qui lui avait été assigné par Galère lorsqu'il avait été nommé Auguste, mais il n'avait pu ou voulu le faire. Constantin, qui avait empiété sur ce territoire, mais vaincu son rival, était donc en position de force lors de cette rencontre, et c'est lui qui est à l'origine des mesures qui y furent prises.

Celles qui concernent la politique religieuse témoignent du lien étroit, dans l'Antiquité, de la politique et de la religion : l'ordre et le salut public sont liés à l'accomplissement des cérémonies du culte. C'est pourquoi est donnée *« aux chrétiens comme à tous la liberté et la possibilité de suivre la religion de leur choix, afin que tout ce qu'il y a de divin au céleste séjour puisse être bienveillant et propice, à nous-mêmes et à tous ceux qui se trouvent sous notre autorité »*. Constantin redira à maintes reprises sa certitude que la sécurité de l'empire est liée à la pratique de la religion, cette conviction constituant le fondement de sa politique religieuse ; dès ce moment, il en fait l'application au christianisme. Par ailleurs, après des années où la persécution avait provoqué une véritable discorde civile entre les adeptes des cultes anciens et les chrétiens, ces mesures entendaient réconcilier les uns et les autres, en donnant aux chrétiens une place reconnue dans l'empire, tout en laissant toute liberté à la religion traditionnelle. Ainsi, ce texte exprime une théorie politique – la sécurité de l'empire est assurée par le Dieu suprême, non plus par les dieux de la tétrarchie, ceux que les édits de Dioclétien voulaient contraindre les chrétiens à adorer –, tout en l'associant à une donnée politico-

religieuse, la reconnaissance officielle que la religion ne peut être contrainte. C'est une politique de consensus à laquelle tous pouvaient adhérer et à laquelle était donné un fondement commun unitaire : le monothéisme, un monothéisme qui tolérait les différences d'approche («une sorte de monothéisme neutre»). Il faut en effet remarquer que la concession faite aux autres religions est restrictive : en se référant à «*la divinité suprême*», à laquelle les signataires déclarent rendre hommage, en réservant le recours à «*tout ce qu'il y a de divin au céleste séjour*», «*tout ce qu'il peut y avoir de divinité et de puissance céleste*», elle exclut les divinités d'en bas, autrement dit le polythéisme local et populaire de la superstition.

L'édit de Milan, en dehors de la liberté de foi et de culte, n'accordait pas une faveur particulière à l'Eglise et aux chrétiens, se contentant de leur faire restituer les biens confisqués lors de la persécution (ce que ne prévoyait pas l'édit de Galère). Mais il est certain que, pour Constantin, il n'était qu'un minimum et un point de départ. Il sera suivi en effet d'une politique favorable à l'Eglise, à laquelle Constantin accorda des dons – d'argent ou de terrains, permettant ainsi la construction de vastes basiliques, à Rome, à Jérusalem et ailleurs –, l'autorisation de recevoir des héritages, l'exemption de l'impôt foncier. Ces mesures devaient provoquer un développement considérable des biens de l'Eglise, à laquelle toutefois il était demandé d'assurer une fonction de sécurité sociale dont l'Etat ne se chargeait pas. Les clercs reçurent aussi quelques privilèges fiscaux, ceux dont bénéficiaient déjà les prêtres païens et certaines professions, signe simplement que leur fonction était maintenant reconnue. Tout cela fut de grande conséquence : en donnant à l'Eglise une place officielle, et sur certains points privilégiée, Constantin a favorisé sa visibilité et son développement. Nous verrons en outre qu'il fut amené à intervenir dans les affaires de l'Eglise. En aucune façon cependant, il n'a sacrifié les intérêts de l'Etat à ceux de l'Eglise, encore moins fait du christianisme la religion de l'Etat. L'empire n'est pas chrétien avec Constantin et ne le sera pas davantage avec Théodose, même quand celui-ci interdira tout culte païen. Sous Constantin, les institutions du culte païen demeurent inchangées, les lois émises par l'empereur continuent de refléter la vieille tradition romaine, tant dans leur moralisme et leur conservatisme social que dans leur sévérité, voire leur cruauté. Certaines cependant sont inspirées par le christianisme, telles la suppression du supplice de la croix et l'interdiction de marquer les condamnés au visage, «*formé à l'image de la beauté céleste*», telle la suppression des lois d'Auguste qui taxaient les célibataires et pouvaient faire obstacle au développement du monachisme chrétien. D'autres ne pouvaient qu'être agréables aux chrétiens, telle celle qui fait du dimanche un jour férié (encore ne le fait-elle qu'en le désignant comme «*le jour du soleil*»).

CONQUÉRANT

Ci-contre : *La Bataille de Constantin contre Maxence*, par Raphaël et atelier, mur sud de la chambre de Constantin, 1517-1524 (Vatican, Musée apostolique). Détail de Constantin à cheval. Page de droite : *La Bataille de Constantin contre Maxence*, par Raphaël et atelier, mur sud de la chambre de Constantin, 1517-1524 (Vatican, Musée apostolique). Détail d'un soldat ennemi vaincu.

PHOTOS : © FOTO SERVIZIO FOTOGRAFICO MUSEI VATICANI

Constantin a-t-il persécuté les païens après 313 ?

L'édit de Milan accordait la liberté religieuse à tous : Constantin n'a pas varié dans cette tolérance et n'a jamais poursuivi des païens pour leurs convictions, bien qu'il jugeât celles-ci erronées. En 324, il écrira encore : *« Je désire, pour le bien commun de l'univers et de tous les hommes, que ton peuple soit en paix et reste exempt de troubles. Que ceux qui sont dans l'erreur, joyeux, reçoivent la jouissance de la même paix et de la même tranquillité que les croyants, car la douceur de la concorde aura de la force pour les corriger eux aussi et les conduire dans le droit chemin. »* Ce principe de tolérance a été respecté sous son règne en ce qui concerne les personnes, nul n'ayant été contraint par la violence de se convertir au christianisme. Tout en marquant une certaine préférence pour les chrétiens, Constantin n'a jamais exclu les païens de l'administration de l'Etat : on en trouve parmi les préfets du prétoire, les préfets de Rome, les ministres ou même l'entourage de l'empereur. Devenir chrétien n'était pas nécessaire pour faire carrière. Concernant le culte païen, la politique de Constantin ira en se durcissant. Certes, durant son règne, Constantin conserva le titre de *pontifex maximus* (souverain pontife) de la religion païenne et les attributions de cette charge, qui lui donnait autorité sur le calendrier civil et religieux et sur le recrutement des collèges sacerdotaux païens. Il laissa subsister toutes les institutions religieuses existantes, les temples (aucun ne fut détruit à Rome), les collèges de pontifes, de vestales ; la statue de la Victoire resta au sénat, les subsides publics pour les anciens cultes continuèrent d'être versés. Mais l'édit de Milan déjà montrait le peu de faveur qu'il accordait au polythéisme, et des textes de l'empereur, très tôt, vont qualifier les rites païens de « *superstition* », le terme même par lequel les païens discréditaient le christianisme depuis le IIe siècle, et qui visait aussi traditionnellement les pratiques de sorcellerie ou de magie et les rites de certaines religions à mystères. Constantin finira même par considérer que le terme « religion » désigne le seul christianisme. Aussi, tout en tolérant un certain nombre de pratiques des cultes anciens, va-t-il tenter de purifier le paganisme de celles qui lui paraissaient relever de la superstition. Il interdit les pratiques magiques et celles de divination privée, dont il craignait qu'elles soient utilisées à des fins criminelles, contre l'Etat ou l'empereur. Il tenta aussi d'interdire une pratique pourtant centrale dans le culte païen, les sacrifices sanglants. C'était s'accorder avec des philosophes païens, tel Porphyre, qui les critiquaient, mais surtout avec la répugnance profonde que les chrétiens éprouvaient devant ces sacrifices, auxquels ils opposaient le sacrifice spirituel, non sanglant, du christianisme. Constantin écrivait ainsi au souverain de Perse que lui-même rendait à Dieu ses actions de grâces *« non pas, comme les anciens, en souillant les demeures royales avec du sang et de la boue sanglante, mais avec des pensées purifiées »*. Si, encore en 325, il accordait aux païens, non sans mépris, de pratiquer ces sacrifices, en leur disant *« allez-vous-en donc, impies, cela vous est permis parce que votre péché est incorrigible, allez aux égorgements des victimes sacrées, aux festins, aux fêtes, aux beuveries… »*, il les interdira ensuite, même si son interdiction sera peu respectée, puisque ses successeurs devront la renouveler jusqu'à la fin du siècle, et même au-delà. Lorsqu'il accepta qu'un temple soit élevé en l'honneur de la famille impériale, il demanda que le culte qu'on y célèbre ne soit *« pollué par les fraudes d'aucune superstition contagieuse »*, ce qui en excluait certainement les sacrifices sanglants.

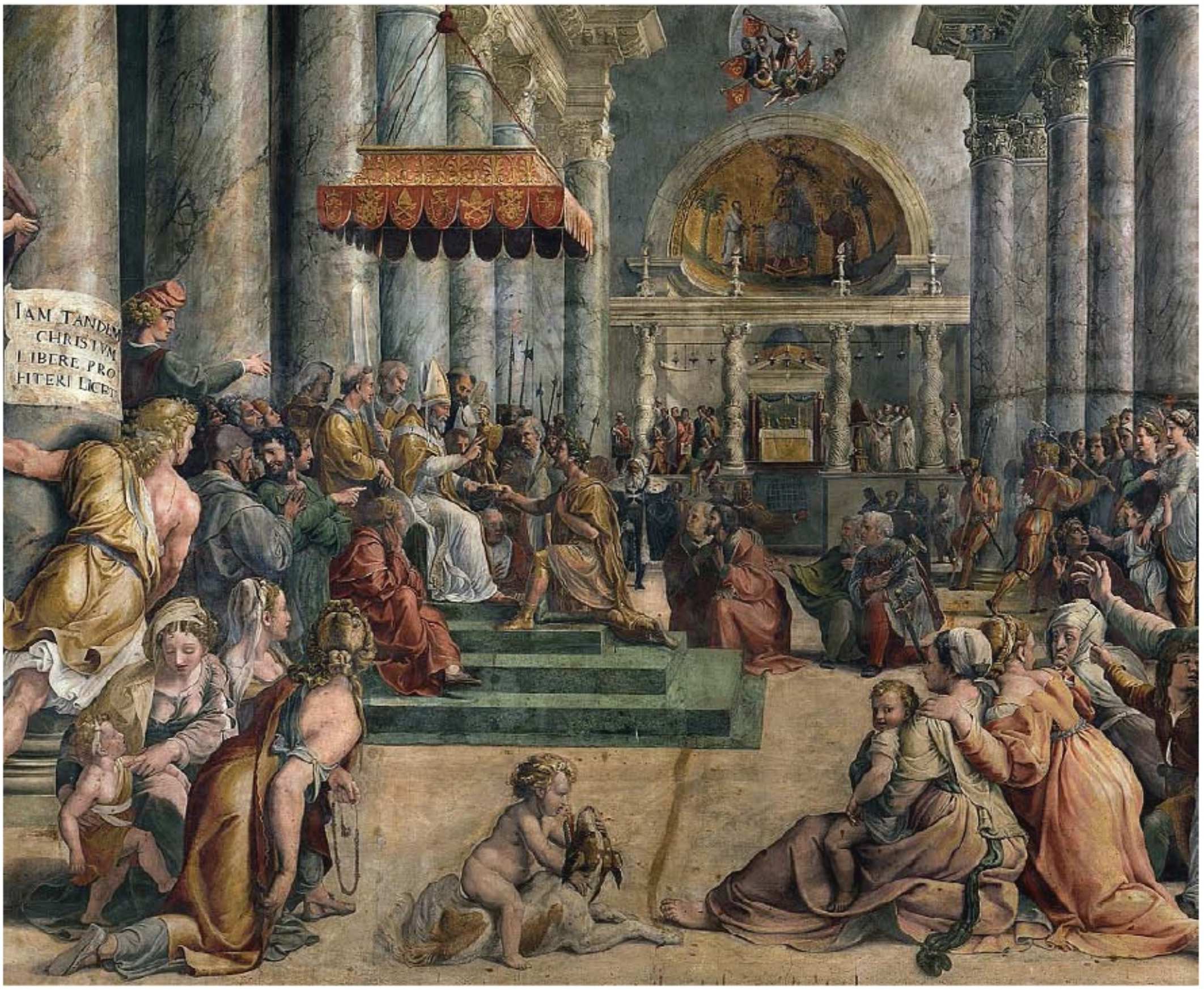

ORIGINE *La Donation de Rome,* par Raphaël et atelier, mur nord de la chambre de Constantin, 1517-1524 (Vatican, Musée apostolique). Constantin est à genoux devant le pape Sylvestre auquel il remet la ville de Rome symbolisée par la statuette dorée. Apocryphe, la scène offre une vue de l'intérieur de l'ancienne basilique paléochrétienne Saint-Pierre construite par Constantin.

PHOTOS : © FOTO SERVIZIO FOTOGRAFICO MUSEI VATICANI

Constantin a-t-il inventé le césaro-papisme ?

Constantin a été accusé d'être à l'origine du césaro-papisme – le terme est moderne, qualifiant la conduite des empereurs chrétiens qui, parce qu'ils étaient convaincus qu'une solidarité providentielle existait entre l'unité et la paix de l'empire et celles de l'Eglise, intervenaient dans la vie de celle-ci, tant au plan de la discipline que de la doctrine. Il est certain que Constantin avait la conviction que c'était un devoir lié à sa fonction de jouer un rôle dans la diffusion et la défense du christianisme. Il écrit à l'un de ses hauts fonctionnaires : « *Que dois-je faire de plus, du fait de ma fonction et de ma charge de prince, une fois dissipées les erreurs et détruites toutes les témérités, sinon présenter à tous la vraie religion, une concorde loyale et le culte dû au Dieu tout-puissant ?* » Mais peut-on dire qu'il a voulu diriger l'Eglise, lui imposer ses volontés en se réclamant d'une autorité particulière dans ce domaine, voire d'un sacerdoce qui l'aurait mis à l'égal des évêques ? La réponse, sur ce point, doit être négative.

Si en effet Constantin est intervenu dans les crises qui ont agité l'Eglise sous son règne, c'est parce que les évêques le lui ont demandé, non de sa propre initiative. A peine arrivé à Rome, il reçut un appel des évêques donatistes d'Afrique (qui avaient fait schisme d'avec les évêques catholiques, accusés d'avoir faibli dans la persécution) ; les donatistes protestaient parce qu'il avait envoyé des dons à l'évêque catholique de Carthage et non à eux, qui prétendaient être la véritable Eglise. Constantin, sagement, confia l'affaire à l'évêque de Rome, mais le jugement de celui-ci ne fut pas accepté par les donatistes. Constantin réunit alors un concile d'évêques à Arles, en le chargeant de régler le conflit, mais les donatistes en refusèrent les décisions, ce qui conduisit l'empereur à prendre lui-même l'affaire en mains et à tenter d'amener les donatistes à un accord. Comme il n'y réussit pas, il prit des

mesures de répression en faisant expulser manu militari les donatistes de leurs églises et en exilant leurs évêques : le bras séculier, pour la première fois, vint seconder des décisions qui avaient été prises d'abord par les évêques.

Il en fut de même lors du conflit provoqué par Arius, dont les opinions sur la divinité du Christ, qu'il tenait pour inférieure à celle du Père, divisaient l'épiscopat oriental. Après avoir invité les partis en conflit à s'entendre, car il considérait, selon ses propres termes, *« la division dans l'Eglise de Dieu comme un trouble plus funeste que toute guerre »*, Constantin réunit le concile de Nicée, auquel il assista, mais en laissant les évêques – ils étaient entre 250 et 300 – se prononcer sur les questions en débat, se contentant de les inciter à la concorde. Mais lorsque la formule de foi qui déclarait le Fils égal en divinité et consubstantiel au Père eut été votée par la majorité, il en imposa à tous l'acceptation sous peine d'exil et maintint cette politique jusqu'à la fin de son règne, mettant une fois de plus le bras séculier au service de l'Eglise. Or cela ne suscita les protestations d'aucun des évêques, qui partageaient la conviction que c'était du devoir de l'empereur d'agir ainsi. Leur attitude s'explique dans un monde où politique et religion étaient étroitement liées, où l'empereur était le souverain pontife de la religion. Il faudrait du temps pour que l'Eglise se rende compte du danger de ce lien et qu'elle revendique le principe de la distinction des deux pouvoirs, civil et religieux.

Le christianisme a-t-il causé la chute de Rome en ruinant l'esprit militaire et en minant l'unité romaine comme l'a prétendu Edward Gibbon ?

La chute de l'Empire romain (encore faut-il souligner qu'il s'agit de celui d'Occident, puisque l'empire subsistera en Orient jusqu'au XVe siècle) eut de multiples causes, dont discutent encore les historiens, entre autres des causes économiques et sociales dans lesquelles le christianisme lui-même eut peu de part. On peut estimer en revanche que l'idée d'un Empire romain universel, image du royaume céleste, dirigé par un empereur qui était lui-même l'image du souverain céleste – une idée développée par Eusèbe de Césarée dans le discours pour les trente ans de règne de Constantin –, était un facteur d'unité et de cohésion. Elle inspira les empereurs jusqu'à Justinien et au-delà, avant de passer en Occident avec Charlemagne.

VAINCU *La Bataille de Constantin contre Maxence,* par Raphaël et atelier, mur sud de la chambre de Constantin, 1517-1524 (Vatican, Musée apostolique). Détail de Maxence.

À LIRE de Pierre Maraval

Constantin le Grand
Tallandier, 398 pages, 24,24 €.
Le Christianisme des origines à Constantin (avec Simon Claude Mimouni)
PUF, « Nouvelle Clio », 680 pages, 49,90 €.
Le Christianisme de Constantin à la conquête arabe
PUF, « Nouvelle Clio », 544 pages, 34,50 €.

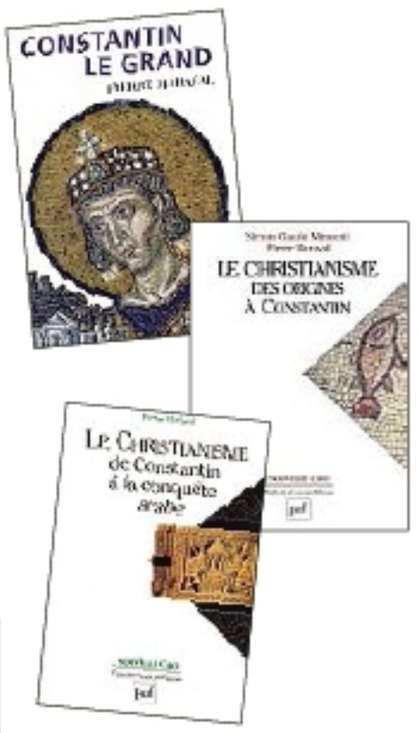

Professeur émérite à l'université de Paris IV-Sorbonne, Pierre Maraval est spécialiste de l'histoire du christianisme dans l'Antiquité tardive.

DÉCRYPTAGE

Par Marie-Françoise Baslez

Les voies du Seigneur

© FOTO SERVIZIO FOTOGRAFICO MUSEI VATICANI.

Le rôle de Constantin fut-il décisif pour la christianisation de l'Occident ? Marie-Françoise Baslez revient sur le débat ouvert par Paul Veyne.

Quand et comment notre monde est-il devenu chrétien ? L'impact de la conversion de Constantin n'a cessé d'être discuté, jusqu'à être réactualisé dans le débat récent sur les origines chrétiennes de l'Europe. Les premiers historiens de l'Eglise, contemporains de l'événement, l'ont ressenti dans son imprescriptible soudaineté, comme une intervention miraculeuse de Dieu dans l'histoire, qui allait mener aux limites du monde la prédication d'un Evangile universel. Pour ceux qui ne croient pas aux miracles, c'était au contraire le résultat d'un froid calcul politique, habillé de manifestations surnaturelles par la propagande chrétienne, la plus grande religion du monde ne l'étant devenue que comme religion d'Etat, instrumentalisée par le bon plaisir d'un souverain. Entre ces deux extrêmes, un essai original, au récit extrêmement personnalisé de Paul Veyne, paru en 2007, *Quand notre monde est devenu chrétien*, a proposé une troisième voie. Rejetant l'hypothèse d'une conversion politique, mais sans attribuer pour autant la christianisation de l'empire à la divine Providence, il postule un choix tout à fait personnel de Constantin, choix exclusivement religieux mais réellement révolutionnaire : pour légitimer l'empire qu'il entendait refonder sur un ordre nouveau, Constantin aurait privilégié une religion minoritaire, la moins visible dans une société du paraître, mais riche d'un Dieu immense, assumant l'humanité tout entière, et de ce « chef-d'œuvre » qu'est l'Eglise. Constantin apparaissait ainsi comme l'homme de la rupture, voire du paradoxe. Rassembler en proposant la rupture : l'idée était à la mode dans les années 2006-2007. En était-il de même en 312-313 ?

Dans l'histoire de la christianisation selon Paul Veyne, le retournement personnel que constitue la conversion de Constantin aurait correspondu à la rupture qu'introduisait le message inédit de l'Evangile face au polythéisme et au système de valeurs antique. Incroyant mais sensible à la spécificité du message chrétien, Paul Veyne récupère ainsi

QUAND NOTRE MONDE EST DEVENU CHRÉTIEN Paul Veyne

Albin Michel
« Bibliothèque des idées »
320 pages
18,25 €

une lecture théologique de l'histoire, qui fait apparaître Constantin comme le type idéal du converti chrétien, qui l'est *« devenu immédiatement et purement »*, nouveau saint Paul, pour qui le pont Milvius aurait tenu lieu de chemin de Damas. L'adhésion au Christ, qui réorientait le baptisé vers le royaume de Dieu, le plaçait en retrait sinon en rupture avec le monde, puisque l'Evangile proposait une religion qui ne ressemblait à aucune autre connue jusque-là.

Peut-être faudrait-il cependant parler plutôt de « paradoxe chrétien » que de « rupture », car les chrétiens sont bien *« dans le monde »*, s'ils ne sont pas *« du monde »* (Epître à Diognète). Le martyre fut sans doute la manifestation la plus remarquable de ce paradoxe : les persécutions mises en place au IIIe siècle pour asphyxier sinon éradiquer la religion nouvelle ne produisirent ni rejet des autorités de l'Etat ni remise en cause de l'ordre romain, mais les conditions mêmes de ces exécutions à grand spectacle donnèrent aux chrétiens une occasion inespérée de manifester les valeurs de l'Evangile devant le plus grand nombre.

L'expérience décisive du paradoxe chrétien ne saurait donc être limitée au cas particulier, très personnel, de Constantin. Pourtant, Paul Veyne voit dans sa conversion une décision intime, *« mûrie dans son subconscient »*, *« une décision soudaine prise dans la vie nocturne de sa pensée »*, sans aucune autre considération extérieure; son héros *« n'a fait que voir en rêve (…) sa propre décision de se convertir au Dieu des chrétiens pour remporter la victoire »*.

L'histoire psychologique est ici convoquée et elle a ses limites. On ne peut oublier les contacts que Constantin avait eus avec des chrétiens à la cour de Dioclétien, puis à Trèves, ni la manière très progressive dont s'effectua son ralliement au christianisme entre 312 et 324. Affirmer l'origine divine du pouvoir, point commun entre la théologie paulinienne et l'idéologie impériale depuis les Sévères, ne constituait pas vraiment une rupture : Constantin fit avec le Dieu des chrétiens ce qu'avaient tenté de faire Commode ou Dioclétien

SAUVEUR Ci-contre : le Christ adolescent assis sur un tabouret, marbre, IVe siècle (Rome, Museo Nazionale Romano). L'art du siècle de Constantin associe les thèmes chrétiens aux traditions classiques. Le Christ est ici représenté en rhéteur. Page de gauche : partie centrale d'un sarcophage avec le monogramme du Christ, marbre, IVe siècle (Vatican, Museo Pio Cristiano).

© DEAGOSTINI/LEEMAGE

avant lui avec d'autres divinités du panthéon romain traditionnel. L'idée restait la même, seul le nom divin avait changé.

Cette mise en perspective oblige à changer de temporalité, à passer de l'événement à la moyenne et même à la longue durée, ce qui caractérise les recherches actuelles sur la christianisation du monde gréco-romain, puis de l'Europe. Celles qu'a menées Bruno Dumézil sur *Les Racines chrétiennes de l'Europe* (2005) ont démontré qu'en Europe occidentale, au moins, le modèle de chrétienté résultant de la fusion entre la religion chrétienne et l'héritage culturel gréco-romain ne s'est mis en place qu'entre le Ve et le Xe siècle; le creuset fut alors celui des royaumes barbares, non pas de l'Empire constantinien; c'est là où se réalisa et s'acheva ce mouvement de conversion libre, sans contrainte ni persécution, dont on attribue le mérite à Constantin, mais que ni lui ni ses successeurs n'avaient, en Occident, mené à son terme. Le rôle fondateur de Constantin s'en trouve minoré, même si son engagement en faveur du christianisme, les subventions impériales et l'appui du pouvoir central accélérèrent le cours de l'histoire, et si la christianisation fut bien plus rapide, en revanche, en Orient.

Si l'on s'attache d'ailleurs, comme on le fait aujourd'hui, à l'étude qualitative de la christianisation plus qu'à l'histoire du christianisme, il paraît difficile d'envisager des conversions brutales, aux effets immédiats de rupture, tel qu'on s'est plu à l'imaginer pour Constantin, tant on découvre la diversité et la fluidité des identités chrétiennes durant les trois premiers siècles et même au-delà. La découverte et l'exploitation du « continent apocryphe », c'est-à-dire de la littérature chrétienne indépendante du Canon et de la tradition des Pères de l'Eglise (sans être forcément « hérétique »!), y sont pour beaucoup. L'Eglise est sans doute le « *chef-d'œuvre* » qu'avait conçu saint Paul et dont les grands évêques du IIe et du IIIe siècle avaient posé les premières pierres, mais les chrétiens n'en continuaient pas moins de se présenter à l'époque de Constantin comme des Eglises multiples et dispersées, sans tête ni référence doctrinale unique avant le concile de Nicée tenu à l'initiative de Constantin en 325.

En 313, les relations entre l'empereur et les chrétiens ne se situaient pas encore à l'échelle de l'Eglise et de l'Etat, alors que le niveau local était déterminant dans une gestion traditionnelle du pluralisme. La question centrale tend donc à se déplacer du « quand » au « comment » : comment notre monde est-il devenu chrétien?

Paul Veyne impute à la révolution constantinienne d'« *avoir installé l'Eglise dans l'Empire* », d'avoir fait du christianisme une religion établie. Mais où était-elle jusque-là? Certainement pas en dehors, puisque les chrétiens ne participèrent à aucune des insurrections juives, n'utilisèrent pas les persécutions pour remettre en cause le pouvoir en place, comme le firent d'autres mouvements de résistance : frappés d'un interdit légal, ils ne cessèrent de protester de leur loyalisme. Le mythe d'une Eglise des catacombes, d'une Eglise souterraine, a lui aussi fait long feu. L'archéologie récente a établi que les catacombes sont un mode d'inhumation comme un autre, pratique et bon marché, que les chrétiens ne se sont jamais fait enterrer à part, qu'ils ne se sont jamais réunis dans ces souterrains pour y célébrer l'eucharistie et que, quand y fut mis en place un culte des martyrs au IIIe siècle, ce fut dans des installations à l'air libre comme on peut encore en voir la trace aux catacombes de Saint-Sébastien.

© AKG-IMAGES/ELECTA.

SIGNE *Le Rêve de Constantin*, par Piero Della Francesca, 1457-1458 (Arezzo, église San Francesco). Un ange annonce à Constantin sa victoire au pont Milvius.

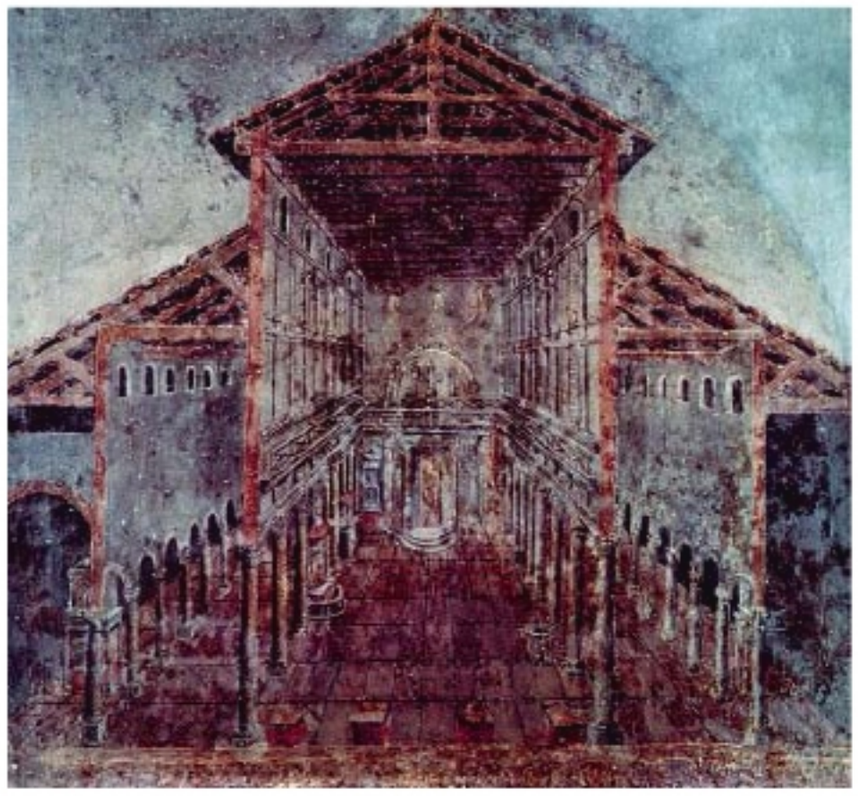

© DEAGOSTINI/LEEMAGE. © PHOTO JOSSE/LEEMAGE

SANCTUAIRE
Ci-contre : vue de l'antique basilique vaticane bâtie entre 326 et 333 par l'empereur Constantin, fresque (Vatican, Bibliothèque vaticane). Ci-dessous : sarcophage représentant le Christ et les apôtres, provenant de la basilique Saint-Pierre de Rome, mausolée des Anicii, 390-400 (Paris, musée du Louvre).

Il y a là matière à un véritable débat méthodologique, car il y trois manières de faire l'histoire du christianisme des trois premiers siècles. Soit on s'attache à l'histoire de l'Eglise à travers la mémoire chrétienne qui devient la Tradition, les textes fondateurs du Nouveau Testament et des Pères de l'Eglise, le développement des structures ecclésiales : c'est alors une trajectoire linéaire impeccable, visant à l'unification, à l'universalisme, mais on généralise des données ponctuelles. Soit on se place du point de vue de la « grande histoire », où l'importance des acteurs et des faits se mesure à l'aune de données quantifiables et de reconnaissance officielle, et il faut constater que le christianisme en tant que religion et système de pensée ne paraît guère avoir intéressé les empereurs avant Constantin, même si, par intermittence, la présence chrétienne leur a posé problème (l'interdit légal continuant longtemps de peser sur le christianisme, le confinant parmi les sectes, sauf durant les années où il fut réintégré dans le droit commun des associations, ce qu'ont voulu faire Alexandre Sévère, Gallien et Aurélien). La reconnaissance sociale et juridique des communautés chrétiennes a précédé celle du christianisme comme religion.

Par là, se trouvent légitimées les approches actuelles de la sociologie religieuse, qui invitent à rechercher des dynamiques internes, permettant de reconstruire une autre histoire de l'intérieur, avec ses phases propres, moins institutionnelle et intellectuelle que l'histoire de l'Eglise, mais articulée avec les forces vives du pays et de l'époque.

Bien entendu, ces trois approches ne sont pas (ne devraient pas être) imperméables et irréductibles l'une à l'autre.

Paradoxalement, en éclairant de façon très neuve la personne de Constantin, l'essai de Paul Veyne revient à confirmer la lecture conventionnelle de la grande histoire : attribuer la christianisation du monde antique à un événement décisif et à un homme d'exception implique la représentation du christianisme « d'avant » comme

L'ÉDIT DE MILAN

«Moi, Constantin Auguste, ainsi que moi, Licinius Auguste, réunis heureusement à Milan, pour discuter de tous les problèmes relatifs à la sécurité et au bien public, nous avons cru devoir régler en tout premier lieu, entre autres dispositions de nature à assurer, selon nous, le bien de la majorité, celles sur lesquelles repose le respect de la divinité, c'est-à-dire, donner aux Chrétiens comme à tous, la liberté et la possibilité de suivre la religion de leur choix, afin que tout ce qu'il y a de divin au céleste séjour puisse être bienveillant et propice, à nous-mêmes et à tous ceux qui se trouvent sous notre autorité. C'est pourquoi nous avons cru, dans un dessein salutaire et très droit, devoir prendre la décision de ne refuser cette possibilité à quiconque, qu'il ait attaché son âme à la religion des Chrétiens ou à celle qu'il croit lui convenir le mieux, afin que la divinité suprême, à qui nous rendons un hommage spontané, puisse nous témoigner en toutes choses sa faveur et sa bienveillance coutumières. Il convient donc que Ton Excellence sache que nous avons décidé, supprimant complètement les restrictions contenues dans les écrits envoyés antérieurement à tes bureaux concernant le nom des Chrétiens, d'abolir les stipulations qui nous paraissaient tout à fait malencontreuses et étrangères à notre mansuétude, et de permettre dorénavant à tous ceux qui ont la détermination d'observer la religion des Chrétiens, de le faire librement et complètement, sans être inquiétés ni molestés. (…) Ton Dévouement se rendant exactement compte que nous leur accordons ce droit, sait que la même possibilité d'observer leur religion et leur culte est concédée aux autres citoyens, ouvertement et librement, ainsi qu'il convient à notre époque de paix, afin que chacun ait la libre faculté de pratiquer le culte de son choix. Ce qui a dicté notre action, c'est la volonté de ne point paraître avoir apporté la moindre restriction à aucun culte ni à aucune religion.
(…) les locaux où les Chrétiens avaient auparavant l'habitude de se réunir, (…), doivent leur être rendus sans paiement (…), par ceux qui sont réputés les avoir achetés antérieurement (…).
En tout cela, tu devras prêter à la susdite communauté des Chrétiens ton appui le plus efficace, afin que notre ordre soit exécuté le plus tôt possible, et afin aussi qu'en cette matière il soit pourvu par notre mansuétude à la tranquillité publique. Ce n'est qu'ainsi que l'on verra, comme nous l'avons formulé plus haut, la faveur divine, dont nous avons éprouvé les effets dans des circonstances si graves, continuer à assurer le succès de nos entreprises, gage de la prospérité publique. (…)»

Lactance, ***De la mort des persécuteurs,*** **Cerf, «Sources chrétiennes».**

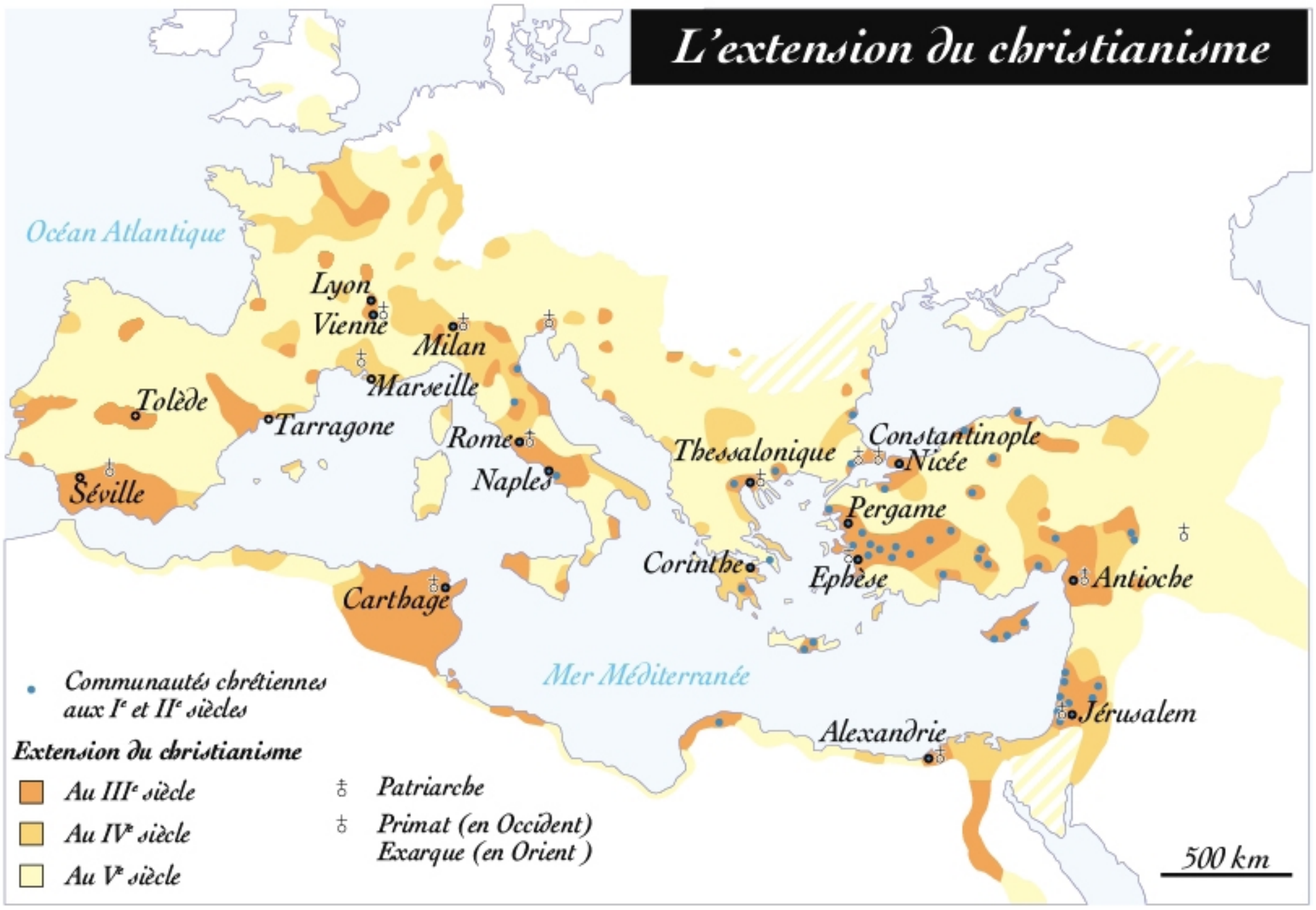

une religion minoritaire, séduisante pour des intellectuels « virtuoses » à cause de sa force innovante, mais répulsive pour les masses, à qui les chrétiens seraient apparus trop différents. Mais il revient ainsi à l'idée que le christianisme ne pouvait devenir une religion populaire qu'en effectuant une mue politique, en devenant religion établie, et à la célèbre formule de Renan : *« C'est une secte qui a réussi. »* Etait-il donc, sans quoi, destiné à mourir de mort naturelle ?

Il s'agissait à n'en pas douter d'une religion très minoritaire, encore que nous n'ayons pas de chiffres avant 250 – pour la seule Eglise de Rome, d'ailleurs, ce qui rend toute évaluation d'ensemble hasardeuse. Il n'y a pas non plus de vestiges archéologiques avant la fin du IIe siècle (le mémorial apostolique du Vatican) et le milieu du IIIe (les premières « maisons d'Eglise » repérables). Cependant, l'interrogation des textes chrétiens selon les méthodes des sciences humaines révèle le dynamisme des trois premiers siècles : le qualitatif peut être substitué au quantitatif, la visibilité au nombre, le noyau agissant à l'effet de masse. Cette histoire sociologique ne relève ni d'une expansion continue ni d'une marche triomphale, mais elle signale un solide enracinement local. En 312, le christianisme était déjà plus qu'une secte : voyages et échanges de correspondance avaient construit des réseaux durables, autour des évêques, tissant un maillage chrétien sur certaines régions et certains milieux de l'empire.

Les chrétiens avaient révolutionné les techniques de communication, que ce soit dans les épîtres de Paul, au génie inventif, puis dans les récits de martyres ou dans les premières histoires de l'Eglise aux effets médiatiques. Religion de petits groupes, le christianisme préconstantinien fut porté localement par le mouvement associatif, une des caractéristiques de l'époque : on peut parler d'une pénétration par capillarité à travers les réseaux sociaux de la cité et même dans certains cas de l'armée (une « maison d'Eglise » du IIIe siècle vient d'être découverte dans un camp légionnaire de Palestine) ou encore de la Maison impériale.

Mais les chrétiens se sont aussi exposés, en particulier dans l'épreuve de la persécution, jouant le jeu d'une société qui avait le goût du spectaculaire. C'est caractéristique en soi d'une minorité agissante : plus le groupe est petit, plus il est ardent. Pendant les trois premiers siècles, tout ne s'est donc pas réduit à des débats d'idées entre intellectuels. Les chrétiens ont été les acteurs de leur propre histoire, même si Constantin en a été, incontestablement, l'accélérateur.

Professeur d'histoire ancienne à l'université Paris-IV-Sorbonne, Marie-Françoise Baslez est spécialiste des religions du monde gréco-romain.

© 2013. PHOTO SCALA, FLORENCE. © IDÉ.

DIFFUSION Ci-dessus : carte de l'extension du christianisme, du IIIe au Ve siècle. Le règne de Constantin a accordé au christianisme une liberté qui a donné un coup de fouet à son expansion. Son implantation était pourtant ancienne dans tout le bassin méditerranéen. Page de gauche : statuette du Bon Pasteur (Vatican, Museo Pio Cristiano).

À LIRE
de Marie-Françoise Baslez

Les Persécutions dans l'Antiquité,
Fayard, 418 pages, 27 €.
Comment notre monde est devenu chrétien,
Seuil, « Points Histoire », 224 pages, 9,10 €.
Saint Paul
Fayard, « Pluriel », 512 pages, 10 €.

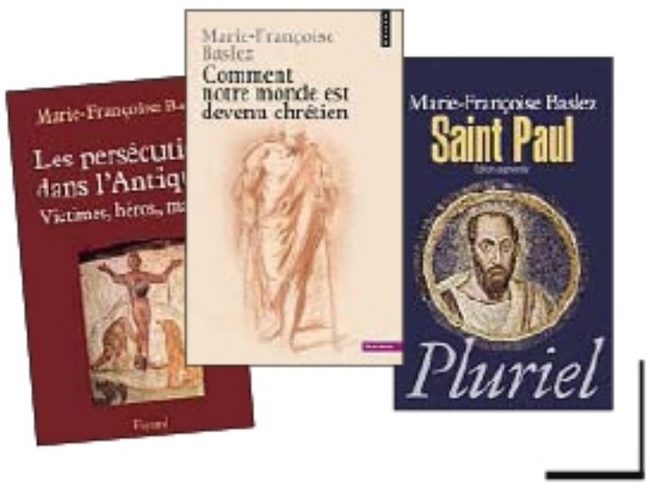

L'arsenal des lettres latines

Par Stéphane Ratti

La légalisation du christianisme permit l'essor d'une littérature qui revisita le vocabulaire des lettres classiques pour le mettre au service de la foi nouvelle. Elle donna aussi le signal d'une confrontation polémique entre écrivains païens et chrétiens.

© ELECTA/LEEMAGE.

CONFESSIONS

La Vision de saint Augustin, par Vittore Carpaccio, 1502-1508 (Venise, Scuola di San Giorgio degli Schiavoni).

© AKG-IMAGES/TRISTAN LAFRANCHIS.

La victoire militaire de Constantin au pont Milvius, en 312, lui offrit le pouvoir sur tout l'empire d'Occident. Quelques mois plus tard, le rescrit de Milan accordait la liberté religieuse aux chrétiens. Constantin nouait ainsi, grande idée défendue par Eusèbe de Césarée dans son *Histoire ecclésiastique*, *« un pacte intime »* avec *« la puissance divine »*. Cette alliance nouvelle allait changer la donne là où on l'attendait le moins : dans le domaine des lettres latines.

La littérature latine chrétienne était apparue au IIe siècle ; elle avait pris son véritable essor au IIIe ; elle se perpétuera jusqu'au VIIIe siècle. Mais son âge d'or coïncide avec le IVe siècle, sous l'empereur chrétien Théodose le Grand (379-395). En Italie, à Milan, Ambroise (mort en 397) ajoutait désormais à sa fonction d'évêque celle d'un conseiller princier influent ; à Bethléem, saint Jérôme (mort en 420) commentait et traduisait inlassablement en latin la Bible hébraïque, tandis qu'à Carthage et Hippone, saint Augustin débutait une carrière d'évêque (à partir de 395) mais aussi de théoricien du christianisme qui s'apprêtait à s'illustrer dans une œuvre exceptionnelle.

LES DEUX ÂGES DES LETTRES CHRÉTIENNES

Cette littérature s'était d'abord développée de manière clandestine : durant ces décennies du IIIe siècle au cours desquelles le christianisme avait été en butte aux tracasseries du pouvoir et parfois à des persécutions lorsque ses adeptes refusaient de sacrifier au culte impérial, sous Dèce ou Valérien notamment, entre 249 et 260, ou encore sous Dioclétien (284-305). Aux yeux de ces princes, le refus des chrétiens s'apparentait à une forme de désobéissance antipatriotique et de trahison du pacte civique. Dans cette atmosphère pesante, les écrivains chrétiens avaient exhorté leurs frères au martyre et s'étaient défendus par des apologies (tel Minucius Felix dans un dialogue aux formes cicéroniennes mais à l'esprit chrétien, l'*Octavius*). L'Afrique du Nord jouait alors un rôle central avec Tertullien, Cyprien de Carthage et Novatien ou encore le mystérieux poète Commodien.

Avec la conversion de Constantin à la veille de la bataille du pont Milvius en 312, les conditions politiques et sociales changent du tout au tout, puisque les chrétiens sont désormais non seulement tolérés mais même favorisés (surtout financièrement) par le pouvoir. Les écrivains chrétiens prônent désormais l'offensive et se muent parfois en pamphlétaires, encourageant la répression des païens, comme Firmicus Maternus, un païen converti, qui souffle à Constance II une politique sévère à l'encontre de ses anciens coreligionnaires dans son traité *L'Erreur des religions païennes*. Surtout, le moment est venu pour les chrétiens de bâtir, pour l'édification de leurs adversaires, un vaste système de pensée capable de satisfaire les aspirations de l'âme humaine. S'attellent à cette tâche, en Afrique, sous Constantin, Lactance (polémiste dans son *Sur la mort des persécuteurs* puis apologiste dans ses *Institutions divines*) et saint Augustin.

Le thème du martyre, devenu inactuel, s'efface alors au profit d'un nouveau modèle de vie parfaite incarné par les ascètes ou les moines. On rédige des vies de moines dans la lignée de celle de saint Antoine écrite, en grec, par Athanase d'Alexandrie vers 350. Saint Jérôme à son tour participe à ce mouvement de défense et d'illustration de la vie parfaite avec trois vies de moines d'ailleurs largement romancées. Le genre sera porté à sa perfection par Sulpice Sévère, auteur d'une *Vie de saint Martin* parue en 397.

En même temps, les chrétiens se déchirent dans des querelles théologiques qui favorisent le développement d'une littérature plus technique, nourrie de réflexions théoriques,

VIES Page de gauche : saint Ambroise, détail de *La Crucifixion avec Marie, saint Jean l'Evangéliste, les saints Antoine et Ambroise, et un clerc*, par Francesco d'Antonio Zacchi, XV^e siècle (Viterbo, église Santa Maria Nuova). Ci-dessus, à gauche : *Saint Martin de Tours renonce aux armes*, par Simone Martini, 1315 (Assise, basilique inférieure de Saint-François). Sur le trône, l'empereur Julien l'Apostat (331-363). A droite : *La Tentation de saint Antoine*, école Jérôme Bosch, vers 1500-1525 ('s-Hertogenbosch, collection Van Lanschot Bankiers). La *Vie de saint Antoine* d'Athanase d'Alexandrie et celle de saint Martin par Sulpice Sévère inaugurèrent à la fin du IV^e siècle un nouveau genre littéraire, la vie de saint, lui-même inspiré par les recueils de biographies païennes.

christologiques, ou portant sur la difficile question de la grâce (Ruricius, évêque de Limoges, mort en 507 ; Fauste de Riez, lui aussi évêque de sa ville, mort vers 495 ; saint Augustin ; l'école si riche en talents de « l'île sainte » de Lérins).

La qualité littéraire de la production chrétienne devient un enjeu majeur. Saint Jérôme et saint Augustin avaient été, un temps, désorientés, ainsi qu'ils en font l'aveu, par la pauvreté stylistique des écrits bibliques. En héritiers doués de l'éducation rhétorique classique ils font tout pour hausser le niveau de formalisation dans leurs propres productions afin de ne pas laisser prise aux critiques acerbes des païens. C'est d'ailleurs le thème central de la correspondance apocryphe entre Sénèque et saint Paul, composée entre 324 et 392.

Le IV^e siècle voit ainsi éclore une littérature chrétienne de grande qualité, qui embrasse tous les genres littéraires, de l'homélie (Ambroise, Augustin) au pamphlet (Lactance, Cyprien), du genre épistolaire (Jérôme, Paulin, Ambroise, Augustin) au commentaire exégétique (Jérôme, Augustin) sans oublier la poésie (Commodien, les *Hymnes* d'Ambroise, le *Livre d'heures* de Prudence) ou l'histoire (Rufin d'Aquilée, Sulpice Sévère).

Jamais, pendant cette période, la littérature païenne ne s'est pourtant tue. Mieux, on peut dire que, à aucun moment, le dialogue littéraire entre païens et chrétiens ne s'est interrompu. D'abord, parce qu'il n'y eut pas de génération spontanée d'une production littéraire nouvelle dans les années après 313 mais une élaboration progressive à partir d'un héritage, et que cet héritage était lui-même païen. Ensuite, parce que le passage de témoin entre païens et chrétiens ne se fit pas sans polémique.

L'HÉRITAGE DES LETTRES CLASSIQUES

Un certain nombre d'historiens considèrent depuis Peter Brown l'Antiquité tardive comme une période lumineuse de spiritualité triomphante et l'assimilent à la « genèse » d'un monde nouveau. Il serait sans doute plus juste de parler d'une « palingénésie », au sens biblique de ce mot grec qui signifie « renaissance » voire « résurrection ».

La littérature latine chrétienne n'a pas été créée, en effet, ex nihilo, par le coup de baguette magique du pseudo-édit de Constantin en 313. Non, le vaste corpus chrétien, au IV^e siècle, a procédé en réalité par emprunts, greffes et bouturages.

Vers 400, le poète chrétien Prudence écrit ainsi une épopée biblique qui met en scène les combats des Vices et des Vertus *(La Psychomachie)* dont nos cathédrales ont gardé sur leurs vitraux maintes illustrations. Le premier vers de cette vaste composition allégorique est une invocation au Christ : *« O Christ, toi qui as toujours eu pitié des grandes souffrances humaines… »* Or, tout lecteur du IV^e siècle était suffisamment cultivé pour reconnaître instantanément en ces mots un vers de Virgile (*Enéide* 6, 56) qui mettait en scène… Enée adressant une prière au dieu Apollon : *« O Apollon, toi qui as toujours eu pitié des grandes souffrances de Troie… »*

© ELECTA/LEEMAGE. © AKG-IMAGES.

Virgile parlait de la cité troyenne détruite par les Grecs, Prudence, lui, évoque l'humanité. La pensée chrétienne porte cet élargissement vers l'universel là où le païen se concentrait sur la civilisation représentée par la grande Ilion. Mais la littérature latine opère ici emblématiquement par substitution : même schéma rythmique dans les deux vers, même gravité solennelle, mais au dieu Phœbus, effacé par le chrétien, on a substitué le Christ. L'exemple illustre à merveille un fonctionnement que l'on peut décrire en termes botaniques : la littérature latine s'est développée sur le terreau profane de l'héritage de la *paideia* classique. Jamais les adeptes de la nouvelle religion n'ont créé d'enseignement spécifiquement chrétien, mais tous fréquentaient les écoles païennes, les seules qui existaient. Païens et chrétiens non seulement avaient les mêmes maîtres, mais ils baignaient au cours de leurs années de formation dans le même bain classique, nourris au lait d'Homère et de Virgile.

UN ARSENAL POUR LA POLÉMIQUE

Tout ne se fit pas dans l'harmonie ou la douceur, cependant. Une grave crise éclata sous Julien (361-363). Ce prince, surnommé par ses adversaires chrétiens « l'Apostat », avait renoncé, une fois devenu Auguste, au christianisme de précaution qu'il avait affiché durant sa jeunesse. L'une de ses mesures les plus fortes fut de réserver l'enseignement aux professeurs païens. Car l'école était un lieu de pouvoir et la culture un enjeu idéologique. Aux yeux de Julien, la littérature gréco-romaine constituait le patrimoine sacré du paganisme. Il fallait la réserver aux païens. En ce sens il est faux de dire que le paganisme ne fut pas une religion du livre : la *paideia* (la culture livresque ou la littérature) était le fonds sacré de la vérité révélée aux païens, comme l'ont admirablement démontré Lucien Jerphagnon et Pierre Hadot.

Dès lors, l'arme littéraire fut intégrée par les deux familles de pensée, païenne et chrétienne, dans l'arsenal rhétorique mis au service de la polémique religieuse. Il n'est guère en effet de production littéraire, païenne ou chrétienne, au IVe siècle, qui ne s'inscrive dans ce contexte : l'historien Ammien Marcellin, sous Théodose, porte ainsi aux nues dans ses *Res gestae* les exploits militaires du païen Julien ; les poèmes de Claudien, quelques années plus tard, ne sont pas dénués d'allusions antichrétiennes ; au début du Ve siècle encore, ainsi qu'en témoigne le *Querolus*, on écrivait des comédies païennes dans l'esprit de Plaute.

Chrétiens et païens se lisaient en outre mutuellement.

TRENTE BIOGRAPHIES EN QUÊTE D'AUTEUR

C'est l'une des œuvres les plus énigmatiques de l'Antiquité tardive : l'*Histoire Auguste* se présente comme une collection de trente biographies des empereurs des IIe et IIIe siècles, d'Hadrien (117) à Carus, Carin et Numérien, qui régnèrent à la veille de l'avènement de Dioclétien (284). Parsemée de portraits hauts en couleur, de détails tour à tour émouvants, drolatiques, cette suite des *Vies des douze Césars* de Suétone est signée par six historiens inconnus : Aelius Spartianus, Aelius Lampridus, Vulcacius Gallicanus, Julius Capitolinus, Trebellius Pollion et Flavius Vopiscus. Elle reproduit en outre un certain nombre de documents, discours, lettres impériales ou sénatus-consultes inédits. Editée au XVIIe siècle par Isaac Casaubon, bibliothécaire d'Henri IV, elle a été longtemps considérée comme une source précieuse sur une période mal connue, et a nourri les livres d'histoire consacrés, jusqu'à la fin du XIXe siècle, au Bas-Empire, de Le Nain de Tillemont à Montesquieu, Edward Gibbon ou Victor Duruy. Un élève de Mommsen, Hermann Dessau, a pourtant découvert, en 1889, qu'il s'agissait d'une mystification littéraire due à un auteur unique de la fin du IVe siècle, écrivant sous divers pseudonymes et parsemant ses livres d'allusions anachroniques, de faux, de calembours. Les historiens enquêtent, depuis, pour démasquer le coupable. Ils s'accordent désormais à y voir un intellectuel païen, écrivant sous le règne de l'empereur Théodose, et s'efforçant, dans une sorte de récit à clés, où l'histoire des empereurs n'est qu'un prétexte, de régler ses comptes avec le christianisme dans le contexte de la proscription des anciens cultes. Professeur de littérature à l'université de Bourgogne, Stéphane Ratti va aujourd'hui au-delà. Par le recoupement d'un certain nombre d'arguments philologiques, historiques et littéraires, il est parvenu à identifier, semble-t-il, le faussaire, en la personne d'un grand seigneur païen, Nicomaque Flavien, haut fonctionnaire de Théodose rallié à l'usurpateur Eugène entre 392 et 394. Ame, avec ses amis Symmaque et Prétextat, de la résistance païenne au sein du sénat romain, auteur (selon une inscription retrouvée

MARTYRE Ci-dessus : *Jugement et martyre de saint Laurent*, fresque de Fra Angelico, 1448-1449 (Vatican, chapelle Niccoline). L'empereur Constantin fit construire, à Rome, une basilique sur les lieux mêmes du supplice de saint Laurent, mort en 258. Ci-dessous : l'usurpateur Eugène (392-394), solidus d'or, frappé à Milan, vers 393-394. C'est sous son règne que fut achevée l'*Histoire Auguste* par un païen anonyme que Stéphane Ratti a identifié en la personne de Nicomaque Flavien, haut fonctionnaire de Théodose rallié à son compétiteur.

© FOTO SERVIZIO FOTOGRAFICO DEI MUSEI VATICANI. © AKG-IMAGES/PIROZZI.

sur la base d'une de ses statues) d'*Annales* historiques perdues (on n'en a, curieusement, pas conservé la moindre bribe), il se suicida au lendemain de la bataille de la Rivière froide, qui vit la victoire de l'empereur très chrétien sur Eugène. Il aurait, auparavant, achevé ce recueil, pour y dénoncer l'abandon de la religion traditionnelle. C'est ici une expression rare qui se retrouve à la fois dans l'*Histoire Auguste* et dans une loi contre la pédérastie rédigée en 390 : quand Nicomaque Flavien était précisément questeur du Palais sacré de Théodose, chargé de la rédaction des textes législatifs ; là un catalogue d'époque carolingienne attestant que l'*Histoire Auguste* était autrefois classée en sept livres, comme l'étaient les *Annales* de Nicomaque Flavien, au témoignage de Cassiodore ; ailleurs, l'emploi du terme « annales » pour désigner tout livre d'histoire, même du genre biographique ; là encore une discrète signature, contenue dans une allusion à la biographie d'Apollonios de Tyane que l'auteur de l'*Histoire Auguste* prétend se proposer d'écrire, quand on sait que Nicomaque Flavien avait lui-même traduit en latin celle que lui avait consacrée cent quatre-vingts ans plus tôt le grec Philostrate. Confronté au scepticisme de certains de ses pairs, Stéphane Ratti n'a cessé, depuis six ans, d'affiner ses arguments d'article en article et de livre en livre. La controverse savante prend, sous sa plume, les couleurs d'une savoureuse enquête policière. On en suit avec passion les développements. *MDeJ*

ANTIQUUS ERROR
LES ULTIMES FEUX DE LA RÉSISTANCE PAÏENNE
Stéphane Ratti

Brepols
328 pages
40 €

© AKG-IMAGES. © LUISA RICCIARINI/LEEMAGE.

VULGATE Ci-dessus : *Saint Athanase*, icône russe du XVIIIe siècle (Hanovre, collection Helmut Brenske). Page de droite : *Saint Jérôme en méditation*, par le Caravage, 1605-1606 (Montserrat, monastère).

Prenons le cas de saint Jérôme. On néglige trop souvent sa *Chronique*, un résumé d'histoire universelle rédigée entre 381 et 382. Cette histoire emprunte beaucoup aux grands historiens latins classiques, comme Tite-Live. Elle s'appuie aussi sur des auteurs profanes latins mal connus de nous. L'ouvrage, à petites touches discrètes, célèbre la grandeur de Rome et celle des empereurs conquérants. Elle le fait dans un esprit de riposte par rapport aux auteurs païens que non seulement elle connaît et utilise, mais qu'elle réoriente et déforme pour servir la cause chrétienne : ainsi, par exemple, l'historien Eutrope, auteur en 370 d'un *Abrégé d'histoire romaine*.

Car, au fond, païens et chrétiens partageaient à cette époque nombre de valeurs communes et défendaient tous une axiologie proche. La littérature chrétienne mène dans ce contexte une guerre de réappropriation, ce qui ne manqua pas de susciter des réponses littéraires dans le camp païen. Comment expliquer autrement la très grande parenté des genres littéraires illustrés par les deux familles ?

La biographie, par exemple. Les chrétiens ont inventé la biographie arétalogique, autrement dit la vie de saint. Athanase créa le genre avec sa *Vie de saint Antoine*. Puis vinrent des traductions latines de cette vie et surtout la *Vie de saint Martin* et les trois vies de moines (Paul, Malchus, Hilarion) de saint Jérôme. Or, le moine de Bethléem avait à l'esprit le modèle historiographique païen, par exemple celui des recueils *De Viris illustribus*. Mais sa *Vie d'Hilarion* fut elle-même parodiée dans l'une des plus fameuses œuvres de combat du paganisme de la fin du IVe siècle : l'*Histoire Auguste*, un recueil de biographies des empereurs des IIe et IIIe siècles qui est en réalité une vaste mystification littéraire trichant sur sa date de rédaction et dissimulant, en raison de la censure chrétienne, ses intentions polémiques.

Ces deux ouvrages s'opposent dans le contexte de la polémique pagano-chrétienne pour l'appropriation de valeurs identiques *(devotio, fides)* au moment même où le saint chrétien est en passe de supplanter le héros païen. L'*Histoire Auguste*, rédigée en 392-394 sous pseudonyme et demeurée anonyme pendant des siècles, est l'œuvre de Nicomaque Flavien senior, un païen zélé et militant, haut fonctionnaire lettré qui fut un temps, non sans duplicité, le serviteur du prince très chrétien Théodose ; or, elle contient d'assez nombreuses allusions parodiques à la Bible et aux croyances chrétiennes.

On ne peut donc plus aujourd'hui parler d'une littérature latine chrétienne qui se serait développée de son côté, sans contact avec la littérature païenne. L'auteur de l'*Histoire Auguste* avait lu, entre autres, Lactance qui avait décrit, dans un pamphlet, la mort horrible de tous les princes persécuteurs. La *Vie de Valérien* (253-260) s'ouvre dans l'*Histoire Auguste* sur une réponse amusée aux arguments de l'apologiste chrétien. L'exemple démontre non seulement que les œuvres circulaient, mais que les païens lisaient les chrétiens.

La vie littéraire du temps était intense et, comme toujours, la vanité, ajoutée aux convictions religieuses personnelles, poussait les protagonistes à observer les réactions du camp d'en face et à leur répondre sur le même ton.

Professeur à l'université de Bourgogne et chargé de conférences à l'EHESS, Stéphane Ratti est spécialiste de l'historiographie de l'Antiquité tardive et des relations pagano-chrétiennes.

À LIRE DE STÉPHANE RATTI

Polémiques entre païens et chrétiens, **Les Belles Lettres, 304 pages, 25,40 €.**

Ecrire l'histoire à Rome **(avec Jean-Yves Guillaumin, Paul-Marius Martin, Etienne Wolff), Les Belles Lettres, 392 pages, 19,30 €.**

DICTIONNAIRE

Par Alexandre Grandazzi

La galerie des Illustres

Empereurs,
héritiers, prétendants
et usurpateurs,
la passion du
pouvoir suprême
les anime tous,
en ce début du
IVe siècle où émerge
le christianisme
et se transforment
les institutions
de l'Empire romain.

© AKG/DE AGOSTINI PICTURE LIB.

DIOCLÉTIEN (245-313)

Comme ses prédécesseurs immédiats, Dioclès, qui ne prendra le nom de Dioclétien qu'une fois au pouvoir, a d'abord été un soldat sorti du rang. De haute taille, les traits fortement marqués, barbu, il a 39 ans lorsqu'il monte sur le trône : il va s'y révéler grand administrateur et fin politique. Ses qualités – pragmatisme, souci de l'intérêt général, obsession de la grandeur – en font, parmi tous les empereurs romains, l'un de ceux qui ont eu le plus le sens de l'Etat. Durant son long règne, il va œuvrer sans relâche à affermir l'empire, lui donnant les moyens de répondre aux difficultés du temps : l'armée, l'administration, la fiscalité sont dotées de nouvelles structures qui subsisteront longtemps par la suite. Une nouvelle manière de gouverner est mise en place : la tétrarchie, autrement dit le gouvernement

MAXIMIEN (v. 250-310)

Brutal, sensuel, colérique, de physique massif, Maximien doit à son amitié avec Dioclétien son extraordinaire destin. Compatriote et, depuis leur jeunesse commune, compagnon d'armes de l'empereur, né le même jour que lui, il a pour son prestigieux aîné un dévouement total, qu'il prouvera en renonçant à deux reprises au pouvoir, à la demande de celui-ci. De son mariage avec une Syrienne, il aura trois enfants, dont il va faire les instruments d'une véritable politique dynastique : Théodora deviendra la femme de Constance Chlore, Fausta celle de Constantin, et Maxence épousera la fille de Galère. Maximien, à partir de 286, est empereur en second : exceptionnel homme de guerre, il déploie une énergie infatigable pour la défense de l'empire, en Gaule, en Germanie, en Afrique, en Orient. A l'intérieur, il applique avec fermeté les décrets de 303 et 304 contre les chrétiens, que ce soit à Rome (martyres de saint Sébastien et de sainte Agnès) et surtout en Afrique du Nord. Après son abdication du 1er mai 305, il se retire en Italie méridionale : ainsi pourra-t-il continuer à suivre ce qui se passe dans la capitale d'Occident. Il y revient à la demande de son fils, Maxence, pour reprendre le titre d'Auguste : mais auparavant, il a insisté en vain auprès de Dioclétien pour que celui-ci reprenne les rênes de l'Etat. Entre le père et le fils, la lutte pour le pouvoir conduit bientôt Maximien à aller en Gaule chercher l'alliance de Constantin. La conférence de Carnuntum, en 308, amène Dioclétien à exiger, une nouvelle fois, de son ancien associé qu'il se retire ! Maximien, toujours subjugué par son ancien protecteur, y consent. Mais, sitôt rentré en Gaule, il profite de l'absence de Constantin, parti sur les bords du Rhin combattre les Germains, pour se faire, à nouveau, proclamer Auguste ! Revenu en urgence, son gendre le bloque à Marseille, le réduit à se rendre et, peu après, ordonne sa mise à mort, maquillée en suicide.

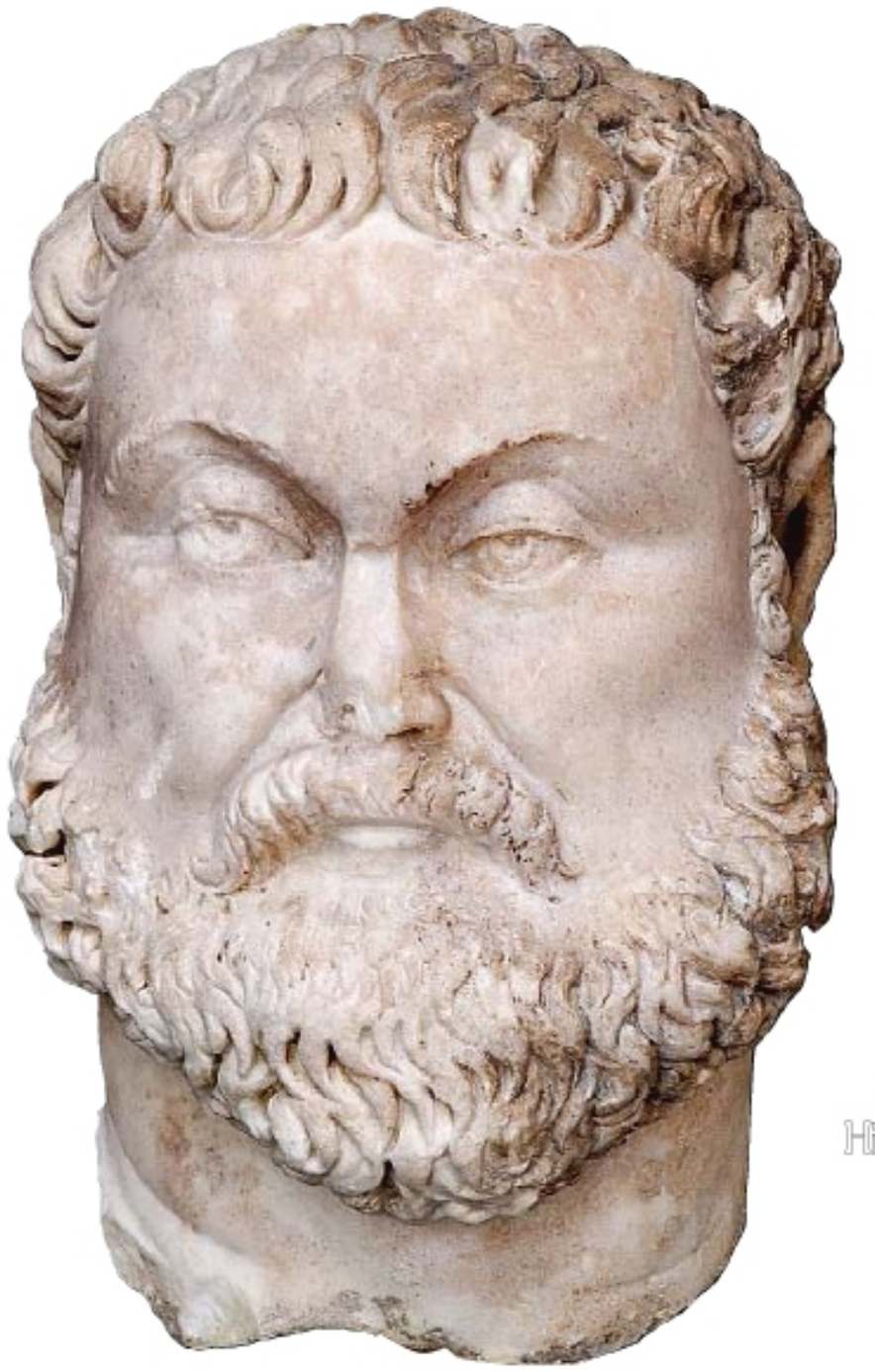

© JEAN-FRANÇOIS PEIRÉ, MUSÉE SAINT-RAYMOND, MUSÉE DES ANTIQUES DE TOULOUSE.

***Maximien Hercule*, marbre, fin du IIIe siècle (Toulouse, musée Saint-Raymond).**

à quatre – avec deux Augustes, dont Dioclétien reste le plus éminent, et deux Césars, brillants seconds se réclamant d'Hercule, leurs supérieurs se plaçant sous le patronage de Jupiter. Il ne s'agit pas là d'une construction abstraite, mais bien d'une adaptation progressive aux circonstances : réponse efficace, du moins le temps du règne, à ces deux fléaux qu'ont été, pour les générations précédentes, les invasions barbares et les usurpations. Le pouvoir s'entoure désormais d'un cérémonial qui, sans être nouveau, est maintenant strictement codifié et sera conservé par les empereurs chrétiens : qui est reçu par l'un des tétrarques doit d'abord se prosterner, poser ses lèvres au bas du vêtement pourpre porté par l'empereur et ne s'adresser à lui qu'en l'appelant « maître » et « dieu ». En mai 305, Dioclétien, malade, déprimé, abdique et se retire dans le somptueux palais qu'il s'est fait construire à Aspalathos (Split, en Croatie), près de Salone, dans sa Dalmatie natale. Décision que seul avant lui Sylla, en 79 av. J.-C., avait prise… Peu avant, il a signé quatre édits qui vont déclencher la persécution la plus longue et la plus cruelle jamais subie par les chrétiens : pourquoi, lui, jusque-là si prudent et dont la femme et la fille semblent avoir été chrétiennes, a-t-il fait ce choix ? Plus qu'une faiblesse supposée devant l'insistance de son collègue Galère, il faut y voir l'attachement de l'empereur à son œuvre : le christianisme, venu d'Orient, comme le manichéisme également persécuté à son initiative, n'est-il pas incompatible avec la dévotion à Jupiter et à Hercule qui donne sa base religieuse à la tétrarchie et donc, à ses yeux, à la survie de l'empire ?

***Dioclétien*, marbre, fin du IIIe siècle (Istanbul, Musée archéologique).**

© AKG-IMAGES.

GALÈRE (v. 250-311)

Colosse sûr de sa force, ancien berger, Galère fait dans l'armée une carrière accélérée par l'amitié de Dioclétien, dont il épousera la fille. Nommé César en 293, il combat le long du Danube puis en Orient. En 296, à la suite d'un échec contre les Perses, Dioclétien lui inflige une punition humiliante : il doit marcher devant le char de l'empereur, comme un simple soldat ! Sans être le premier auteur de la persécution antichrétienne déclenchée en 303, Galère y est très favorable. Dans les territoires sous sa juridiction, la répression atteint une rare violence, en particulier à Antioche, à Ancyre et aussi à Tyr et en Palestine. Il n'est pour rien dans l'abdication de Dioclétien. Mais sa très forte personnalité fait de lui l'homme fort de la tétrarchie nouvelle manière. Les nouveaux Césars de 305 – Sévère, un ami, Maximin Daïa, son neveu – lui sont tout dévoués. En écartant ainsi du pouvoir aussi bien Constantin, fils du nouvel Auguste, que Maxence, fils de l'ancien, Galère attise les conflits d'ambition qui, en peu de temps, mettront à bas la tétrarchie. Il doit bientôt reconnaître à Constantin, proclamé Auguste par son armée, au moins le titre de César ; ni Sévère ni lui-même ne réussissent à vaincre l'usurpateur Maxence. Lors de la conférence de Carnuntum, réunie à sa demande, il impose son ami Licinius comme Auguste, au détriment de Maximin Daïa et surtout de Constantin : mais ceux-ci ne se laissent pas faire et, en 310, l'empire comptera sept Augustes ! La poursuite des persécutions religieuses apparaît comme une fuite en avant, visant à l'affirmation d'une autorité de plus en plus menacée. Coup de théâtre : le 30 avril 311, Galère promulgue un édit de tolérance, demandant même aux chrétiens de prier pour lui et pour l'empire ! Victime d'un cancer généralisé, le tétrarque ne croit plus en ses anciens dieux. Sa mort, le 5 mai, laissera face à face Maximin Daïa, qui cherchera à s'entendre avec Maxence, et Licinius, qui ira à Milan conclure son alliance avec Constantin.

***Galère*, porphyre rouge, 303 (Serbie, Zajecar, Musée national).**

CONSTANCE CHLORE (v. 250-306)

Constance Chlore apparaît, dès 288, dans l'entourage de Maximien. L'Auguste apprécie son intelligence et sa maîtrise de soi : descendant d'une noble famille de Macédoine, Constance a d'abord eu, de sa concubine Hélène, un fils qui n'est autre que Constantin. Mais peu après, il épouse la fille de son protecteur, Théodora, dont il aura six enfants. En 293, le voici nommé César, en charge de la Gaule et de la Bretagne, qu'on lui demande de reprendre à l'usurpateur Carausius : ce qu'il réussit par un mélange d'audace et de chance. Il n'a pas appliqué avec beaucoup de zèle les édits de persécution de 303, dirigés contre une religion dont il était au moins un sympathisant. L'abdication de Dioclétien et de Maximien fait de lui le premier des Augustes : mais c'est Galère le nouvel homme fort, auprès de qui se trouve son fils Constantin. Appelé par son père atteint par la maladie, le jeune prince obtient enfin de Galère un congé, que celui-ci, changeant d'avis, annule aussitôt : mais trop tard, car Constantin est déjà parti, vers son père et son destin ! Après une dernière victoire contre les Barbares locaux, Constance meurt à York, en juillet 306.

***Constance Chlore*, marbre, IVe siècle (Vatican, Museo Chiaramonti).**

MAXENCE (v. 279-312)

La démission simultanée des deux Augustes que Dioclétien a, en mai 305, arrachée à son collègue Maximien laisse le fils de ce dernier, qui ne reçoit pas le titre de César, désemparé et amer. Mais comme il n'est pas question de s'opposer aux volontés du vieil empereur, Maxence se retire près de Rome, l'Italie, comme l'Espagne et l'Afrique du Nord, étant maintenant placée sous l'autorité de Sévère. Ce dernier commet bientôt l'erreur de vouloir licencier la garde prétorienne et augmenter les impôts des Romains, rendant ainsi possible une conspiration dont le succès place son rival au pouvoir. Pour avoir, le premier, ainsi rompu avec le système tétrarchique, Maxence devient, pour toutes les parties en présence, l'homme à abattre. Afin de se donner la légitimité qui lui manque, il associe son père à un pouvoir auquel celui-ci n'avait renoncé qu'à regret et lui redonne le titre d'Auguste : mais le conflit ne tarde pas à éclater entre un fils qui entend rester le maître et un père qui prend son titre au sérieux! Dès avril 308, Maximien s'en va rejoindre Constantin en Gaule pour lui proposer son alliance. Logiquement, la conférence de Carnuntum déclare Maxence ennemi public, attribuant ses territoires à Licinius. Ce n'est pourtant pas ce dernier qui lui déclare la guerre, mais Constantin : désormais, les deux exclus des accords de 305 se retrouvent face à face. Au terme d'une campagne éclair, qu'on a comparée à celle de Bonaparte en Italie, Constantin arrive devant les murs de Rome, puissamment gardés; mais Maxence en sort pour venir l'affronter : dans la déroute de son armée qui cherche à repasser en hâte le Tibre, il se noie. Son corps est retrouvé le lendemain et c'est précédé de sa tête portée sur une pique que Constantin fait son entrée dans Rome, sous les acclamations du peuple et du sénat venus l'accueillir.

De physique ingrat, sans aptitude militaire, Maxence est dépeint par la propagande de ses adversaires comme un tyran : en réalité, s'il était plein de dévotion pour les anciens dieux de Rome, il s'est montré tolérant envers les chrétiens. Bien que bref, son règne a laissé dans l'*Urbs* une marque puissante : l'énorme basilique sur le Forum, que Constantin s'est attribuée, est, en effet, une réalisation due à Maxence. Ainsi fut-il le dernier empereur qui se soit voulu vraiment romain.

***Maxence,* marbre, IVe siècle (musée d'Ostie).**

LICINIUS (v. 250-325)

Fils de paysans du Danube, Licinius est, depuis sa jeunesse, un compagnon d'armes et un conseiller écouté de Galère ; général expérimenté aussi, inflexible sur le respect de la discipline militaire; cruel avec ses ennemis, et grand amateur de femmes. Lorsque s'ouvre la conférence de Carnuntum, en 308, présidée par Dioclétien, c'est à l'amitié de Galère qu'il doit sa nomination comme Auguste. Après la victoire de Constantin sur Maxence, il vient à Milan pour partager l'empire avec celui qui sera désormais l'Auguste d'Occident. Son mariage avec la sœur de ce dernier scelle leur alliance, symbolisée par leur décision commune d'accorder aux chrétiens la liberté religieuse. En avril 313, il défait Maximin Daïa : sur le champ de bataille, et juste avant le combat, son armée a prononcé, ostensiblement, une prière, chrétienne et collective. Ce qui ne l'empêche pas d'ordonner l'élimination des enfants des anciens tétrarques, Sévère, Galère et même Dioclétien. Avec Constantin, les relations se détériorent : une première rupture, en 316, est suivie d'une réconciliation, au prix de la mise à mort de son protégé Valens, qu'il avait fait nommer Auguste. La seconde rupture intervient vers 320, quand Constantin se retrouve père de deux fils dont il veut faire ses successeurs. Pour se distinguer de son rival, Licinius, qui n'a jamais été chrétien, s'engage dans la persécution contre la nouvelle religion. Vaincu en 324, il est d'abord épargné, grâce à sa femme. Mais relégué dans le palais de Thessalonique, il y sera exécuté peu après.

***Licinius,* IVe siècle (Paris, Bibliothèque nationale de France).**

PHOTOS : © MDJ. © BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE/BNF.7861070.

CONSTANTIN (v. 275-337)

C'est un vainqueur sûr de son destin que Licinius vient rejoindre à Milan, en cet hiver 313 : à 38 ans, Constantin est un homme grand, aux traits un peu épais mais bien dessinés, au regard impérieux; soucieux de jouer au mieux son rôle d'empereur, il donne à son maintien une gravité ostensible, tempérée par une courtoisie qui ne l'est pas moins; en réalité, c'est un impulsif qui peut entrer dans de terribles colères, à l'origine, parfois, de décisions d'une rare cruauté, comme l'exécution de son fils Crispus et de sa femme Fausta; peu cultivé, sensible aux flatteries, il a fait preuve, dans sa conquête du pouvoir, d'une vive intelligence et de capacités d'action qui lui ont permis de triompher de tous les obstacles. On ne peut douter ni de la précocité ni de la sincérité de sa conversion au christianisme : dès 312, il fait de larges donations à l'Eglise de Rome et à celle d'Afrique, et il enjoint à Maximin de cesser la persécution religieuse en Orient; en 315, il fait diffuser des médaillons commémorant sa victoire sur Maxence, à la bataille du pont Milvius en 312, où il apparaît portant sur son casque le chrisme : cet insigne, qu'il a lui-même inventé, est fait des deux premières lettres du nom du Christ, croisées entre elles. La compétition avec Licinius, qui a pris la place de Maximin, va durer une dizaine d'années. A partir de 324, l'empire a de nouveau, et pour la première fois depuis presque un demi-siècle, un seul empereur. Voulant accompagner cette unité politique retrouvée d'une unité religieuse, Constantin convoque le concile de Nicée en 325, dirigé contre la doctrine d'Arius. Mais, soumis à des influences contradictoires, l'empereur n'évitera par la suite ni les hésitations ni les incohérences. L'autre grand projet du règne, c'est Constantinople, fondée en 324 et inaugurée dès 330. Deux siècles plus tard, sa population atteindra le demi-million d'habitants. C'est le sénat de la « nouvelle Rome » qui proclame l'apothéose de l'empereur, mort le 22 mai 337 et baptisé in extremis – selon l'usage du temps – par un évêque arien.

***Constantin*, bronze, 325-330 (Belgrade, Musée national).**

© NATIONAL MUSEUM, SERBIA.

CRISPUS (v. 303-326)

Beau et intelligent, Crispus semble concentrer sur sa personne tous les dons et toutes les espérances : n'est-il pas le fils aîné de Constantin, qui l'a eu de sa première femme, une certaine Minervina, et n'accumule-t-il pas honneurs et succès? Placé, à 14 ans, à la tête d'une armée alors qu'il est déjà porteur du titre de César, il multiplie les victoires contre Francs et Alamans. Lors de la guerre finale entre Constantin et Licinius, en 324, il apporte à son père un appui décisif en forçant avec sa flotte le détroit des Dardanelles. Cet éclatant fait d'armes a-t-il provoqué la colère d'un empereur toujours méfiant envers un rival potentiel, fût-il son propre fils ? A-t-il été victime, tel un nouvel Hippolyte face à une nouvelle Phèdre, du désir puis, suite à son refus, de la haine et des calomnies de sa belle-mère, l'impératrice Fausta ? En 326, il est arrêté et mis à mort. Plus qu'une histoire d'amour et de jalousie, il faut voir dans cette tragédie l'effet d'une rivalité dynastique : Fausta entendait éliminer celui qui pouvait empêcher d'arriver au pouvoir les enfants qu'elle avait eus elle-même de Constantin. Peu après, cependant, ce dernier la fera périr à son tour…

***Crispus*, solidus, or, 325-326 (Londres, British Museum).**

© THE BRITISH MUSEUM, LONDRES, DIST. RMN-GRAND PALAIS/THE TRUSTEES OF THE BRITISH MUSEUM.

HÉLÈNE (257-336)

Ayant débuté comme tenancière d'auberge, Hélène finira sa vie comme reine mère, immensément riche, honorée dans tout l'empire par des statues à son effigie, deux villes et même une province entière portant son nom! Ce destin hors normes, elle le doit au fils qu'elle a donné à Constance Chlore dont elle a été la compagne, avant qu'il ne la quitte pour se marier : Constantin a, en effet, la plus grande admiration pour sa mère dont il écoute volontiers les conseils. Elle aurait ainsi joué un rôle dans les accusations portées contre Fausta, la femme de l'empereur, qui est condamnée à mort en 326. Convertie au christianisme juste après son fils et grande bâtisseuse, elle est à l'origine de la construction de beaucoup d'églises à Constantinople, dont celle des Saints-Apôtres. Dans ses dernières années, elle entreprend un pèlerinage en Terre sainte, peut-être en pénitence du rôle qu'elle a pu jouer dans la mort de sa belle-fille. Les donations considérables auxquelles elle procède vont permettre la construction des basiliques de Bethléem et du mont des Oliviers. La tradition lui attribuant l'invention de la Croix n'est pas attestée par des sources contemporaines. Elle meurt peu après son retour et est enterrée à Rome.

© NY CARLSBERG GLYPTOTECH, COPENHAGEN/PHOTO OLE HAUPT.

***Portrait d'Hélène*, marbre, 300-310 (Copenhague, Ny Carlsberg Glyptotech).**

CONSTANCE II (317-361)

La mort de Constantin donne le pouvoir à ses trois fils, Constantin II, Constant et Constance II : les prétentions du premier à occuper, en tant qu'aîné, la première place provoquent sa défaite devant le deuxième. Celui-ci tombe à son tour en 350 devant un usurpateur, Magnence, qui, fait nouveau, n'est pas un membre de la dynastie régnante. En 353, Constance devient le seul maître d'un empire réunifié par sa victoire à la bataille de Mursa, si coûteuse en vies humaines des deux côtés qu'après elle l'armée romaine ne sera plus jamais la même. En 356, il interdit les sacrifices et ferme les temples païens. Sûr de sa mission religieuse, il s'engage dans le « césaro-papisme », tranchant des controverses subtiles qu'il maîtrise mal, ballotté entre des influences diverses. Partisan de l'arianisme, mais hésitant entre ses différents courants, il finit par imposer le credo dit « homéen » : entre Dieu et le Christ est postulée une subordination du Fils au Père, ce que n'acceptent pas les partisans du concile de Nicée. Il meurt le 3 novembre 361 alors que son cousin Julien a été proclamé Auguste par l'armée stationnée à Lutèce.

© BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE/BNF.7800834.

***Constance II*, or, IVe siècle (Paris, Bibliothèque nationale de France).**

© AKG-IMAGES/JOHN HIOS.

LACTANCE (v. 260-v. 325)

Déjà célèbre pour son éloquence, Lactance est invité par Dioclétien à venir enseigner la rhétorique à Nicomédie où l'empereur aime à séjourner. Mais, au spectacle des persécutions dont sont victimes les chrétiens à partir de 303, il va, comme du reste son maître Arnobe, se convertir à la nouvelle foi. Lui qui était un admirateur et un imitateur de Cicéron et de Sénèque, le voici devenu l'apologiste de cette religion jusque-là considérée comme l'ennemie! De 305 à 315, il se consacre à l'écriture des sept livres d'un substantiel traité, les *Institutions divines*. Au moment où s'approche la lutte finale entre Constantin et Licinius, il publie un libelle percutant, *Sur la mort des persécuteurs* : il s'agit de montrer comment tous les empereurs qui ont persécuté le christianisme ont fait une triste fin, que ce soit Néron, Domitien, et, surtout, Dioclétien et Galère. La maladie de ce dernier est décrite avec un luxe de détails d'un réalisme à faire frémir le lecteur le plus endurci ! Contemporain des faits, rédigé par un témoin direct, l'ouvrage est une source historique de premier ordre sur les entretiens de Milan : on y trouve en particulier le texte d'une lettre de Licinius à un haut fonctionnaire, qu'il fit afficher à Nicomédie pour faire connaître les décisions prises de concert avec Constantin. D'où la légende d'un édit de Milan qui n'a, en fait, jamais existé…

Stèle funéraire avec un homme barbu et une jeune femme (détail), marbre, IVe siècle (Athènes, Musée archéologique national).

EUSÈBE DE CÉSARÉE (v. 265-v. 340)

Contemporain de la dernière grande persécution et du triomphe du christianisme, Eusèbe va s'en faire l'historien : après une jeunesse studieuse passée en Palestine, à Césarée (aujourd'hui entre Tel-Aviv et Haïfa), il en devient évêque en 313 ; admirateur et futur biographe de Constantin, le nouveau prélat est, à l'origine, un arien modéré, qui n'approuvera qu'à regret le concile de Nicée.

A Césarée, il a retrouvé la très riche bibliothèque chrétienne créée par le grand érudit Origène et continuée par son élève Pamphile, dont il a lui-même suivi l'enseignement. Outre sa chronique, chronologie universelle où l'histoire des différentes civilisations est présentée en colonnes parallèles, de manière à montrer la priorité du monothéisme sur le polythéisme païen, Eusèbe y écrira des ouvrages d'apologétique, d'exégèse biblique, de théologie et même de polémique. Les dix livres de son *Histoire ecclésiastique*, qui vont des Apôtres jusqu'à Constantin, sont à l'origine de presque tout ce que nous savons du christianisme primitif : il y manifeste une érudition étonnante, choisissant de citer ses documents, sans se contenter de les paraphraser comme c'était alors l'usage, quitte, si besoin est, à les traduire en grec : ainsi fait-il pour le relevé des décisions prises à Milan, qu'il donne (X, 5) avec un préambule qui manque chez Lactance. Traduite en latin, en syriaque, en arménien, toute son œuvre, où est exalté le rôle religieux de l'empereur, aura une influence immense jusqu'à la fin du Moyen Age, en Occident comme à Byzance.

OSSIUS DE CORDOUE (v. 256-v. 358)

Principal conseiller religieux de Constantin, évêque de Cordoue, Ossius est envoyé par l'empereur à Alexandrie afin d'y réconcilier l'évêque Alexandre avec Arius. Malgré l'échec de sa mission, il préside ensuite le concile d'Antioche, en 324, avant de devenir l'homme fort de celui de Nicée : la trouvaille du mot « *homoousios* », qualifiant l'unité de substance entre le Père et le Fils, lui serait due. Déjà centenaire, il s'oppose à la condamnation d'Athanase, voulue par Constance II, mais, en 357, accepte de signer un document pro-arien, ce qui fait scandale. L'année précédente, il a écrit à l'empereur pour lui suggérer de s'abstenir d'intervenir dans les affaires de l'Eglise, affirmant la séparation du spirituel et du temporel.

***Le Baptême de Constantin* (détail), fresque, 1246 (Rome, Basilica dei Santi Quattro Coronati).**

Alexandre Grandazzi est professeur de littérature latine et d'histoire romaine à l'université Paris IV-Sorbonne.

© DEAGOSTINI/LEEMAGE.

RENDEZ-VOUS

LE MARDI
11 JUIN
À 13 H SUR

Europe 1

Retrouvez
notre dossier
spécial
« Constantin et
les chrétiens »
dans l'émission
« Au cœur
de l'histoire »
animée par
Franck Ferrand
de 13 h à 14 h.

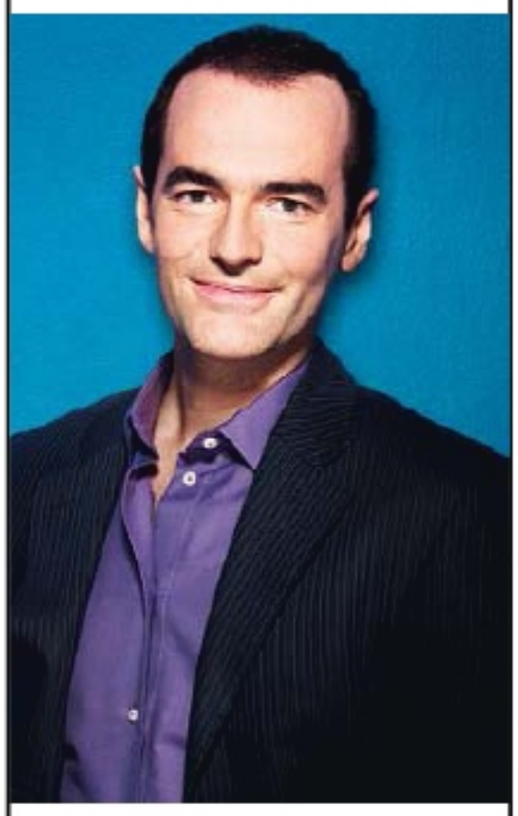

© DR.

Toutes vos questions au 3921
(0.34 €/min).

À SON IMAGE Portrait de Constantin, marbre, entre 306 et 337 (York, York Museums Trust). Cette tête ceinte de lauriers a été retrouvée à York (Eburacum), où Constantin fut couronné empereur en 306. En bas : fond de verre ou de plat en verre soufflé, orné d'un décor à la feuille d'or à l'image du Christ entouré de quatre anges, IVe siècle (Londres, British Museum). L'art chrétien réutilise les motifs et l'esthétique de l'iconographie classique.

Mémoire d'Empire

Deux splendides expositions présentées successivement à Milan et à Rome célèbrent avec faste le 17e centenaire de l'édit de Milan.

STAURORAMME Croix monogrammatique, bronze, IVe-Ve siècle (Vienne, Kunsthistorisches Museum). Ce monogramme, formé des lettres grecques tau (T) et rhô (P), est la contraction du mot *stauros*, la croix. Les lettres alpha et oméga font références aux paroles du Christ dans l'*Apocalypse* (I, 8) : *« Je suis l'Alpha et l'Oméga, (…) celui qui est, qui était et qui vient. »* Cet objet avait peut-être un usage liturgique. Sous Constantin, le christianisme acquiert droit de cité.

© YORK MUSEUMS TRUST (YORKSHIRE MUSEUM), YORK. © KUNSTHISTORISCHES MUSEUM, ANTIKENSAMMLUNG, VIENNA.

BERKASOVO I Casque en fer revêtu de feuilles d'argent dorées et orné de gemmes, avant 324 (Serbie, Novi Sad, Muzej Vijvodine). Il a été trouvé avec un autre casque (Berkasovo II) dans un champ, à Berkasovo, en Serbie, dans la province où Constantin vainquit Licinius en 324.

A GAUCHE : © THE BRITISH MUSEUM, LONDRES, DIST. RMN-GRAND PALAIS/THE TRUSTEES OF THE BRITISH MUSEUM. CI-CONTRE : © MILICA DUKIC

FASTES Pendentif en or serti en son centre d'un double solidus à l'effigie de Constantin (Paris, musée du Louvre). Le solidus est une monnaie d'or créée par Constantin dans le but d'instaurer une monnaie stable. Emis en 321, cet exemplaire commémore le deuxième consulat de ses fils, Crispus et Constantin II. Ce médaillon était associé à trois autres, pour orner un collier sans doute offert par l'empereur à un haut dignitaire.

© RMN (MUSÉE DU LOUVRE)/DANIEL ARNAUDET. © ARCHIVIO FOTOGRAFICO MUSEO DIOCESANO DI MILANO. © TOMAZ LAUKO. © NATIONAL MUSEUM, SERBIA.

DÉDICACES Boîte reliquaire de San Nazaro, argent et dorures, troisième quart du IVe siècle (Milan, Museo Diocesano). Sur le couvercle figure le Christ entouré des apôtres; sur les côtés on reconnaît la Vierge en trône, le jugement de Salomon, Joseph et ses frères, et une dernière scène difficile à interpréter, peut-être les trois Hébreux punis par Nabuchodonosor pour avoir refusé de vénérer son image. Cette cassette abritait les reliques déposées dans la basilique que saint Ambroise fit édifier à Milan, et qui fut achevée en 386.

SYMBOLE DE FOI Christogramme, élément de lampe, bronze, fin du IVe siècle (Slovénie, Celje, Regional Museum). Le christogramme, formé des lettres grecques khi (X) et rhô (P), est la contraction du mot *Christos*.

EXPOSITION « COSTANTINO 313 D.C. », JUSQU'AU 15 SEPTEMBRE 2013, À ROME, AU COLISÉE ET DANS LA CURIE JULIA.

VICTORIEUX Camée de Belgrade, sardonyx à trois épaisseurs (brune, blanche, et gris-bleu) (Belgrade, Narodni Muzej u Beogradu). Il est possible que le cavalier soit Constantin lui-même, représenté à l'occasion de ses vicennales, vers 325-326. Large de 19 cm, ce fragment est celui d'un camée d'une taille extraordinaire.

CATALOGUES

Exposition de Rome
Electa
144 pages
18 €
Exposition de Milan (achevée en mars 2013)
Electa
320 pages
29 €

Par Michel De Jaeghere et Jean-Louis Voisin

Bibliothèque de l'Antiquité tardive

Histoire politique, histoire religieuse, études, biographies, textes antiques : une bibliothèque idéale pour comprendre le tournant de 313.

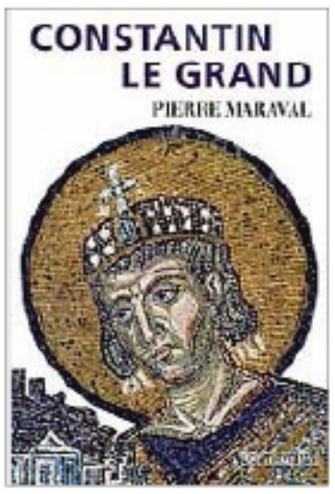

Constantin le Grand. **Pierre Maraval**

La vie de Constantin est un roman épique. Les batailles rangées y succèdent aux intrigues de cour, les drames familiaux dignes de tragédies de Shakespeare aux controverses savantes sur la nature divine du Christ. Pierre Maraval en fait ici un récit qui parvient à rendre limpide l'histoire obscure des ultimes soubresauts de la crise de la tétrarchie comme à dessiner à la ligne claire le portrait du plus énigmatique des empereurs romains. Du décryptage des reliefs de l'arc de Constantin à l'exégèse des versions successives de la vision du pont Milvius, et de la géographie sacrée des nouvelles basiliques aux débats théologiques ouverts par les hérésies arienne et donatiste, il ne néglige aucune des controverses savantes auxquelles ce règne a donné lieu dans l'historiographie. L'art avec lequel il parvient à les rendre vivantes et accessibles, la rigueur avec laquelle il propose ses propres interprétations et le mariage d'une érudition sans faille avec un évident bonheur d'écrire font de son livre un chef-d'œuvre du genre. ***MDeJ***

Tallandier, 398 pages, 24,24 €.

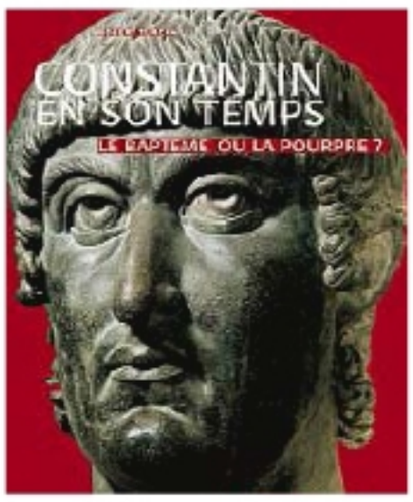

Constantin en son temps. Le baptême ou la pourpre ?

Robert Turcan

Acquis dès son jeune âge au christianisme, alors qu'il jouissait, à Nicomédie, de la faveur de Dioclétien, Constantin avait été l'une des cibles de la politique de persécution inspirée par Galère. Il s'en était tiré par un geste ambigu, sans doute la combustion de quelques grains d'encens en hommage à l'empereur. Il lui avait fallu ensuite rien de moins qu'un miracle, celui du pont Milvius, pour justifier une conversion tardive, expliquant qu'il n'ait pas partagé le sort des chrétiens dans l'épreuve. S'il avait ensuite attendu ses derniers instants pour solliciter le baptême, c'est qu'il lui avait paru impossible à un empereur chrétien de régir une population encore majoritairement païenne, et qu'il avait voulu, d'abord, l'amener au monothéisme avant de toucher à son but ultime : la reconstitution de l'unité romaine par la conjugaison de la monarchie et de la foi chrétienne. Telle est la thèse révolutionnaire que soutient Robert Turcan dans ce livre somptueusement édité, qui conjugue biographie et histoire des mentalités, rigueur scientifique et sens du récit au fil d'un texte éclairé par une magnifique iconographie. ***MDeJ***

Faton, 320 pages, 110 €.

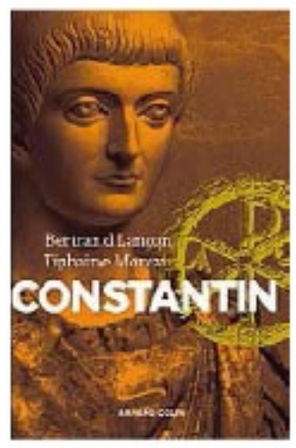

Constantin

Bertrand Lançon et Tiphaine Moreau

Publié en 2012, le livre de Bertrand Lançon et Tiphaine Moreau n'est pas une biographie de plus. A un récit chronologique, les auteurs ont préféré en effet une approche thématique, qui leur a permis de se livrer à une analyse fouillée du règne de Constantin qui ne néglige ni sa politique religieuse, bien sûr, ni son œuvre législative, sa politique étrangère, ou ses réformes monétaires ou fiscales. Ils démontrent ainsi que la révolution constantinienne s'inscrivait dans la perspective de restauration de la romanité entreprise par la tétrarchie. Si rupture il y eut, soulignent-ils, elle tint moins à l'instauration d'un prétendu césaro-papisme qu'à la proclamation d'une liberté des cultes qui faisait perdre à la religion son caractère civique. L'aspect le plus novateur de leur livre réside dans les pages consacrées à la postérité de l'empereur : à l'analyse des contradictions des sources comme au récit de la naissance des légendes qui allaient, après sa mort, ajouter à sa vie plus d'un épisode inédit, ou aux variations subies par son image, du Moyen Age aux temps modernes, au gré des récupérations ou au prisme des idéologies. ***MDeJ***

Armand Colin, 256 pages, 19,80 €.

Constantin. Le premier empereur chrétien

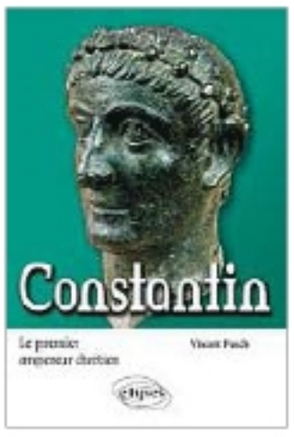

Vincent Puech

Claire, agrémentée d'un bon dossier iconographique et de nombreux plans, cette biographie solide, moins fouillée et moins neuve que celle de Pierre Maraval, présente rapidement la vie de l'empereur puis en aborde les réalisations par grands thèmes (vie religieuse, défense, constructions, vie judiciaire, etc.). Un choix qui entraîne quelques répétitions et morcelle parfois à l'excès l'action de Constantin. ***J-LV***

Ellipses, 408 pages, 23,40 €.

Le Christianisme des origines à Constantin

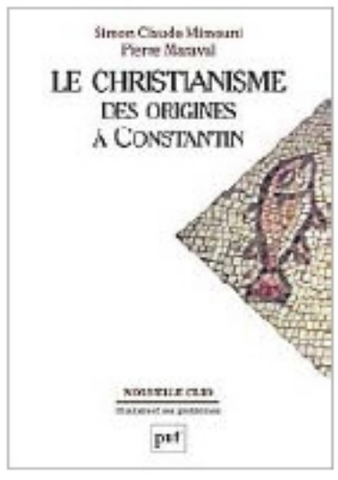

Simon Claude Mimouni et Pierre Maraval

Si la collection « Nouvelle Clio » s'adresse en premier lieu aux étudiants et aux chercheurs, chacun peut y trouver son bien tant ces ouvrages sont riches. Celui-ci ne fait pas exception que ce soit dans l'approche historique du mouvement religieux dont Jésus fut l'initiateur que dans l'exposé des problèmes qui accompagnèrent sa croissance : rapports avec le judaïsme et avec son environnement politique, expansion du christianisme, diversité des communautés chrétiennes, développement des institutions et élaboration de la doctrine. ***J-LV***

PUF, « Nouvelle Clio », 680 pages, 49,90 €.

Quand notre monde est devenu chrétien (312-394)

Paul Veyne

A un grand empereur, il fallait un grand Dieu, et à la refondation de l'empire sur des bases nouvelles, le support d'une spiritualité d'avant-garde, qui ne ressemble à aucune de ses devancières : le christianisme *« ce chef-d'œuvre »*, avec ses interrogations, ses espérances immenses, sa *« relation aimante et pathétique »* entre la créature et son Créateur qui donnait soudain à l'existence une *« signification éternelle à l'intérieur d'un plan cosmique »*, ce qu'avaient été incapables de faire les religions traditionnelles, non plus que la philosophie. La conversion de Constantin ne procéda pas, aux yeux de Paul Veyne, d'un calcul politique (les chrétiens ne représentant qu'une minorité infime en 313). Elle résulta de la rencontre d'une ambition exceptionnelle avec une religion à l'ampleur sans pareille. Elle a débouché, en un siècle, sur la conversion du monde romain sans qu'il soit fait appel à la coercition, par le seul dynamisme que l'appui officiel des pouvoirs publics et la visibilité accordée à sa hiérarchie avaient donné, soudain, à l'Eglise. La thèse de Paul Veyne a été discutée pour ses raccourcis. Au rebours du discours convenu sur le constantinisme, intéressé et oppresseur, qui a longtemps dominé l'historiographie, son livre se lit pourtant avec la même allégresse qu'il semble avoir été écrit. ***MDeJ***

Albin Michel, « Bibliothèque des idées », 320 pages, 18,25 €.

Le Christianisme, de Constantin à la conquête arabe

Pierre Maraval

Suite du précédent : même objectivité, mêmes qualités, même brio. En s'implantant profondément dans le territoire de son premier développement et en débordant des frontières de l'Empire romain, le christianisme, devenu religion officielle de l'empire, se transforme. Apparaissent des institutions nouvelles (conciles généraux, monachisme) tandis que d'autres s'adaptent avec une tendance à l'uniformisation et à la hiérarchisation. Des doctrines s'élaborent et une « orthodoxie » se définit. Mais se profilent aussi des tensions qu'accroîtra l'éloignement croissant entre Rome et Constantinople, deux mondes culturels. ***J-LV***

PUF, « Nouvelle Clio », 544 pages, 34,50 €.

Comment notre monde est devenu chrétien

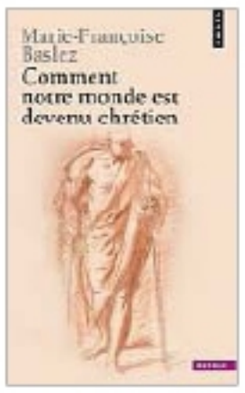

Marie-Françoise Baslez

L'Eglise n'est pas une secte qu'aurait fait soudain émerger le hasard d'un pari. Sans doute Constantin a-t-il été un accélérateur de l'histoire. Sa conversion et la liberté donnée, à Milan, au christianisme n'en ont pas moins fait fructifier un long passé : celui d'une Eglise qui avait fait (contre les zélotes) le choix de l'intégration à l'empire et s'était enracinée, depuis la prédication de saint Paul, dans les cités du pourtour méditerranéen. Elle avait, en trois siècles, tissé la toile d'un formidable réseau communautaire, ordonné autour d'évêques entretenant entre eux des relations épistolaires, s'accordant sur un corpus d'Ecritures canoniques, et reconnaissant, peu à peu, la prééminence du siège romain. Biographe de saint Paul et professeur d'histoire ancienne à l'université de Paris-IV, Marie-Françoise Baslez donne ici une réponse savante à l'essai de Paul Veyne. En proclamant que la question de savoir quand le monde romain est devenu chrétien est vaine. Et qu'au regard de la longue histoire, la seule question est de montrer comment. ***MDeJ***

Seuil, « Points Histoire », 224 pages, 9,10 €.

Au risque du christianisme

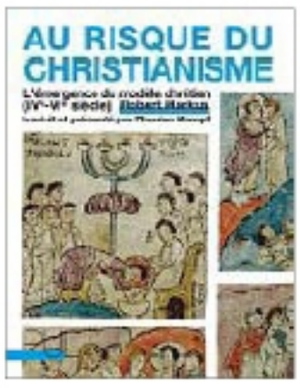

Robert Markus

Paru en 1990, cet ouvrage vient seulement d'être traduit en français ! L'auteur (1924-2010), juif converti au catholicisme, prend comme point de départ de son enquête le règne de Constantin. Avec une question de fond : quel visage les chrétiens qui abandonnent leur position de minorité persécutée doivent-ils donner ? Et que signifie être chrétien ? Un nouveau modèle se met en place, une nouvelle identité chrétienne se dessine. Avec deux personnages de premier plan : Augustin et Grégoire le Grand. Subtil et pénétrant. ***J-LV***

Presses universitaires de Lyon, 362 pages, 15 €.

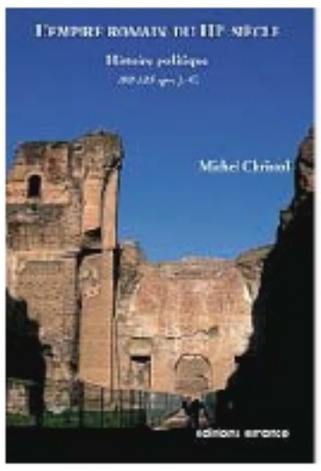

L'Empire romain du IIIe siècle. Histoire politique. 192-325 ap. J.-C. **Michel Christol**

Un siècle où l'empire vacille, une période difficile à appréhender : événements complexes, documentation rare, chronologie incertaine, découvertes récentes, zones d'ombre, débats nombreux. Cette narration continue, axée sur l'histoire politique, scande l'évolution du siècle, en souligne les temps forts, en précise les caractères en rapport avec les contraintes militaires et apprécie le comportement de l'Etat romain face à des situations de crise. Erudition impeccable, réflexion large et neuve : un maître livre. Deux critiques : ni index ni tableau chronologique récapitulatif. ***J-LV***

Errance, 288 pages, 28,40 €.

L'Empire romain tardif, 235-395 ap. J.-C.

Yves Modéran

Disparu brutalement en juillet 2010, l'auteur s'affirmait comme l'un des meilleurs spécialistes de l'Antiquité tardive. Cette synthèse, ample et limpide, solidement charpentée, très à jour dans son information, nuancée dans ses jugements, donne la mesure de son talent de chercheur et de pédagogue. Présentation des sources, récit événementiel, analyses des faits culturels et religieux, exposé des problèmes sur lesquels se divisent les spécialistes, elle répond aux questions que se pose le lecteur qui aborde cette période : une ou des crises ? Continuité ou rupture avec le Haut-Empire ? Partition inévitable de l'empire ? ***J-LV***

Ellipses, 256 pages, 20,30 €.

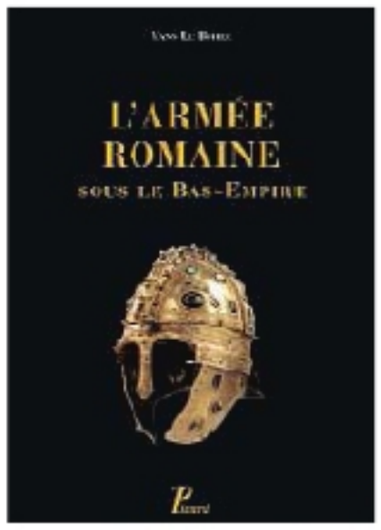

L'Armée romaine sous le Bas-Empire

Yann Le Bohec

Débordé par la première vague des invasions barbares, lors de la crise du IIIe siècle, l'Empire romain avait été près de périr. Il fut sauvé par une succession d'empereurs énergiques qui surent reprendre le contrôle de la situation intérieure et défendre victorieusement les frontières. Cela valut au monde romain de connaître la renaissance constantinienne du IVe siècle. Ce succès fut permis par des réformes militaires au terme desquelles fut mise en œuvre une réorganisation générale de l'armée romaine. Recrutement, commandement, tactique, stratégie, techniques de combat, architecture militaire, Yann Le Bohec en présente ici tous les aspects, à la lueur d'une lecture serrée des sources. Spécialiste d'histoire militaire, l'auteur recourt aussi bien aux textes littéraires qu'à la numismatique, aux compilations administratives, aux inscriptions, aux papyrus pour brosser un tableau d'ensemble à l'écart des idées reçues. ***MDeJ***

Picard, 256 pages, 42,60 €.

Dioclétien. Le renouveau de Rome

Stephen Williams

En dehors d'un « Que sais-je ? » (n° 3418, 1998) de Bernard Rémy où se trouve l'essentiel, la personnalité de cet empereur, rude, énergique et pragmatique, n'a guère inspiré les biographes. Publié en Grande-Bretagne en 1985, traduit en 2006, ce portrait n'est pas exempt de défauts : trop général, trop bavard, souvent contestable et dépassé. Mais il est le seul disponible en langue française. Et il se lit agréablement… ***J-LV***

Infolio, 368 pages, 28,90 €.

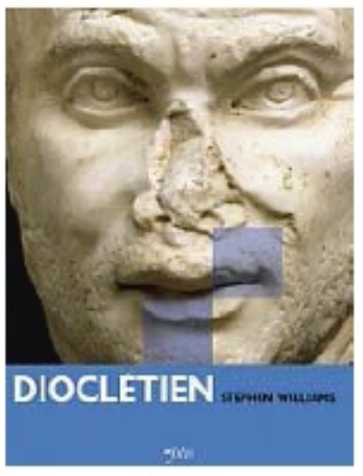

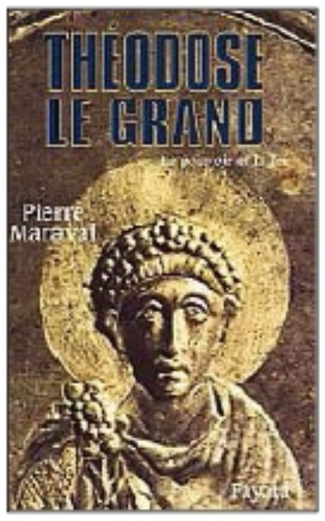

Théodose le Grand. Le pouvoir et la foi

Pierre Maraval

Fut-il le fossoyeur de la romanité ou le refondateur de l'empire ? Nommé à la tête de l'empire d'Orient au plus mauvais moment, alors que ses frontières venaient d'être enfoncées par les Goths, l'armée impériale détruite, l'empereur tué sur le champ de bataille, Théodose réussit à rétablir la sécurité intérieure et à reconstituer entre ses mains, pour la dernière fois, l'unité romaine. Cela ne se fit pas sans soubresauts, ni parfois sans compromis, notamment avec les Barbares, qu'il fallut se résoudre à recruter dans l'armée et à installer dans l'empire sans les avoir, sur le terrain, véritablement vaincus. Témoin de l'exacerbation des passions religieuses, il parvint à calmer les conflits en imposant, par la loi, le respect de l'orthodoxie, en même temps qu'il donnait le coup de grâce aux derniers sursauts du paganisme. Avec ses zones d'ombre et ses faiblesses, son règne n'en préparait pas moins l'empire d'Orient à survivre, dans les traverses de l'histoire, pendant un millénaire. Pierre Maraval rend ici justice à un empereur dont le règne fut signe de contradiction pour l'historiographie, dans la plus sereine et la plus équilibrée des biographies. ***MDeJ***

Fayard, 382 pages, 25,40 €.

Polémiques entre païens et chrétiens

Stéphane Ratti

La littérature du IVe siècle est un champ de bataille : celui qui voit s'affronter dans des fictions élaborées, qui n'excluent ni le pastiche ni la caricature, les auteurs païens et chrétiens à propos des bienfaits de leurs religions respectives et pour la réappropriation des grands textes de la littérature classique. Au centre de l'analyse de Stéphane Ratti, la haute figure de Nicomaque Flavien, qu'il estime avoir identifié comme le mystérieux auteur de l'*Histoire Auguste*. ***MDeJ***

Les Belles Lettres, 304 pages, 25,40 €.

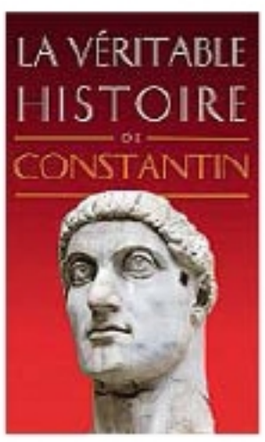

La Véritable Histoire de Constantin

Textes choisis et présentés par Pierre Maraval

Lactance, Eusèbe de Césarée, Aurélius Victor, Eutrope, l'empereur Julien l'Apostat, Socrate de Constantinople, Philostorge, Zozime : ils ont écrit l'histoire de Constantin. C'est en faisant de leurs livres une analyse critique et en les confrontant aux données de l'archéologie, de la numismatique ou de l'épigraphie que les historiens nous la racontent aujourd'hui. Fidèle au principe de la collection, ce volume de « La Véritable Histoire de… » en présente une habile marqueterie pour mettre entre les mains du grand public un large éventail des sources disponibles, donnant au lecteur pressé l'occasion d'une première découverte, au curieux, l'illusion de disposer d'un reportage qui l'introduit par effraction dans l'intimité du premier empereur chrétien. ***MDeJ***

Les Belles Lettres, « La Véritable Histoire de… », 208 pages, 13,20 €.

Lettres et discours. Constantin

De Constantin, quarante lettres nous sont parvenues, transmises par Eusèbe de Césarée, Socrate de Constantinople, Sozomène, Théodoret de Cyr, Athanase d'Alexandrie, Optat de Milève, quelques autres. On a longtemps douté de leur authenticité. Elle n'est plus mise en doute aujourd'hui. Elles traitent, pour l'essentiel, de la politique religieuse, et notamment des efforts pour garantir l'unité chrétienne de celui qui écrivait, en 324 : « *Mon premier désir a été d'unifier l'attitude envers la divinité de toutes les nations, mon deuxième de restaurer et soigner le corps de l'Etat, qui avait été gravement blessé.* » Elles sont pour la première fois rassemblées et traduites ici par Pierre Maraval avec le discours à l'Assemblée des saints prononcé par Constantin après la défaite de Licinius, probablement le jour de Pâques de l'année 325, pour illustrer l'action de la Providence divine dans l'histoire et relire, à sa lumière, la prophétie de l'âge d'or de Virgile. ***MDeJ***

Les Belles Lettres, « La Roue à livres », 266 pages, 27,40 €.

Païens et chrétiens dans un âge d'angoisse

Eric Robertson Dodds

Au cœur de leurs polémiques, païens et chrétiens de l'Antiquité tardive n'ont cessé d'être travaillés par une même angoisse apparue au IIe siècle ap. J.-C. : celle d'un homme qui s'est découvert comme une pointe d'aiguille dans le temps infini, poursuivant une œuvre dont ne resterait que « *fumée et néant* ». Eric Robertson Dodds met en scène cette crise, qui vit le paganisme changer de nature, entre Marc Aurèle et Constantin, pour donner naissance à la religiosité de l'Antiquité tardive, avec son dégoût du monde matériel, son attirance pour la magie, les révélations, l'astrologie. Analysant la progression et le triomphe du christianisme, il montre comment celui-ci se fit au terme d'une mue qui le vit intégrer l'héritage de la culture classique. ***MDeJ***

Les Belles Lettres, « L'Ane d'or », 174 pages, 25,40 €.

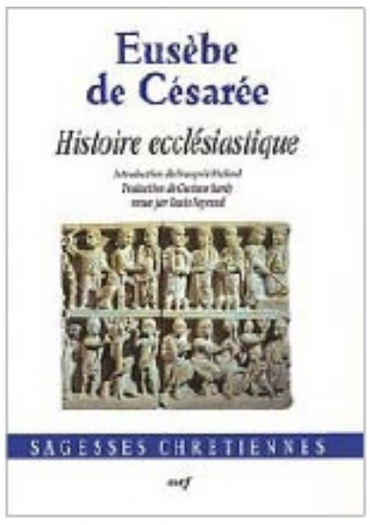

Histoire ecclésiastique. **Eusèbe de Césarée**

Evêque de sa ville natale, en Palestine, contemporain de Constantin, dont il écrira la première biographie après avoir prononcé, à l'occasion de ses trente ans de règne, un panégyrique qui jetait les fondements théologiques de l'alliance de l'Eglise et de l'empire, Eusèbe de Césarée (260-340) avait hérité de la riche bibliothèque d'Origène. Il en nourrit son abondante œuvre apologétique. Elle lui permit aussi de se faire l'inventeur d'un nouveau genre littéraire, l'histoire ecclésiastique. La sienne raconte l'histoire de l'Eglise des origines à la victoire de Constantin sur Licinius, en 324, jetant sur les premiers siècles du christianisme une lumière irremplaçable. Sans doute commencée aux toutes premières années du IVe siècle, durant la petite paix de l'Eglise, enrichie ensuite de l'histoire des persécutions de Dioclétien et Galère, elle se caractérise par le soin avec lequel Eusèbe y a recueilli documents et correspondances qui lui avaient servi de sources (on y trouve ainsi, par exemple, le fameux « édit de Milan ») et qui nous seraient souvent, sans lui, inconnus, ainsi que par la variété des extraits d'œuvres (aujourd'hui perdues) des auteurs chrétiens qu'il a retranscrites et qui font de son livre une histoire littéraire des trois premiers siècles de l'Eglise. Editrices de la précieuse édition bilingue en quatre volumes, due au chanoine Bardy, les éditions du Cerf donnent ici une version révisée et commentée de la seule traduction en un volume. ***MDeJ***

Cerf, « Sagesses chrétiennes », traduction de Gustave Bardy, revue par Louis Neyrand, introduction de François Richard, 630 pages, 44 €.

Histoire ecclésiastique. **Socrate de Constantinople**

Clerc à Constantinople, et sans doute fidèle de l'Eglise dissidente des novatiens, Socrate (v. 380/390-v. 439/450) entreprit durant le premier tiers du Ve siècle de poursuivre l'*Histoire* d'Eusèbe de Césarée là où il l'avait laissée : sous le règne de Constantin. La sienne le mena jusqu'en 438, sous le règne de Théodose II. Mêlant histoire profane et histoire ecclésiastique au fil d'un récit simple et sans emphase, animé d'un indiscutable souci d'exactitude, et parsemé de notations sur les hérésies et les dissidences ou de jugements critiques sur les grandes figures de la hiérarchie, elle reproduit, comme sa devancière, nombre documents, formules de foi, lettres d'évêques ou d'empereurs. Elle constitue, par là, une source précieuse sur l'Empire chrétien des IVe et Ve siècles, des fils de Constantin au petit-fils de Théodose. ***MDeJ***

Cerf, « Sources chrétiennes », traduit par Pierre Périchon et Pierre Maraval, introduction et notes de Pierre Maraval, I, 280 pages, 35 € ; II, 376 pages, 32 € ; III, 376 pages, 34 € ; IV, 232 pages, 25 €.

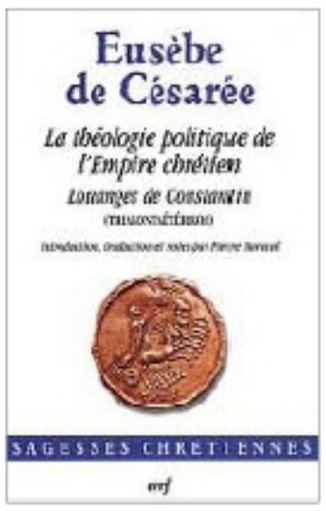

La Théologie politique de l'Empire chrétien

Eusèbe de Césarée

Le 25 juillet 336, Eusèbe de Césarée prononce le panégyrique de Constantin pour ses trente ans de règne. C'est l'occasion, pour lui d'associer l'unité de l'empire à celle de l'Eglise et de faire de l'empereur le délégué du Christ Logos, appelé à régner à son imitation. L'Empire chrétien gagnait, par là, les fondements théoriques qui avaient manqué à une construction empirique. ***MDeJ***

Cerf, « Sagesses chrétiennes », traduit par Pierre Maraval, 224 pages, 31 €.

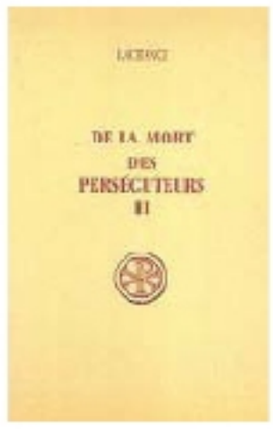

De la mort des persécuteurs

Lactance

Rien de plus violemment orienté que ce pamphlet, dont la lecture avait fait horreur à Edward Gibbon. Le rhéteur chrétien y met en scène avec complaisance les malheurs sans nom qui s'abattirent sur les empereurs persécuteurs du christianisme, dans le but avoué de montrer que leurs dieux ne leur avaient été d'aucun secours, et que celui des chrétiens avait eu, au contraire, le dernier mot sur ses ennemis. On y voit Dèce mourir sans sépulture sur le champ de bataille d'Abrittus, Valérien captif chez les Perses, et devenu valet d'écurie du roi Sapor, Maximien pendu après avoir tenté d'assassiner Constantin, son gendre, Galère agonisant dans d'intolérables souffrances, le corps dévoré par les vers, Dioclétien assistant à la ruine de la tétrarchie et voyant, depuis son exil, renverser ses propres statues. Le paradoxe est que cette œuvre de combat est aussi celle d'un témoin oculaire. Lactance avait été appelé par Dioclétien à Nicomédie, au temps de la grande persécution. Il fut plus tard un proche de Constantin à Trèves et le précepteur de Crispus. Nombre de scènes qu'il rapporte ont la fraîcheur de la chose vue, nombre d'épisodes de l'histoire des premières décennies du IVe siècle, qui virent la persécution finale du christianisme, la crise de la tétrarchie et l'accès de Constantin au pouvoir ne nous sont connus que grâce à lui. Son témoignage est donc décisif. Il est servi par l'élégance cicéronienne de son récit. ***MDeJ***

Cerf, « Sources chrétiennes », tome I, texte et traduction de Jacques Moreau, 178 pages, 25 € ; tome II, commentaires, 482 pages, 33 €.

SOURCES PAÏENNES

Hors la *Vie de Constantin* par Eusèbe de Césarée, la plupart des textes grecs et latins qui tiennent lieu de sources à l'histoire du premier empereur chrétien sont disponibles en France en édition bilingue. Les livres d'inspiration chrétienne (les *Histoires ecclésiastiques* d'Eusèbe de Césarée, de Socrate de Constantinople, de Sozomène, le pamphlet de Lactance) ont paru dans l'excellente collection « Sources chrétiennes » des éditions du Cerf. Les auteurs païens relèvent en revanche de la prestigieuse « Collection des universités de France » (Budé) que publient Les Belles Lettres.

La plus illustre de ces *Histoires* est malheureusement perdue : c'est celle d'Ammien Marcellin, dont les livres consacrés à Constantin ne sont pas parvenus jusqu'à nous. On s'en consolera avec ceux qui traitent de ses successeurs, son fils Constance II, son neveu Julien dont Ammien fut le compagnon d'armes, et les premiers empereurs de la dynastie valentino-théodosienne, Valentinien, Gratien et Valens.

Une autre ne concerne le premier empereur chrétien que de manière allusive : c'est l'*Histoire Auguste,* écrite par un lettré païen, à la fin du IVe siècle sous le règne de Théodose, qui fait le portrait à charge des souverains contemporains sous le masque de leurs prédécesseurs du IIIe siècle. Constantin serait ainsi visé par l'ultime version de la vie d'Héliogabale (son éditeur, Robert Turcan ayant identifié plusieurs rédactions successives).

Les seules *Histoires* traditionnelles qui nous aient été conservées sont des abrégés dus à deux historiens païens contemporains des fils de Constantin : le *Livre des Césars*, d'Aurélius Victor (320-389), qui court du règne d'Auguste à celui de Constance II, et l'*Abrégé d'histoire romaine*, d'Eutrope (v. 320-v. 390), dont le dernier et dixième livre couvre toute la monarchie constantinienne. L'un et l'autre évitent soigneusement de traiter cependant des questions religieuses pour se concentrer sur la succession des batailles, les jeux de pouvoir et la crise des institutions.

Ce n'est pas le cas de l'*Histoire nouvelle* de Zozime. Ce païen enférocé, ancien agent du fisc écrivant (en grec) durant les premières années du VIe siècle (498-518), avait assisté aux ultimes soubresauts de l'Empire romain d'Occident. Il considère l'abandon des dieux de la religion traditionnelle et l'adoption du christianisme par les empereurs du IVe siècle (Julien excepté) comme les causes essentielles des malheurs de l'empire. Son récit du règne de Constantin (qui occupe l'essentiel de son livre II) tient dès lors du réquisitoire. La publication des six tomes de son *Histoire* (qui court jusqu'au sac de Rome en 410, sous le règne d'Honorius) a été pour François Paschoud l'œuvre d'une vie. L'érudition prodigieuse de ses notes, discussions, commentaires donne à leur lecteur le sentiment d'explorer, à sa suite, un continent inconnu. *MDeJ*

Aux éditions Les Belles Lettres, « Collection des universités de France » :

Ammien Marcellin, *Histoires*, tome I, 429 pages, 33,50 € ; II, 354 pages, 33,50 € ; III, 506 pages, 69 € ; IV, 348 pages, 52,80 € ; V, 450 pages, 43,70 € ; VI, 542 pages, 66 €.

***Histoire Auguste, Vies de Macrin, Diaduménien, Héliogabale*, texte établi, traduit et commenté par Robert Turcan, 333 pages, 44,70 €.**

Aurélius Victor, *Livre des Césars*, texte établi et traduit par Pierre Dufraigne, 279 pages, 30,50 €.

Eutrope, *Abrégé d'histoire romaine*, texte établi et traduit par Joseph Hellegouarc'h, 417 pages, 55,80 €.

Zozime, *Histoire nouvelle*, texte établi, traduit et commenté par François Paschoud, tome I, 422 pages, 63,90 € ; II, 1, 302 pages, 33,50 € ; II, 2, 333 pages, 33,50 € ; III, 1, 422 pages, 37,60 € ; III, 2, 236 pages, 36,60 €.

Le siècle de Constantin

Par Albane Piot

Le IVe siècle voit le christianisme passer du statut de superstition indésirable à celui de religion établie, grâce aux faveurs d'un empereur devenu chrétien : Constantin.

27 février 274 ou 275 Naissance de Constantin à Naissus en Mésie (actuelle Nis en Serbie). Il est le fils d'un militaire d'origine illyrienne, Flavius Constance, surnommé Chlore, c'est-à-dire, le pâle, et de sa concubine Hélène, servante d'auberge.

283 L'empereur romain Carus meurt, sur les bords du Tigre, au cours d'une offensive contre les Perses en Mésopotamie. En août de la même année, il a associé à son pouvoir ses deux fils : Carin, chargé des provinces occidentales de l'empire, et Numérien qui l'accompagnait en Orient. Alors que ce dernier ramène l'armée en Syrie après la mort de son père, il est assassiné par son beau-père, le préfet du prétoire Arrius Aper, sur les rives du Bosphore.

20 novembre 284 Caius Valérius Dioclès, commandant des gardes du corps de l'empereur, les *domestici*, est proclamé Auguste. Il change son nom en Dioclétien et élimine ses concurrents : il tue Aper de sa propre main et marche contre Carin.

Eté 285 Leurs armées s'affrontent à Margus (sur la Morava, sans doute non loin de l'actuelle Belgrade, en Serbie). Carin est tué par ses soldats qui se rallient à Dioclétien. Conscient qu'il ne pourra à lui seul veiller à toutes les frontières de l'empire et contrôler les insurrections qui sévissent notamment en Gaule, il charge Maximien, un général expérimenté, de défendre la partie occidentale de l'empire, et lui octroie le titre de César. Dioclétien garde cependant autorité sur Maximien. Il semble que ce soit durant l'hiver de la même année que se convertissent au christianisme son épouse Prisca et sa fille Valéria.

286 Maximien confie à Carausius, officier ménape qui avait peut-être déjà été investi par Carin d'une mission de surveillance des côtes de la Manche et de la mer du Nord, le soin de défendre la Belgique et la Celtique contre les Francs et les Saxons. Fort de ses victoires, Carausius se fait Auguste et passe en Bretagne.

1er avril 286 Pour asseoir sa dignité face à Carausius qui attente à l'unité impériale et menace l'équilibre politique de l'empire, Maximien est fait Auguste. Il reste cependant subordonné à Dioclétien. Quelque temps plus tard, pour mieux distinguer le pouvoir de Carausius de celui des princes légitimes et pour présenter l'attribution de l'autorité impériale comme inaccessible à la simple volonté humaine, Dioclétien choisit d'associer un dieu tutélaire à chacun des deux empereurs (à lui-même, Jupiter, et à Maximien, Hercule) qu'il affilie ainsi à deux lignées d'origine divine.

288 Constance Chlore devient préfet du prétoire de Maximien.

289 Maximien rassemble une flotte contre Carausius. Sans succès. Ailleurs, la stabilité des frontières, sévèrement compromise au IIIe siècle par les assauts répétés des peuples germaniques, en Occident, mais aussi perse, en Orient, qui avaient fait des années précédant l'arrivée de Dioclétien au pouvoir des années noires, est rétablie. Cependant, des insurrections éclatent en Mauritanie, puis sur le Rhin et le Danube. Dioclétien s'emploie à mater l'agitation des Goths.

1er mars 293 Dioclétien établit un nouveau partage des responsabilités impériales et met en place la tétrarchie. Il donne à chaque Auguste un assistant destiné à hériter en outre de sa charge : Galère, général renommé issu des provinces de l'Illyrie, est nommé César de Dioclétien, dont il épouse la fille aînée, Valéria, et reçoit la charge des provinces danubiennes, l'Illyrie, la Macédoine, la Grèce et la Crète. Il est chargé de rétablir l'ordre en Egypte. Constance Chlore, qui avait été auparavant gouverneur en Dalmatie, seconde Maximien, dont il épouse la belle-fille Théodora, et reçoit la Gaule et la Bretagne avec la charge de lutter contre Carausius. Cette répartition géographique des tâches se révèle vite efficace : dès 293, Constance Chlore bat en brèche les forces de Carausius, qui est tué en Bretagne par un de ses propres officiers, Allectus.

296 Après un siège de huit mois, Dioclétien prend Alexandrie, dont un usurpateur, Achilleus, s'était emparé en se proclamant Auguste. Dioclétien est accompagné de Galère et du jeune Constantin. Mais quelques mois plus tard, surgit à Alexandrie un nouvel usurpateur Domitius Domitianus. Constance reconquiert la Bretagne aux dépens d'Allectus, et Maximien combat victorieusement les Alamans à l'est de la Gaule. Galère est envoyé en Mésopotamie contre les Perses, qui ont reconquis l'ancienne province romaine depuis 260.

296 Dioclétien fait brûler les livres d'alchimie des Egyptiens. L'empereur veut ramener l'ensemble de l'empire au traditionalisme païen, afin de restaurer la puissance de l'empire en rétablissant

© IDÉ.

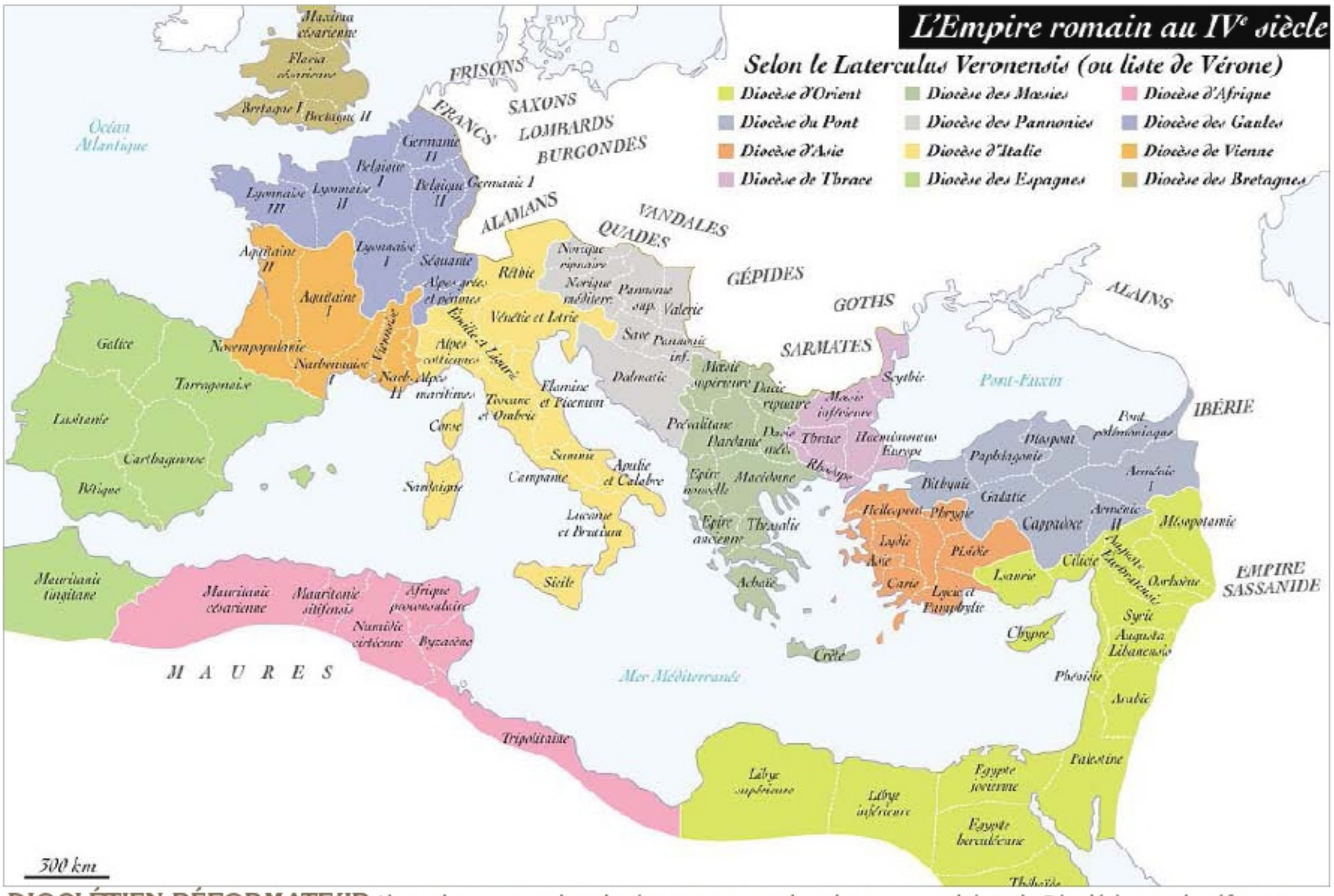

DIOCLÉTIEN RÉFORMATEUR L'une des mesures les plus importantes et les plus spectaculaires de Dioclétien est la réforme administrative de l'empire : le nombre de provinces double, elles sont regroupées en diocèses et il établit à leur tête un gouverneur en charge des affaires civiles, secondé par une administration de véritables fonctionnaires. Mettre en place une administration vigilante devait permettre à Dioclétien une réforme fiscale, et lui donner ainsi les moyens d'améliorer la défense de l'empire.

l'ordre moral et la « *pax deorum* » qui a, croit-on, assuré la suprématie des armes romaines. Il dénonce donc toutes les « superstitions ».

297 Maximien prend en main la pacification des provinces africaines. La carte administrative de l'empire est remaniée. Les provinces, dont le nombre augmente de moins d'une cinquantaine à un peu plus de cent, sont regroupées en douze diocèses administrés par des vicaires. Galère tient tête aux Perses, s'avance jusqu'à Ctésiphon où il est rejoint par Dioclétien.

298 Narsès, roi des Perses, est vaincu, et la paix est conclue par le traité de Nisibis : Dioclétien garde la Mésopotamie, obtient toute la vallée du Tigre, qui sera administrée en satrapie romaine, et fait reconnaître sa suzeraineté sur l'Arménie et l'Ibérie : la puissance romaine en Orient est rétablie.

301 Pour faire face à l'inflation galopante (en Egypte, le prix de l'artabe de blé, qui était de 300 drachmes en 293, en atteint 666 en 301), Dioclétien rend l'édit de Pretiis (ou du maximum), qui bloque les prix de centaines de produits et de services. Cette tentative se soldera par un échec.

302 Dioclétien rédige un édit très sévère contre les manichéens (adeptes de la doctrine du Perse Manès, philosophe né au IIIe siècle) : il sanctionne leurs pratiques de sorcellerie et de magie par la déportation ou la mort suivant le statut du coupable.

Janvier-février 303 A l'instigation de Galère, des fonctionnaires du conseil privé et de l'oracle d'Apollon Didyméen, Dioclétien décide une persécution des chrétiens qu'il ne souhaite d'abord pas sanglante.

24 février 303 Dioclétien fait afficher sur les murs de Nicomédie un premier édit de persécution interdisant les assemblées chrétiennes, ordonnant la destruction des églises, l'anéantissement des écrits chrétiens, et la punition des fidèles, réduits à la condition d'esclave ou d'infâme s'ils sont de rang élevé.

Fin février/mars 303 Un chrétien de Nicomédie ayant mis en pièces la copie de l'édit est mis à mort. A quinze jours de distance, deux incendies éclatent dans le palais de Nicomédie : Galère quitte la ville à la suite du second et Dioclétien déclare que ceux qui confesseront le christianisme seront désormais punis comme incendiaires. Prisca, femme de Dioclétien, et sa fille Valéria, femme de Galère, apostasient. La même année, Dioclétien cherche à renforcer la présence militaire sur les frontières de la Cappadoce. Quelques chrétiens de cette province lui refusent le service militaire. Irrité, il publie bientôt un deuxième édit, qui ordonne l'emprisonnement de tous les chefs des églises, et un troisième prescrivant les plus cruelles tortures pour ceux qui refuseront de sacrifier.

20 novembre 303 Dioclétien se rend à Rome et y célèbre avec Maximien les fêtes vicennales, le vingtième anniversaire

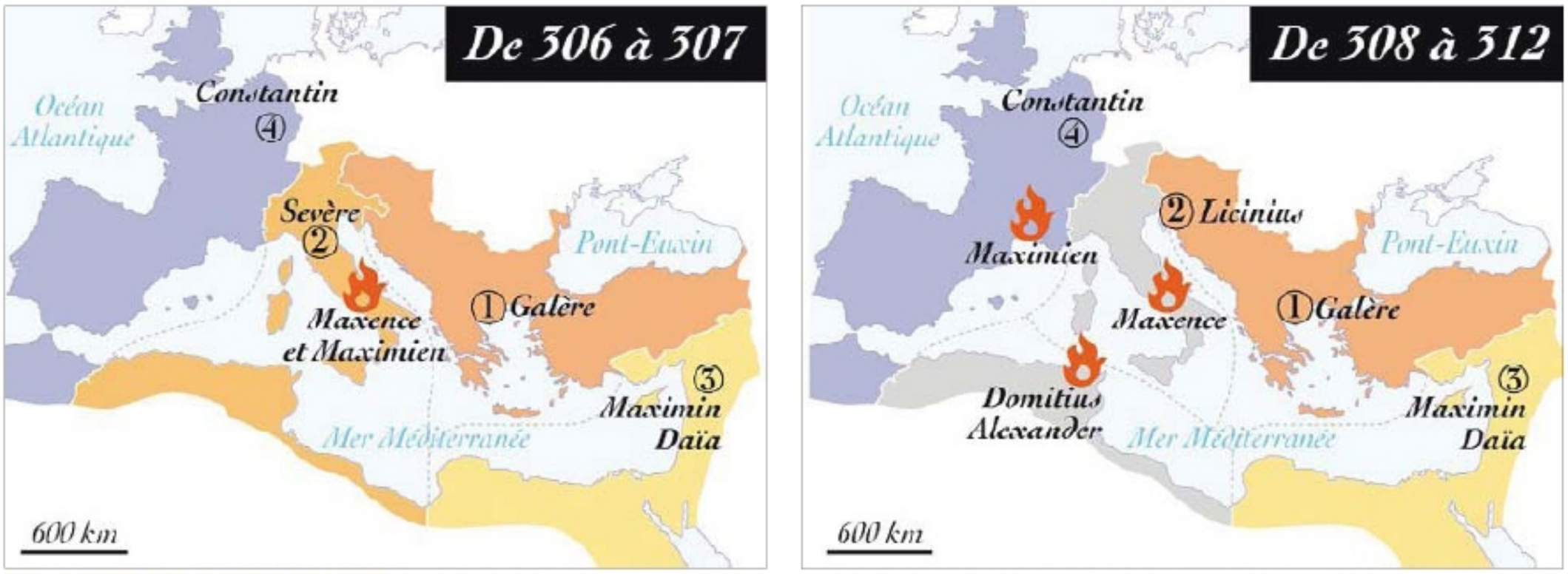

LA COURSE AU POUVOIR A la mort de Constance Chlore, Constantin est proclamé Auguste. Maxence prend le pouvoir à Rome et Maximien revient sur scène. La conférence de Carnuntum en 308 veut mettre un terme à cette confusion. Licinius devient Auguste pour l'Occident. Maximien se réfugie près de Constantin, qui refuse de renoncer à son titre d'Auguste. Domitius Alexander usurpe le pouvoir à Carthage. Licinius, dépossédé de l'Occident, veut mettre la main sur les Balkans après la mort de Galère en 311.

de son avènement. Les quatre empereurs et leur famille sont réunis pour une sorte de bilan triomphal du règne de Dioclétien, qui a réunifié l'empire et mis en chantier de nombreuses réformes. Dioclétien prononce une amnistie et de nombreux chrétiens sont rendus à la liberté. Maximien fait rigoureusement exécuter l'édit de persécution dans ses provinces. Constance Chlore ne l'applique pas dans ses Etats et se borne à faire détruire quelques églises.

304 Un quatrième édit de persécution est publié : tous les chrétiens doivent dans chaque ville offrir publiquement des sacrifices aux dieux sous peine de mort. Les mises à mort de chrétiens se succèdent. Commence « la grande persécution ».

21 janvier 304 Sainte Agnès, 12 ans, est décapitée.

1er mars 305 Dioclétien, malade, et qui s'est tout l'hiver tenu enfermé dans son palais de Nicomédie reparaît en public.

1er mai 305 A l'initiative de Dioclétien, les deux Augustes abdiquent solennellement et volontairement, à Milan. Dioclétien se retire à Salone, Maximien en Lucanie. Galère et Constance Chlore les remplacent. Dioclétien a désigné lui-même deux nouveaux Césars, Maximin Daïa et Sévère, contre les espoirs notamment de Constantin, fils de Constance. Galère devient Auguste, chargé de la partie orientale de l'empire. En théorie, il est soumis au pouvoir du premier Auguste, Constance Chlore, qui régit l'ouest de l'empire. Cependant, les Césars nommés sont deux de ses favoris, son neveu Maximin Daïa, à l'origine un simple berger qui a fait carrière dans l'armée, chargé de la Syrie et de l'Egypte, et Flavius Sévère, un général peu connu, chargé de l'Italie, de l'Afrique et des Pannonies. Ces liens lui assurent, dans la pratique, la prééminence.

306 Gardé sous surveillance dans le palais de Nicomédie par Galère qui voit depuis longtemps en lui un rival en puissance, Constantin parvient à s'échapper et se rend en Gaule, où il retrouve à Boulogne-sur-Mer (Gesoriacum) son père, Constance Chlore, qu'il assiste outre-Manche dans des opérations contre les Pictes et les Scots, en actuelle Ecosse. Il se rend populaire auprès de la troupe.

25 juillet 306 Constance Chlore meurt à York. Les soldats acclament Constantin Imperator, Auguste.

Automne 306 Galère reconnaît Constantin comme César et non comme Auguste, titre qu'il donne à Sévère; Constantin accepte. Son autorité s'étend sur les Gaules et le diocèse des Espagnes (il est César d'Occident, Sévère, Auguste d'Occident, Galère, Auguste d'Orient et Maximin Daïa, César d'Orient). Il rend officiellement aux chrétiens de la Gaule la liberté de culte, et remporte deux victoires contre les Francs au-delà du Rhin. Cependant, la promotion de Constantin provoque le mécontentement de Maxence, fils de Maximien, qui profite à Rome de l'exaspération suscitée par la politique fiscale de Galère. Le 28 octobre, les prétoriens le proclament Auguste. Il prend le titre de princeps, empiétant sur le territoire de Sévère. L'Italie et l'Afrique le rallient. Maximien, qui vivait dans le sud de l'Italie, informé des événements, revient à Rome. Maxence lui rend le titre d'Auguste. Galère déclare Maxence ennemi public et demande à Sévère, en résidence à Milan, de marcher contre Rome, afin de rétablir l'autorité légitime.

307 La campagne de l'Auguste Sévère est un désastre : toute son armée déserte et Sévère s'enfuit à Ravenne. Maximien vient l'assiéger et le convainc de se rendre. Gardé un temps comme otage dans la ville de Tres Tabernae, il est assassiné le

© IDÉ.

CONSTANTIN ÉTABLIT SA MONARCHIE A la bataille du pont Milvius, le 28 octobre 312, Constantin élimine Maxence. Maximien et Galère sont morts peu avant. Maximin Daïa est éliminé l'année suivante. Constantin et Licinius se partagent l'empire. Mais leurs relations se dégradent et en 324 Licinius est vaincu par Constantin qui reste seul monarque. Il s'emploie alors à réformer l'empire réunifié, réorganise l'armée et l'administration et crée une nouvelle aristocratie d'empire.

16 septembre. A la nouvelle de l'échec de Sévère, Galère décide d'agir lui-même en envahissant l'Italie. Maximien se rend donc en Gaule pour y chercher l'alliance de Constantin, qui épouse sa fille Fausta, à la fin de l'année et auquel il confère le titre d'Auguste. L'alliance des deux familles entend garantir une descendance impériale aux *«empereurs descendants d'Hercule»*.

308 On compte alors trois Augustes autoproclamés (Maximien, Constantin, Maxence, se partageant l'Occident, et un quatrième, Galère, régnant sur l'Orient avec son César, Maximin). Maximien règne à Rome, conjointement avec son fils, qu'il cherche cependant à supplanter, en vertu de l'ancienneté de sa proclamation impériale. En avril, il se brouille avec son fils et est expulsé de Rome. Il se réfugie auprès de Constantin. Devant la confusion et le désordre de la situation politique, une conférence se réunit à Carnuntum (en novembre), non loin de Vienne, autour de Dioclétien, le père des Augustes, qui rétablit une tétrarchie : Maximien est contraint à la retraite, Maxence déclaré ennemi public, Licinius, un ancien compagnon d'armes et ami intime de Galère, proclamé Auguste pour l'Occident tandis que Constantin et Maximin Daïa sont simplement reconnus comme Césars, respectivement d'Occident et d'Orient. Maximin proteste contre la décision prise de nommer Licinius Auguste sans qu'il ne soit passé auparavant par le statut de César. Constantin continue de porter le titre d'Auguste sur ses territoires, montrant ainsi son rejet des décisions de Carnuntum. Maximien, furieux d'avoir été contraint à l'abdication, retourne en Gaule auprès de Constantin. Profitant de l'absence de ce dernier parti combattre les Germains, il invite à prix d'or les soldats de la garnison d'Arles à se rallier à lui, et se proclame Auguste une troisième fois. Constantin, informé de cette trahison, ramène ses troupes à Marseille où Maximien lui est livré. De son côté Domitius Alexander, vicaire du préfet du prétoire, usurpe le pouvoir à Carthage.

Fin 309/début 310 Maximien meurt, peut-être poussé au suicide. Constantin ne revendique plus la filiation familiale et partant herculienne avec Maximien, mais une ascendance impériale plus ancienne : celle de Claude le Gothique, vainqueur des Goths en 270, sous la protection d'Apollon. Maxence récupère ses provinces africaines.

30 avril 311 Galère, malade, promulgue un édit de tolérance reconnu également par Constantin et Licinius et affiché sur les murs de Nicomédie, qui suspend les persécutions contre les chrétiens, leur restitue leurs lieux de culte, et sollicite leurs prières pour son propre salut. Il meurt le 5 mai 311. Constantin décide alors d'éliminer Maxence et franchit les Alpes. En Italie, il prend Suze, Turin, Brescia et Vérone, et marche sur Rome.

28 octobre 312 A la bataille du pont Milvius, au nord de Rome, Maxence est vaincu et meurt noyé ; peu avant, comme le rapporte Eusèbe de Césarée, la croix du Christ est apparue à Constantin : il y voit le signe que c'est le Dieu des chrétiens qui lui a donné la victoire. Le 29 octobre, il entre solennellement dans Rome, où le sénat le reconnaît comme Auguste. S'ajoute le titre de Maximus dans les années suivantes, qui lui confère l'autorité sur les deux autres empereurs Licinius et Maximin Daïa.

313 Au mois de janvier, Constantin quitte Rome pour rejoindre Licinius à Milan. Ils décident que le culte chrétien comme les autres cultes seront libres à l'avenir, et que les biens ecclésiastiques seront restitués à ceux qui en ont été

spoliés. C'est ce que l'on appelle improprement l'édit de Milan. Peu de temps après, Licinius épouse Constantia, la sœur de Constantin. Profitant de l'absence de Licinius, Maximin passe le Bosphore, prend Byzance puis Héraclée. Licinius l'attend devant Andrinople où Maximin est vaincu et contraint de fuir jusqu'à Nicomédie, puis Tarse où il meurt peu après. La même année, Constantin, par un rescrit à Anullinus, proconsul d'Afrique, exempte les prêtres chrétiens de toutes les fonctions municipales. Sous l'autorité de Constantin, personnellement chrétien mais prudent et pragmatique, l'empire intègre l'Eglise tout en restant païen. Constantin néglige de célébrer les jeux séculaires qui fêtaient, tous les cent dix ans, par plusieurs jours et nuits de sacrifices et de cérémonies païennes la date légendaire de la fondation de Rome.

21 mars 315 Constantin défend de marquer les condamnés au visage *«formé à l'image de la beauté céleste»*.

25 juillet 315 Il célèbre ses décennales à Rome. Dès 315, il diffuse des monnaies portant des symboles chrétiens.

316 Derrière une entente de façade, les relations entre Constantin et Licinius se dégradent. Le beau-frère de Constantin, Bassianus, qui a été nommé César par Constantin et Licinius à la suite de désaccords entre les deux empereurs, conspire contre Constantin. Il est mis à mort. Licinius, qui était lié d'amitié avec Bassianus, fait abattre les statues de Constantin. Il est alors battu par Constantin à Cibales en Pannonie, d'où il s'enfuit en Thrace. Il associe à l'empire l'un de ses généraux, Valens, qu'il nomme Auguste. A cette nouvelle, Constantin lui livre bataille à Mardie, en Thrace. Licinius consent alors à déposer Valens et le fait périr; la paix est signée. Constantin ajoute à son propre lot la Macédoine, l'Illyrie, la Dardanie, la Grèce et une partie de la Mésie. La même année le premier concile d'Arles, convoqué par Constantin, condamne le donatisme, mouvement qui refusait de reconnaître la validité des sacrements administrés par les évêques ayant failli lors de la persécution de Dioclétien.

1cr mars 317 Constantin et Licinius nomment Césars Crispus, fils de Constantin et de sa première femme Minerva, alors âgé de 14 ans, Constantin le Jeune, fils de Constantin et Fausta, qui vient de naître et Licinianus, fils de Licinius, âgé de 20 mois. Le principe héréditaire s'impose dans la désignation des Césars. Ils ne seront associés à l'exercice du pouvoir que progressivement. Entre 317 et 320, Crispus intervient en Gaule, contre les Francs.

319/320 Licinius prend le contre-pied de Constantin et chasse les chrétiens de la cour et de l'administration.

323 A la nouvelle d'une incursion des Goths dans les provinces européennes de Licinius, Constantin va lui-même les repousser. Licinius prend prétexte de cette invasion de son territoire par Constantin pour lui déclarer la guerre.

8 novembre 323 Constance, troisième fils de Constantin, est fait César.

324 Vaincu à Andrinople puis à Chrysopolis, le 18 septembre, Licinius se retire à Thessalonique. Il est mis à mort peu après. Crispus, fils de Constantin participe brillamment à la guerre contre Licinius : à la tête de la flotte de son père, il parvient à prendre le contrôle des Dardanelles, à l'entrée de l'Hellespont. Constantin reste seul maître de l'empire. Il adresse aux évêques de Palestine un édit de réparation qui rend leur liberté, leurs honneurs et leurs biens aux victimes de la persécution de Licinius. Dans une proclamation à tous les sujets romains d'Orient il rend hommage au Dieu des chrétiens et déclare ne point toucher à la liberté de l'idolâtrie.

Juin 325 Constantin préside l'ouverture des sessions solennelles du concile de Nicée, qu'il a lui-même convoqué au vu des nombreuses dissensions qui déchiraient les chrétiens, notamment l'arianisme (doctrine théologique due à Arius (256-336), un théologien d'Alexandrie, qui niait la nature divine de Jésus-Christ), afin de définir l'orthodoxie de la foi et de sauvegarder l'unité de l'Eglise. Le concile est clos le 25 août suivant, après avoir notamment rédigé le Credo, ou symbole de Nicée.

326 Crispus, que Fausta accuse faussement d'avoir abusé d'elle, est mis à mort.

11 mai 330 Constantin préside à la dédicace solennelle de la ville qu'il s'est fait édifier : Constantinople. Aux confins de l'Orient et de l'Occident, elle marque une rupture avec l'ancienne capitale du monde romain, Rome, et ses traditions païennes.

332 Son fils Constantin le Jeune va secourir les Sarmates contre les Goths; Constance gouverne les Gaules.

25 décembre 333 Constant, fils de Constantin, est fait César.

11 juillet 335 Athanase d'Alexandrie se rend au concile de Tyr sur l'invitation expresse de Constantin. Les ariens, nombreux au concile, accusent Athanase d'une gestion tyrannique de l'Eglise d'Egypte et de crimes qu'il n'a pas commis. En février 336, Athanase doit s'exiler à Trèves.

3 avril 337 Constantin fait célébrer solennellement la fête de Pâques. Malade il se fait baptiser peu après à Ancyro, près de Nicomédie.

22 mai 337 Jour de la Pentecôte, Constantin meurt à 63 ans, sans laisser d'ordre de succession.

9 septembre 337 Le sénat déclare Augustes Constance, Constant et Constantin le Jeune. Constantin le Jeune permet à saint Athanase de rentrer à Alexandrie, où il arrive en novembre après deux ans et quatre mois d'exil.

338 Les trois empereurs se partagent l'empire : Constantin II, l'aîné, gouverne l'Occident, Constance II, le deuxième, obtient l'Egypte, l'Asie, la Thrace et Constantinople, Constant, le plus jeune, l'Afrique, l'Italie et une partie de l'Illyricum. Par la suite, Constantin II se brouille avec Constant. Il sera tué en 340. Constant prendra alors le contrôle de toute la partie occidentale de l'empire, mais il tombera, en 350, sous les coups de l'usurpateur Magnence. Ce dernier sera finalement vaincu par Constance qui réunifiera l'empire et fera renaître la monarchie constantinienne.

© IDÉ.

DES CONSTANTINIENS...

Auguste (Occident)
Auguste (Orient)
César
Usurpateur

Dioclétien
Auguste de 284 à 305
245 - 313

Prisca

Maximien Hercule
César (de 285 à 286), Auguste (de 286 à 305) et usurpateur (de 306 à 310)
v. 250 - 310

Eutropia

Constance Chlore (le pâle)
César de 293 à 305, Auguste de 305 à 306 (Occident)
v. 250 - 306

Hélène (Sainte Hélène)

1

2

Théodora

Galère
César de 293 à 305 (Illyrie), Auguste (Orient) de 305 à 311
v. 250 - 311

Galeria Valeria

Constantin le Grand
Auguste (Occident) de 306 à 324, (Orient et Occident) de 324 à 337
v. 275 (Naissus) - 337

Minervina

Fausta

Maxence
Auguste (Italie) de 307 à 312
v. 279 - 312

Valeria Maximilia

Crispus
César de 317 à 326
v. 305 - 326

Julius Julianus

Valerius Romulus

Flavius Afranius Hannibalianus

Flavia Julia Constantia

Licinius
Auguste de 308 à 324
v. 250 - 325

Constantin II
César en 317 Auguste (Occident) de 337 à 340
316 - 340

Flavius Dalmatius (le censeur)

Jules Constance

Basilina

Licinius II
César de 317 à 324
v. 315 - 326

Faustina

1

2

Constance II
Auguste (d'abord Orient) de 337 à 361
317 - 361

Flavius Dalmatius
César de 335 à 337 (Thrace, Achaïe, Macédoine)
v. 296 - 337

Constantius Gallus
César de 351 à 354 (Orient)
325/326 - 354

Eutropia

Virius Nepotianus

Constant
Auguste (Italie, Afrique) de 337 à 350
v. 323 - 350

Hélène

Julien
César en 355, Auguste de 361 à 363
331/332 - 363

Népotien
Auguste en 350
? - 350

Procope
cousin de Julien Auguste (usurpateur) en 365-366
325/326 - 366

Hannibalianus
Roi des rois et du Pont en 337
? - 337

2

Constantina

1

Gratien l'Ancien
Comes d'Afrique puis de Bretagne

?

...AUX VALENTINO-THÉODOSIENS

Valens
Auguste de 364 à 378 (Orient)
328 - 378

Valentinien le Grand
Auguste de 364 à 375 (Occident)
321 - 375

2

Justina

1

Magnence
Auguste de 350 à 353
303 - 353

Théodose l'Ancien

Albia Dominica

1

Marina Severa

Valentinien II
Auguste (Occident) de 375 à 392

Galla

2

Théodose Ier
Auguste (Orient) de 379 à 392, (Orient et Occident) de 392 à 395
347 - 395

1

Aelia Flaccilla

Honorius

Stilicon
Régent de l'empire d'Occident de 395 à 408
v. 360 - 408

Flavia Maxima Constantia

Gratien
Auguste (Occident) de 367 à 383
359 - 383

Bauto
Général romain d'origine franque

Serena

Constance III
Auguste (Occident) en 421
? - 421

2

Aelia Galla Placidia

1

Ataulf
Roi des Wisigoths de 410 à 415

Aelia Eudoxia

Flavius Arcadius
Auguste (Orient) de 383 à 408
377/378 - 408

Flavius Honorius
Auguste (Occident) de 393 à 423
384 - 423

1

Marie

2

Thermantia

Théodale

Justa Grata Honoria

Valentinien III
Auguste (Occident) de 425 à 455
419 - 455

Licinia Eudoxia

Aelia Eudocia

Théodose II
Auguste (Orient) de 408 à 450
401 - 450

Arcadia

Aelia Pulcheria

Marcien
Auguste (Orient) de 450 à 457
v. 392 - 457

Huneric
Roi des Vandales de 477 à 484
v. 430 - 484

Eudoxia

Placidia

Olybrius
Auguste (Occident) en 472
? - 472

Anthemius
Auguste (Occident) de 467 à 472
v. 420 - 472

Marcia Euphemia

Hilderic
Roi des Vandales et des Alains de 523 à 530
v. 460 - 533

idé

DYNASTIQUE Chacun des empereurs cherche à assurer son pouvoir par des mariages. Soucieux d'assurer sa succession en la fondant sur un système dynastique, Constantin multiplie les investitures de Césars dans sa famille : ses fils Crispus et Constantin (317), Constance (324) et Constant (333), et son neveu Delmace (335). La dynastie constantinienne s'éteint à la fin du règne de Julien.

L'ESPRIT DES LIEUX

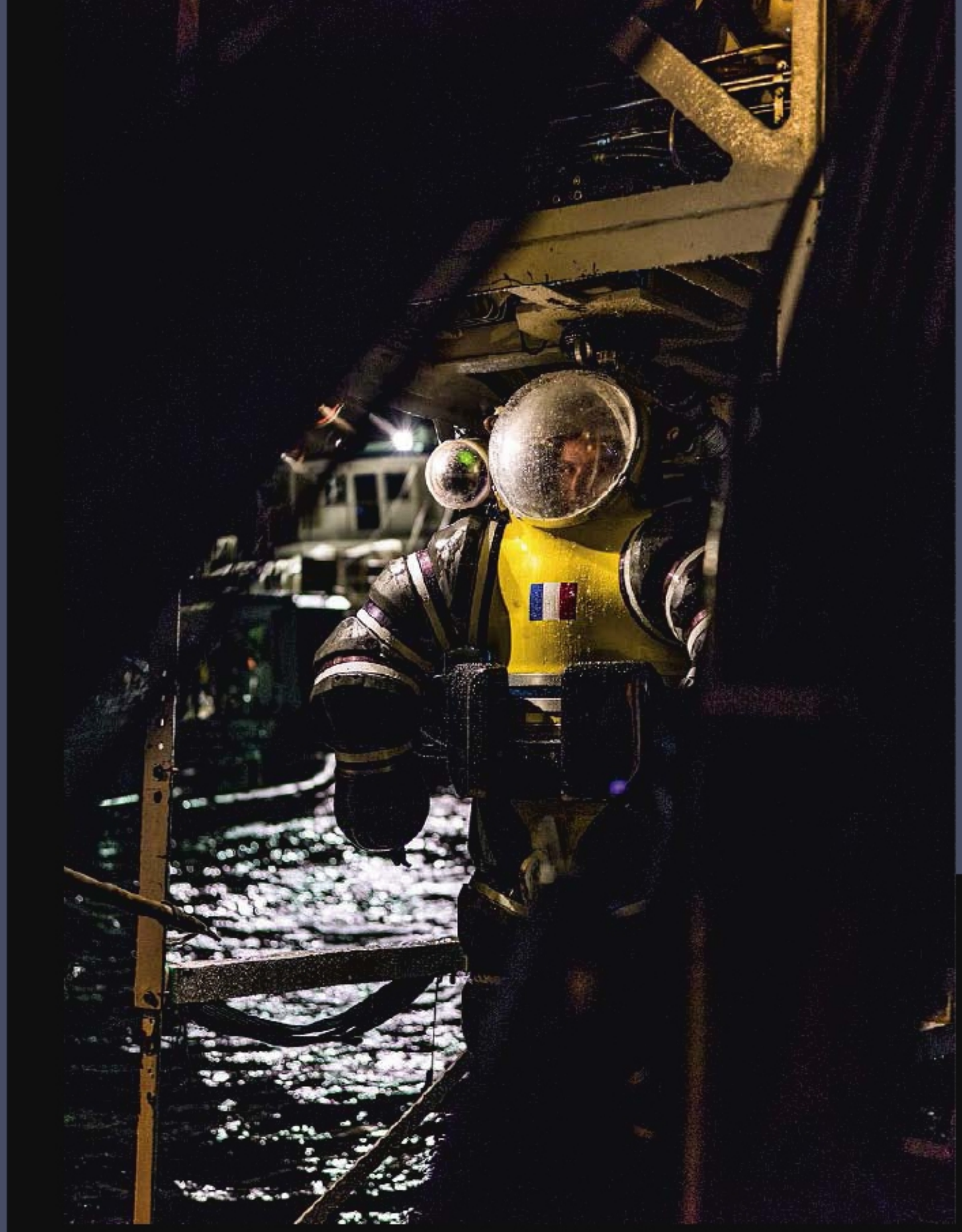

106 Le trésor du vaisseau fantôme

Des fouilles sous-marines dans la rade de Toulon donnent une seconde vie à la *Lune*, le vaisseau de Louis XIV disparu en 1664. Le potentiel archéologique et historique de cette épave est considérable. Il ouvre aux chercheurs des perspectives enthousiasmantes.

© FRÉDÉRIC OSADA © AKG-IMAGES/GILLES MERMET. © ÉRIC GARAULT/LE FIGARO HISTOIRE. © BPK, BERLIN, DIST. RMN/IMAGE BPK-SERVICE DE PRESSE

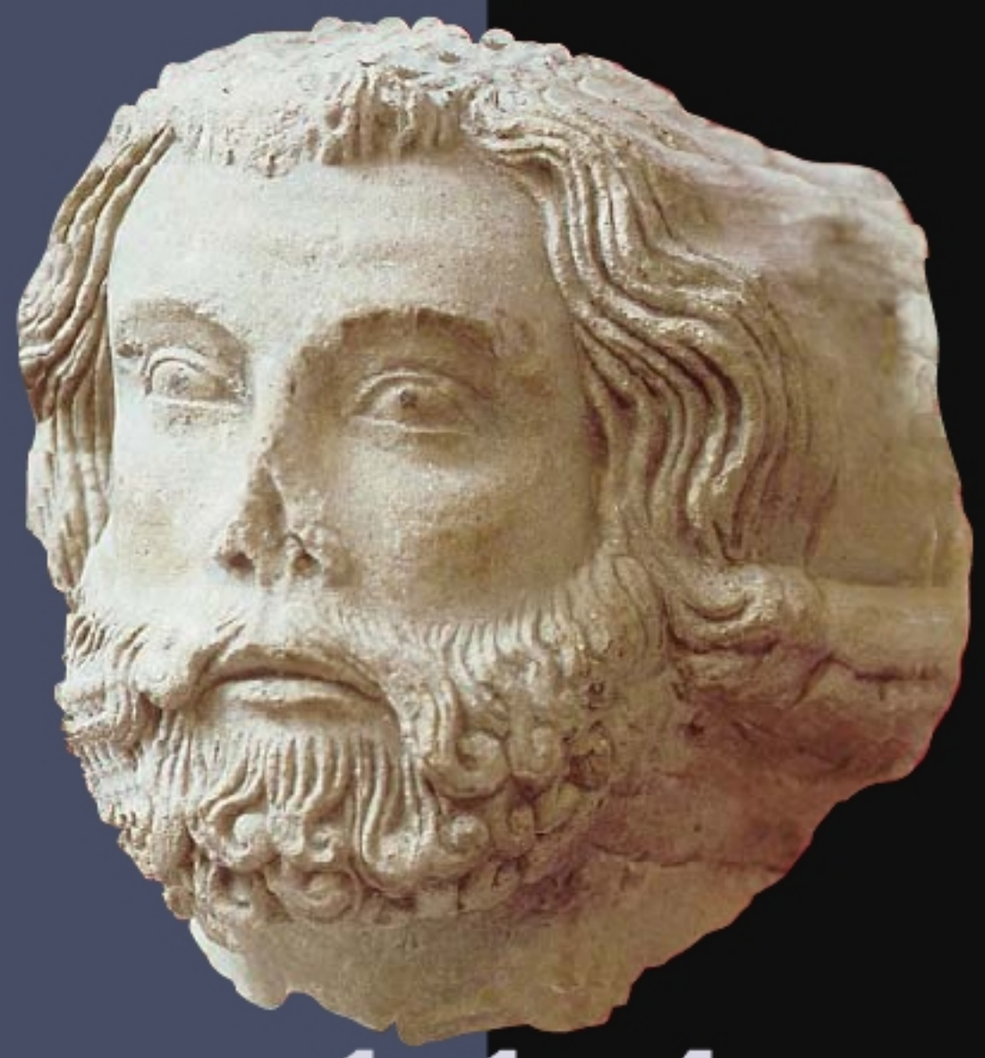

118
RENAISSANCE CATHOLIQUE

LES SPLENDEURS DES COURS DE FLANDRE ET DE CHAMPAGNE EN L'AN 1200 SONT EXPOSÉES AU MUSÉE DE CLUNY.

114
LA CATHÉDRALE DES ANGES

DEPUIS HUIT CENTS ANS, LA CATHÉDRALE NOTRE-DAME DE REIMS EST AU CŒUR DE L'HISTOIRE DE FRANCE. LIEU DU SACRE, VICTIME DES GUERRES, ELLE A CONNU DE MULTIPLES RENAISSANCES.

ET AUSSI

FEU SUR L'HISTOIRE !

L'AVENTURE DE PIERRE DE TAILLAC, UN JEUNE ÉDITEUR DÉCIDÉ À MONTRER LA GUERRE SOUS TOUS SES ASPECTS.

EXPLORATION A 91 mètres sous la surface, un plongeur équipé du scaphandre Newtsuit de la Cephismer de la Marine nationale, conçu pour le sauvetage des sous-marins en difficulté, examine une chaudière couverte de concrétions à la surface de la *Lune*.

© TEDDY SEGUIN.

Le Trésor du vaisseau fantôme

Par Geoffroy Caillet

Grâce à de toutes nouvelles technologies, l'épave de la *Lune*, le vaisseau de Louis XIV disparu en rade de Toulon en 1664, fait l'objet de fouilles archéologiques sans précédent, qui promettent la mise au jour d'un véritable Pompéi sous-marin.

C'est, au choix, un événement pour l'archéologie sous-marine ou pour l'astrophysique : l'astre qui s'abîma il y a trois siècles et demi en Méditerranée luira bientôt de nouveau sur le monde émergé. Même si, dans l'immédiat, la masse fantomatique de la *Lune* reste cet immense gisant sous-marin de 42 mètres de long et 11 mètres de large, posé au fond de la rade de Toulon. Repérée en 1993 au cours d'une plongée d'essai du *Nautile,* le sous-marin de l'Ifremer (l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer), cette épave hors du commun révélait aussitôt un premier secret : son identification formelle avec le vaisseau de Louis XIV qui coula le 6 novembre 1664, de retour d'une expédition homérique contre les pirates barbaresques.

Vingt ans après sa découverte, la persévérance de Michel L'Hour, le truculent directeur du Drassm (Département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines du ministère de la Culture), porte enfin ses fruits. De sa longue expérience des épaves de l'époque moderne, qui l'ont mené à l'exploration de plus de 150 sites archéologiques (de celle dite «de Brunei», coulée en mer de Chine, aux deux navires corsaires de la Natière, à Saint-Malo), ce loup de mer aux pieds palmés a gardé une verve de mousquetaire : «*Avec la* Lune, *on ne traverse pas les Champs-Elysées : on change de planète! C'est le cas de le dire…* »

Reléguant à fond de cale palmes et bouteilles, c'est sur la terre ferme et à l'abri de l'humidité que l'archéologue s'est employé à débroussailler le feuilleton qui mena à 91 mètres sous la surface ce fleuron de la marine royale.

Son enquête méthodique, menée pendant deux ans avec Jean-Luc Lahitte dans les archives publiques du XVII[e] siècle, a d'abord éclairé l'origine de la *Lune*. Conservée à la BnF, la correspondance de Théodore David a permis de préciser que ce navire de guerre à deux ponts fut sans doute construit par ce charpentier hollandais à l'arsenal d'Indret, près de Nantes, entre 1639 et 1642, en même temps que son jumeau le *Soleil* et selon des dimensions comparables à celles de l'épave retrouvée.

Percée à l'origine pour 54 canons, la *Lune* est signalée en 1647 comme armée de 36 canons en bronze, qui correspondent à la trentaine de fûts encore en place sur le site.

C'est très probablement elle qui est représentée vers 1654, avec la *Reine* et le *Jupiter*, sur un dessin de Pierre Puget conservé au Louvre. Parée du pavillon de vice-amiral de la flotte royale, dotée d'un équipage de 300 hommes et d'un tonnage de 600 à 800 tonneaux, la *Lune* appartient de fait aux plus gros vaisseaux de la première marine de Louis XIV. Après avoir pris part à nombre de batailles contre les Espagnols au cours de la guerre de Trente Ans, elle est radoubée à Toulon à plusieurs reprises. Lorsqu'elle reprend du service en octobre 1664, à l'occasion de l'expédition de Djidjelli, ce sera pour son ultime voyage.

Depuis le début du XVII[e] siècle, le commerce des Etats européens en Méditerranée est mis à mal par les exactions des pirates barbaresques relevant des trois régences d'Alger, Tunis et Tripoli, protégées par l'Empire ottoman. Les échecs successifs des Anglais, Hollandais, Génois et Français à les défaire décident Louis XIV et Colbert à frapper fort. En 1662, ils mûrissent l'idée d'occuper la ville côtière de Djidjelli, à mi-chemin entre Alger et Tunis, pour y établir une flotte capable de réagir aux attaques des pirates. Le commandement suprême de l'expédition est confié au duc de Beaufort, cousin du roi, l'armée au comte de Gadagne, et l'escadre au chevalier Paul, secondé par Duquesne.

Fort de 6 500 hommes issus de l'ordre de Malte, des régiments des vaisseaux et de cinq régiments d'élite, dont le régiment de Picardie, le corps expéditionnaire appareille de Toulon le 2 juillet 1664 et mouille devant Djidjelli au soir du 22. Le lendemain, la ville est prise. Mais la résistance des Kabyles se trouve bientôt soutenue par des renforts turcs venus d'Alger, qui attaquent les Français le 5 octobre. Les dissensions entre Beaufort et Gadagne décident Louis XIV à écarter son cousin : celui-ci reprend donc la mer avec sa flotte le 22 octobre, le jour même où arrivent de Toulon les quatre vaisseaux du marquis de Martel, chargés de renforts et de ravitaillement. Parmi eux, la *Lune*. Trop tard! Après trois semaines de siège, la situation s'est enlisée et le conseil de guerre se décide à voter un repli au parfum de déroute. L'escadre de Martel embarque pêle-mêle les centaines d'hommes restés dans la ville après le départ de Beaufort et quitte Djidjelli en hâte le 31 octobre.

Le 5 novembre, la *Lune* est ce vaisseau surchargé, faisant eau de toutes parts, qui se présente à l'arsenal de Toulon. L'intendant général de la Marine du roi s'alarme de ce cinglant démenti au succès de l'expédition, claironné jour après jour par la *Gazette de France*. Tirant prétexte de l'épidémie de peste qui sévit en Provence, il envoie alors le vieux navire en quarantaine aux îles d'Hyères. Mais le lendemain, la catastrophe survient : à cinq milles de la côte,

> Le 5 novembre 1664, ce vaisseau faisant eau de toutes parts se présente à l'arsenal.

© FRÉDÉRIC OSADA.

© RMN-GRAND PALAIS (MUSÉE DU LOUVRE)/MICHELE BELLOT. PHOTOS : © TEDDY SEGUIN. © FRÉDÉRIC OSADA.

TRÉSOR En haut, à gauche : ce dessin de Pierre Puget, daté de 1654, représenterait la *Lune (à gauche)* aux côtés de la *Reine* et du *Jupiter.* Sous l'impulsion de Michel L'Hour *(en haut, à droite)*, directeur du Drassm, le projet «Objectif *Lune*» a vu le jour en 2007. Une étape décisive de l'exploration de l'épave a été ouverte par la construction du navire *André-Malraux,* inauguré en janvier 2012. Ses équipements ultramodernes vont en faire le laboratoire de l'exploration du vaisseau de Louis XIV. En bas à droite : les quelques objets ramassés à la surface de la *Lune* ont commencé à parler, comme ces assiettes de céramique dont on a retrouvé de très nombreux exemplaires et qui sont déjà entre les mains des restaurateurs. Elles ne sont pourtant qu'une infime part de la cargaison encore enfouie dans l'épave.

© TEDDY SEGUIN. © FRÉDÉRIC OSADA.

la *Lune* coule *«comme un bloc de marbre»,* selon les mots de Beaufort, revenu entre-temps à Toulon.

Sur un équipage de 540 à 1 200 hommes, les rescapés furent tout au plus quarante. Parmi eux, son capitaine, le commandeur de Verdille, qui, à 80 ans, s'en tira à la nage, agrippé à une planche… Aux Archives nationales, Michel L'Hour a retrouvé correspondance, plaidoyers et articles en tout genre : *«Des récits de l'événement qui sont autant de tentatives de disculpation des uns et des autres»,* s'amuse-t-il. Très vite, la propagande royale s'emploie à masquer ce cuisant échec : on parlera d'échouement sur un banc de sable et on tentera d'oublier le fiasco de Djidjelli.

«La Lune *s'est sans doute effondrée sur elle-même en quelques décennies, constituant ce talus sous-marin vierge de toute intervention d'origine anthropique, qui alertera en 1993 le sonar du* Nautile, *déchirant pour la première fois ce voile d'oubli»,* résume Michel L'Hour.

Après une première expertise, quatorze ans s'écoulent cependant avant que le projet «Objectif *Lune*» ne voie le jour en 2007, aiguisé par la richesse historique inédite que le navire promet sur le monde du XVIIe siècle, et par son immersion à grande profondeur qui l'a préservé des pillages.

Très vite, la propagande royale s'emploie à masquer ce cuisant échec.

Sous une gangue de sédiments accumulés par les siècles, qui a fait d'elle un tumulus informe, la *Lune* représente en effet une couche archéologique de 3,50 mètres de hauteur, constituée par l'effondrement progressif des structures du bateau sur tout ce qui s'y trouvait : hommes, matériel de bord, sédiments, et sans doute même le lourd ravitaillement apporté à Djidjelli, qu'on n'avait pas eu le temps de décharger. *«Un véritable mille-feuille,* reprend Michel L'Hour. *Si on ouvrait une tranchée de 4 mètres de profondeur et de large en n'importe quel point de l'épave, on découvrirait à la fois structures de pont, éléments en bois préservés par la vase, mobilier et squelettes. Mais tant que le sédiment n'a pas disparu, l'objet reste dissimulé, et il apparaît souvent d'un coup. Nous ne vivons donc que d'inattendu.»*

En octobre 2012, la première campagne de fouilles s'est ouverte sur la *Lune*. Pendant cinq jours, les plongeurs du Drassm ont exploré l'épave et entamé une collecte d'objets qui reprendra l'été prochain. Le spectacle auquel ils ont assisté, on peut le découvrir aujourd'hui à pied sec sur l'écran géant du Lives (Lifelike Immersive Virtual Experience Space), l'espace d'exploration virtuelle de Dassault Systèmes. Reconstituée en 3D par l'équipe de Cédric Simard, qui a modélisé les 500 mètres carrés de sa superficie, la *Lune* y émerge en effet des profondeurs pour le visiteur de passage. Muni de lunettes 3D, Michel L'Hour l'y embarque aussitôt pour une fascinante plongée sans bouteilles : *«Voici le fanal de poupe. La couche sur laquelle nous circulons n'est pas le fond du bateau, c'est une partie du pont de batterie supérieur qui s'est effondré. Ici et là, les canons de bâbord et de tribord. L'un au moins porte les armoiries de Richelieu. Leur répartition presque égale sur chaque flanc de l'épave prouve que la* Lune *s'est posée à peu près à plat.»*

La visite se poursuit tambour battant dans ce sépulcre aquatique : *«Nous voilà au tiers avant du bateau, au niveau de la cuisine de l'équipage.»* Les plongées menées en octobre 2012 ont permis d'observer des empilements de vaisselle juste au-dessous des canons : pots catalans, jarres de Biot, écuelles de la vallée de l'Huveaune, qui abondaient au XVIIe siècle dans l'arsenal de Toulon. *«La* Lune *étant parfaitement datée, la richesse chrono-typologique de ces objets*

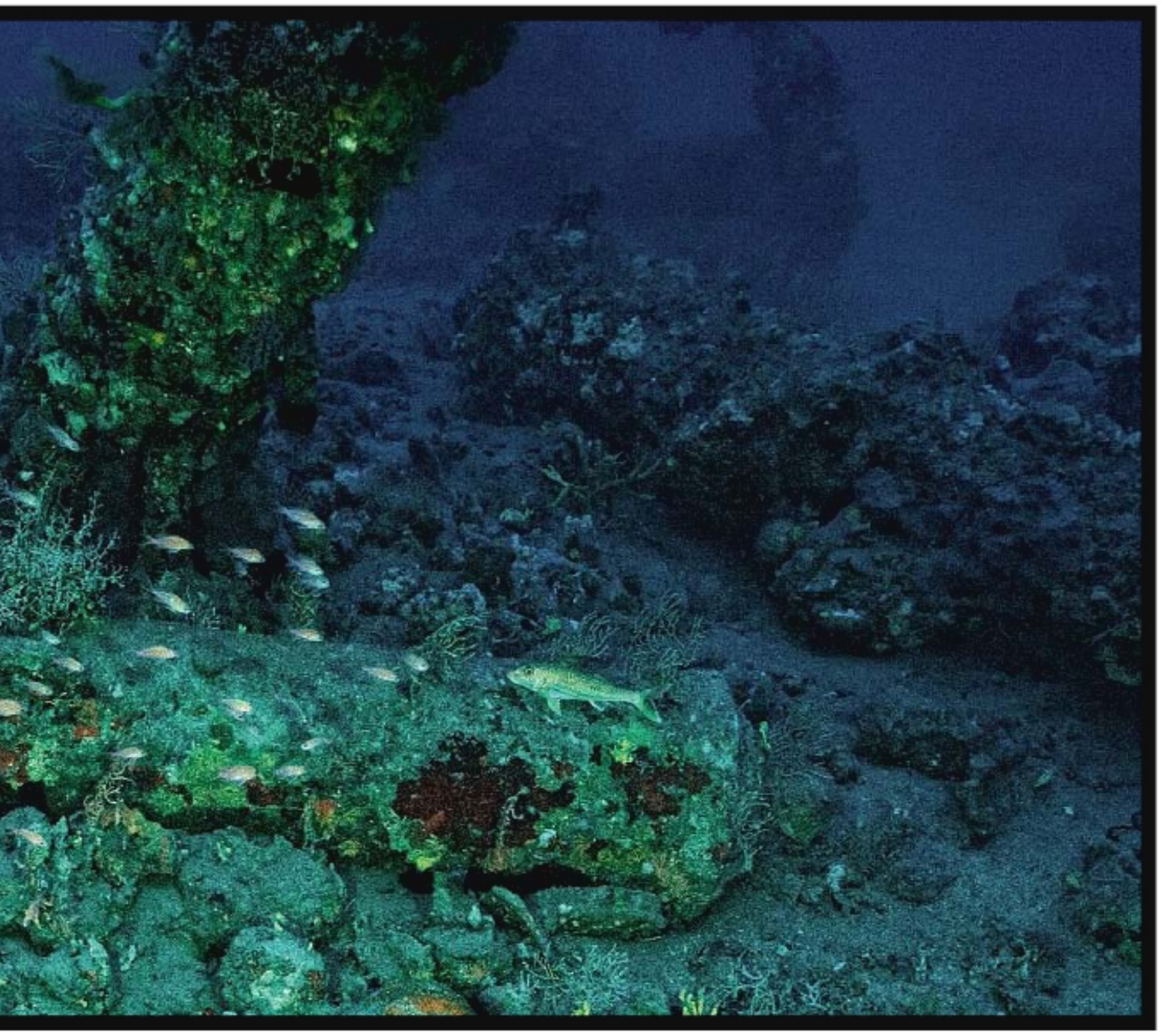

est considérable », remarque encore Michel L'Hour. Epées et lots de mousquets déformés par les concrétions ou cloche de timonerie en bronze, ornée de quatre motifs encore indéchiffrables, prouvent à l'envi que les quelques objets remontés à la surface ne sont qu'un infime échantillon de la caverne d'Ali Baba à laquelle s'apparente la *Lune*.

Or le potentiel archéologique et historique de l'épave est immense. Construite dans les dernières années du règne de Louis XIII, la *Lune* appartient d'abord à cette première marine de Louis XIV dont on ne sait rien. C'est seulement au moment où elle sombre que commence, grâce à Colbert, la standardisation de la construction navale. Aucune épave à ce jour n'a permis d'étudier en détail les techniques des charpentiers de cette marine, qui travaillaient encore sans plan, ni le matériel de bord de ces vaisseaux. Le somptueux *Vasa* suédois, disparu en 1628 dans le port de Stockholm et retrouvé intact dans les années 1950, sombra le jour même de son voyage inaugural. Difficile d'en faire un parangon de navigation… Quant aux deux frégates corsaires de Saint-Malo, *La Dauphine* et *L'Aimable Grenot*, *« elles datent de 1703 et 1746, soit jusqu'à un siècle d'écart avec la* Lune. *Entre les deux, il y a un monde »*, souligne à raison Michel L'Hour.

Un monde qui s'étend à la société militaire, avec l'évolution de l'armement et le perfectionnement de l'artillerie, mais aussi à la société civile. *« Ainsi*, note Michel L'Hour, *on ne connaît pas encore précisément toutes les formes de vaisselle en usage au milieu du XVII^e siècle. »* Et pour cause : les nombreuses lois somptuaires promulguées sous Louis XIV aux fins de réprimer le luxe dans les arts de la table, l'habillement, l'ameublement et l'équipage sont passées par là entre-temps. La *Lune* pourrait bien être le tombeau liquide de vestiges inédits.

A cela s'ajoute le dernier usage du vaisseau. On n'a aujourd'hui aucune idée de ce à quoi pouvait ressembler un corps expéditionnaire chargé de renforts et de vivres, avec ses hommes de bord mais aussi ses lavandières : *« Qu'apportait-on ? De quoi nourrissait-on les hommes ? La réponse est au fond de la* Lune *»*, prédit Michel L'Hour. Alors que les conditions de la retraite donnent à penser que le vaisseau n'avait rien débarqué, on sait que les hommes se chargèrent d'objets trouvés sur place. En témoigne cette jarre berbère découverte près du navire, qui ouvre autant de perspectives inédites dans l'archéologie sous-marine.

Par le truchement de l'image 3D, chaudrons et ancres disséminés à la surface de la *Lune* apparaissent si réels qu'on avance instinctivement la main pour les saisir. L'idée n'a rien d'absurde. Elle sous-tend précisément les projets novateurs associés à la fouille de l'épave. Entre deux campagnes de plongée, la réalité virtuelle développée par Dassault Systèmes permet désormais aux archéologues d'explorer le site depuis la salle immersive de l'*André-Malraux*, le navire équipé des technologies dernier cri (sous-marin, robot, détection électronique) dont s'est doté le Drassm en 2012 pour remplacer l'antique *Archéonaute* de 1966.

Les images produites permettent en effet aux plongeurs de préparer les interventions dans l'épave depuis la surface, dans des conditions archéologiques exceptionnellement favorables : leur précision assure une localisation des objets au millimètre près. *« Le bénéfice est énorme,* explique Michel L'Hour, *puisque nous pouvons conserver nos habitudes de*

À NEUF En haut : une fois débarrassé de ses concrétions par l'utilisation des fluides subcritiques, ce canon de bronze retrouvera l'aspect de cette cloche de timonerie (21 cm de haut, 19 cm de diamètre).

plongée autonome, sans être contraints par le temps ni par les paliers de décompression. Devant l'écran, on peut observer les objets et en discuter tout notre soûl.»

Après la vue, le toucher. Cet autre sens fondamental pour l'archéologue correspond à l'étape ultime du projet : dans un avenir encore indéterminé, les plongées dans la *Lune* pourraient prendre fin, remplacées par des fouilles réalisées in situ au moyen d'un robot tactile, inspiré de ceux qui sont employés par la chirurgie à distance ou l'industrie nucléaire. *«Ce robot ne serait pas seulement une projection de l'homme,* précise Michel L'Hour. *Equipé d'un casque de réalité virtuelle avec couverture 3D, je devrais pouvoir saisir virtuellement un objet tandis que le robot fera de même dans l'épave. En le soulevant, il m'en fera connaître aussi le poids et la fragilité.»* Une convention établie avec l'Ensta ParisTech (l'Ecole nationale supérieure de techniques avancées) vient de jeter les bases de ce projet robotique adossé à la *Lune*. Il devra permettre d'utiliser le chantier pour élaborer la machine de demain, adaptée à l'archéologie sous-marine de grands fonds.

Dans la lune, Michel L'Hour ? Le pacha de ce vaisseau fantôme, qui table sur un projet de dix ans, au rythme de deux campagnes de fouilles annuelles, sait que le mécénat lui sera indispensable. *«Le budget annuel est de 1,5 à 2 millions d'euros et couvre la totalité du projet, de la fouille à l'exposition en passant par la restauration. Pour un mécène, c'est un peu moins cher que d'entretenir un bateau de course!* souligne-t-il. *Le fort pouvoir d'attraction de la* Lune *permettra d'en faire un laboratoire pour les épaves de grands fonds. En sept ans à peine, nous nous sommes équipés de matériel, d'un nouveau navire, de nouveaux bureaux. Nous avançons pas à pas pour élaborer machines et méthodes de travail, mais la* Lune *incarne l'avenir de ce type d'exploration.»*

Un autre chantier novateur, ouvert par l'utilisation des fluides subcritiques, concerne la conservation et la restauration du mobilier métallique. Ce traitement chimique développé par l'université américaine de Clemson permet d'assurer l'extraction totale des chlorures, agents principaux de la corrosion active, dans un temps vingt à trente fois inférieur aux méthodes traditionnelles. Outre l'économie d'argent, il représente une révolution pour des archéologues tendus vers la valorisation la plus rapide des objets sans sacrifice de leur qualité. Fruit d'un partenariat entre le Drassm, la société A-Corros et le groupe Eiffage, une première machine de ce type fonctionnera bientôt à Arles. C'est dans ses cuves que seront plongés l'artillerie et les objets de la vie du bord dégagés de la *Lune* dans les années à venir. *«On traitera en deux mois des canons qu'on mettait trois ans à débarrasser de leur corrosion»*, se félicite déjà Michel L'Hour.

Aujourd'hui, les avancées promises par «Objectif *Lune*» relèvent de l'urgence. Car si les épaves de grands fonds sont restées jusqu'ici inaccessibles aux plongeurs autonomes, la sophistication nouvelle du matériel et la détermination des pilleurs les menacent désormais directement. Les 150 000 à 200 000 épaves auxquelles l'Unesco estime le patrimoine immergé de la France pourraient dès lors devenir pour eux une abyssale cour de récréation. Sourire aux lèvres dans sa barbe rousse, Michel L'Hour y voit la confirmation de l'importance du chantier qui l'occupe. Avec quelque raison : s'étant juré de décrocher la lune, le voilà sur le point de tenir parole.

LE DRASSM

Créé en 1966 par André Malraux et dirigé depuis 2006 par Michel L'Hour, conservateur général du patrimoine, le Drassm (Département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines) est le plus ancien service au monde de gestion du patrimoine sous-marin. Ce département à compétence nationale délocalisé à Marseille relève de la direction générale des patrimoines du ministère de la Culture et de la Communication. Sa vocation : assurer la protection, l'étude et la mise en valeur des biens culturels maritimes en liaison avec les préfectures maritimes, les affaires maritimes, les douanes… Convaincus comme Salomon Reinach que *«la mer est le plus grand musée du monde»*, ses 37 collaborateurs, chercheurs et personnels administratifs interviennent sur un territoire de 11 millions de km² de zone économique exclusive française, de l'océan Atlantique au Pacifique et de l'océan Indien à la Méditerranée. Expertise, étude et fouille de plus de 1 500 sites archéologiques subaquatiques et sous-marins, en France métropolitaine, outre-mer et à l'étranger, ont permis des découvertes spectaculaires, comme les statues en bronze d'Agde ou le buste de César, tiré du lit du Rhône à Arles par l'équipe de Luc Long en 2007.

© FRÉDÉRIC OSADA.

INNOVATIONS En haut, à gauche : tasses et écuelles de la vallée de l'Huveaune remontées de la *Lune*. A droite : grâce à la modélisation en 3D de l'épave, développée par Dassault Systèmes, l'exploration de la *Lune* est préparée depuis la salle immersive de l'*André-Malraux*. Les archéologues peuvent ainsi observer les objets dans des conditions de précision et de confort bien supérieures au milieu aquatique.

© TEDDY SEGUIN. PHOTOS : © FRÉDÉRIC OSADA.

À VOIR

Opération *Lune.* L'épave cachée du Roi-Soleil

Les auteurs de ce documentaire de haute volée ont suivi la première campagne de fouilles de la *Lune*, du 8 au 13 octobre 2012. Reconstitution historique du naufrage, reconstitution 3D de l'épave grâce aux images de Dassault Systèmes, présentation des objets déjà retrouvés : rien ne manque pour faire comprendre la portée d'une aventure à la fois scientifique, technologique et humaine. Au cœur de cette plongée suggestive, la voix de Michel L'Hour, qui rappelle quel *« musée sous-marin du XVIIe siècle, dans son état initial »*, attend encore le découvreur, 348 ans après le naufrage du vaisseau de Louis XIV.

De Pascal Guérin et Herlé Jouon, 90 minutes.

Arte, dimanche 23 juin 2013, à 20 h 45.

Le Secret du trésor de Bassas da India

Bassas da India, un atoll français des îles Eparses situé entre les côtes malgaches et celles du Mozambique, est un lieu de légende, de courants traîtres et de dangereux récifs sur lesquels se brisent depuis des siècles de nombreux navires, tel le *Santiago*, navire amiral de la flotte portugaise, échoué en 1585. Ces épaves font l'objet de l'attention du Drassm, qui cherche à étudier ces vestiges. Mais aussi de pirates, aventuriers et chasseurs de trésors, qui les pillent. Ce reportage passionnant suit une expédition officielle de sauvetage d'épaves dans les îles Eparses et mène l'enquête sur la disparition du trésor du *Santiago*, réussissant à faire vivre l'aventure et ses émotions au spectateur.

De Karel Prokop, 52 minutes.

Arte, samedi 1er juin 2013, à 20 h 45.

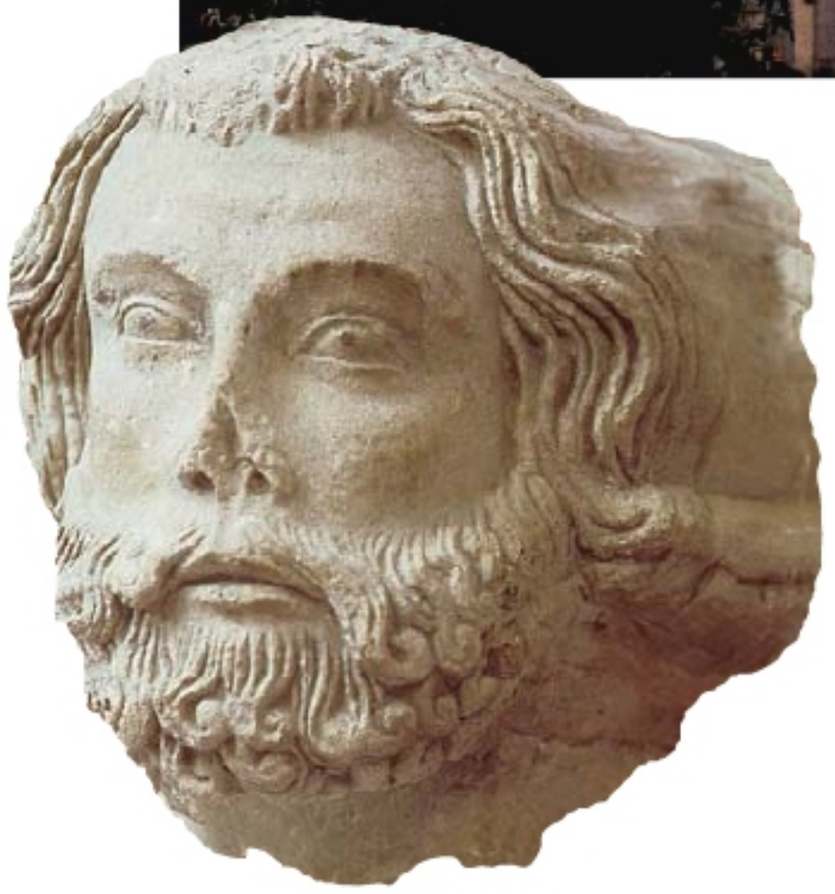

LIEUX DE MÉMOIRE

Par Théophane Le Méné

La Cathédrale des Anges

Décor du sacre de nos rois, la cathédrale de Reims a traversé les siècles. Elle fête, pour un dernier été, son 800e anniversaire.

© AKG-IMAGES/GILLES MERMET. © JEAN-CLAUDE NDIAYE/LA COLLECTION. © MICHEL JOLYOT/ANDIA. © PATRICE THEBAULT/CIRIC. © AKG-IMAGES.

À LIVRE OUVERT En bas, à gauche : Clovis, tympan nord de la cathédrale de Reims. De gauche à droite : vue de la cathédrale avec la statue équestre de Jeanne d'Arc, par Paul Dubois ; saint Gabriel, portail central, 1240-1245 ; la présentation au Temple, ébrasement gauche du portail central, 1245-1250 ; *Le Baptême de Clovis,* panneau d'autel du Maître de Saint-Gilles, vers 1500 (Washington, National Gallery of Art).

Superbe et farouche, elle toise fièrement la Vesle, avec ses tours qui s'échafaudent vers le ciel et ses sculptures en armée resserrée. Forêt de pics et de pierres précieuses, la cathédrale de Reims est un précis d'art et d'histoire. Un étourdissant manifeste géométrique. Cathédrale des sacres, elle est aussi, selon l'expression d'André Michel, *« par excellence la cathédrale des anges »*. Ses nombreuses mutilations et restaurations relient entre elles l'effort constant des générations qui l'ont régénérée. C'est sans doute parce que la dialectique qu'entretiennent ici la pierre et le verre représente le summum de la maîtrise de l'art constructif gothique que le monument a été inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco en 1991. Vingt ans plus tard, c'est encore Madame que la ville de Reims a célébrée en l'honneur de son 800e anniversaire. Les trois portails nord, central et sud avaient été pour l'occasion admirablement restaurés. Depuis le 1er mai, et pour la dernière saison, sa façade retrouve chaque soir à la tombée de la nuit ses couleurs par la grâce d'un spectacle de polychromie qui en magnifie l'architecture en évoquant sa place unique dans notre histoire. Après, commencera la restauration de la splendide rose sur le portail occidental.

Avant d'être grande, il faut avoir été petite. La première cathédrale rémoise d'abord édifiée sur d'anciens thermes gallo-romains au Ve siècle par saint Nicaise, alors évêque de la ville, n'avait pas les proportions de celle qui lui a succédé. Elle est cependant le décor de l'événement fondateur de notre histoire nationale. En 496 (la date est discutée), Clovis y est baptisé, fidèle à la promesse qu'il avait faite au *« Jésus, que Clotilde proclame fils de Dieu vivant »* s'il remportait la victoire de Tolbiac. C'est saint Remi, l'évêque du lieu, qui fait du chef des Francs un enfant de Dieu.

Une nouvelle cathédrale voit le jour au IXe siècle et jusqu'au XIIe siècle de nombreuses modifications enrichissent la construction carolingienne. Louis le Pieux, fils de Charlemagne, est le premier à y être sacré le 5 octobre 816 et, après lui, cinq rois capétiens (Henri Ier, Philippe Ier,

© BILDERWELT/ROGER-VIOLLET.

Philippe fils aîné de Louis VI [mort en 1131 avant d'avoir régné], Louis VII et Philippe II) s'y agenouillent pour recevoir l'huile sacrée, la sainte ampoule qu'un ange aurait portée à saint Remi selon Hincmar pour l'onction du roi Clovis.

« L'année d'une éclipse de soleil », entre 1207 et 1210, la cathédrale disparaît dans un incendie et, le 6 mai 1211, l'archevêque Albéric de Humbert pose, sous le règne de Philippe Auguste, la première pierre de l'édifice actuel. Entre-temps, à Laon, Noyon, Sens, Paris et Senlis ont éclos des projets de cathédrales gothiques dont Reims s'inspire. Commence alors un gigantesque chantier où les meilleurs compagnons rivalisent de talent pour ébaucher ce vaisseau de pierre et de verre que chaque siècle regardera voguer vers le suivant, toujours un peu plus transformé. A la fin du XIIIe siècle, le voûtement de la nef et l'érection de la façade jusqu'en haut de la Grande Rose sont achevés.

Le petit roi de Bourges

17 juillet 1429. La procession avance dans la nuit jusqu'au monastère Saint-Remi où est conservée la sainte ampoule. A la lueur des torches, les cérémoniaires peuvent contempler la ville revêtue de ses habits de fête. Pour le sacre du « petit roi de Bourges », dans la cathédrale, il a fallu *« étendre les tapis, hisser les tentures, fixer les écussons et les bannières, monter les estrades et placer les fauteuils »*. A la croisée des transepts, Charles est entouré des pairs de France et des pairs ecclésiastiques. Derrière les stalles du chœur, au milieu de la suite royale, Jeanne d'Arc assiste à la liturgie du sacre. Juste avant l'épître, Charles VII prononce l'immuable promesse de protéger l'Eglise, ses clercs et ses biens, de garantir la paix et la justice dans son royaume et de faire preuve de miséricorde. Au milieu des nuages d'encens qui montent jusque sous les voûtes, le roi, habillé de sa tunique bleue, se voit remettre l'épée et des éperons d'or puis reçoit l'onction de saint chrême sur le front, la nuque, les épaules et les mains. *« L'Eternel ne t'a-t-il pas oint pour que tu sois le chef de son héritage ? »* demande l'évêque en reprenant les mots du prophète Samuel pour l'onction de David. Orgues et trompettes résonnent, Reims exulte. C'est inlassablement que cette cérémonie à nulle autre pareille se perpétuera, jusqu'à Charles X, le 29 mai 1825. *« Le sacre était quelque chose d'étrange et d'unique,* écrira Ernest Renan. *La France avait créé un huitième sacrement qui ne s'administrait qu'à Reims : le sacrement de la Royauté. »*

L'épreuve du temps

De roi en roi, la cathédrale doit pourtant aussi supporter un chapelet d'épreuves. Le 24 juillet 1481, un nouvel incendie la frappe et détruit les combles du monument, la grande flèche et les pavillons des quatre tours du transept. Les façades des tours sud-ouest et nord-ouest ne sont alors achevées que depuis quarante ans. Construction, destruction et restauration s'entrecroisent. Les pignons nord et sud ainsi que le clocher à l'ange voient le jour au début du XVIe siècle. Le jubé monumental exécuté sous la direction de Collard de Givry en 1417 est démoli en 1744 pour que les fidèles puissent suivre le déroulement du saint sacrifice de la messe.

Durant la tornade de la Révolution, la cathédrale connaît dans ses pierres le martyre des rois. Bon nombre de statues et de reliefs sont brisés, les fleurs de lys de la toiture enlevées, les cloches de l'édifice sont retirées et envoyées à la fonte et de nombreux trésors de tapisseries, d'objets d'art, de châsses sont réquisitionnés, ou pillés, ou détruits. Le 7 octobre 1793, le conventionnel Philippe Rühl brise publiquement la sainte ampoule, fiole en cristal d'huile miraculeuse.

La même année, la cathédrale est fermée au culte et devient successivement un magasin à fourrage, un lieu d'assemblées

© JEAN-CHRISTOPHE HANCHÉ.

ILLUMINATIONS Ci-contre : *Rêve de couleurs*, le spectacle de Skertzò, une mise en lumière exceptionnelle de la cathédrale de Reims, à voir jusqu'au 22 septembre 2013. Informations pratiques sur www.cathedraledereims.fr

© PATRICE THEBAULT/CIRIC.

électorales, le siège des jacobins, un site des réunions et célébrations décadaires. Elle sera aussi le temple du culte de la Raison avant d'être celui de l'Etre suprême, peu avant la chute de Robespierre.

Les XIX^e^ et XX^e^ siècles sont l'occasion de rénovations permanentes. Fort de son expérience du chantier de Notre-Dame de Paris, Viollet-le-Duc vient y greffer autour de l'abside quelques gargouilles qu'il décrit lui-même dans son *Dictionnaire raisonné de l'architecture française* comme des *« oiseaux bizarres, drapés, capuchonnés »*.

Le 19 septembre 1914, la cathédrale de Reims est touchée par vingt-cinq obus allemands, un incendie de grande ampleur éclate. *« Elle est debout, mais pantelante (…). C'est un soldat que l'on aurait jugé de loin sur sa silhouette toujours haute, mais qui, une fois approché, ouvrant sa capote, vous montrerait sa poitrine déchirée. Les pierres se détachent d'elle. Une maladie la désagrège. Une horrible main l'a écorchée vive »*, raconte, bouleversé, Albert Londres, correspondant de guerre, dans les colonnes du *Matin*. L'Ange au sourire (ou dit de saint Nicaise), ce trésor du XIII^e^ siècle encore méconnu, est décapité et devient le symbole du génie français et du patrimoine détruit par les bombes allemandes. Il sera reconstitué en 1926. Dans le même temps, de nombreux dons affluent et grâce au génie d'Henri Deneux – qui créera une charpente en planches de béton préfabriquées, unique en son genre –, les 9 et 10 juillet 1938, la cathédrale est rendue au culte.

SOUS LES FLAMMES

Page de gauche : la cathédrale de Reims bombardée par l'artillerie allemande le 19 septembre 1914, carte postale. Ci-contre : la Vierge, ébrasement droit du portail central, façade ouest, vers 1245-1250.

Le 7 mai 1945, c'est à Reims que la reddition de l'armée allemande est signée. Dix-sept ans après, le 8 juillet 1962, la cathédrale accueille le général De Gaulle et le chancelier Konrad Adenauer, qui scellent la réconciliation franco-allemande au cours d'une messe pour la paix. Le 8 juillet 2012, François Hollande et Angela Merkel ont célébré le cinquantenaire du traité.

Ni les bombes, ni les pillages, ni les lois qui entendaient la réduire n'ont ainsi eu raison d'elle. Depuis les destructions de la Première Guerre mondiale et jusqu'à nos jours, Notre-Dame de Reims a fait l'objet de campagnes de restauration quasiment ininterrompues. Dernière en date, celle de son portail nord, débutée en 2007 et qui s'est achevée en 2011, peu avant son jubilé, faisait suite aux réfections du portail central et du portail sud engagées quelques années plus tôt. Bon nombre de statues du XIII^e^ siècle ont été nettoyées et celles de l'homme à la tête d'Ulysse et de la reine de Saba ont été remplacées par des copies en ciment qui rivalisent avec les originales. A gauche de l'ébrasement, un ange s'est lui aussi refait une beauté. Il sourit.

NOTRE-DAME DE REIMS rend grâce à la Fondation du patrimoine

Si l'indulgence plénière récompensait encore la générosité de ceux qui œuvrent à sauver la maison de Dieu, nul ne doute que la Fondation du patrimoine pourrait y prétendre. Cet organisme, qui a vu le jour en 1996 sous l'impulsion de Jacques Chirac, a pour but essentiel de sauvegarder et de valoriser le patrimoine rural non protégé, qu'il s'agisse de maisons, églises, ponts, lavoirs, moulins, patrimoine industriel, mobilier, naturel, etc. Sa principale mission consiste, tout en sensibilisant les Français au nécessaire effort commun en faveur du patrimoine national, à identifier des sites menacés de disparition et à réaliser des programmes de restauration. C'est ainsi qu'elle suscite et organise le partenariat entre les associations, les pouvoirs publics nationaux, locaux, et les entreprises prêtes à engager des actions de mécénat. Elle favorise aussi la création d'emplois et la transmission des métiers et des savoir-faire. Grâce à son action, une campagne destinée à la cathédrale de Reims a été lancée au profit de neuf statues de l'arc de la Grande Rose et six statues des voussures lourdement détériorées lors de la Première Guerre mondiale. Forte du succès de cette mobilisation locale avec plus de 240 000 € collectés à ce jour, la Fondation du patrimoine a de plus abondé cette souscription grâce à la participation financière de l'un de ses grands mécènes nationaux, la société mutuelle d'assurance CGPA. Elle poursuit pas moins de 2 000 projets dans toute la France.

VARIATIONS SUR LA RÉDEMPTION

Pied de croix provenant sans doute de l'ancienne abbaye Saint-Bertin à Saint-Omer, émaillé et doré (Saint-Omer, musée de l'Hôtel Sandelin). Il porte les figures des quatre évangélistes, des anges et des scènes de l'Ancien Testament préfigurant la Rédemption. Ses émaux diaprés, les poses naturelles et expressives en font une œuvre emblématique de l'orfèvrerie 1200.

© MUSÉES DE SAINT-OMER, B. JAGERSCHMIDT-SERVICE DE PRESSE.

À DOUBLE SENS

Triptyque d'Alton Towers (ayant appartenu au comte de Shrewsbury d'Alton Towers), vers 1150-1160 (Londres, Victoria and Albert Museum). Il met en parallèle des scènes de la Rédemption tirées du Nouveau Testament dans le panneau central, et leurs préfigures vétérotestamentaires sur les volets. La lecture s'effectue par registre.

© 2013. PHOTO SCALA, FLORENCE/V&A IMAGES/VICTORIA AND ALBERT MUSEUM, LONDON.

PORTFOLIO

Par Albane Piot

Renaissance catholique

Le musée de Cluny et le musée de Saint-Omer exposent l'art d'une époque de renouveau culturel particulièrement riche dans les régions du nord de l'Europe, autour de l'an 1200.

© BPK, BERLIN, DIST. RMN / IMAGE BPK - SERVICE DE PRESSE.

C'est un repli obscur de notre histoire : il est pourtant éblouissant. Un temps trop méconnu, engoncé dans nos schémas linéaires et simplificateurs, entre les Vierges romanes, sièges d'un Enfant Dieu hiératique qui fait souverainement face au fidèle qui le prie, et l'élancement des premières cathédrales gothiques.

Entre 1150 et 1250, éclot un art original, autonome, neuf, de l'Angleterre à la Rhénanie et jusqu'en Saxe, et notamment entre Flandre, Meuse et Champagne, périmètre que couvre l'exposition qu'organise aujourd'hui le musée de Cluny. On l'appelle l'art 1200.

Il naît sur un territoire morcelé, mouvant, complexe. D'un côté le Saint Empire romain germanique, de l'autre le royaume de France et les puissants comtés de Flandre et de Champagne ses vassaux, alors très puissants.

Le comté de Flandre ne sera de fait jamais plus étendu que sous Thierry d'Alsace, comte de 1128 à 1168, croisé infatigable souvent parti pour la Terre sainte où il épouse en secondes noces,

IMPÉRIAL Médaillon émaillé provenant du retable de Saint-Remacle, de l'abbaye impériale de Stavelot, aujourd'hui détruit, vers 1150 (Berlin, Staatliche Museen). L'ange tient un récipient qui est peut-être une réserve eucharistique. Un second médaillon exposé figure le baptême.

en 1139, Sybille d'Anjou, la fille du roi Foulques de Jérusalem, comte d'Anjou et de Touraine. Devenue comtesse de Flandre, Sybille tient le comté en l'absence de son mari et oppose une résistance farouche aux attaques de Baudouin IV de Hainaut. Leur fils Philippe d'Alsace, comte de Flandre de 1157 à 1191, doit céder au roi de France Philippe Auguste l'Artois, Amiens et le Vermandois, mais fait de son territoire un foyer de culture effervescent, protège Chrétien de Troyes, qui lui dédie *Perceval ou le Conte du Graal*. Quelques années auparavant le poète avait dédié à Marie de France, l'épouse d'Henri Ier de Champagne, *Lancelot ou le Chevalier de la charrette*.

En Champagne, Henri Ier le Libéral a hérité de son père Thibaut IV le Grand un comté, lui aussi, puissant et étendu, avec Troyes pour capitale. Son fils, Henri II, comte de Champagne de 1181 à 1197 sera roi de Jérusalem en 1192 après l'assassinat du marquis Conrad de Montferrat, le rival de Guy de Lusignan. Il forme avec Philippe d'Alsace une coalition contre Philippe Auguste (en 1183). Elle sera rapidement défaite.

Car le domaine royal s'étend et se renforce, le roi affirme sa puissance. Notamment au début du XIIIe siècle lorsque la Flandre se trouve sous les gouvernements féminins de Jeanne de Flandre puis de sa sœur Marguerite, et pendant la régence en Champagne, de Blanche de Navarre, veuve de Thibaut III, le fils cadet d'Henri le Libéral, et mère de Thibaut IV le Chansonnier (il devra son surnom aux chansons et poésies que lui inspirera son amour passionné pour Blanche de Castille et qu'il fera peindre sur les murs de ses palais de Troyes et de Provins).

C'est alors le temps des grands cycles de foires en Flandre, et surtout en Champagne, où la succession des six foires de Lagny, Bar-sur-Aube, Troyes (une « chaude », c'est-à-dire d'été, et une « froide », l'hiver) et Provins (une chaude et une froide également) constituent un marché quasi permanent. Elles sont fréquentées par des marchands et artistes de toute l'Europe : des Mosans, descendus par le fleuve, des Flamands qui y portent les draps de Bruges, Gand, Lille et Arras, la laine anglaise ou les fourrures de la Baltique. Drainée par la Meuse, l'Aa, l'Escaut et de nombreuses routes, la région est alors, comme l'on dirait aujourd'hui, la plaque tournante du commerce international.

Elle est aussi le théâtre des échanges intellectuels et artistiques, notamment entre les nombreux évêchés et abbayes qui l'émaillent : l'abbaye Saint-Bertin,

CARDINALE Ci-dessus : statuette de la Prudence, bronze doré, vers 1150-1160 (Paris, musée du Louvre). La vertu est figurée sous les traits d'une femme tenant de la main gauche un serpent, symbole de la prudence, qu'elle désigne de l'autre main. Les allégories étaient alors très prisées. Ci-dessous : paire de chandeliers d'autel, bronze fondu, gravé, ciselé et doré, vers 1160 (Hildesheim, Dom-Museum). Ils sont ornés d'une corolle de feuillage, de dragons ailés, de petits lions et de figures féminines personnifiant les trois continents alors connus : l'Europe, associée à la guerre, l'Asie à la richesse et l'Afrique à la science.

© RMN-GRAND PALAIS (MUSÉE DU LOUVRE) / JEAN-GILLES BERIZZI © DOM-MUSEUM HILDESHEIM (PHOTO: ANTJE VOIGT, STAATLICHE MUSEEN ZU BERLIN).

PHOTOS : © RMN-GRAND PALAIS (MUSÉE DU LOUVRE) / DANIEL ARNAUDET - © RMN-GRAND PALAIS (MUSÉE DU LOUVRE) / DANIEL ARNAUDET - SERVICE DE PRE

SIGNES DE LA CROIX Plaques de parement ornées d'émaux champlevés provenant d'une croix typologique mosane, 1160-1170 (Paris, musée du Louvre). On y reconnaît saint Marc, le sacrifice d'Abraham, Abraham et Melchisédech, saint Luc, des chérubins et Héraclius et Chosroês. La technique des émaux champlevés consiste à creuser la feuille de cuivre doré d'une cavité à la forme du motif désiré et d'y déposer l'émail en poudre qui est ensuite cuit et poncé.

© MARC GIL/AVEC L'AIMABLE AUTORISATION DU TRÉSOR DE LA CATHÉDRALE DE TOURNAI.

MAGISTRAL Châsse de Notre-Dame de Tournai, par Nicolas de Verdun, argent doré, cuivre doré, émaux champlevés, filigranes, pierreries, vernis brun sur âme de bois, 1205 (Tournai, Trésor de la cathédrale). La châsse affecte la forme d'un sarcophage couvert d'un toit à quatre pans encadré d'arcades trilobées. Elle porte des scènes de la vie de la Vierge, de l'enfance du Christ, de la Passion et de la Résurrection. Ici : détail de l'adoration des Mages.

MAJESTAS DOMINI
Page tapis sur parchemin tirée d'une grande Bible en cinq tomes réalisée vers 1165 pour la lecture à voix haute durant les repas à l'abbaye de Saint-Amand-en-Pévèle (Valenciennes, Bibliothèque municipale). Elle porte l'inscription en latin : « *Sawalon, moine de Saint-Amand, m'a fait.* » Au centre : le Christ en majesté. Dans les écoinçons : les quatre évangélistes.

OUVRAGES DE DÉVOTION
Psautier à l'usage de Noyon, 1200-1213 (Los Angeles, The J. Paul Getty Museum). Par l'auteur des enluminures et le style des initiales, ce psautier s'apparente au célèbre psautier d'Ingeburge conservé à Chantilly. Il a sans doute été utilisé à la cour de Gauthier II de Villebéon, seigneur de Nemours et grand chambellan de Philippe Auguste.

© BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE, VALENCIENNES-CLICHÉ IRHT- CNRS. © THE J. PAUL GETTY MUSEUM, LOS ANGELES.

à Saint-Omer, Saint-Denis, abbaye royale, Stavelot, près de Liège, abbaye impériale, Saint-Vaast d'Arras, Saint-Nicaise de Reims, Notre-Dame-en-Vaux, à Châlons-en-Champagne. Les scriptoria et ateliers monastiques du continent accueillent des artistes venus d'Angleterre, qui, durant les années 1160-1170, iront jusqu'en Champagne rejoindre la cour de saint Thomas Becket, l'archevêque de Canterbury réfugié à Sens du fait de son conflit avec le roi d'Angleterre Henri II auquel il reprochait de porter atteinte aux droits et privilèges de l'Eglise.

Thomas Becket passe quatre ans à l'abbaye Sainte-Colombe de Saint-Denis-lès-Sens, de 1166 à 1170, avant de regagner l'Angleterre où il est assassiné le 29 décembre 1170. Son secrétaire, ami et biographe, Jean de Salisbury, banni comme lui, réside à Reims. A Sens se trouve également le pape Alexandre III, réfugié en France sous la pression de l'empereur Frédéric Barberousse qui a imposé son candidat à la papauté : Victor IV. Leur présence attire artistes et penseurs, stimule la création.

Un courant intellectuel et culturel se développe : à la fois floraison nouvelle d'écrits et d'esthétique, et mouvement de retour et de référence à l'antique. C'est la renaissance 1200. On donne une importance accrue à la raison, on crée des écoles urbaines, Liège est surnommée l'Athènes du Nord. L'éloquence de saint Bernard s'inspire de celle de Cicéron, Abélard développe un style incisif proche de celui des orateurs néo-attiques du Ier siècle.

Des thèmes iconographiques s'imposent, reflets des réflexions contemporaines notamment en matière de religion. En particulier les scènes typologiques, c'est-à-dire des scènes de l'Ancien Testament qui préfigurent celles de l'Evangile, comme sur le triptyque d'Alton Towers, où la Crucifixion est jouxtée d'une représentation du sacrifice d'Isaac d'un côté, de Moïse et du serpent d'airain de l'autre : deux épisodes qui préfigurent l'œuvre de la Rédemption. Ou encore les allégories, comme, par exemple, sur la paire de chandeliers d'autel du trésor de la cathédrale d'Hildesheim, dont les pieds tripodes portent les symboles des trois continents connus : l'Europe, associée à la guerre, vêtue d'une cotte de mailles, et portant l'épée et le bouclier; l'Asie,

ELÉGANCE VERTUEUSE Statue colonne provenant du cloître de la collégiale Notre-Dame-en-Vaux, de Châlons-en-Champagne, vers 1170-1180 (Anvers, Museum Mayer Van den Bergh). La jeune femme écrasant un dragon semble brandir de la main gauche un flambeau, qui pourrait en faire une allégorie de la Tempérance. Les cloîtres historiés sont également répandus dans ces régions, regroupements de statues colonnes surmontées de chapiteaux sculptés qui créaient de véritables théâtres mettant en scène la vie du Christ, de saints, ou des cycles allégoriques.

STAUROTHÈQUE Croix reliquaire de la Vraie Croix (ou staurothèque) provenant de l'abbaye cistercienne Notre-Dame de Clairmarais, argent gravé, ciselé et doré sur âme de bois, nielles et filigranes, gemmes et émaux cloisonnés, vers 1210-1220 (Saint-Omer, musée de l'Hôtel Sandelin). Cette croix magnifique a peut-être été créée pour abriter des reliques rapportées de Terre sainte par le comte de Flandre Thierry d'Alsace, fondateur de l'abbaye de Clairmarais.

associée à la richesse dont elle porte un vase plein ; et enfin l'Afrique, terre de saint Augustin et de toute la pensée d'Afrique du Nord, associée à la science, un livre dans les mains.

Les pratiques de dévotion évoluent également et influent sur la création artistique, alors que le fidèle montre un besoin plus grand de représentations, de « voir pour croire ». On crée des statuettes de dévotion privée, des pyxides (réceptacles d'hosties) ajourées, des reliquaires monstrances comprenant des parties ajourées ou en cristal de roche taillé, qui permettent d'apercevoir la relique, comme ce reliquaire de la sainte épine conservé habituellement chez les sœurs augustines d'Arras, et composé de deux petits vases superposés fait de quatre parties de cristal de roche taillées en amande, d'origine fatimide.

C'est dans ce contexte qu'apparaît, au début des années 1200, le rite de l'élévation de l'hostie pendant la messe, entériné par le concile de Latran IV en 1215, et que, vers le milieu du XIIIe siècle, se répandent les livres d'heures.

Les formes de l'art qui se développent empruntent des références antiques, dans les drapés, les postures s'animent d'une souplesse, d'un volume, d'un dynamisme tout neuf et tout particulier, dénominateur commun de ces régions septentrionales qui s'influent mutuellement et s'échangent leurs artistes. Vitraux, enluminures, peintures, sculptures, orfèvrerie, émaux sont si proches esthétiquement qu'on se demande parfois s'ils n'ont pas été réalisés par – ou sous la direction ou les conseils – d'un seul et même artiste.

Ces hommes restent le plus souvent anonymes, inconnus. Des personnalités s'esquissent parfois, quand même on ne sait souvent rien de leur vie. Parmi elles, Sawalon, moine de Saint-Amand, spécialiste des pages tapis enluminées (enluminure couvrant la totalité d'une page d'un décor souvent abstrait agencé à la manière d'un tapis) dont les entrelacs évoquent aussi bien

© MUSÉE MAYER VAN DEN BERGH, ANVERS. © MUSÉES DE SAINT-OMER, B. JAGERSCHMIDT.

l'art irlandais que les rinceaux antiques ou ceux de l'art ottonien, ou encore les maîtres du psautier d'Ingeburge de Danemark, épouse de Philippe Auguste, qui, après s'être fait répudier, s'était réfugiée chez Eléonore de Vermandois. Mais le plus célèbre est sans doute Nicolas de Verdun, l'auteur de l'ambon (chaire à prêcher) de Klosterneuburg et de la châsse des Rois mages de Cologne.

Pièce emblématique de l'exposition, la châsse de Notre-Dame de Tournai, figure de proue de l'art 1200, est un coffret somptueux d'or et d'argent orné de quatorze épisodes de la vie de Jésus et dont le style n'est plus seulement souple et animé, mais frémissant, foisonnant de plis en sillons, donnant presque un effet mouillé semblable à celui que l'on peut trouver dans la sculpture grecque classique ou dans l'art byzantin. Une esthétique nourrie de modèles antiques, et une exacerbation déjà du style 1200 qui annonce la fin de cette floraison artistique née d'une conjoncture historique des plus fertiles.

« Une renaissance. L'art entre Flandre et Champagne, 1150-1250 », musée de Cluny, Paris, du 17 avril au 15 juillet 2013. Ouvert tous les jours sauf le mardi de 9 h 15 à 17 h 45. Fermeture des caisses à 17 h 15. Tarif plein : 8,50 € / Tarif réduit : 6,50 €. Un autre volet de l'exposition centré sur la sculpture monumentale est présenté au musée de l'Hôtel Sandelin, à Saint-Omer.

© RMN-GRAND PALAIS (MUSÉE DE CLUNY-MUSÉE NATIONAL DU MOYEN-ÂGE)/JEAN-GILLES BERIZZI.

UNE RENAISSANCE. L'ART ENTRE FLANDRE ET CHAMPAGNE, 1150-1250
Catalogue d'exposition

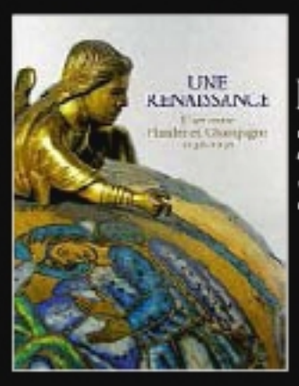

RMN
208 pages
34 €

SEDES SAPIENTIAE Vierge à l'Enfant trônant, en ivoire d'éléphant, vers 1240-1250 (Paris, musée de Cluny). Les petits objets de dévotion privée se multiplient alors. L'élégance de cette Vierge, son visage triangulaire au sourire esquissé annoncent les débuts de l'art des ivoiriers parisiens.

TRÉSORS VIVANTS

Par Sophie Humann

Feu sur l'Histoire !

Un jeune éditeur a fait le pari de nous montrer l'histoire des guerres sous des facettes méconnues. Une aventure héroïque et convaincante.

TANT QU'IL Y AURA DES LIVRES Pierre de Taillac, au centre, entouré de ses livres. Des ouvrages soignés qui explorent l'histoire militaire. Pas question de s'en tenir au récit de batailles. Les auteurs de cette toute jeune maison d'édition s'attachent aussi aux dimensions économiques, sociales et culturelles de la guerre.

C'est dans un ancien atelier, au creux d'un passage discret, près de la gare de l'Est, à Paris, que Pierre de Taillac a installé sa jeune maison d'édition destinée à nous faire découvrir l'histoire militaire sous un nouveau jour. Il vient juste de recevoir son dernier ouvrage, *Le Nerf de la guerre*, qui rejoint les treize autres, dont les couvertures élégantes, un peu austères avec leur large bandeau noir, évoquent les classiques des éditions britanniques Penguin.

Chacun porte la signature de la maison : une tour de guet, hommage aux armoiries du clan écossais des MacLachlan, dont Pierre de Taillac descend par sa grand-mère. Les livres sont publiés dans une forme très soignée à laquelle la plupart des éditeurs français ont cessé depuis trente ans de nous habituer. Presque tous les titres ont une couverture cartonnée rappelant les célèbres *« hard books »* anglo-saxons, une jaquette, des cahiers cousus. L'impression est nette, le papier souvent ivoire.

Le Nerf de la guerre, écrit par l'historien Alessandro Giraudo, raconte l'histoire des liaisons dangereuses entre argent et belligérants. *« Pecunia nerbus belli »*, déclarait déjà Cicéron pour expliquer que les armées romaines n'auraient pu remporter tant de victoires sans les trésors des rois hellénistiques ou le butin rapporté de Carthage. Des invasions arabes financées par le commerce des esclaves et des métaux précieux aux pillages vikings sur les bords de Seine, des impôts prélevés sur les navires de commerce anglais pour payer la construction de la Royal Navy aux faux billets imprimés par Napoléon, ou des « bons de la victoire » au financement de la guerre froide, l'auteur bondit d'un siècle à l'autre et d'une guerre à la suivante sans jamais nous perdre. Son propos clair est illustré par un cahier où sont reproduits quelque 150 documents souvent inédits : gravures, affiches, billets, photos…

La guerre, c'est donc le sujet principal des livres édités par Pierre de Taillac. *« C'est un thème complexe,* explique ce tout jeune homme. *La violence, un sujet extrêmement dangereux à manier. La guerre comme la mort sont des sujets que notre société évacue. Certaines choses terribles se répètent. Souvent, les historiens l'ont remarqué, les dirigeants qui ont eu une expérience militaire entraînent moins facilement leurs peuples dans les conflits. Or nos générations n'ont pas d'expérience de la guerre. Il faut que nous nous construisions une solide culture historique militaire pour comprendre que la guerre n'est pas* La Grande Vadrouille. *Certes, des livres d'histoire militaire existent, mais ils sont souvent mal mis en valeur, mal présentés, et les facettes sociales, culturelles, humaines de la guerre ne sont que très rarement traitées. »*

PHOTOS : © ERIC GARAULT/LE FIGARO HISTOIRE

SO BRITISH Pierre de Taillac *(ci-dessus)* a découvert l'histoire militaire en Angleterre. Ses textes oubliés *(à droite)* et ses livres truffés de photos inédites sur la Grande Guerre *(en bas, à gauche et à droite)* portent la marque d'une véritable originalité.

Il y a un an, Pierre de Taillac a commencé par rééditer les *Discours de guerre* de Napoléon Bonaparte. Tombés dans l'oubli, ils en sont sortis grâce à Jacques-Olivier Boudon, titulaire de la chaire d'histoire de la Révolution et de l'Empire à la Sorbonne. Dans la même collection, « Aux armes », Jean-Jacques Becker, l'un des spécialistes de la Grande Guerre, a publié les articles et discours de guerre de Clemenceau.

En campagne avec l'Armée rouge, d'Artem Drabkin, nous plonge dans la vie quotidienne des soldats russes pendant la Seconde Guerre mondiale. Impossible d'oublier les visages émaciés croisés sur les quelque 200 photos rares rassemblées. Difficile aussi de ne pas être émus devant les documents inédits retrouvés par Christophe Dutrône et publiés dans *Feu sur Paris ! L'histoire vraie de la Grosse Bertha*. On y découvre un Paris éventré, un Paris oublié, un Paris peuplé d'inconnus massés dans les rues, rendus étrangement proches par la photographie. Comment, par exemple, ne pas s'arrêter devant cette photo de Raymond Poincaré venant à la rencontre des habitants, en juin 1918, les yeux cernés, l'air épuisé, soulevant son chapeau melon d'un geste que l'on sent mécanique ? L'auteur connaît son sujet dans les moindres détails, et nous aide à comprendre les mois d'angoisse vécus par les Parisiens pendant cet épisode peu connu des bombardements de 1918.

PHOTOS : © ERIC GARAULT/LE FIGARO HISTOIRE.

Tromper l'ennemi est certainement le livre le plus étonnant des éditions Pierre de Taillac. Conservateur en chef à la Bibliothèque nationale de France, Cécile Coutin y est responsable depuis une vingtaine d'années du fonds de maquettes, de décors et de costumes. Son livre raconte comment fut inventé l'art du camouflage pendant la Première Guerre mondiale et prolonge sa thèse sur Jean-Louis Forain, l'artiste qui, après avoir croqué le Paris de la Belle Epoque, mit son art au service des armées. *« Le livre a été très bien accueilli,* se réjouit l'éditeur. *Cécile Coutin portait ce sujet depuis trente ans et je me sens une responsabilité vis-à-vis d'elle, comme du reste vis-à-vis de tous mes autres auteurs. »*

Pierre de Taillac n'est pas un théoricien. Ce qu'il aime dans l'histoire, c'est la vie. Il s'intéresse à l'humain, se passionne pour le document, aime comprendre comment les stéréotypes se construisent. Après une licence d'économie, il a passé deux ans à Sciences Po où il s'est formé au journalisme, avant de postuler pour un diplôme d'histoire contemporaine à Londres. Pris dans le prestigieux master de War Studies du King's College, à Londres, le cursus préféré de Margaret Thatcher, il découvre le goût des Anglais pour l'histoire militaire, suit des cours sur la psychologie de la guerre, le cinéma et les conflits, et s'amuse de voir combien le point de vue britannique sur les guerres européennes diffère du nôtre ! *« Je me suis rendu compte,* précise-t-il, *à quel point les Anglais sont fiers de leur histoire militaire. Le jour de la commémoration de la fin de la Première Guerre mondiale, en novembre, tout le monde porte le* "poppy". »

A la fin de ses études, le jeune homme reste encore deux ans à Londres pour travailler avec sa sœur, créatrice de bijoux. De retour en France, il collabore comme iconographe à un livre sur l'histoire coloniale dans le Sud-Ouest, non loin de ses racines familiales. Trouver des photos de tirailleurs sénégalais ou marocains à Auch, dans les années 1930, c'est assez difficile ! Mais Pierre de Taillac y prend définitivement le virus de la recherche historique. Aussi se souvient-il encore de l'émotion qu'il a ressentie lorsque la veuve d'un photographe toulousain lui a apporté des photos d'une grande fête coloniale.

Il entre ensuite chez l'éditeur François Bourin où il s'occupe de développer le département des beaux livres. Il y apprend le métier d'éditeur, noue des contacts, approfondit son goût pour le document historique, rédige une *Petite anthologie*

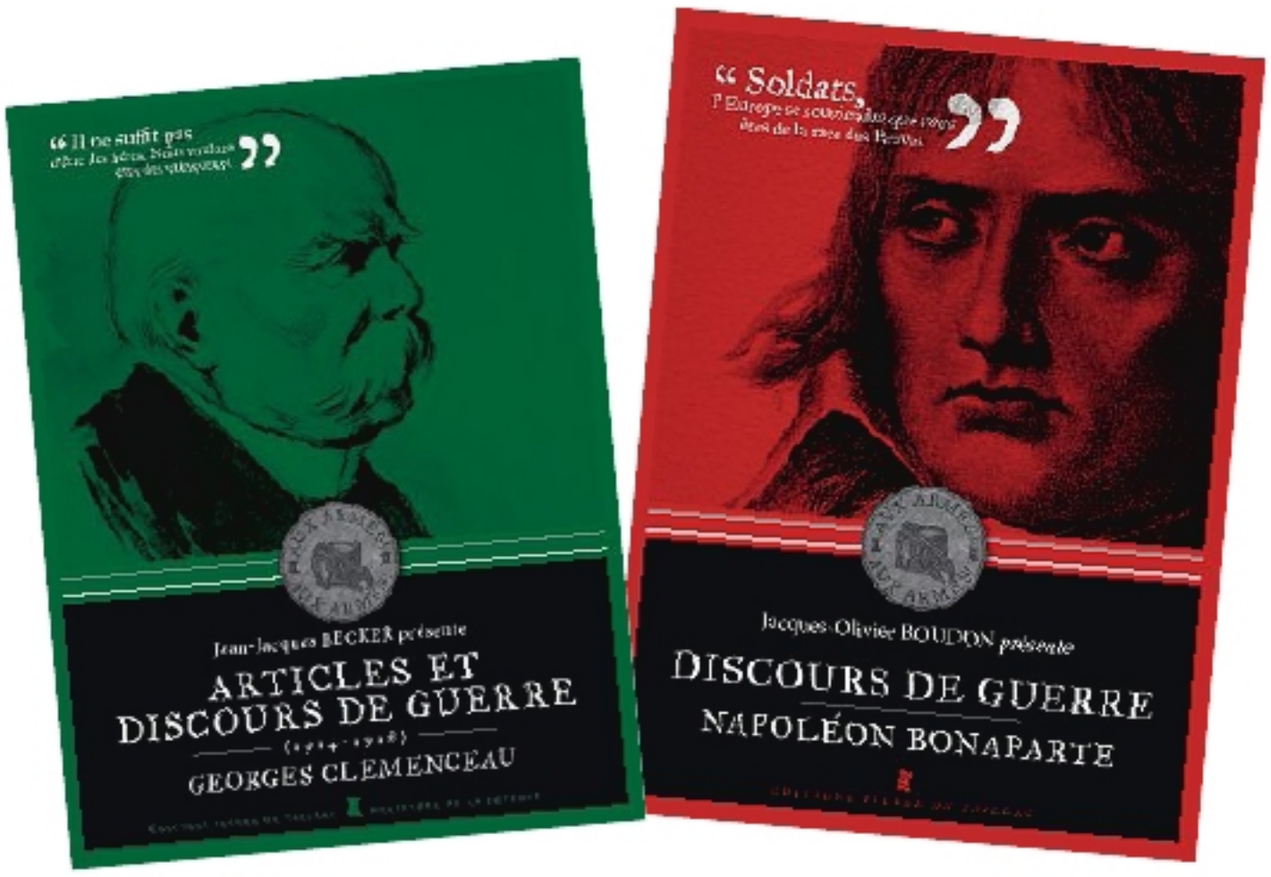

du flingage sur Facebook et, en 2007, il écrit un livre plutôt iconoclaste : *Les Paradis artificiels. L'imaginaire des drogues de l'opium à l'ecstasy. « J'ai pris ce sujet comme j'aurais pu en prendre un autre, pour son intérêt historique, car je m'étais rendu compte qu'il n'y avait pratiquement pas d'images conservées sur ce thème. J'ai dû faire d'énormes recherches. J'adore ce côté chasseur de trésor de l'historien. »*

Il y a deux ans, Pierre de Taillac, qui n'a pas oublié ses années londoniennes, saute le pas et crée sa propre maison pour faire découvrir aux Français leur histoire militaire. Editeur aujourd'hui, dans un domaine si pointu ? Comment savoir si c'est une bonne niche à explorer ou une utopie de rêveur ? Les deux peut-être. *« J'ai eu la chance d'avoir des financiers privés,* avoue-t-il, *car les banques ne voient pas arriver d'un bon œil un jeune homme qui veut se lancer dans l'édition. »* Aujourd'hui, l'éditeur examine chaque dépense au centime d'euro près, mais il s'apprête à se salarier. Sa structure est très souple : un graphiste à Londres, une relectrice qui partage son temps entre la France et le Brésil, une attachée de presse indépendante, des imprimeurs différents pour trouver le prix de fabrication le plus juste selon le tirage ou le format… Les éditions Pierre de Taillac sont diffusées par Rando, le diffuseur de *Ouest-France,* très bien implanté dans les musées.

Pierre de Taillac a aussi développé des partenariats avec de prestigieux régiments dont il publie l'histoire. Ainsi a-t-il demandé à Eric Deroo de retracer celle des pompiers, dans *Soldats du feu,* ou l'épopée des hommes de Leclerc, dans *Le Régiment de marche du Tchad, des sables de Koufra aux plaines du Liban.*

Il attend avec impatience un nouveau manuscrit sur la Grande Guerre qui doit sortir l'an prochain. Cette fois, il s'agira de nous montrer l'implication des animaux dans le conflit : les chevaux, les vaches, les chiens, mais aussi les rats et les poux !

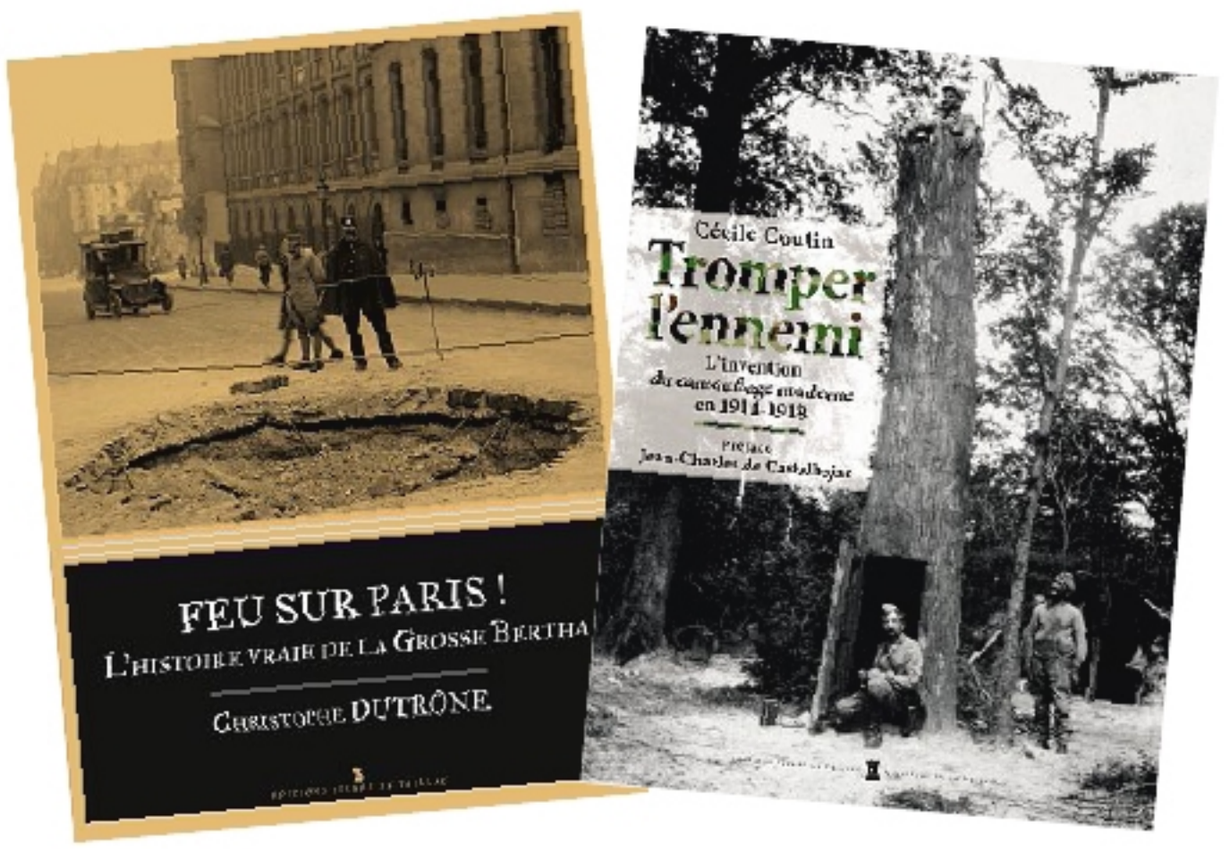

radio classique

CONSTANTIN
EN HISTOIRES
ET EN MUSIQUE SUR
RADIO CLASSIQUE
MARDI 4 JUIN

Le mardi 4 juin, Radio Classique consacre une journée spéciale à l'empereur romain dont le règne marqua un tournant décisif pour l'expansion du christianisme. Christian Morin et Michel De Jaeghere s'intéresseront dans leurs émissions et leurs chroniques à la vie de Constantin, ils reviendront sur l'édit qui accorda en 313 la liberté de culte à toutes les religions, mais aussi sur les étapes de la conquête du pouvoir du premier empereur chrétien, sur ses rapports avec l'Eglise et son rôle de refondateur de l'Empire romain. Le 4 juin, sur Radio Classique, revivez le destin de celui qui fit connaître au christianisme un essor sans précédent.

Mardi 4 juin
Journée spéciale Constantin
De 9 h 30 à 13 h :
« Tous classiques »
avec Christian Morin
De 10 h à 19 h : les chroniques à chaque heure de Michel De Jaeghere, directeur de la rédaction du *Figaro Histoire*
Radio Classique (Paris 101.1 FM)

Par Vincent Tremolet de Villers

Caroline chérie, belle et rebelle

A ceux qui s'interrogent sur la conduite à tenir quand l'histoire s'accélère, Jacques Laurent a donné, il y a plus de soixante ans, une étonnante réponse. De chevauchées en soupers à la bougie, d'amours volées en évasions rocambolesques, Caroline chérie montre le chemin. Les éditions de l'Archipel ont eu l'heureuse idée de rééditer ce roman historique et libertin devenu introuvable. En quelques pages, on sent souffler le vent salé de l'océan et, disons-le, l'haleine tiède des alcôves.

Caroline est une ci-devant. Elle en a la grâce, l'allure. Le 14 juillet 1789, ses sens font leur Révolution sous les caresses d'un jeune aristocrate : ils ne reviendront plus à leur Ancien Régime. Mariée à un Girondin, elle bâille en entendant ces mots en majuscules – Convention, Liberté, Peuple – qui dissimulent comme ils peuvent les petites ambitions : député, ministre et même plus…

L'ombre de la guillotine couvre la moindre amourette, la mort rôde dans les villes, les sous-bois, les chemins creux. Au nom de la liberté, les citoyens se dénoncent les uns les autres avec rage, comme si des siècles d'envie et de jalousie avaient préparé en secret ce cataclysme.

Elle, n'aime rien tant que ce duel nocturne *« que l'on dit naturel, entre l'homme et la femme »*. Oui, elle est sensuelle, elle le reconnaît, a parfois des remords, mais très vite la sève de la vie reprend ses droits.

Caroline traverse le Paris de la Terreur, se déguise en cavalier pour passer les barrages, s'endort dans les bras d'un jeune mousse pour mieux s'embarquer à sa place sur *La Pomone*, un magnifique vaisseau. De cales en vergues, elle découvre les abordages des Anglais, ceux des marins avinés, les combats à l'épée et le désespoir des naufragés. Arrivée à Londres au milieu des émigrés, elle vit au rythme des bouteillons qui prédisent le retour du roi, la chute annoncée des révolutionnaires; les confidences d'espions autoproclamés qui savent tout sur les lignes ennemies. Comme les Anglais s'ennuient depuis un millénaire, ils cherchent de nouvelles excentricités pour occuper le temps : tel lord ne se déplace plus sans son majordome qui porte son dîner sur un plateau; Brummel, dénoue sa cravate et Londres se passionne pour cette audace. Caroline croise Chateaubriand, aristo désargenté, costumes en guenilles et morgue de marbre, le bottier Weston ou le peintre Collins. Les Anglais l'irritent. Elle n'aime pas leur mobilier d'une *« laideur riche »*, le culte qu'ils vouent à leurs petites audaces. Décidément, l'appel de Londres n'est rien à côté de celui de Paris et, sous la pluie, Caroline a le spleen. Elle embarque pour Quiberon et la Bretagne où, dit-on, les chouans préparent, à la torche et à la fourche, le retour du roi.

Autour d'elle, la guerre et la politique occupent les hommes qui s'y ruent comme on se jette d'une falaise. Son fils, pense-t-elle, *« se croira brusquement investi de je ne sais quelle vérité politique absolue, en fonction de laquelle il divisera ses compatriotes en héros ou en traîtres, et cette vie que j'ai tant souffert pour la lui donner, il ne pensera qu'à aller la perdre pour quelque grande cause, toute provisoire d'ailleurs et qui, cinquante ans plus tard, n'intéressera plus que les historiens »*.

L'amazone se bat cependant avec courage, prend les Bleus à revers, transmet des messages secrets.

Traquée, arrêtée, poursuivie, elle échappe à tous les dangers. Elle peste contre ces Idées et ces complots qui empêchent les amants de passer tranquillement une matinée dans un lit douillet. *« Vous êtes vraiment la vivante image de la France, sur laquelle les étrangers se trompent si facilement,* lui dit son mari. *Comme elle, vous paraissez légère, insouciante, mais, au fond, cette coquetterie sait faire place, quand il le faut, au courage et à la ténacité. »* Caroline chérie, première dame de France ?

© NICOLAS REITZAUM. © HULTON ARCHIVE/GETTY IMAGES.

CAROLINE CHÉRIE
Jacques Laurent (Cecil Saint-Laurent)

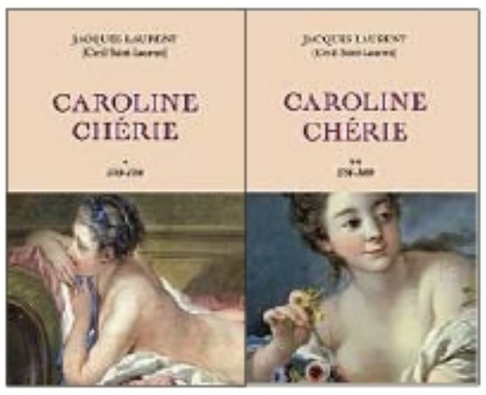

L'Archipel 2 volumes 500 pages et 17,50 €, chaque volume

FRANCK FERRAND
AU CŒUR DE L'HISTOIRE
13H-14H

Chaque jour sur Europe 1
Franck Ferrand vous plonge
au cœur de l'Histoire

Retrouvez toutes les émissions
en podcast sur europe1.fr

Europe 1

www.europe1.fr

www.citroen.fr

CITROËN préfère TOTAL

CITROËN DS5 HYBRIDE & DIESEL

200 CH 4X4 88 G DE CO_2 3,4 L/100 KM

Soyez réalistes. Demandez l'impossible.

CITROËN DS5

FABRIQUÉE EN FRANCE

Des lignes hors du commun, des performances technologiques inédites et une élégance rare, Citroën DS5 est conçue pour repousser les limites de l'expérience automobile. Pour preuve, sa remarquable technologie Full Hybrid Diesel, avec 200 ch (1) et quatre roues motrices, crée l'exploit d'émettre seulement 88 g de CO_2/km. Basculez dans un monde nouveau avec Citroën DS5.

CRÉATIVE TECHNOLOGIE

Automobiles CITROËN : RCS Paris 642 050 199

CITROËN

Modèle présenté : Citroën DS5 Hybrid4 Airdream Sport Chic avec peinture Blanc Nacré et jantes alliage 17''. (1) La puissance de 200 ch est disponible en mode sport, en cumulant la puissance des deux motorisations jusqu'à 120 km/h. Full Hybrid = Totalement hybride.

CONSOMMATIONS MIXTES ET ÉMISSIONS DE CO_2 DE CITROËN DS5 : DE 3,4 À 7,3 L/100 KM ET DE 88 À 169 G/KM.